

Mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï



Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï

2017

ISBN

978-92-61-25282-3 (Version papier)

978-92-61-25292-2 (Version électronique)

978-92-61-25532-9 (Version EPUB)

978-92-61-25542-8 (Version Mobi)



Avant d'imprimer ce rapport, pensez à l'environnement.

© ITU 2017

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

Table des matières

Introduction	1
Mise en oeuvre du Plan d'action par objectifs et produits correspondants	3
Objectif 1 – Promouvoir la coopération internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC	3
1.1 Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)	3
1.1.1 Activités entreprises et les résultats obtenus pendant la préparation de la CMDT-17	3
1.2 Réunions préparatoires régionales (RPM)	4
1.2.1 Activités entreprises et résultats obtenus	4
1.3 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)	8
1.3.1 Activités entreprises et résultats obtenus	9
1.4 Commissions d'études	12
1.4.1 Activités entreprises et les résultats obtenus	12
Objectif 2 – Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement de réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et des services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation	16
2.1 Cadres politiques et réglementaires	16
2.1.1 Résultats obtenus	16
2.1.2 Questions confiées à la Commission d'études	25
2.2 Réseaux de télécommunication/TIC, y compris la conformité et l'interopérabilité et la réduction de l'écart en matière de normalisation	26
2.2.1 Résultats obtenus	27
2.2.2 Questions confiées aux Commissions d'études	37
2.3 Innovation et partenariats	38
2.3.1 Résultats obtenus	39
2.3.2 Questions confiées aux Commissions d'études	46
Objectif 3 – Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que dans le déploiement des applications et des services correspondants	48
3.1 Instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC	48
3.1.1 Résultats obtenus	48
3.1.2 Questions confiées aux Commissions d'études	55
3.2 Applications et services TIC	55
3.2.1 Résultats obtenus	56
3.2.2 Questions confiées aux Commissions d'études	62
Objectif 4 – Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, fournir des données et des statistiques, promouvoir l'inclusion numérique et fournir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers	64
4.1 Renforcement des capacités	64
4.1.1 Résultats obtenus	64
4.2 Statistiques sur les télécommunications/TIC	73
4.2.1 Résultats obtenus	74
4.3 Inclusion numérique des personnes ayant des besoins particuliers	79
4.3.1 Résultats obtenus	80
4.3.2 Questions confiées aux Commissions d'études	89

4.4	Fourniture d'une assistance ciblée aux PMA, aux PEID et aux PDSL	90
4.4.1	Résultats obtenus	90
	Objectif 5 – Renforcer les mesures relatives à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets ainsi que les efforts déployés en matière de gestion des catastrophes au moyen des télécommunications/TIC	95
5.1	Les TIC et l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation de ces effets	95
5.1.1	Résultats obtenus	95
5.1.2	Questions confiées aux Commissions d'études	96
5.2	Télécommunications d'urgence	97
5.2.1	Résultats obtenus	98
5.2.2	Questions confiées aux Commissions d'études	101
	Appendice 1: Détails de mise en oeuvre des initiatives régionales	102
	Région Afrique	102
	Région Amériques	106
	Région des Etats arabes	112
	Région Asie-Pacifique	118
	Région de la Communauté des Etats indépendants (CEI)	129
	Région Europe	132
	Annexe 1: Mise en oeuvre financière par région	141
	Glossaire	144

Introduction

Tous les quatre ans, l'Union internationale des télécommunications (UIT) convoque la [Conférence mondiale de développement des télécommunications \(CMDT\)](#). La dernière CMDT (CMDT-14), qui s'est tenue du 30 mars au 10 avril 2014 à Dubaï (Emirats arabes unis) a adopté le [Plan d'action de Dubaï \(PAD\)](#), définissant les domaines prioritaires et les activités correspondantes du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) pour la période 2015-2018.

En octobre-novembre 2014, la Conférence de plénipotentiaires (PP), par sa Résolution 77 (Rév. Busan, 2014) a décidé, entre autres choses, de tenir la CMDT-17 pendant le dernier trimestre de 2017, étant entendu que les plans d'action des futures CMDT couvriront des périodes de quatre ans. Conformément à la Résolution 77 (Rév. Busan, 2014) de Conférence de plénipotentiaires, la mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï couvre la période de 3 ans allant de 2015 à 2017.

Le Plan d'action de Dubaï comprend un ensemble exhaustif de mesures qui encouragent le développement équitable, financièrement abordable, inclusif et durable des réseaux, applications et services de télécommunication/technologies de l'information et de la communication (TIC). Il comprend cinq objectifs stratégiques qui s'appuient sur 15 produits, conformément à la méthode de gestion axée sur les résultats (GAR) adoptée par l'UIT.

Le cadre de mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï (PAD) porte sur les programmes, les initiatives régionales, les Questions confiées aux commissions d'études, les Résolutions et les Recommandations, ainsi que sur la coordination des grandes orientations du [Sommet mondial sur la société de l'information \(SMSI\)](#). La structure du Plan d'action de Dubaï suit celle du Plan stratégique de l'UIT, de façon à garantir une hiérarchie de planification cohérente, ainsi que la coordination nécessaire entre les différents outils et instruments de planification au sein de l'UIT (plan stratégique, plan financier et plans opérationnels).

Le Bureau de développement des télécommunications (BDT) a commencé à mettre en oeuvre la GAR en 2011 dans le droit fil de la réforme engagée à l'échelle du système des Nations Unies visant à opter pour une planification et une gestion stratégiques non plus axées sur les activités mais sur les résultats, comme décrit dans la Résolution 151 (Rév. Busan, 2014). L'adoption de la GAR par le BDT vise à accroître la responsabilité et la transparence, et à déterminer les mesures propres à améliorer encore la fourniture à long terme des activités de l'UIT et les résultats correspondants.

Conformément aux principes de la GAR, le présent rapport donne un bref aperçu des principaux résultats des activités menées par le BDT depuis le début de la mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï, et met l'accent sur la coordination entre les résultats attendus et les réalisations concrètes. Il expose également en détail la mise en oeuvre des Initiatives régionales (Appendice 1) et la mise en oeuvre financière par région (Annexe 1).




En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté 17 grands Objectifs de développement durable (ODD) assortis de 169 cibles (voir ici). Peu de temps après, le BDT a commencé à intégrer les ODD et les mettre au coeur de ses travaux.

La structure du présent rapport suit la structure du Plan d'action de Dubaï comme indiqué dans le tableau ci-après.

Objectifs	1 Favoriser la coopération internationale sur les questions de développement des télécommunications/TIC	2 Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement de réseaux de télécommunication/TIC ainsi que de applications et de services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation	3 Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que dans le déploiement des applications et des services correspondants	4 Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, fournir des données et des statistiques, promouvoir l'inclusion numérique, et fournir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers	5 Renforcer les mesures relatives à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux effets de changements climatiques et à l'atténuation de ces effets, ainsi que les efforts déployés en matière de gestion de catastrophes au moyen des télécommunications/TIC
	1.1 OMDT	2.1 Cadres politiques et réglementaires	3.1 Instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC	4.1 Renforcement des capacités	5.1 Les TIC et l'adaptation aux effets de changements climatiques ainsi que l'atténuation de ces effets
	1.2 Réunions préparatoires régionales (RPM)	2.2 Réseaux de télécommunication/TIC, y compris la conformité et l'interopérabilité ainsi que la réduction de l'écart en matière de normalisation	3.2 Applications et services TIC	4.2 Statistiques sur les télécommunications/TIC	5.2 Télécommunications d'urgence
	1.3 Groupe consultatif pour le développement de s télécommunications (GCDT)	2.3 Innovation et partenariats		4.3 Inclusion numérique des personnes ayant des besoins particuliers	
	1.4 Commissions d'études			4.4 Assistance ciblée aux PMA, aux PEID et aux PSDL	
Produits					

Mise en oeuvre du Plan d'action par objectifs et produits correspondants

Objectif 1 – Promouvoir la coopération internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC

L'Objectif 1 vise à élaborer, à approuver et à examiner le programme de travail pour la période d'études de quatre ans, par le biais du Plan d'action et du projet de Plan stratégique élaborés et approuvés par la CMDT; le processus préparatoire engagé dans le cadre des réunions préparatoires régionales (RPM); et le rôle consultatif du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT). L'Objectif 1 oriente la mise en oeuvre des programmes de travail pour les commissions d'études et les Questions concernées afin qu'elle se fasse conformément aux décisions correspondantes de la CMDT. Il vise également à améliorer le dialogue, le partage des connaissances, la recherche du consensus entre les Etats Membres, les Membres du Secteur de l'UIT-D, les Associés et les établissements universitaires, concernant les questions liées aux télécommunications/TIC en rapport avec le développement durable.

1.1 Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)

La CMDT, qui se réunit tous les quatre ans, sert de cadre de discussion entre les administrations des Etats Membres de l'UIT et les Membres du Secteur UIT-D. Elle fixe les domaines prioritaires et les lignes directrices pour le cycle quadriennal suivant, évalue les résultats obtenus pendant le cycle précédent et passe en revue les programmes de travail ainsi que les projets menés à bien. La dernière CMDT s'est tenue en mars-avril 2014.



1.1.1 Activités entreprises et les résultats obtenus pendant la préparation de la CMDT-17

La CMDT-17 se tiendra à Buenos Aires (Argentine) du 9 au 20 octobre 2017 à l'aimable invitation du Gouvernement argentin et avec l'approbation du Conseil de l'UIT et l'assentiment d'une majorité des Etats Membres de l'UIT. La CMDT-17 aura pour thème: "Les TIC au service des Objectifs de développement durable" ("ICTSDGs"). Le projet de la CMDT-17 a été approuvé par le Conseil à sa session de 2016, avec l'appui d'une majorité d'Etats Membres. Le site web de la CMDT-17 a été créé pour faciliter la diffusion auprès des Etats Membres et des Membres de Secteur d'informations (y compris de circulaires, de documents, de rapports et de contributions) en rapport avec la Conférence.



Pour assurer une coordination étroite et cohérente entre la planification stratégique, financière et opérationnelle, conformément à la Résolution 72 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, le processus préparatoire de la CMDT-17 tient dûment compte des principes de la GAR.

Depuis juillet 2016 des lettres d'invitation et diverses circulaires d'information, y compris concernant la préparation du 25ème anniversaire de l'UIT-D, ont été envoyées à l'ensemble des membres de l'UIT pour que la participation à la CMDT soit la plus forte possible.

Créé en 1992 par la Conférence de plénipotentiaires additionnelle de 1992 qui s'est tenue à Genève, l'UIT-D a été, au cours des 25 dernières années, le fer de lance de la croissance rapide et du développement des réseaux et services de télécommunication/TIC.

Les activités menées dans le cadre du produit 1.1 ont contribué à la mise en oeuvre des résolutions, recommandations et décisions de la CMDT-14 et d'autres conférences et assemblées pertinentes.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 2, 5, 30, 33, 37, 50, 53, 59, 81, 82
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 72, 77, 111, 131, 133, 135, 139, 140, 151, 154, 165, 167, 172
Grandes orientations du SMSI	Les grandes orientations C1 (Le rôle des instances publiques chargées de la gouvernance et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement), et C11 (Coopération internationale et régionale) du Plan d'action de Genève et de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué aux activités menées dans le cadre du produit 1.1
Contribution à la réalisation des ODD	1, 3, 5, 10, 16, 17

1.2 Réunions préparatoires régionales (RPM)

Conformément à la Résolution 31 (Rév.Hyderabad, 2010) de la CMDT, le BDT a organisé une Réunion préparatoire par région¹, comme suit: pour la Communauté des Etats indépendants (CEI) en République kirghize, en novembre 2016; en décembre 2016 au Rwanda, pour l'Afrique; en janvier-février 2017 au Soudan pour les Etats arabes; en février-mars 2017 au Paraguay pour les Amériques; en mars 2017 en Indonésie pour l'Asie et le Pacifique; et en avril 2017 en Lituanie pour l'Europe.



Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique, Rwanda, décembre 2016

1.2.1 Activités entreprises et résultats obtenus

Les six RPM et les Forums régionaux sur le développement (RDF) qui leur sont associés ont permis de mobiliser dès que possible les membres de l'UIT en vue du processus de la CMDT-17 grâce à l'examen

¹ Afrique (AFR), Amériques (AMS), Etats arabes (ARB), Asie-Pacifique (ASP), Communauté des Etats indépendants (CEI), Europe (EUR).

au niveau régional des stratégies de développement appropriées en ce qui concerne les TIC. Dans cette optique, on a cherché, au cours de ces réunions et de ces forums, à déterminer les domaines prioritaires, les initiatives régionales connexes, ainsi que les Questions confiées aux Commissions d'études qu'il convenait de traiter dans l'intérêt du développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication. Tout au long du processus préparatoire, les bureaux régionaux de l'UIT ont été largement mis à contribution. Les sites web respectifs des RPM ont été conçus en juillet 2016 pour faciliter l'échange d'informations pertinentes (y compris par le biais de circulaires, de documents, de rapports et de contributions) avec les Etats Membres et les Membres du Secteur.

Les six RPM ont examiné les initiatives régionales et élaboré des projets de proposition aux travaux de la CMDT-17. Les réunions ultérieures des groupes régionaux ont poursuivi leurs travaux sur les projets et approuvé des propositions régionales communes pour les travaux de la CMDT-17. Le texte de toutes les initiatives régionales qui ont en fait l'objet d'un accord fait désormais partie intégrante des propositions régionales communes pour les travaux de la CMDT-17.



Réunion préparatoire régionale pour la Communauté des Etats indépendants (CEI),
République kirghise, novembre 2016

Toutes les RPM ont accueilli favorablement l'avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique pour la période 2020-2023 ainsi que l'avant-projet de Plan d'action pour la période 2018-2021 et ont convenu que le Plan stratégique et le Plan d'action devaient faire l'objet de discussions plus approfondies au niveau régional pour élaborer des contributions régionales qui seront soumises au GCDT et à la CMDT-17 sur la base de ces deux documents.

L'avant-projet de Déclaration de la CMDT-17 a été élaboré avec un libellé destiné à rendre compte d'une perspective plus large, facilement compréhensible non seulement par les Etats Membres et les Membres du Secteur, mais aussi par des personnes extérieures à l'UIT. Il met également l'accent sur le rôle essentiel que seront amenées à jouer les télécommunications et les TIC dans la réalisation des Objectifs de développement durable et des cibles correspondantes, et sur leur pouvoir de transformation en matière de développement durable.



Réunion préparatoire régionale pour l'Europe, Lituanie, avril 2017

La RPM-AFR, la RPM-ARB et la RPM-EUR ont chacune convenu qu'elles devaient avoir un débat plus approfondi concernant l'avant-projet de Déclaration de la CMDT-17 pour élaborer leurs contributions régionales sur l'avant-projet qui seront soumises au GCDT et à la CMDT-17.

La RPM-CEI a révisé l'avant-projet de Déclaration, telle qu'elle figure dans le Document [RPM-CIS16/26](#), et a convenu d'élaborer sur cette base une proposition régionale commune qui sera soumise à la CMDT-17.

La RPM-AMS, qui a créé un Groupe ad hoc sur l'avant-projet de Déclaration de la CMDT-17, est parvenue à un consensus sur la révision de cet avant-projet qui est reproduit dans l'[Annexe 2 du Rapport du Président de la RPM-AMS](#).



Réunion préparatoire régionale pour les Amériques, Paraguay, février-mars 2017

La RPM-ASP, qui elle aussi a créé un Groupe ad hoc sur l'avant-projet de Déclaration de la CMDT-17, a pris note du rapport du Président de ce Groupe ad hoc et a convenu de l'utiliser comme base pour

poursuivre les travaux en vue de l'élaboration d'une contribution de synthèse pour la région. Ce rapport est disponible dans l'[Annexe 2 du Rapport du Président de la RPM-ASP](#).

Les participants à la RPM-CEI ont souscrit à certaines modifications concernant la Résolution 1, notamment la proposition de fusion des Résolutions 1 et 31. Le texte proposé qui en résulte pour la Résolution 1 est reproduit dans le [Document TDAG17-22/38](#).

Les RPM-AFR, RPM-ARB, RPM-AMS, RPM-ASP et RPM-EUR ont chacune convenu que la Résolution 1 devait faire l'objet de débats plus approfondis pour élaborer les contributions régionales sur la Résolution 1 qui seront soumises au GCDT et à la CMDT-17.



Réunion préparatoire régionale pour les Etats arabes, Soudan, janvier-février 2017

Les RPM sont arrivées aux résultats suivants concernant la fusion des résolutions.

La RPM-CEI a souscrit à la proposition de fusion des Résolutions 17 et 32 et des Résolutions 37 et 50 et a décidé d'élaborer une proposition régionale commune à cet effet. Les textes proposés qui en résultent pour les Résolutions 17 et 37 sont reproduits dans le Document [TDAG17-22/38](#).

La RPM-AFR a appuyé la rationalisation des résolutions et décidé d'examiner les contributions à un stade ultérieur du processus de coopération régional.

Les participants à la RPM-ARB ont fait observer que, même si ce projet de lignes directrices pourrait être utilisé par les groupes régionaux pour élaborer leurs propositions communes, il ne doit pas nécessairement être adopté et examiné comme une règle dans le cadre des CMDT.

Les participants à la RPM-AMS ont examiné les propositions portant spécifiquement sur la fusion des résolutions et ont convenu que des débats plus approfondis auraient lieu concernant ces propositions en vue de la CMDT-17.

Les participants à la RPM-ASP ont souscrit au processus de rationalisation des résolutions et ont fait observer que ce processus ne devrait pas entraîner une perte des éléments de fond figurant dans les résolutions existantes. Ils ont examiné les propositions portant spécifiquement sur la fusion des résolutions et ont pris note des contributions.



Réunion préparatoire régionale pour l'Asie-Pacifique, Indonésie, mars 2017

Les participants à la RPM-EUR ont eux aussi souscrit à ce processus. Ils ont accueilli favorablement la contribution qui a été soumise sur cette question et en ont pris note.

Les RPM ont également convenu que les projets de Résolution nouvelle ou révisée ci-après soumis aux différentes réunions peuvent être soumis directement par les membres à la CMDT-17.

Les activités menées dans le cadre du produit 1.2 ont contribué à la mise en oeuvre des résolutions, recommandations et décisions de la CMDT-14 et d'autres conférences et assemblées pertinentes.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 5, 17, 25, 30, 31, 33, 37, 48, 50, 59, 61, 81
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 111, 135, 140, 165, 167, 172
Grandes orientations du SMSI	Les grandes orientations C1 (Le rôle des instances publiques chargées de la gouvernance et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement), et C11 (Coopération internationale et régionale) du Plan d'action de Genève et de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué aux activités menées dans le cadre du produit 1.2
Contribution à la réalisation des ODD	1, 3, 5, 10, 16 et 17

1.3 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)

Le GCDT a fourni des orientations stratégiques sur les grandes questions relatives à l'accomplissement de la mission, aux objectifs, aux produits et aux résultats attendus des travaux depuis la CMDT-14.

1.3.1 Activités entreprises et résultats obtenus

Le GCDT a tenu sa 19ème réunion du 29 septembre au 1er octobre 2014 au siège de l'UIT à Genève. Il a fourni un rapport de synthèse sur les conclusions de la CMDT-14 tenue à Dubaï. Les principaux résultats de la réunion ont été les suivants:

- Mise en place de groupes de travail par correspondance pour trois domaines clés.
- Définition des rôles spécifiques des Vice-Présidents.
- Examen des indicateurs de résultats et des indicateurs fondamentaux de performance pour le plan opérationnel de l'UIT-D pour la période 2015-2018.



19ème réunion du GCDT (29 septembre – 1er octobre 2014)

Le GCDT a tenu sa 20ème réunion du 28 au 30 avril 2015 au siège de l'UIT à Genève. Il a passé en revue les résultats et les Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014) ainsi que leurs incidences pour les travaux de l'UIT-D. Il a fait le point de la mise en oeuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2014, y compris des Résolutions et des initiatives régionales de la CMDT-14 et a examiné le projet de Plan opérationnel pour la période 2016-2019. Le GCDT a convoqué les premières réunions:

- du Groupe de travail par correspondance sur la Résolution 1 (Rév.Dubaï, 2014) de la CMDT, "Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT" (CG-Res1), qui a principalement étudié et examiné la Résolution 1 ainsi que les questions connexes;
- du Groupe de travail par correspondance sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration (CG-SPOPD) qui a examiné le Plan stratégique, le Plan opérationnel ainsi que le Plan d'action de Dubaï et proposé des éléments à inclure dans le futur projet de Déclaration;
- de l'Equipe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel pour les Secteurs de l'UIT (ISCT), qui a recensé les thèmes communs à deux ou trois des trois Secteurs de l'UIT ainsi que les mécanismes propres à renforcer la coopération et les activités communes entre eux.

Un des résultats dignes d'intérêt de ces discussions est qu'elles ont permis de préparer en temps voulu des documents clés pour la CMDT-17, grâce à quoi les membres de l'UIT ont pu établir très tôt un consensus, ce qui laissera davantage de temps pour discuter des politiques lors de la CMDT-17.

Le GCDT a tenu sa 21ème réunion du 16 au 18 mars 2016 au siège de l'UIT à Genève. Lors de cette réunion, le GCDT a passé en revue les points suivants:

- préparation de la CMDT-17;
- mise en oeuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D;
- Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2017-2020;

- contribution de l'UIT-D à la mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI, y compris l'examen d'ensemble et les ODD;
- méthodes de travail de l'UIT-D;
- collaboration avec les autres Secteurs;
- questions relatives aux commissions d'études de l'UIT-D;
- questions relatives aux membres, aux partenariats et aux innovations;
- résultats de l'Assemblée des radiocommunications et de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015.

Les réunions des groupes suivants ont eu lieu le 15 mars 2016:

- Groupe de travail par correspondance sur le Règlement intérieur (Résolution 1 de la CMDT).
- Groupe de travail par correspondance sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration.
- Equipe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel.

A sa 21ème réunion, le GCDT a également souscrit à la création du Groupe de travail par correspondance du GCDT sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT (CG-SR), a approuvé le mandat de ce groupe et a nommé le Président du Groupe. La première réunion du Groupe CG-SR s'est déroulée le 17 mars 2016 et a convenu des méthodes de travail. Lors de sa deuxième réunion, le 28 septembre 2016, le Groupe CG-SR a présenté et examiné un avant-projet de lignes directrices concernant la rationalisation des Résolutions de la CMDT, ainsi qu'une table de correspondance et un système de regroupement des Résolutions et des Recommandations de la CMDT.

Les Groupes de travail par correspondance du GCDT ont apporté des contributions concrètes concernant les principaux documents de la CMDT-17. Les résultats des discussions du GCDT ont fait ressortir clairement les priorités spécifiques de l'UIT-D pour la période 2017-2020.



22ème réunion du GCDT (9-12 mai 2017)

A sa 22ème réunion tenue du 9 au 12 mai 2017 au siège de l'UIT à Genève, le GCDT a passé en revue les travaux préparatoires pour la CMDT-17, les résultats des six RPM dans le cadre de la réunion de coordination des RPM qui s'est tenue le 8 mai 2017, les conclusions des travaux des trois groupes de travaux par correspondance et les résultats des travaux de l'Equipe de coordination intersectorielles sur les questions d'intérêt mutuel.

S'agissant des projets de version de la contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023, du Plan d'action de l'UIT-D pour la période 2018-2021 et de la Déclaration de

la CMDT-17, le GCDT s'est félicité des résultats obtenus par le Groupe CG-SPOPD et a remercié son Président M. Fabio Bigi pour le travail accompli. Il a demandé au Directeur du BDT de soumettre à la CMDT-17 les versions de l'avant-projet de la contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023, de l'avant-projet de Plan d'action de l'UIT-D pour la période 2018-2021 et de l'avant-projet de Déclaration de la CMDT-17 qui ont été soumises à chaque RPM. Le GCDT a invité les membres à se baser sur ces documents pour formuler leurs propositions à la CMDT-17. Le GCDT a attiré l'attention sur les Documents TDAG17-22/7, TDAG17-22/8 et TDAG17-22/9, qui récapitulent les résultats des RPM et font la synthèse des contributions soumises à la réunion de 2017 du GCDT. Il a invité les membres à utiliser ces documents pendant leurs travaux préparatoires en vue de la CMDT-17.

Les documents ont été examinés pendant la réunion du Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Règlement intérieur de l'UIT-D (CG Res.1) qui s'est tenue le 10 mai 2017. Le GCDT s'est félicité des résultats obtenus par le Groupe CG Res.1 et a remercié la Présidente Mme Roxanne McElvane Webber pour le travail accompli. Il a préconisé aux membres d'utiliser le document de synthèse TDAG17-22/10 pour se préparer en vue de la CMDT-17.

Les documents ont été examinés à la réunion du Groupe de travail par correspondance du GCDT sur la rationalisation des résolutions de la CMDT (CG-SR) qui a eu lieu le 10 mai 2017. Le GCDT s'est félicité des résultats obtenus par le Groupe CG-SR et a remercié le Président M. Ahmad Reza Sharafat pour le travail accompli. Il a noté que les représentants des trois régions avaient émis le souhait de travailler sur des propositions communes visant à rationaliser les Résolutions 17 et 32 ainsi que les Résolutions 37 et 50. Le GCDT a souscrit aux lignes directrices relatives à la rationalisation des Résolutions de la CMDT (Annexe 1 du Document TDAG17-22/11) et a recommandé d'utiliser ces éléments d'information pour se préparer en vue de la CMDT-17.

Les documents ont été examinés à la réunion de l'Equipe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel (ISCT) qui a eu lieu le 10 mai 2017. Le GCDT a pris note du rapport avec satisfaction et remercié le Président M. Fabio Bigi pour le travail accompli. Il a été proposé de réfléchir à l'inclusion des questions de genre dans les questions d'intérêt mutuel, sachant que la thématique de l'égalité entre les hommes et femmes est une question de nature intersectorielle. Le GCDT a exprimé sa gratitude pour les tableaux de correspondance figurant dans les deux pièces jointes au rapport: la Pièce jointe 1 "Tableaux de correspondance des Questions étudiées par les CE 1 et 2 de l'UIT-D intéressant les commissions d'études de l'UIT-T" et la Pièce jointe 2 "Questions étudiées par les groupes de travail de l'UIT-R intéressant les commissions d'études de l'UIT-T" ont été jugées très utiles pour préparer les propositions relatives aux Questions à l'étude au sein de l'UIT-D. Il a par ailleurs été proposé d'ajouter dans l'Appendice 2 une référence à la Question 1/239 sur les champs électromagnétiques de la CE 1 de l'UIT-R.

Les activités menées dans le cadre du produit 1.3 ont contribué à la mise en oeuvre des résolutions, recommandations et décisions de la CMDT-14 et d'autres conférences et assemblées pertinentes.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 5, 17, 24, 30, 33, 37, 50, 59, 61, 81
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 111, 135, 140, 151, 154, 165, 166, 167, 172
Grandes orientations du SMSI	Les grandes orientations C1 (Le rôle des instances publiques chargées de la gouvernance et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement), et C11 (Coopération internationale et régionale) du Plan d'action de Genève et de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué aux activités menées dans le cadre du produit 1.3

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
Contribution à la réalisation des ODD	1, 3, 5, 10 et 16

1.4 Commissions d'études

Les Commissions d'études de l'UIT-D mènent leurs travaux conformément à la procédure indiquée dans la Résolution 1 (Rév. Dubaï, 2014) et selon les programmes de travail adoptés par la CMDT-14. La Commission d'études 1 examine les questions relatives à la mise en place d'un environnement propice au développement des télécommunications/TIC, tandis que la Commission d'études 2 examine les questions relatives aux applications des TIC, à la cybersécurité, aux télécommunications d'urgence et à l'adaptation aux effets des changements climatiques. La CMDT-14 a nommé 23 Présidents et Vice-Présidents pour diriger les travaux.

1.4.1 Activités entreprises et les résultats obtenus

Les deux commissions d'études de l'UIT-D ont tenu du 15 au 26 septembre 2014 leur première réunion pour la nouvelle période. La réunion de la Commission d'études 1 s'est tenue en présence de près de 160 participants de 58 Etats Membres, tandis que 158 participants de 63 Etats Membres ont participé à la réunion de la Commission d'études 2. Les principaux résultats ont été les suivants:

- Mise en place de programmes de travail pour chaque sujet d'étude et de méthodes de travail spécifiques permettant aux commissions d'études de produire les résultats fixés par la CMDT. Préparation des projets de tables des matières et aperçu des produits finals attendus pour la période d'études 2014-2017.
- Nomination de 111 Rapporteurs et Vice-Rapporteurs afin de gérer et d'organiser les travaux pour toutes les Questions confiées aux commissions d'études et d'obtenir les résultats escomptés. Un nombre considérable de contributions (69 contributions pour la Commission d'études 1 et 96 contributions pour la Commission d'études 2), y compris des notes de liaison, ont été soumises à l'examen des groupes.

Les deux Commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leur deuxième réunion de la période d'études 2014-2017, du 7 au 18 septembre 2015, afin de faire progresser l'étude des sujets qui leur avaient été confiés par la CMDT-14. La réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-D s'est tenue en présence d'environ 190 participants de 52 Etats Membres, tandis que près de 220 participants de 65 Etats Membres ont assisté à la réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT-D. Les Commissions d'études 1 et 2 ont examiné respectivement 136 et 121 contributions. Comme convenu lors de ces réunions, plusieurs enquêtes ont été menées afin de recueillir des informations spécifiques, l'objectif ultime étant de faire progresser les travaux sur les Questions confiées aux commissions d'études. Les deux commissions d'études se sont mis d'accord sur un avant-projet de grandes lignes concernant les produits attendus de la CMDT pour toutes les Questions et pour la Résolution 9. Cinq Vice-Rapporteurs supplémentaires ont été désignés pour les Questions 5/1, 7/1, 2/2, 3/2 et 7/2.

Trois manifestations connexes ont été organisées durant ces réunions:

- un atelier organisé conjointement par la Commission d'études 17 de l'UIT-T et la Commission d'études 2 de l'UIT-D au titre de la Question 3/2 sur le thème de la cybersécurité;
- le Dialogue mondial UIT sur l'itinérance mobile internationale, autour du thème "Un monde placé sous le signe de l'itinérance";
- la première réunion du réseau des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D.

Les commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leur troisième réunion de la période d'études 2014-2017 du 19 au 30 septembre 2016. Cent quatre-vingt participants de 57 Etats Membres ont assisté à la réunion de la Commission d'études 1 tandis que la réunion de la Commission d'études 2 a rassemblé 160 participants de 45 Etats Membres. Les Commissions d'études 1 et 2 ont examiné respectivement 137 et 116 contributions. Les commissions d'études ont examiné les projets de rapport et les autres produits demandés par la CMDT-14 qui prennent la forme d'orientations pratiques, de listes de contrôle, de kits pratiques, de lignes directrices et de matériels didactiques ainsi que de réflexions préliminaires sur les thèmes d'études qui pourraient être envisagés pour l'avenir. Elles ont sensiblement progressé dans l'élaboration des produits attendus. La Commission d'études 1 a nommé trois nouveaux Vice-Rapporteurs pour les Questions 2/1, 5/1 et 8/1, tandis que la Commission d'études a désigné deux Corapporteurs pour la Question 8/2. Un nouveau Vice-Président pour le Groupe mixte UIT-D/UIT-R sur la Résolution 9 a également été nommé. Un atelier sur les télécommunications d'urgence et les secours en cas de catastrophe a été organisé parallèlement aux réunions de la Commission d'études 2. Pour la première fois, des possibilités de parrainage pour différentes activités (expositions, manifestations parallèles, réceptions) ont été offertes pendant les réunions de septembre 2016 des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D. Grâce aux sponsors, des fonds additionnels ont été levés pour l'octroi de bourses d'études.



Réunion finale en 2017 de la Commission d'études 1 pour la période d'études 2014-2017

Les réunions finales des Commissions d'études 1 et 2 pour la période d'études 2014-2017 ont eu lieu du 27 mars au 7 avril 2017. Cent cinquante-cinq participants de 47 Etats Membres ont assisté à la réunion de la Commission d'études 1 tandis que la Commission d'études 2 a rassemblé 155 participants de 50 Etats Membres. Les Commissions d'études 1 et 2 ont examiné respectivement 66 et 58 contributions, y compris les projets de document final. Les Commissions d'études 1 et 2 ont approuvé les 18 rapports finals contenant les produits demandés par la CMDT-14 pour toutes les Questions dont l'étude leur avait été confiée. Les commissions d'études ont poursuivi leurs discussions sur l'avenir de ces Questions et sur lesquelles les Etats Membres pourront s'appuyer dans le cadre des préparatifs en vue de la CMDT-17. De nouveau, des possibilités de parrainage pour différentes activités (expositions, manifestations parallèles, réceptions) ont été offertes pendant les réunions de 2017 des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D et des Groupes du Rapporteur.

Les commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leur première série de réunions des Groupes du Rapporteur pour la nouvelle période d'études en avril-mai 2015. Les participants à ces réunions ont examiné les contributions et les tables des matières pour chaque Question et ont déterminé les domaines dans lesquels d'autres contributions étaient nécessaires. Ils ont également précisé la méthode

à utiliser pour obtenir les résultats attendus pour chaque Question, revu les programmes de travail correspondant à chaque Question, compte tenu des nouvelles dates fixées pour la prochaine CMDT, et élaboré les projets de texte pour les produits attendus.

Les commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leur deuxième série de réunions des Groupes du Rapporteur en avril 2016. Grâce aux contributions de grande qualité qui leur ont été transmises, les réunions des Groupes du Rapporteur ont bien progressé dans l'élaboration des textes des produits attendus.

Les commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leur troisième série de réunions des Groupes du Rapporteur pour la période d'études 2014-2017 en janvier 2017. Les Groupes du Rapporteur de la Commission d'études 1, y compris le Groupe mixte UIT-D/UIT-R sur la Résolution 9 de la CMDT, se sont réunis à Genève du 9 au 18 janvier 2017. Les Groupes du Rapporteur de la Commission d'études 2 se sont réunis du 18 au 27 janvier 2017. Les réunions des Groupes du Rapporteur ont été une étape importante pour achever l'élaboration des produits attendus pour toutes les Questions à l'étude pendant la période d'études. Des progrès importants ont été enregistrés en la matière et les groupes se sont également réunis pour réfléchir aux axes de travail futurs possibles et aux activités correspondantes pour chacune des Questions à l'étude. Cette réflexion sur l'avenir des Questions à l'étude a été utile pour les membres lorsqu'ils ont débattu de ces questions et formulé des propositions dans le cadre des travaux préparatoires à la CMDT-17.



Réunion finale en 2017 de la Commission d'études 2 pour la période d'études 2014-2017

Le 26 janvier 2017, parallèlement à la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 3/2 (cybersécurité), s'est tenu un atelier ouvert sur le thème de la cybersécurité et de l'évaluation des risques dans la pratique. Cet atelier a rassemblé des spécialistes qui ont partagé leurs connaissances et leurs données d'expérience sur l'évaluation pratique des cyberrisques au niveau national, dans les grandes organisations et dans les secteurs des infrastructures essentielles. Les risques pour la chaîne d'approvisionnement et le rôle que jouent les normes dans la gestion des cyberrisques au sein des organisations ont également été examinés. Les résultats des travaux de l'atelier ont été intégrés dans le rapport final pour la Question 3/2.

De plus, des réunions d'experts concernant la Question 8/1 (Etude des stratégies et des méthodes de transition de la radiodiffusion analogique de Terre à la radiodiffusion numérique de Terre et de la mise en oeuvre de nouveaux services) et la Résolution 9 de la CMDT (Participation des pays, en particulier des pays en développement, à la gestion du spectre radioélectrique) ont été organisées du 15 au 19 février 2016 à Budapest (Hongrie), parallèlement à un atelier sur la gestion du spectre et la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre. Ces réunions ont permis de réaliser des progrès notables pour les projets de produits pour la Question 8/1 et la Résolution 9 de la CMDT et de recueillir des contributions et des contenus supplémentaires.

Deux ateliers régionaux sur la protection des consommateurs ont été organisés à Chongqing (République populaire de Chine) en novembre 2016 et à Cotonou (Bénin) en mars 2017, pour sensibiliser l'opinion à la problématique de la protection des consommateurs dans une économie numérique collaborative. L'atelier organisé en Chine s'est tenu parallèlement à la réunion d'un groupe d'experts pour la Question 6/1 (Information, protection et droits du consommateur: lois, réglementation, fondements économiques, réseaux de consommateurs).

Les réunions d'experts et les ateliers ont apporté aux commissions d'études de l'UIT-D de nouvelles pistes de réflexion sur les thèmes d'études possibles.

Les activités menées dans le cadre du produit 1.4 ont contribué à la mise en oeuvre des résolutions, recommandations et décisions de la CMDT-14 et d'autres conférences et assemblées pertinentes.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 2, 5, 9, 17, 21, 30, 33, 50, 59, 61, 80, 81
UIT-D	Recommandations 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 133, 135, 140, 154, 165, 166, 167, 172
Grandes orientations du SMSI	Les grandes orientations C1 (Le rôle des instances publiques chargées de la gouvernance et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement), et C11 (Coopération internationale et régionale) du Plan d'action de Genève et de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué aux activités menées dans le cadre du produit 1.4

Objectif 2 – Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement de réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et des services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation

L'Objectif 2 a essentiellement pour but d'aider les membres de l'UIT à créer et à préserver un environnement propice en matière de politiques et de réglementation des télécommunications/TIC en renforçant le dialogue et la coopération entre les décideurs, les régulateurs et les autres parties prenantes du secteur des télécommunications/TIC; à élaborer et à appliquer des politiques et stratégies de financement efficaces; à optimiser l'utilisation de nouvelles technologies durables ainsi que des applications et des services appropriés pour développer et maintenir des réseaux de télécommunications/TIC qui soient durables; et de renforcer les capacités des membres de l'UIT à intégrer les innovations axées sur les TIC dans leurs programmes nationaux de développement et à promouvoir une culture de l'innovation en améliorant le partenariat et la coopération avec les diverses parties prenantes dans un écosystème des TIC postconvergence.

2.1 Cadres politiques et réglementaires

Ce produit vise à renforcer le dialogue et la coopération entre les régulateurs nationaux, les décideurs et les autres parties prenantes du secteur des télécommunications/TIC concernant des questions politiques, juridiques et réglementaires d'actualité, pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de création d'un environnement propice à l'édification d'une société de l'information plus inclusive grâce à de meilleures décisions prises en rapport avec l'instauration d'un environnement politique, juridique et réglementaire efficace pour le secteur des TIC.

2.1.1 Résultats obtenus

L'UIT-D organise à l'intention des Membres de Secteur et d'autres parties prenantes d'envergure nationale ou internationale des forums mondiaux ou régionaux, comme le Colloque mondial des régulateurs (GSR) ou des dialogues stratégiques, dans le cadre desquels sont examinées les questions d'actualité en matière de politiques, de législation, de réglementation, ainsi que les questions économiques et financières et l'évolution des marchés. Le GSR (voir [ici](#) les rapports des réunions des GSR et les produits des GSR) qui est la manifestation internationale annuelle au cours de laquelle les régulateurs confrontent leurs points de vue et leurs expériences, se termine par l'adoption de lignes directrices relatives aux bonnes pratiques. En 2014, le [GSR-14](#) sur le thème "Mettre à profit le potentiel du monde numérique" a été organisé par l'Autorité de régulation des télécommunications (TRA) du Bahreïn et a attiré près de 400 participants venus de plus de 60 pays. Le [GSR-15](#) sur le thème "Attention à la fracture numérique. Mesures d'incitation réglementaires visant à concrétiser le potentiel du numérique" a été organisé par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du Gabon, et a rassemblé quelque 400 participants venant de plus de 60 pays. Le [GSR-16](#) sur le thème "Composantes essentielles de sociétés intelligentes dans un monde connecté" a été organisé par l'Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA) d'Égypte, et a rassemblé plus de 540 participants venus de 64 pays. Le [GSR-17](#) a rassemblé plus de 400 participants venus de 68 pays et a été organisé par le Gouvernement des Bahamas et l'Autorité de régulation des services collectifs et de la concurrence (URCA) des Bahamas. Il s'est tenu du 11 au 14 juillet 2017 sur le thème "Vivre dans un monde de possibilités numériques".



Colloque mondial des régulateurs (GSR), 2017

Une série de manifestations préalables précède chaque GSR, notamment la réunion des Associations régionales de régulateurs et la réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé. En 2016, le Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique, organisé par l'UIT, avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates, a compté parmi les manifestations préalables thématiques. Il a attiré plus de 500 participants représentant le secteur des télécommunications et des services financiers.

Les forums régionaux sur les questions économiques et financières ont attiré en 2014 et en 2015 plus de 200 participants venus de plus de 60 pays, et en 2016 plus de 275 participants venus de plus de 50 pays. Dans le cadre de l'initiative "Un monde placé sous le signe de l'itinérance", lancée par le Directeur du BDT en 2015, se sont tenus en septembre 2015 un [atelier de haut niveau sur l'itinérance mobile internationale \(IMR\)](#), qui a rassemblé plus de 50 participants, en septembre 2016 [une réunion de consultation sur l'itinérance mobile internationale](#) qui a rassemblé plus de 15 associations régionales de régulateurs, associations de consommateurs et autres organisations internationales ou régionales. Pendant la réunion des Associations de régulateurs dans le cadre du GSR-17 et pendant le GSR-17 proprement dit une [consultation sur le projet de lignes directrices](#) a été lancée. L'initiative "Un monde placé sous le signe de l'itinérance" vise à aider les membres à déterminer et à adapter les bonnes pratiques et lignes directrices relatives à l'IMR à l'usage de l'ensemble des parties prenantes dans le monde.



L'UIT-D continue de fournir des données de grande qualité, des recherches, des analyses ainsi que des outils (rapports, documents de travail, publications, portails, et bases de données) afin d'aider les membres de l'UIT à définir, élaborer, mettre en oeuvre et réviser des stratégies transparentes, cohérentes et prospectives, et des cadres politiques, juridiques et réglementaires, ainsi qu'à adopter un processus de prise de décision basé sur des éléments avérés.

La série des rapports [Tendances des réformes dans les télécommunications](#) comprend: Tendances 2016: "Mesures d'incitation réglementaires visant à concrétiser le potentiel du numérique"; Tendances 2015: "Comment se préparer à entrer dans l'économie numérique"; Tendances 2014: "Réglementation de quatrième génération: faire progresser les communications numériques".

Plusieurs études thématiques portant sur des questions politiques, réglementaires et économiques de premier ordre, notamment une dizaine de rapports thématiques sur le large bande et des rapports économiques et financiers, ont également été publiés. En 2017, l'UIT-D a lancé [le rapport Perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde](#), premier rapport d'une nouvelle série de rapports annuels portant sur l'évolution commerciale et réglementaire du secteur des TIC et les incidences de cette évolution sur l'économie.

Des questionnaires de l'UIT-D sont envoyés chaque année aux membres pour recueillir des informations sur les [questions de réglementation et de politique générale](#) ainsi que sur les [questions de politiques tarifaires](#). Grâce à l'utilisation de méthodes quantitatives, les données collectées sur la réglementation et la politique générale facilitent à la fois l'analyse réelle et comparative de l'évolution des cadres juridiques et réglementaires dans quatre domaines principaux: autorité de régulation, mandats réglementaires, régime réglementaire et cadre concurrentiel. A partir de ces données concrètes, l'UIT-D a mis au point [l'Outil de suivi réglementaire des TIC](#) qui couvre plus de 186 pays sur une période de neuf ans et présente l'évolution de la réglementation aux niveaux national, régional et mondial. L'enquête sur les politiques tarifaires porte sur l'évolution de l'application des politiques tarifaires, des modèles tarifaires et des méthodes de calcul des tarifs des services nationaux de télécommunication. Les résultats sont publiés dans [l'Oeil sur les TIC](#).

L'UIT-D fournit également des outils et des plates-formes de partage des connaissances qui facilitent le dialogue inclusif et la coopération, afin d'aider les pays à créer une société de l'information plus inclusive et de faire mieux connaître, sur le plan national et régional, l'importance d'un environnement propice. Le nombre de consultations du site Internet et de téléchargements de données réglementaires et financières entre mai 2014 et juin 2017 donne les chiffres suivants pour les membres et le grand public:

- Kit d'aide sur la réglementation des TIC: 478 411 consultations de la page web
- Centre de connaissances en ligne: 599 717 consultations de la page web
- Sites web pour le GSR chaque année: 219 272 consultations de la page web
- Tendances des réformes dans les télécommunications, 2014 (édition gratuite): 35 679 téléchargements
- Manuel sur la réglementation des télécommunications: 138 204 téléchargements
- Rapports thématiques de l'UIT sur l'environnement réglementaire et commercial: 162 829 téléchargements
- L'Oeil sur les TIC: 720 912 consultations de la page web.

En outre, un nouveau portail web intersectoriel de l'UIT sur les [Ressources pour l'itinérance mobile internationale \(IMR\)](#) a été créé pour regrouper toutes les ressources et activités de l'UIT dans le domaine de l'IMR ainsi que les initiatives et les activités entreprises par les associations de régulateurs, les organisations régionales et internationales et d'autres parties prenantes. Ce portail met aussi en évidence les principales conclusions tirées des publications, études, travaux de recherche des commissions d'études de l'UIT ainsi que des données et analyses relatives à l'itinérance mobile internationale provenant de l'Oeil sur les TIC.

Depuis 2015, une assistance directe a été fournie à plus de 20 pays et régions en vue de les aider à créer une société de l'information plus inclusive et de mieux faire connaître, sur le plan national et régional, l'importance d'un environnement propice pour favoriser l'autonomisation et l'intégration numériques dans une société connectée intelligente.



Dans la région Afrique

Le Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique organise chaque année le [Forum sur la réglementation des télécommunications/TIC et les partenariats en Afrique \(FTRA\)](#) et la réunion du Groupe de travail chargé des questions relatives au secteur privé, plates-formes qui facilitent le dialogue entre les régulateurs, les décideurs et le secteur privé, et permettent de mieux comprendre les questions réglementaires clés. Le FTRA et la réunion du Groupe de travail chargé des questions relatives au secteur privé ont eu lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 23 au 25 mars 2016 sur le thème "Problèmes que pose la réglementation dans une société de l'information sans frontières". Ils ont rassemblé 262 participants représentant 23 pays et 18 entités du secteur privé. Ces réunions ont abouti à l'adoption d'une série de recommandations à l'intention de tous les acteurs du secteur des télécommunications/TIC et les participants ont lancé un appel aux ministres chargés de l'économie numérique pour qu'ils mettent en oeuvre ces recommandations, notamment en réfléchissant aux moyens de développer l'économie numérique dans l'ensemble du continent grâce à une formation adéquate et à l'innovation et en encourageant une culture d'entrepreneuriat. Les régulateurs ont été invités à harmoniser les taxes relatives à l'itinérance afin de limiter les surtaxes sur les communications liées à l'itinérance et à fixer une limite pour les prix de détail. En 2015, il n'y a pas eu de FTRA car le GSR se tenait en Afrique.

En 2014, un atelier sur les politiques et la réglementation en matière de service universel/d'accès universel a été organisé en collaboration avec le Fonds tanzanien pour l'obligation de service universel (USO) en vue d'étoffer les lignes directrices élaborées conjointement par l'UIT et la Commission européenne (CE) dans le cadre du projet d'harmonisation des politiques sur les TIC en Afrique subsaharienne (HIPSSA). Tous les pays d'Afrique orientale et australe y ont participé. Un atelier similaire a été organisé en 2015 pour les pays d'Afrique occidentale et d'Afrique centrale et a réuni 77 participants venus de 12 pays. Ces deux ateliers ont permis aux pays participants de rationaliser leurs cadres réglementaires et juridiques grâce au fonds de service universel.

Un Forum économique et financier des télécommunications/TIC pour l'Afrique a été organisé par le BDT parallèlement à la réunion du Groupe régional de la Commission d'études 3 de l'UIT-T pour l'Afrique qui s'est tenue à Victoria Falls (Zimbabwe) du 30 janvier au 2 février 2017. Ce Forum a rassemblé 91 participants représentant 25 pays et cinq institutions. Les participants ont examiné les incidences des services numériques et des services over-the-top (OTT) en Afrique ainsi que les bonnes pratiques pour une réglementation collaborative afin d'optimiser les avantages de l'économie numérique dans la région.



Pour accroître la capacité et accélérer la progression vers l'adoption d'un régime d'itinérance basé sur les coûts dans les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'UIT a contribué à l'organisation d'une formation sur les modèles de coût pour l'itinérance mobile internationale, à Durban (Afrique du Sud) le 29 mars 2017. Soixante délégués de 10 Etats Membres de la SADC ont bénéficié de cette formation. La mise en place d'une tarification de l'itinérance mobile internationale basée sur les coûts est en cours.

Le Forum régional UIT sur l'Information, la protection et les droits du consommateur pour l'Afrique, qui s'est tenu à Cotonou (Bénin) du 14 au 16 mars 2017, a rassemblé 131 participants venant de 21 pays dont des Membres de Secteur, des établissements universitaires et un certain nombre d'associations de consommateurs africaines. Les participants à ce Forum ont confronté leurs expériences et adopté un ensemble de lignes directrices et de recommandations visant à renforcer les partenariats entre parties prenantes aux niveaux national et régional.

La formation sur la qualité de service (QoS) et la qualité d'expérience (QoE) à l'intention des pays de la SADC, organisée conjointement avec l'Association des régulateurs des télécommunications de

l'Afrique australe et tenue sous l'égide de l'Autorité de régulation des communications du Botswana (BOCRA) en mai 2017, a rassemblé 104 participants venant de 8 des 12 pays de la SADC. Un ensemble de lignes directrices et de recommandations sur l'harmonisation des pratiques et des outils réglementaires pour la qualité de service et la qualité d'expérience, destinées aux pays de la SADC, a été adopté.

Le Royaume du Swaziland a mis en oeuvre sa nouvelle législation sur les TIC et a créé avec l'assistance d'experts de l'UIT une nouvelle autorité de régulation, la Commission des communications du Swaziland (SCCOM). Ce pays dispose ainsi désormais d'un régulateur des TIC indépendant.



Grâce à l'assistance technique fournie par l'UIT, la Gambie a adopté un nouveau cadre pour l'évaluation du marché des TIC et de la concurrence, qui améliorera l'efficacité du marché des TIC et la croissance de ce secteur.

Trois ateliers ont été organisés avec succès pour la Commission nationale des télécommunications en Sierra Leone (NATCOM): le premier sur l'efficacité commerciale des opérateurs, la concurrence et le marché, les prix et les coûts; le deuxième sur la gestion du spectre; et le troisième sur une formation à

la législation relative aux télécommunications.

Un atelier organisé avec succès pour l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes du Burkina Faso (ARCEP) a été consacré aux risques de brouillage dans les bandes de fréquences utilisées en partage par l'aviation et les télécommunications et a mis en lumière des mesures de prévention possibles pour les opérateurs concernés. Cet atelier qui a rassemblé de nombreuses parties prenantes – régulateur, opérateurs nationaux, aviation civile, radiodiffusion sonore et télévisuelle, défense nationale – a permis de mieux apprécier le rôle de la gestion des fréquences dans les divers secteurs.

Une étude sur l'accès universel au large bande et une enquête auprès des ménages ont été réalisées pour le Lesotho, en partenariat avec Research ICT Africa et l'autorité de régulation, afin de guider le pays dans l'examen de sa politique en faveur d'un accès universel au large bande et de ses stratégies d'investissement dans le secteur des TIC. En s'appuyant sur les résultats de l'atelier, le Gouvernement du Lesotho a procédé à la mise à jour nécessaire de sa politique en faveur d'un accès universel au large bande et de ses stratégies d'investissement dans le secteur des TIC, élaborées auparavant avec l'assistance de l'UIT.

L'initiative régionale sur le renforcement et l'harmonisation des cadres politiques et réglementaires en vue de l'intégration des marchés africains des télécommunications/TIC a produit les résultats suivants:

- l'harmonisation des politiques et cadres réglementaires nationaux en matière de TIC dans la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale;
- la mise en place de l'Autorité nationale des communications du Soudan du Sud;
- l'élaboration d'un modèle de plan national pour le large bande destiné à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), que les pays transposent progressivement dans leurs plans nationaux respectifs;



- l'assistance fournie par l'UIT à la Namibie et au Swaziland pour l'élaboration de leurs plans nationaux respectifs en faveur du large bande en utilisant le modèle national des pays de la SADC pour le large bande.
- des études relatives aux réseaux hertziens à Madagascar ont été lancées en 2016.

Dans la région Amériques

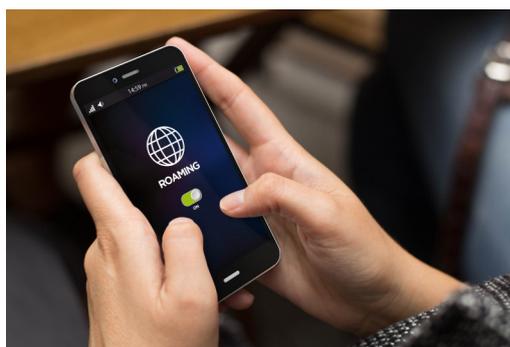
En 2015, 25 participants au total représentant des Etats Membres de l'UIT et 59 participants représentant 44 organisations du secteur privé ont assisté à un atelier dans le cadre duquel des discussions ont eu lieu sur la qualité des services de télécommunication et les cyberapplications des projets et des stratégies pour le secteur des TIC et ont été présentés conjointement par l'UIT et l'Agence nationale des télécommunications du Brésil (ANATEL) dans le cadre de Futurecom, une des principales manifestations sur les TIC en Amérique Latine.

L'initiative régionale sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit les résultats suivants:

- la fourniture d'une assistance pour l'élaboration de lignes directrices relatives aux infrastructures large bande durables en zones rurales;
- le partage d'études portant sur le large bande;
- la formulation et l'élaboration de politiques nationales relatives en faveur du large bande visant à mettre en oeuvre un cadre pour les technologies large bande.

L'initiative régionale sur la réduction des prix des services de télécommunication et des coûts de l'accès à l'Internet a produit les résultats suivants:

- le soutien apporté au Paraguay pour le déploiement d'un point d'échange Internet (IXP) national qui a été mis en service en août 2016;
- le renforcement des capacités pour l'Administration du Paraguay et la gestion d'un point IXP national, une formation concernant la planification, la conception et la mise en oeuvre future du grand réseau public (G-WAN);
- la formulation de projets de politiques et de législations types relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques;
- une sensibilisation accrue et un renforcement des capacités des pays en organisant plusieurs formations, ateliers, séminaires et forums axés sur le développement des TIC, l'infrastructure, les applications et les services large bande, le développement des infrastructures, la gestion du spectre et les questions connexes (y compris la coordination des fréquences dans les zones frontalières) la coordination des satellites, la mise en oeuvre du protocole IPv6, l'accès à l'Internet, la conformité et l'interopérabilité.



Dans la région des Etats arabes (ARB)

En 2015, plus de 40 participants venant de sept pays de la région des Etats arabes ont bénéficié, dans le cadre d'un atelier sur l'interconnexion IP à Khartoum (Soudan,) d'un aperçu des problèmes que pose la mise en place d'une interconnexion dans un environnement IP, des défis techniques que ce type d'interconnexion soulève ainsi que des taxes et de la modélisation des coûts pour ce type d'interconnexion.

Un atelier régional sur le thème "Itinérance mobile: pratiques nationales et internationales", organisé lui aussi à Khartoum (Soudan) en 2015, a permis d'enrichir les connaissances et d'élargir les compétences de plus de 50 participants venus de 11 pays de la région des Etats arabes pour ce qui est des principes, modèles et processus d'itinérance, de l'itinérance nationale, de l'itinérance mobile internationale (IMR) et de l'itinérance nationale, des Recommandations de l'UIT sur l'IMR, de l'établissement de relations d'itinérance et des aspects réglementaires et commerciaux de l'itinérance.

Plus de 45 participants venus de sept pays de la région des Etats arabes ont assisté à l'atelier régional consacré à la concurrence sur le marché des télécommunications, qui s'est tenu au Soudan du 24 au 26 mai 2016 et qui a permis de mieux comprendre les principes de la concurrence sur les marchés des télécommunications/TIC, les types et les structures des marchés des télécommunications/TIC, la concurrence en tant que facteur de croissance économique et les modalités de la réglementation et de la gestion de la concurrence dans le secteur des télécommunications/TIC.



Pendant l'atelier régional sur l'inclusion financière numérique, organisé pour les Etats arabes les 24 et 25 août 2016 au Soudan, plus de 100 participants représentant les organismes de réglementation des services de télécommunication et des services financiers dans la région des Etats Arabes (dont deux tiers représentaient des institutions financières) ont créé une plate-forme pour instaurer un dialogue sur les difficultés auxquelles se heurtent leurs secteurs respectifs en ce qui concerne la réglementation des services financiers sur mobile. Les perspectives

qu'ouvrent les paiements sur mobile et les problèmes qu'ils posent dans le contexte de la stimulation des services financiers et de l'inclusion financière ont été examinés.

Des participants venant de pays de la région des Etats arabes ont pu élargir leurs compétences et enrichir leurs expériences concernant l'évolution des cadres réglementaire et opérationnel et ainsi améliorer leurs connaissances des incidences du progrès technologique sur le secteur des TIC dans le cadre d'une formation régionale sur le thème "Grands défis que devront relever les opérateurs et les régulateurs des télécommunications", qui a eu lieu à Rabat (Maroc), du 2 au 4 novembre 2016.

Quatre-vingt participants venus de 14 pays ont assisté à des ateliers qui se sont tenus pendant les réunions annuelles de 2015 et de 2016 du Réseau des régulateurs arabes (AREGNET) et qui leur ont permis de mieux comprendre les problèmes réglementaires et techniques liés aux contenus "over-the-top" (OTT) et à l'Internet des objets (IoT).

Le Forum régional économique et financier des télécommunications/TIC pour la région des Etats arabes qui s'est tenu à Muscat (Oman) les 6 et 7 décembre 2016 a encouragé le dialogue sur l'accès financièrement abordable aux services large bande, les questions économiques et financières dans un environnement large bande postconvergence et les défis liés à l'écosystème numérique.

En outre:

- la coopération en matière de conformité et d'interopérabilité (C&I) entre les pays de la région des Etats arabes a été encouragée par le biais d'accords de reconnaissance mutuelle;
- l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication (AICTO) a bénéficié d'une assistance pour réaliser une étude des incidences des contenus et des services OTT sur les marchés des télécommunications dans les Etats arabes;
- une formation a été dispensée à 65 spécialistes de la région des Etats arabes dans le domaine des services de radiocommunication de Terre et spatiaux;
- des experts du Bureau des radiocommunications de l'UIT ont présenté des exposés sur les questions relatives aux services de Terre et aux services spatiaux afin d'aider les spécialistes

présents à mieux comprendre les outils et les procédures de l'UIT, notamment les procédures de notification, la préparation des fiches de notification des assignations de fréquence et le logiciel mis au point par l'UIT/BR;

- l'assistance fournie à Djibouti pour l'élaboration de son cadre et de ses instruments juridiques et réglementaires pour le secteur des télécommunications a fait l'objet d'un examen;
- des connaissances et des bonnes pratiques ont été échangées sur la façon dont les TIC contribuent à la réalisation des ODD et des Objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pendant le Forum régional économique et financier des télécommunications/TIC pour les Etats arabes qui a été organisé par l'UIT/BDT et qui s'est tenu à Nouakchott (Mauritanie) les 17 et 18 mai 2017 en présence de 85 participants venant de six pays.

Dans la région Asie-Pacifique

L'environnement réglementaire a été renforcé et l'échange et le partage d'informations ont été enrichis grâce à une meilleure sensibilisation et à des conseils spécialisés fournis dans le cadre de la Table ronde annuelle des régulateurs et du Programme international de formation, qui ont réuni plus de 300 participants venus de plus de 25 pays pendant la période 2014-2016.



Les compétences décisionnelles en ce qui concerne les questions politiques et réglementaires ont été améliorées grâce à une meilleure sensibilisation et des conseils spécialisés fournis dans le cadre de plusieurs forums, séminaires, ateliers et formations sur des thèmes comme l'environnement propice pour une société intelligente, les villes durables et intelligentes, les services OTT, les tests de conformité pour les stations de base mobiles et les stations de radiodiffusion, la réglementation à l'ère du large bande et de la convergence, la gestion du spectre, la tarification, l'octroi de licences, la qualité de service et d'autres questions réglementaires. De plus, une assistance spécialisée, notamment une assistance directe, a été fournie dans le domaine des cadres politique, législatif et réglementaire pour les 20 pays suivants: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Fidji, Inde, Lao (R.d.p.), Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal (République du), Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam.

L'initiative régionale sur les politiques et la réglementation, a permis d'améliorer les cadres politique, réglementaire et législatif grâce à des interventions directes dans les pays dans les domaines suivants: élaboration de lois relatives aux TIC, renforcement de l'environnement réglementaire institutionnel et assistance en matière de politique et de réglementation dans des domaines comme l'octroi de licences, la libéralisation, l'analyse sectorielle, le numérotage, la tarification, l'actualisation des tableaux nationaux d'attribution des fréquences et le règlement des différends.

Une assistance directe a également été fournie dans les domaines prioritaires suivants: radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, accès abordable à l'Internet, cartographie des technologies de transmission, plan stratégique sur l'infrastructure des télécommunications, tests de conformité des stations de base mobiles, conformité et interopérabilité et homologations, et élaboration des plans des directeurs pour la gestion du spectre (pour le Bangladesh, le Brunéi Darussalam, la Thaïlande, le Pakistan et Fidji entre 2014 et 2016).

Amélioration des capacités de la région grâce à des formations, des ateliers, des séminaires, des forums et à la fourniture d'une assistance directe dont ont bénéficié entre juin 2014 et décembre 2016 plus de 800 participants venus de 38 Etats Membres.

Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI)

Amélioration du développement des communications par satellite en Arménie, grâce à l'assistance spécialisée fournie par l'UIT en août 2015.

Elargissement de la collaboration régionale sur les questions liées aux radiocommunications et aux satellites, et notamment meilleure compréhension, pour les 55 participants venus de 8 pays de la CEI des modalités de mise en oeuvre des décisions de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-15) et de l'Assemblée des radiocommunications (AR-15) dans les pays de la CEI, lors d'un atelier régional de l'UIT organisé à Yerevan (Arménie) du 27 au 29 juin 2016.



S'agissant de l'initiative régionale sur le développement de l'accès au large bande, et l'adoption du large bande, l'UIT a mis en place un cadre pour la mise en oeuvre de cette initiative, a identifié les partenaires éventuels et estimé les fonds nécessaires.

La promotion des résultats obtenus dans le cadre des initiatives régionales adoptées par la CMDT-14 pour la CEI a entraîné les membres à s'engager plus avant à participer aux activités de l'Union, en particulier tel que cela a été exprimé lors du Forum régional de développement pour la CEI qui a eu lieu à Bichkek (République kirghize) le 8 novembre 2016 en présence de plus de 100 représentants de 11 pays.

Le Forum régional de l'UIT pour la CEI et l'Europe, tenu à Chisinau (République de Moldova) les 28 et 29 mars 2017 en présence de 54 participants issus de 12 pays, a permis de renforcer la coopération régionale, d'échanger des informations et de débattre de l'innovation et des start-ups dans le domaine des TIC, ainsi que de nouer un dialogue constructif entre les parties prenantes aux niveaux international, régional et national.

Dans la région Europe

Les capacités de 225 parties prenantes venues d'une vingtaine de pays ont été renforcées grâce au partage des pratiques réglementaires lors de la conférence régionale annuelle sur la réglementation, organisée par l'Agence des communications électroniques et des services postaux du Monténégro en 2015, 2016 et 2017. Les parties prenantes ont également eu l'occasion d'examiner les priorités en matière d'actions futures dans la région.

L'initiative régionale sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande ont permis de renforcer la coopération parmi les parties prenantes concernées dans la région, et de renforcer les capacités de plus d'un millier de professionnels dans les domaines des technologies d'accès large bande, la qualité de service et la qualité d'expérience, la planification des réseaux, la gestion du spectre et la radiodiffusion. Les bonnes pratiques ont été échangées au sein de la région en matière de mise en place d'IXP et d'approches nationales visant le développement du large bande. De plus, la coopération bilatérale a été renforcée grâce à des programmes de jumelage, auxquels ont participé quatre pays (Albanie, Pologne, Slovaquie et Hongrie) et qui ont permis de renforcer les capacités de gestion du spectre et d'élaborer des spécifications techniques sur l'amélioration de la qualité de service et les systèmes de cartographie à large bande. Des études et des analyses comparatives spécifiques ont aussi été réalisées, et notamment un examen des plans pour le large bande dans les pays d'Europe centrale et du sud-est. L'infrastructure large bande européenne a été intégrée dans la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre de l'UIT.

L'initiative régionale a aussi produit les résultats suivants:

- Une série de réunions et de formations en ligne a permis de partager les bonnes pratiques dans toute la région.
- Un IXP national a été mis en place au Monténégro; il est désormais complètement opérationnel.
- Une initiative spéciale en vue de l'élaboration du Plan directeur pour le passage de la Version 4 (IPv4) à la Version 6 (IPv6) du protocole Internet a été mise en place pour le Monténégro et les pays voisins.
- L'infrastructure large bande de Terre de plus de 90% des pays de la région Europe a été intégrée dans la cartographie générale de l'UIT.
- L'édition de 2015 du Forum régional sur le développement pour l'Europe, qui a été accueillie par le Ministère roumain de la société de l'information et l'Autorité nationale de gestion et régulation des communications de Roumanie, a été organisée sous le thème "Le large bande au service du développement durable".

Qui plus est, lors de l'atelier régional pour l'Europe "Nouvelles questions liées à la mesure et au contrôle de la qualité de service", organisé à Bologne (Italie) les 25 et 26 novembre 2015 en collaboration avec le Ministère italien du développement économique et accueilli par la fondation Ugo Bordoni, plus de dix pays ont partagé des approches nationales en matière de qualité de service (QoS) et ont examiné ensemble le programme de formation sur la qualité de service dispensé par l'Académie de l'UIT.



Centre IXP à Monténégro

Dans le cadre de la coopération avec la Commission européenne (CE) dans le domaine du développement du large bande, une conférence régionale conjointe UIT-CE a notamment été organisée sur le thème "Services large bande et cartographie des infrastructures", qui a été accueillie par l'Office des communications électroniques (UKE) les 11 et 12 avril 2016 en Pologne, et des contributions ont été soumises à la Commission de direction et au Groupe d'examen technique de la plate-forme européenne de surveillance pour cartographier la qualité de service et la qualité d'expérience (qui se réunit régulièrement à Bruxelles). Ces actions ont permis de renforcer les relations de coopération avec la Commission européenne.



En outre, une réunion d'un groupe d'experts tenue en février 2017 sur le déploiement des réseaux intelligents de demain a permis de faire émerger des pistes de réflexion sur une réglementation collaborative entre le secteur des télécommunications et le secteur de l'énergie et de définir des mesures qui pourraient être prises pour mettre les TIC au service de l'énergie conformément à l'Objectif de développement durable 7 "Énergie propre à un prix abordable", qui comporte des cibles relatives à l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.

2.1.2 Questions confiées à la Commission d'études

Les Questions suivantes confiées à la Commission d'études 1 ont contribué à la réalisation du Produit 2.1 de la CMDT-14, Cadres politique et réglementaire:

Question 4/1: Politiques économiques et méthodes de détermination des coûts des services relatifs aux réseaux nationaux de télécommunication/TIC, y compris les réseaux de prochaine génération.

Question 6/1: Information, protection et droits du consommateur: lois, réglementation, fondements économiques, réseaux de consommateurs.

Question 1/1: Aspects politiques, réglementaires et techniques du passage des réseaux existants aux réseaux large bande, dans les pays en développement, y compris les réseaux de nouvelle génération, les services mobiles, les services OTT et la mise en oeuvre du protocole IPv6.

Question 3/1: Accès à l'informatique en nuage: problèmes et opportunités pour les pays en développement.

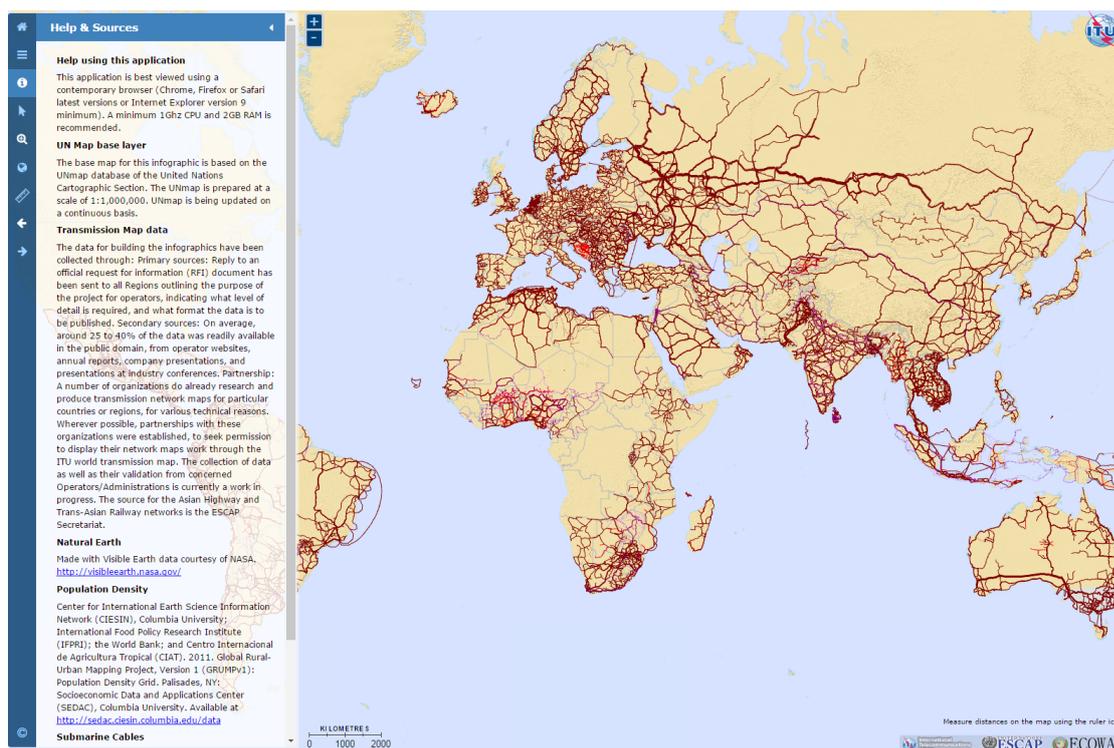
Les activités menées dans le cadre du produit 2.1 ont contribué à la mise en oeuvre des résolutions, recommandations et décisions de la CMDT-14 et d'autres conférences et assemblées pertinentes.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 9, 17, 21, 23, 30, 32, 43, 48, 62
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 102, 135, 138, 154, 165
Grandes orientations du SMSI	La grande orientation 6 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et les paragraphes 122 à 119 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué à la réalisation du Produit 2.1.
Contribution à la réalisation des ODD	2, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 16, 17

2.2 Réseaux de télécommunication/TIC, y compris la conformité et l'interopérabilité et la réduction de l'écart en matière de normalisation

L'infrastructure est essentielle pour que l'accès de tout un chacun aux TIC soit universel, durable, ubiquitaire et financièrement abordable. Le secteur des TIC se caractérise par une évolution technologique rapide et par la convergence des différentes plates-formes technologiques utilisées pour les télécommunications, la fourniture de l'information, la radiodiffusion et l'informatique. La mise en place d'infrastructures de réseaux et de technologies large bande communes prenant en charge de multiples services et applications de télécommunication, ainsi que le passage aux réseaux de prochaine génération hertziens et filaires tout IP et à leurs versions évoluées sont synonymes, pour les pays en développement, non seulement de possibilités, mais encore de défis de taille. Le déploiement rapide des technologies hertziennes et mobiles met en lumière l'importance croissante de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et son rôle dans le développement socio-économique des pays. Il faut également noter que le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique dans le monde entier permet d'utiliser plus efficacement le spectre et d'améliorer la qualité audio et vidéo.

La conformité aux normes internationales et l'interopérabilité (c'est-à-dire la possibilité pour des équipements de constructeurs différents de communiquer efficacement entre eux) peut permettre d'éviter des batailles commerciales coûteuses concernant les différentes technologies. Les normes internationales jouent un rôle essentiel dans le développement de l'infrastructure mondiale des TIC. Pour les entreprises des pays émergents, l'établissement de normes internationales est synonyme d'égalité des chances, car elle leur donne accès à de nouveaux marchés et leur permet de réaliser des économies d'échelle qui contribuent à une réduction des coûts supportés par les fabricants, les opérateurs et les consommateurs. L'augmentation rapide du nombre de dispositifs sans fil individuels,



Cartes interactives des réseaux de transmission de Terre, juillet 2017

particulièrement des téléphones portables et des tablettes, a fait apparaître de nouveaux défis, car ces dispositifs peuvent facilement franchir les frontières et changer de régime de conformité.

L'UIT-D a travaillé dans toutes les régions en étroite collaboration avec l'UIT-R et l'UIT-T en vue de renforcer les infrastructures et les services. Plusieurs pays ont bénéficié d'une assistance dans la préparation des plans directeurs pour le large bande hertzien, des plans directeurs pour la gestion du spectre et des politiques nationales sur le large bande nécessaires à leur passage du réseau téléphonique public commuté aux réseaux de prochaine génération.

2.2.1 Résultats obtenus

L'UIT-D continue de mettre en oeuvre et d'actualiser ses [cartes interactives en ligne des réseaux de transmission de Terre](#) (pour les réseaux dorsaux large bande à fibres optiques, les liaisons hyperfréquences, les stations terriennes par satellites et les câbles sous-marins) dans toutes les régions. Cet outil englobe des informations relatives à 400 réseaux d'opérateurs, 27 407 liaisons de transmission et 18 461 noeuds situés dans 167 pays. Les recherches sur les liaisons de transmission couvrent 10 251 263 km de câbles, dont 2 630 172 km avaient été importés dans la carte (à la mi-août 2017).

[Un rapport sur la mise en oeuvre d'infrastructures de télécommunication/TIC évolutives pour les pays en développement](#) a été rédigé. Il aborde les aspects économiques et politiques qui favorisent une adoption efficace des réseaux de prochaine génération. Le rapport fait référence à plus de 200 publications de l'UIT (par exemple des rapports des Commissions d'études de l'UIT-D, des lignes directrices de l'UIT, ou encore des recommandations de tous les secteurs de l'UIT).

Un atelier a été organisé à Tunis en novembre 2014 à l'intention du Groupe chargé des points IXP dans les Etats arabes, en collaboration avec la Ligue des Etats arabes, l'Internet Society (ISOC) et le Centre d'information sur les réseaux africains, et a souligné le rôle des Etats dans la création d'un environnement propice à l'implantation et au développement des IXP.

Conformément à la Résolution 47 de la CMDT (Rév.Dubaï, 2014), des [forums et des sessions de formation sur la conformité et l'interopérabilité \(C&I\)](#) ont été organisés au niveau régional, en collaboration avec l'UIT-T et l'UIT-R, et consacrés en particulier aux procédures d'évaluation de la conformité, aux tests d'homologation pour terminaux mobiles et aux différents domaines d'évaluation de la C&I pour les régions de l'Afrique, des Amériques, des Etats arabes, de l'Asie-Pacifique et la CEI. En 2016, grâce à la [collaboration de laboratoires partenaires](#) du programme C&I, à savoir la China Academy of Telecommunication Research du Ministère de l'industrie et des technologies de l'information (MIIT), le Centre d'Etudes et de Recherches des Télécommunications, le Centre de recherche et de développement des télécommunications (CPqD) du Brésil et Telecom Italia Lab (TiLab)), 130 participants venus de 60 pays ont pu assister à ces manifestations destinées à renforcer leurs capacités dans de véritables installations de test.

Une formation en ligne sur la C&I pour les réseaux de transport en mode paquet, les terminaux mobiles et les exigences en matière de compatibilité électromagnétique a été organisée, permettant à 52 participants de bénéficier d'un renforcement des capacités.

Tous les supports de formation et les études de cas relatifs à la situation actuelle de la C&I sur le plan national sont disponibles via le [portail C&I de l'UIT](#) afin de favoriser plus avant le renforcement des capacités et l'échange de connaissances.

En 2015, de nouvelles [lignes directrices relatives à l'établissement et à la définition de régimes de conformité et d'interopérabilité](#) ont été mises en ligne et diffusées auprès des membres. Elles répondent aux difficultés rencontrées par les pays en développement lors de la planification et de l'examen de leur régime C&I, notamment les procédures d'évaluation de la conformité, la législation nécessaire au bon fonctionnement du marché des équipements, la surveillance, la coordination entre les organismes de régulation et les normes internationales pertinentes. D'autres rapports sur le même thème abordent la [création de laboratoires d'essais locaux ou régionaux et l'adoption d'arrangements de reconnaissance mutuelle \(ARM\)](#) dans le but de favoriser l'efficacité des programmes C&I pour les équipements de télécommunication/TIC.



Abonnés aux versions 4.0, 4.1 et 5.0 du Système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC)

L'intégration au niveau régional a augmenté grâce à la création de programmes C&I harmonisés et à la mise en place d'ARM entre les pays. Dans le cadre du suivi des études de l'UIT-D, les secrétariats

de l'Union du Maghreb arabe (UMA), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), de la Comisión Técnica Regional de Telecomunicaciones (COMTELCA) et de l'Union des télécommunications des Caraïbes (CTU) ont organisé des réunions d'experts et des réunions ministérielles afin de finaliser les ARM.

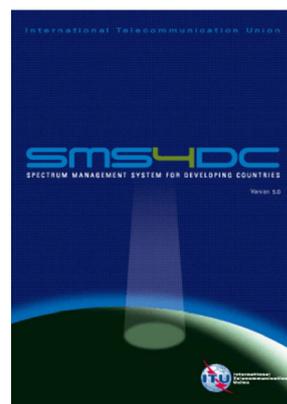
Des plans directeurs pour la gestion du spectre ont été rédigés dans le cadre d'un projet conjoint UIT-MISP (Ministère des sciences, des TIC et de la planification de la République de Corée) à l'intention de six pays de la région Asie-Pacifique (Bangladesh, Brunéi Darussalam, Fidji, Mongolie, Pakistan et Thaïlande) et de trois pays des Caraïbes (Grenade, Jamaïque et Saint-Vincent-et-les-Grenadines). Le Sri Lanka a reçu une aide sur des questions relatives à la limitation des brouillages radioélectriques sur les fréquences aéronautiques. Le pays a également reçu des informations techniques et des conseils au sujet des mises à jour du système national de contrôle des émissions. Le Samoa a reçu une aide pour harmoniser ses politiques nationales d'attribution avec les résultats de la CMR-15.

Le [Système de gestion du spectre pour les pays en développement](#) (SMS4DC) est aujourd'hui opérationnel dans plus de 40 pays dans les régions de l'Afrique, des Amériques, des Etats arabes et de l'Asie-Pacifique.

La formation sur le SMS4DC a eu les retombées suivantes:

- renforcement de la capacité de participants au Timor-Leste et dans les Iles Vierges britanniques;
- aide dispensée au Yémen dans le cadre de sa coordination de la gestion des fréquences avec le Soudan;
- amélioration de la gestion de SMS4DC au Venezuela et en Guinée et diffusion de ce logiciel dans la région, de nombreux participants ayant été formés à son utilisation.

La [Réunion internationale des utilisateurs du Système de gestion du spectre pour les pays en développement](#) a eu lieu les 8 et 9 décembre 2016 à Genève (Suisse). La réunion a permis de présenter un récapitulatif des raisons justifiant la gestion informatisée du spectre, d'analyser les principales fonctions du SMS4DC et d'examiner les propositions et l'expérience de certains utilisateurs précis afin de répondre à leurs besoins. La [version 5 du logiciel](#) a été publiée. Elle contient des modules pour des modèles de propagation supplémentaires et une méthode concernant l'importation de données depuis des sources extérieures; le logiciel existe désormais aussi en espagnol.



Des lignes directrices ont été préparées en vue d'aider les pays à mettre au point leur tableau national d'attribution des fréquences, à évaluer leur gestion du spectre au niveau national, à lancer des appels d'offres pour leur système national de contrôle du spectre et à élaborer des régimes de redevances d'utilisation du spectre. En outre, une base de données sur le passage au numérique a été créée, et les informations relatives à 192 pays y ont été saisies et diffusées auprès des membres de l'UIT (voir [ici](#)).

Les capacités des membres de l'UIT ont également été renforcées sur différentes questions liées aux réseaux par le biais de plusieurs activités, parmi lesquelles:

- l'atelier régional de formation de l'UIT sur le système SMS4DC à l'intention des Etats arabes tenu à Djibouti du 14 au 18 juin 2015 (en présence de participants venus de huit pays);
- l'atelier UIT-NBTC (National Broadcasting and Telecommunications Commission, Thaïlande) sur la "coordination transfrontières des fréquences", qui a eu lieu à Bangkok (Thaïlande) du 29 juin au 1er juillet 2015 (en présence de plus de 60 participants venus de sept pays);

- l'atelier régional pour l'Asie-Pacifique sur la coordination des satellites, organisé du 25 au 30 mai 2015 à Manille, aux Philippines, en collaboration avec l'UIT-R (en présence de participants venus de 15 pays);
- un séminaire et un cours de formation à l'intention des Etats insulaires du Pacifique sur les questions de radiodiffusion et de gestion du spectre, tenu du 6 au 10 juillet 2015 aux Fidji (en présence de participants venus de 14 pays);
- le séminaire régional des radiocommunications de 2015 organisé par l'UIT pour les pays de la CEI/d'Europe orientale, en collaboration avec l'UIT-R;
- l'atelier régional CEI/Europe sur la gestion du spectre et le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, organisé du 5 au 7 mai 2015 à Budapest (Hongrie) (en présence de plus de 50 participants venus de 16 pays).

Plus de 30 pays situés dans l'ensemble des régions ont bénéficié d'une assistance directe concernant la planification des fréquences, les plans directeurs de gestion du spectre, le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre et d'autres questions techniques.

Dans la région Afrique

Des ateliers de formation sur la C&I pour l'Afrique, organisés à Tunis en juin 2014, en décembre 2015, en juin 2016 et en mai 2017 ont permis de renforcer les capacités en vue de mettre en place des régimes de C&I aux niveaux régional et sous-régional dans 14 Etats Membres. L'atelier organisé en mai 2017 portait sur la réglementation et sur les tests de compatibilité électromagnétique (CEM). Les participants ont reçu des explications sur le processus d'approbation efficace qui sera mis en oeuvre dans leurs pays et s'en sont dits satisfaits.

Ces ateliers ont été suivis d'études d'évaluation de la conformité et de l'interopérabilité et d'ateliers de validation qui ont permis l'adoption d'ARM dans la SADC et dans l'EAC. Les ARM faciliteront l'implantation et la mutualisation de laboratoires C&I au sein de ces communautés économiques régionales.

L'UIT a aidé plusieurs pays concernant la mise en oeuvre du Manifeste Smart Africa, a facilité l'organisation des réunions de la Commission de direction et du Conseil d'administration de l'initiative Smart Africa et a fourni des compétences techniques au sous-comité concernant le Fonds de SMART Africa pour l'octroi de bourses. Ces compétences techniques ont permis de structurer le Fonds et d'établir des règles et des procédures. Le Fonds a attribué sept bourses d'études, à sept étudiants inscrits en master.

Des compétences techniques ont également été fournies en ce qui concerne les études pour la mise en place de l'initiative "One Africa Network", qui vise à créer une zone d'itinérance gratuite couvrant toute l'Afrique, ce qui faciliterait la communication entre les pays et stimulerait la croissance économique. Dans le cadre de l'initiative Smart Africa, un cadre d'itinérance mobile gratuite a été mis en oeuvre entre les pays suivants: Kenya, Rwanda, Soudan du Sud et Ouganda; Gabon et Rwanda; et Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Sénégal, Sierra Leone et Togo.



Un banc d'essai IPv6 a été mis en oeuvre en Côte d'Ivoire, en partenariat avec l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire, et des équipements ont été achetés pour l'Ouganda, où un banc d'essai analogue sera mis en oeuvre, en vue du déploiement du réseau IPv6. Les simulations de réseau IPv6 permettront de réduire au minimum les erreurs au cours du véritable déploiement.

L'initiative régionale sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit les résultats suivants:

- approche harmonisée du partage d'infrastructures en tant que mécanisme permettant de réduire les coûts d'investissement dans les zones mal desservies;
- mise au point de réseaux hertziens large bande au Burundi, au Burkina Faso et au Rwanda, fournissant un accès aux écoles et aux hôpitaux.

"L'installation de la connexion nous a apporté de nombreux avantages. L'accès à l'Internet profite aux étudiants, aux enseignants, au personnel administratif de l'école, et à l'ensemble de la communauté. Qu'il s'agisse de préparer des cours ou bien d'apprendre de nouvelles techniques agricoles, cette connexion est utile à tous."

Directeur d'école à Tare, district de Rulindo, Rwanda

En outre, le développement de plans directeurs sur le large bande hertzien pour la République démocratique du Congo et le Malawi ont jeté les bases du passage au large bande.

L'initiative régionale sur la gestion du spectre et le passage à la télédiffusion numérique a produit les résultats suivants:

- un plus grand nombre de pays sont prêts à signer l'accord-cadre relatif à une méthode de calcul harmonisée pour l'Afrique (HCM4A) pour la coordination du spectre transfrontières;
- lancement du processus de migration dans 15 pays en 2015;
- mise en oeuvre des feuilles de route pour le passage à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre dans quatre pays en 2016.

Dans la région Amériques

A la suite d'études d'évaluation déjà mises en place pour les pays des Caraïbes et de l'Amérique centrale, la région Amériques a mené des activités de renforcement des capacités et d'échange des connaissances sur la C&I et sur les ARM au cours d'ateliers de formation organisés au Brésil en 2014 (du 12 au 16 mai), en 2015 (du 8 au 12 juin), en 2016 (du 27 juin au 1er juillet) et en 2017 (du 3 au 7 juillet). Des études d'évaluation de la conformité et de l'interopérabilité et des ateliers de validation ont accompagné les formations afin de faciliter l'adoption d'ARM pour la mutualisation de laboratoires.

Dix pays ont reçu une assistance en matière de cadre juridique et réglementaire par le biais de lignes directrices concernant la mise en oeuvre de points IXP régionaux dans la région Amériques, mettant en lumière les gains d'efficacité réalisés et les conséquences sur le prix de l'interconnexion Internet.



Le quatrième Forum régional sur l'interconnectivité et la réduction des prix des services de télécommunication et des coûts de l'accès à l'Internet, organisé en collaboration avec l'ISOC et le Registre Internet des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, a donné l'occasion aux pays d'Amérique latine d'améliorer leurs capacités et leur compréhension grâce à des études de cas de l'Argentine, du Honduras, du Mexique et du Paraguay, en mettant l'accent sur le

lancement de points IXP nationaux. Après avoir reçu un soutien et une assistance technique supplémentaire, le Paraguay a mis en fonctionnement son point IXP national.

Trois manifestations régionales sur la connectivité à l'intention des pays de la région Amériques (au Paraguay et en République dominicaine) ont débouché sur un accord pour poursuivre le déploiement des points d'échange Internet et des réseaux à fibre optique au niveau national, en mettant l'accent sur les zones frontalières et l'interconnexion internationale.

Des feuilles de route pour le passage à la radiodiffusion numérique ont été préparées à l'intention de 8 pays (Bolivie, Colombie, Costa Rica, Jamaïque, Panama, Paraguay, République dominicaine et Venezuela) dans le cadre du projet conjoint UIT/CAF (banque latino-américaine de développement). D'autres pays (El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) ont bénéficié d'une assistance au titre du plan opérationnel annuel de l'UIT-D. Des lignes directrices sur l'élaboration d'une feuille de route pour le passage à la radiodiffusion numérique sont aussi disponibles en espagnol.

L'initiative régionale sur la gestion du spectre et le passage à la radiodiffusion numérique a produit les résultats suivants:

- aide au passage à la radiodiffusion numérique par l'application des lignes directrices de l'UIT;
- promotion d'activités de renforcement des capacités en matière de gestion du spectre et de radiodiffusion numérique; modélisation des coûts et tarification pour les pays d'Amérique latine;
- lignes directrices concernant l'attribution des fréquences (politiques et aspects économiques);
- promotion d'événements portant sur l'optimisation et l'utilisation efficace du spectre et sur la télévision numérique et le dividende numérique.

L'initiative régionale sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande, a produit à ce jour les résultats suivants:

- activités de renforcement des capacités;
- aide à la création de centres communautaires des TIC;
- soutien aux pays d'Amérique latine en matière de systèmes de câble optique de Terre.

Dans la région des Etats arabes

Avec le soutien de l'UIT, la connectivité large bande à Djibouti a été étendue à 19 villes et sites à travers le pays, y compris à des villes secondaires et à des zones rurales.

La collecte et la validation des données ont été coordonnées en vue d'améliorer la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre dans les Etats arabes, en vue de favoriser l'interconnexion des réseaux et l'échange de trafic dans la région.

Le Liban, la Mauritanie, la Palestine et le Soudan ont reçu une assistance dans l'élaboration de leurs plans directeurs nationaux pour le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique et pour la planification des fréquences.

Des ateliers, des formations et une assistance directe ont été utilisés pour renforcer les capacités et la compréhension des membres concernant les dernières avancées relatives à la télévision numérique de Terre, au protocole IPv6 et à l'outil SMS4DC. En outre, des pays parmi les moins avancés des Etats arabes et la Palestine ont bénéficié d'un programme de formation spécialisé sur le développement et le déploiement du protocole IPv6.

La conclusion d'accords de coopération sur la conformité et l'interopérabilité entre des pays de la région des Etats arabes par le biais de l'adoption d'ARM a été encouragée et a entraîné, dans les pays de l'UMA, l'élaboration du plan d'action sur un régime commun en matière de conformité et d'interopérabilité.

Des plans nationaux pour le large bande ont été élaborés pour certains pays spécifiques et des activités de renforcement des capacités ont été fournies concernant les aspects techniques, économiques et financiers du déploiement et de l'adoption du large bande.

Une étude de faisabilité concernant la création d'un point d'échange Internet (IXP) a également été réalisée pour Djibouti. En outre, le Forum sur les nouvelles technologies (y compris la 5G, l'informatique en nuage, les mégadonnées et l'Internet des objets), qui a eu lieu en Egypte les 23 et 24 novembre 2016, a mis en avant les possibilités, les avantages et les défis associés à l'application de ces technologies dans le cadre du développement des pays de la région des Etats arabes.

Plus de 260 délégués de la région des Etats arabes ont bénéficié d'activités de renforcement des capacités dans les domaines de la gestion du spectre, ainsi que de la planification et de la coordination des fréquences, à l'occasion de la troisième Conférence annuelle sur la gestion du spectre pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, organisée les 24 et 25 janvier 2017 à Dubaï, en partenariat avec Forum Global et la Telecommunication Regulatory Authority (TRA) des Emirats arabes unis. A la suite de cette réunion a eu lieu l'atelier de l'UIT sur la gestion transfrontières des fréquences dans les Etats arabes, le 26 janvier 2017 à Dubaï.



Plus de 80 délégués de sept Etats arabes ont eu l'occasion d'approfondir leur compréhension de questions techniques, réglementaires et politiques concernant les réseaux large bande à l'ère de l'économie des "apps" lors du Forum arabe de l'UIT sur les réseaux futurs qui a eu lieu à Tunis (Tunisie) les 21 et 22 février 2017.

Dans la région Asie-Pacifique

Des forums, ateliers, séminaires et formations organisés par l'UIT ont contribué à renforcer les capacités des membres dans des domaines tels que notamment les réseaux et services large bande, les mesures de sécurité dans un environnement hertzien, la planification des réseaux hertziens, le déploiement du protocole IPv6 et la sécurité de son infrastructure, les technologies et services intelligents, les applications TIC, l'informatique en nuage, les enquêtes et la sécurité dans le contexte de l'informatique en nuage, l'Internet des objets, les procédures d'enregistrement des réseaux à satellite, la qualité de service du large bande, la planification et la détermination des coûts des projets NGN, les incidences politiques et réglementaires des nouvelles technologies. L'Afghanistan, le Bhoutan, le Cambodge, la République démocratique populaire Lao, la Mongolie, le Sri Lanka et le Timor-Leste ont également reçu une assistance spécialisée pour améliorer la planification des réseaux et services TIC.

En juin 2017, la Commission de régulation des télécommunications du Bangladesh a reçu une assistance dans le cadre de l'élaboration de modèles de coûts, ce qui l'a aidée à fixer des prix de gros et de détail basés sur les coûts pour des services téléphoniques et de données.

En juillet 2017, le Département des technologies de l'information et des télécommunications du Ministère de l'information et des communications du Bhoutan a reçu une assistance dans l'élaboration d'un cadre de protection des consommateurs pour son secteur des TIC.

Le Centre d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique a organisé quatre formations sur la C&I. De plus, la République islamique d'Iran, la Mongolie et le Sri Lanka ont bénéficié d'une assistance dans ce domaine. Un appui a également été fourni pour des séminaires organisés en Indonésie en collaboration avec la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT) et l'UIT-T sur le thème "Réduire l'écart en matière de normalisation".



Les connaissances et les compétences des pays ont été renforcées grâce à des forums, des ateliers, des séminaires et des formations dans les domaines de la planification et de l'assignation des fréquences, de la gestion du spectre et du contrôle des émissions, de l'utilisation efficace d'outils de gestion du spectre et de la mesure et de la réglementation de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques. Une assistance spécialisée a été fournie, en partenariat avec le Ministère coréen des sciences, des TIC et de la planification (MSIP), au Bangladesh, au Brunéi Darussalam et aux Fidji afin

d'élaborer des plans directeurs pour la gestion du spectre. Le Pakistan, le Samoa et la Thaïlande ont également bénéficié d'une assistance similaire, sous la forme de fonds accordés par le MSIP, afin d'améliorer leur planification des fréquences. Au titre du même projet, et en coopération avec le Département des communications et des arts (DOCA) de l'Australie, un atelier régional sur les aspects économiques de la gestion du spectre a eu lieu à Téhéran (République islamique d'Iran) en 2016, en présence de 54 participants. En 2017, dans le cadre d'un autre projet mené avec le MSIP, le Népal (République fédérale démocratique du) a reçu une assistance pour la mise à jour de sa loi sur les radiocommunications, et la Mongolie a aussi reçu une assistance dans le cadre de la préparation d'un plan directeur relatif à la gestion du spectre. Au titre du même projet, le Cambodge et la République démocratique populaire Lao ont élaboré des cadres nationaux pour la gestion des brouillages radioélectriques transfrontières.

Le Timor-Leste a reçu une assistance spécialisée pour développer ses capacités en matière de contrôle des émissions radioélectriques concernant la capitale et l'aéroport international de Dili. Un atelier national a aussi été organisé en mars 2017 au sujet du développement des compétences techniques du personnel technique.

Un atelier régional sur la gestion du spectre à l'âge des communications hertziennes a eu lieu à Bangkok (Thaïlande) les 3 et 4 mai 2017, en présence de 83 participants, juste après la troisième Conférence annuelle pour la région Asie-Pacifique sur la gestion du spectre.

Les lignes directrices sur le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre ont été mises à jour. Des études de cas sur la mise en oeuvre de la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre en Australie, au Japon et en Thaïlande ont été réalisées.

Un rapport sur les services interactifs multimédias en Asie-Pacifique (tendances et aperçu) a été publié et a permis d'accroître la sensibilisation au sujet de nouvelles technologies déployées dans le secteur de la radiodiffusion. Plusieurs forums, séminaires, ateliers et formations ont été mis en oeuvre dans le domaine de la radiodiffusion numérique, et leur organisation a donné l'occasion de renforcer les partenariats avec des organisations régionales telles que l'Asia Broadcasting Union (ABU) et l'Asia-Pacific Institute for Broadcasting Development (AIBD).

En outre, une assistance spécifique aux pays, sous la forme de connaissances approfondies, a été apportée à la NBTC de la Thaïlande, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Philippines. Les Fidji ont mis en oeuvre des services de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre lors d'un essai national réalisé le 1er août 2016, et ont programmé l'abandon des transmissions analogiques pour 2017.

L'initiative régionale sur le thème "Tirer parti des avantages des nouvelles technologies" a, grâce à des séminaires, formations et forums, permis de renforcer les capacités et la compréhension dans les domaines de la gestion du spectre, de l'informatique en nuage, du développement d'applications pour mobiles, des TIC vertes, des réseaux électriques intelligents et des villes/sociétés intelligentes et durables.

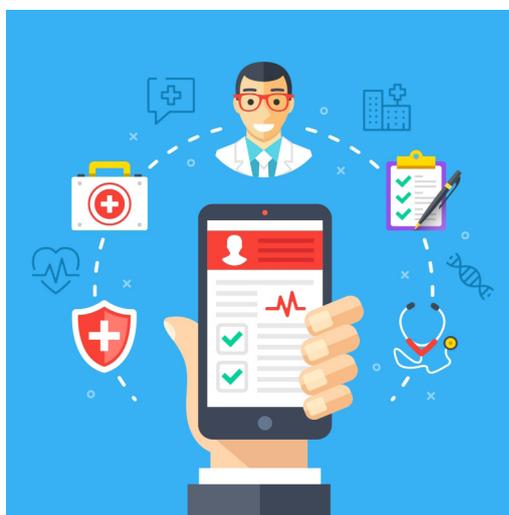
L'UIT a uni ses efforts à ceux de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue de sensibiliser le Bhoutan, les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines et le Sri Lanka et de renforcer leurs capacités en ce qui concerne l'utilisation stratégique des TIC en faveur de l'agriculture (2015-2017). Une formation de formateurs a été organisée afin de transférer les compétences, et le forum UIT-FAO consacré aux solutions de cyberagriculture tenu en 2016 a permis de mieux faire connaître ce domaine et a offert un cadre aux fournisseurs et utilisateurs de ces solutions pour nouer le dialogue et des partenariats.

En outre, les efforts déployés ont produit les résultats suivants:

- une évaluation du potentiel d'utilisation des applications mobiles dans le secteur de la santé au Bangladesh a été réalisée et publiée;
- des solutions de préparation en matière de cybersécurité ont été proposées pour les Fidji et le Vanuatu;
- des activités conjointes de sensibilisation à la santé sur mobile ont été menées en Inde et aux Philippines par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UIT et les gouvernements des pays respectifs;
- plus de 1 400 participants représentant diverses disciplines parmi les décideurs, les régulateurs et les entreprises de la région ont acquis une meilleure connaissance et une meilleure compréhension dans de nombreux domaines, y compris concernant la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, les technologies multimédias interactives, les applications mobiles, l'informatique en nuage, la coordination et la planification des satellites et l'Internet des objets.

L'initiative régionale sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit les résultats suivants:

- préparation de politiques nationales sur le large bande pour le Bhoutan, le Brunéi Darussalam (adoptée en 2015), le Cambodge, les Iles Marshall, les Philippines, le Sri Lanka et le Vanuatu;
- fourniture d'une assistance directe aux pays ayant permis aux Etats Membres d'aborder les domaines prioritaires suivants: radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, accès abordable à l'Internet, gestion des noms de domaine de premier niveau, plan stratégique sur l'infrastructure des télécommunications, test de conformité des stations de base mobiles et élaboration des plans de gestion du spectre;
- élaboration de cartes de transmission interactives en ligne pour la région Asie-Pacifique en collaboration avec la CESAP des Nations Unies (2014-2016);
- amélioration de la sensibilisation et renforcement des capacités en matière notamment de développement des TIC au moyen de formations, d'ateliers, de séminaires, de forums et de conférences pour plus de 1 000 participants de la région;
- renforcement des capacités de plus de 270 délégués issus de pays d'Asie-Pacifique dans les domaines de la gestion du spectre et de la radiodiffusion par le biais de la troisième Conférence annuelle pour la région Asie-Pacifique sur la gestion du spectre, qui a eu lieu les 2 et 3 mai 2017 à Bangkok (Thaïlande) en partenariat avec Forum Global et la NBTC. S'en est suivi, les 3 et 4 mai 2017, l'atelier de l'UIT sur la gestion du spectre à l'âge des communications hertziennes.



Dans la Communauté des Etats indépendants

Les efforts déployés pour atteindre l'objectif de l'ensemble de l'UIT de réduire la fracture numérique et de mettre le large bande à la disposition de tous ont entraîné la création de nouveaux centres d'accès à l'Internet, qui ont permis à plus de 500 élèves de bénéficier d'une meilleure intégration des TIC, offrant un accès à 2 Mbit/s au moins dans les écoles des zones rurales de la région d'Odessa en Ukraine, ainsi que dans 16 localités rurales en République de Moldova, en 2015 seulement. Dans ces localités, 28 postes de travail ont permis à 17 742 foyers et 51 575 personnes d'avoir accès à l'Internet. La mise en place d'un accès au large bande dans les petites et moyennes localités a également été poursuivie dans le cadre de l'atelier régional de l'UIT organisé en Fédération de Russie du 17 au 19 février 2015 en présence de 62 participants issus de huit pays de la CEI. L'intégration des TIC a également progressé en République kirghize grâce à la création de trois centres d'accès à l'Internet dans des localités rurales en octobre 2016, chacun de ces centres offrant dix postes de travail.

Grâce à la vision commune des pays de la CEI et à la coopération interrégionale, le Forum régional sur le développement pour les pays de la CEI et la Géorgie s'est tenu en République de Moldova du 31 mars au 1er avril 2015, en présence de 66 participants provenant de 10 pays de la CEI et de trois pays de l'Union européenne.



L'UIT a continué d'encourager les échanges entre professionnels et de renforcer les capacités entre les experts des pays de la CEI dans le domaine du passage au numérique. Par exemple, l'atelier régional de l'UIT organisé en Fédération de Russie du 16 au 18 février 2016, auquel ont pris part 63 participants issus de six pays de la CEI, a permis d'assurer une meilleure compréhension des obstacles principaux et des solutions existantes en ce qui concerne le passage au numérique. Dans le domaine de la C&I et de la portabilité des numéros mobiles, un atelier organisé en Fédération de Russie du 22 au 24 mars

2016 a permis de renforcer les capacités de participants de huit pays de la CEI.

Les efforts déployés par l'UIT-D ont en outre produit les résultats suivants:

- amélioration de la durabilité de l'alimentation électrique et progrès des technologies vertes en Asie centrale en 2015 en collaboration avec l'Administration des communications d'Ouzbékistan et en partenariat avec Uzbektelecom;
- centre de télécommunications autonome, "Zambar", qui consomme environ 8 kWh et est alimenté par une source d'énergie hybride entièrement autonome, reposant sur les énergies renouvelables;
- renforcement de la collaboration régionale sur les aspects réglementaires, économiques et techniques des réseaux postérieurs aux NGN et des systèmes IMT évolués;
- facilitation du dialogue entre les décideurs, les régulateurs et le secteur privé lors d'un atelier régional tenu en Ukraine, les 28 et 29 novembre 2016, en présence de 100 participants de cinq pays de la CEI et de trois pays de l'Union européenne;
- amélioration plus avant de la collaboration régionale sur les aspects réglementaires, économiques et techniques des services postérieurs aux NGN, 4G et 5G, et promotion du dialogue entre les décideurs, les régulateurs et le secteur privé au cours d'une conférence régionale de l'UIT tenue à Kiev (Ukraine) du 7 au 9 juin 2017 en présence de 125 participants issus de sept pays.

Dans la région Europe

L'UIT a coordonné la collecte et la validation des données dans le cadre de la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre, qui couvre désormais plus de 90% de la région Europe. En outre,

un aperçu paneuropéen du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique de Terre a été donné et les informations ont été enregistrées dans la base de données de l'UIT sur le passage au numérique afin de rendre compte de l'état d'avancement de la transition.

Le fonctionnement des outils logiciels de l'UIT (BDT et BR) concernant la gestion du spectre et les procédures de notification de l'UIT a été présenté à plus de 200 spécialistes du spectre, par le biais de contributions soumises lors du Colloque international et Exposition sur la compatibilité électromagnétique organisé du 5 au 9 septembre 2016 à Wrocław (Pologne).

La Serbie a bénéficié d'une assistance en 2015, conformément à la Résolution 33 (Rév.Dubaï, 2014). Il s'agissait, entre autres, d'un examen annuel des priorités nationales et de la fourniture d'équipements de radiodiffusion (réémetteurs complémentaires), ayant permis à plusieurs municipalités de recevoir la télévision numérique.

L'initiative régionale sur la gestion du spectre et le passage à la radiodiffusion numérique a produit les résultats suivants:

- renforcement de la coopération régionale;
- pour 250 professionnels originaires de plus de 16 pays, renforcement des capacités et acquisition d'une compréhension approfondie en matière de gestion du spectre et de radiodiffusion numérique;
- série de réunions annuelles complétée par une assistance directe, des programmes de jumelage, la réalisation d'études comparatives, des évaluations sur le plan national et des formations.

L'initiative régionale sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit les résultats suivants:

- renforcement des capacités de plus d'un millier de professionnels dans le développement des réseaux à haut débit en Europe;
- série de réunions traditionnelles et de formations en ligne permettant de partager les bonnes pratiques dans toute la région;
- réalisation de travaux conséquents concernant la mise en place de points IXP et le passage du protocole IPv4 au protocole IPv6.

L'Initiative régionale sur la gestion du spectre et le passage à la télédiffusion numérique a donné lieu à l'organisation de trois ateliers annuels, organisés conjointement avec la région de la CEI (en 2015 en Roumanie, en présence de 51 participants représentant 17 pays, en 2016 en Hongrie, en présence de 40 participants représentant 14 pays, et en 2017 en Italie, en présence de 70 participants représentant 17 pays).

2.2.2 Questions confiées aux Commissions d'études

Les Questions suivantes confiées aux Commissions d'études ont contribué à la réalisation du Produit 2.2:

Questions confiées à la Commission d'études 1

Résolution 9: Participation des pays, en particulier des pays en développement, à la gestion du spectre radioélectrique.

Question 1/1: Aspects politiques, réglementaires et techniques liés au passage des réseaux existants aux réseaux large bande dans les pays en



développement, y compris les réseaux de prochaine génération, les services mobiles, les services OTT et la mise en oeuvre du protocole IPv6.

Question 8/1: Etude des stratégies et des méthodes de transition de la radiodiffusion analogique de Terre à la radiodiffusion numérique de Terre et de la mise en oeuvre de nouveaux services.

Question 5/1: Télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées.

Question 2/1: Technologies d'accès large bande, y compris les IMT, pour les pays en développement.

Questions confiées à la Commission d'études 2

Question 4/2: Assistance aux pays en développement concernant la mise en oeuvre des programmes de conformité et d'interopérabilité.

Question 7/2: Stratégies et politiques concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques.

Les activités menées dans le cadre du produit 2.2 ont contribué à la mise en oeuvre des résolutions, recommandations et décisions de la CMDT-14 et d'autres conférences et assemblées pertinentes.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 9, 10, 11, 13, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 30, 32, 35, 37, 39, 43, 47, 48, 50, 51, 52, 57, 62, 63, 77 Recommandations 17, 19, 22
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 101, 123, 176, 177, 178, 203 Résolutions de la CMR: voir le Document 4 de la RPM
Grandes orientations du SMSI	Les grandes orientations du SMSI suivantes: C2 sur l'infrastructure de l'information et de la communication; C3 sur l'accès; C7 sur la cyberscience; C9 sur les médias, figurant dans le Plan d'action de Genève, et la section de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information intitulée "Mécanismes de financement pour relever le défi que représente l'utilisation des TIC au service du développement" ont contribué à la réalisation du Produit 2.2.
Contribution à la réalisation des ODD	1, 8, 9, 11

2.3 Innovation et partenariats



L'innovation est depuis longtemps considérée comme un outil puissant pour promouvoir le développement, résoudre les difficultés socio-économiques et améliorer la compétitivité générale des pays; quant aux télécommunications/TIC, elles sont considérées comme un facteur essentiel pour promouvoir l'innovation parmi l'ensemble des secteurs, et notamment dans un écosystème des TIC postconvergence. Bien que, grâce aux

télécommunications/TIC, la population mondiale soit plus connectée que jamais auparavant, des progrès restent encore à accomplir pour que chacun puisse tirer pleinement profit des avantages des TIC, notamment en s'appuyant sur l'innovation.

Ainsi, pour améliorer la croissance inclusive, il est nécessaire de bien comprendre les défis qui se posent aux écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC, dans lesquels l'élaboration de politiques, de lignes directrices, de recommandations et d'initiatives permettant le renforcement des capacités est indispensable pour combler le fossé en matière d'innovation.

2.3.1 Résultats obtenus

Afin de réduire l'écart en matière d'innovation, plusieurs dialogues portant sur ce thème ont permis d'améliorer les connaissances et de renforcer les capacités aux niveaux national, régional et mondial dans le domaine des innovations axées sur les TIC. Citons les exemples suivants:

- Sessions annuelles sur l'innovation lors d'ITU Telecom World 2015 et 2016, avec des dialogues sur l'innovation consacrés aux différentes difficultés que rencontrent les écosystèmes d'innovation, et atelier multi-parties prenantes lors d'ITU Telecom World 2017.
- Sessions annuelles sur l'innovation lors des éditions 2015 et 2016 du SMSI, avec plus de six dialogues sur l'innovation organisés sur le thème des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC. Ces dialogues, qui ont attiré plus de 200 participants, ont servi, tant pour les spécialistes que pour les non-spécialistes, de plate-forme de connaissances et de réseautage sur les difficultés et les possibilités ayant trait au renforcement des capacités innovatrices des membres et à l'établissement nécessaire d'un cadre d'innovation pour l'UIT-D.



Ateliers sur l'innovation

- Ateliers nationaux sur l'innovation menés dans le cadre des analyses par pays. Ces ateliers ont rassemblé diverses parties prenantes et divers secteurs afin de cocréer des contributions visant à promouvoir les politiques nationales en matière d'innovation numérique destinées aux pays participant aux analyses. Plus de 300 experts ont contribué au processus au cours des consultations menées avec le Rwanda, le Kenya, la République de Moldova, la Thaïlande et l'Albanie.

Sur la base de vastes consultations et de dialogues approfondis menés auprès de différentes régions et lors d'événements mondiaux, un cadre d'innovation a été élaboré. Il identifie les piliers fondamentaux du suivi, du diagnostic, du développement et de l'évolution des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC. Le cadre d'innovation de l'UIT-D servira de modèle de base pour un outil d'autoévaluation que les membres pourront utiliser afin d'élaborer des programmes, des recommandations de politiques,

des initiatives et des projets visant à renforcer aux niveaux local, national, régional et mondial leurs écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC.

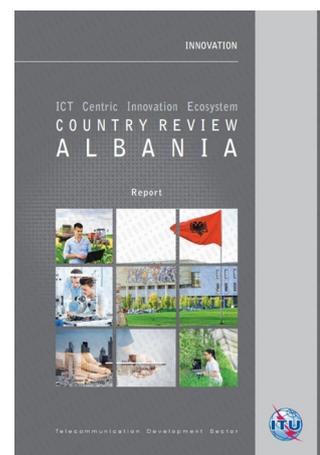
- Le cadre et la méthodologie d'examen national des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC ont été élaborés au moyen d'un partenariat entre l'UIT, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
- Ce cadre a fait l'objet de consultations et de révisions auprès des membres lors du Forum du SMSI 2016 à Genève (Suisse), au cours de trois sessions rassemblant plus de 75 participants.
- Il a également été révisé et validé lors du dialogue sur l'innovation réunissant l'UIT et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) à l'occasion de la réunion ministérielle de l'OCDE sur l'économie numérique, organisée le 23 juin 2016 à Cancún (Mexique) et dirigée par 20 experts mondiaux éminents en matière d'innovation.
- Un atelier national et des consultations entre parties prenantes de l'écosystème d'innovation ont été organisés au cours du processus d'analyses par pays afin que le Kenya contribue au renforcement des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC. L'UIT-D a présenté les conclusions préliminaires de l'étude à Nairobi (Kenya) en mars 2017.
- En mars 2017, à Buenos Aires (Argentine), l'UIT-D a organisé une consultation nationale entre les parties prenantes à l'écosystème de l'innovation dans le domaine des TIC. Cette assistance technique est fournie à l'Argentine dans le but de renforcer l'écosystème des start-ups et des petites et moyennes entreprises du domaine des TIC, et d'améliorer leur compétitivité.
- Le premier forum régional sur l'innovation a eu lieu en mars 2017 à Chisinau (République de Moldova), en tant qu'initiative conjointe de la région Europe et de la CEI, afin d'échanger des vues sur les problèmes et les perspectives, d'examiner les bonnes pratiques et d'offrir un cadre pour le jumelage et la mise en réseau dans le cadre des initiatives en cours et futures en matière d'innovation au niveau national.



Une analyse nationale de l'innovation centrée sur les TIC a été réalisée pour l'Albanie et a réuni plus de 50 participants, issus des principales parties prenantes, qui représentaient 40 organisations impliquées dans un projet d'innovation international développé et financé par la République de Corée. D'autres analyses nationales ont été réalisées en 2016 pour le Rwanda et la Thaïlande et ont fait appel à la même méthode de consultation des parties prenantes. Ces analyses débouchent sur la formulation de politiques et de recommandations adaptées aux circonstances locales, et permettent de piloter et d'affiner la méthodologie en partenariat avec la CNUCED et l'ONUDI.

Les outils et les procédures suivants ont été élaborés en vue d'améliorer les résultats obtenus en matière d'innovation dans les TIC:

- Une [plate-forme d'innovation](#) conçue pour favoriser le partage des connaissances et la communication entre les parties prenantes des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC.
- Un outil de cocréation (cocreate.itu.int), qui sert à faciliter la cocréation entre les membres. Il a été utilisé dans le cadre de plusieurs exercices de gestion d'idées au sein du BDT. Il a notamment servi à cocréer le thème pour la CMDT-17 et pour solliciter des contributions de la part des Commissions d'études de l'UIT-D au moyen d'un processus pilote examinant ce qui fait une société intelligente.



- Une méthodologie de "design thinking" (processus créatif) a été élaborée pour la mise en place de dialogues sur l'innovation, pour l'évaluation et pour la conception de cadres relatifs à l'innovation numérique.
- Un nouveau [kit pratique sur la réduction de la fracture en matière d'innovation numérique](#) a été créé en vue d'aider les pays à mettre en place leur cadre en faveur de l'innovation numérique, ainsi qu'un ensemble de politiques et de projets encourageant l'innovation au niveau national.

Conformément au mandat de la CMDT-14 relatif à l'innovation interne au sein de l'UIT, et particulièrement de l'UIT-D, différentes activités ont été organisées en vue d'améliorer les services fournis aux membres et aux partenaires:

- Session de réflexion visant à retenir les membres de l'UIT-D et à en attirer de nouveaux, organisée en avril 2015 à Genève, où les participants ont échangé leurs analyses sur les difficultés rencontrées et les possibilités à exploiter.
- Dialogue sur les moyens d'accroître la participation du secteur privé dans les activités de l'UIT-D organisé en mai 2015 à Genève, au cours duquel les participants ont échangé des recommandations sur ce thème.
- Présentation et implantation de l'outil de cocréation au service des commissions d'études de l'UIT-D (de décembre 2015 à février 2016), qui ont mobilisé des membres des commissions d'études.

Le concept des partenariats public-privé visant à stimuler le développement des télécommunications/TIC a été encouragé, notamment au moyen d'une série de réunions des directeurs de la réglementation dans le secteur privé (CRO), lors desquelles se rencontrent de hauts dirigeants du secteur pour partager leur expérience et échanger leurs idées sur la façon de renforcer la participation du secteur privé et sa mobilisation au service d'initiatives et de projets à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et pour identifier des mécanismes qui rendent l'environnement plus propice au développement futur du secteur. Entre 2014 et 2017, les réunions des directeurs de la réglementation dans le secteur privé ont rassemblé 150 participants environ, représentant plus de 50 entités et associations (opérateurs, prestataire de services et fabricants).

- Lors de la troisième réunion des directeurs de la réglementation dans le secteur privé organisée à Manama (Bahreïn) le 2 juin 2014 en tant que manifestation préalable au Colloque mondial des régulateurs (GSR), les participants ont discuté des possibilités d'impliquer davantage les membres de l'UIT-D dans les travaux que le Secteur du développement réalise en partenariat avec le BDT (les projets, les initiatives communes, les commissions d'études), et des sujets proposés pour le 15ème Colloque mondial des régulateurs (GSR-15).
- La quatrième réunion des directeurs de la réglementation a été organisée à Libreville (Gabon) le 8 juin 2015 en tant que manifestation préalable du GSR-15. Il a été convenu, entre autres résultats, que deux questions majeures (parvenir à mettre en place un environnement réglementaire optimal et encourager l'accès aux marchés et promouvoir les infrastructures) feraient l'objet de développements supplémentaires de la part des directeurs de la réglementation conviés.
- La cinquième réunion des directeurs de la réglementation a été organisée le 11 octobre 2015 à Budapest (Hongrie) en tant que manifestation préalable à ITU Telecom World. Les délégués ont exploré de nouvelles possibilités d'échanger des expériences avec les régulateurs et les décideurs au sujet des domaines susceptibles de faire l'objet d'une collaboration commune, identifiés par le secteur. Parmi les principaux résultats obtenus, il a été convenu d'organiser une session consacrée au secteur privé, le dernier jour du GSR-16, en parallèle de la session propre aux régulateurs.
- Lors de la sixième réunion des directeurs de la réglementation organisée à Charm el-Cheikh (Égypte) le 11 mai 2016 en tant que manifestation préalable au GSR-16, les participants ont réaffirmé la nécessité de partager et de piloter avec les régulateurs intéressés un portefeuille de propositions choisies en commun.

- De plus, lors du dernier jour du GSR-16, le 14 mai 2016, un débat de dirigeants du secteur privé s'est tenu en parallèle de la session à l'intention des régulateurs. Des participants du secteur privé ont discuté de l'incidence des innovations ouvertes et des nouveaux modèles économiques sur la réglementation collaborative, ainsi que de l'importance des indicateurs fondamentaux de performance réglementaires.
- La septième réunion des directeurs de la réglementation a eu lieu à Bangkok (Thaïlande) le 13 novembre 2016, en tant que manifestation préalable à ITU Telecom World. En particulier, la proposition relative à l'accès financier universel 2020 (UFA) présentée par MasterCard dans le cadre de la réunion des directeurs de la réglementation (CRO) a été appuyée par les participants, qui ont décidé de créer un Groupe de travail CRO sur l'inclusion financière numérique (GT CRO – DFI). La première réunion de ce groupe a eu lieu le 15 novembre 2016 en présence de décideurs du secteur public et du secteur privé, qui ont réfléchi à la manière d'utiliser les réunions des directeurs de la réglementation et d'autres plates-formes multi-parties prenantes neutres de l'UIT pour contribuer à l'objectif de connecter ceux qui ne le sont pas encore et les personnes exclues financièrement par le biais des services financiers numériques. Ils ont également évoqué la conception et l'échange de cadres juridiques et réglementaires aux niveaux national et régional, la mise en place de cadres visant à élargir les partenariats public-privé, ainsi que la mise en oeuvre de projets pilotes à l'échelon national en collaboration avec des partenaires en vue de contribuer à la réalisation des ODD, et notamment des Objectifs 8, 9, 10, 11 et 17.
- La huitième réunion des directeurs de la réglementation et du Groupe de travail CRO sur l'inclusion financière numérique s'est tenue en parallèle du GSR-17 aux Bahamas, du 11 au 14 juillet, en présence d'éminents représentants du secteur privé. Des échanges ont eu lieu concernant l'état d'avancement d'évaluations pilotes sur l'inclusion financière numérique dans les pays sélectionnés (la Mongolie et le Soudan), illustrant la nécessité d'améliorer la collaboration entre les régulateurs des secteurs de la finance et des télécommunications/TIC afin de parvenir à l'accès financier universel. Les participants à la réunion ont également déterminé un ensemble de principes visant à mettre en place un environnement réglementaire optimal, à promouvoir l'accès au marché et à l'infrastructure, ainsi qu'à soutenir et à créer des applications des TIC à valeur ajoutée.
- Une table ronde du secteur privé animée par des directeurs de la réglementation du secteur privé est organisée en tant que manifestation préalable à la CMDT-17. La table ronde permettra notamment d'examiner les progrès et les résultats de la réunion des directeurs de la réglementation, de recueillir des contributions et des recommandations pour encourager plus avant la participation du secteur privé aux travaux de l'UIT-D dans des domaines d'intérêt commun, et d'appuyer une coopération plus étroite entre les Etats Membres, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires. Les partenariats avec les établissements universitaires continuent d'être encouragés en vue de favoriser le développement des télécommunications/TIC, particulièrement l'adoption de nouvelles technologies et la promotion des innovations dans le secteur des TIC, notamment grâce à de nouvelles études et plates-formes destinées à favoriser le dialogue avec les établissements universitaires. Citons les exemples suivants:
 - lors de la réunion du réseau des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D, organisée le 11 septembre 2015 parallèlement à la réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-D, les participants ont échangé quant à leurs priorités et leurs propositions, concernant notamment la création d'un Journal de l'UIT et la réalisation d'une étude relative à l'incidence des TIC sur le développement socio-économique;
 - une étude d'impact des TIC sur les ODD portant sur les possibilités récentes et innovantes de développer les activités économiques et de créer des emplois, susceptibles d'accélérer la réalisation des ODD, et ayant bénéficié d'importantes contributions de la part du secteur universitaire et d'autres parties prenantes;

- la manifestation organisée dans le cadre de l'Académie de l'UIT sur le thème "Encourager l'innovation et les partenariats dans le domaine du renforcement des capacités humaines", organisée les 28 et 29 avril 2014 afin de contribuer à accroître l'implication des établissements universitaires dans les travaux de l'UIT. Cet événement a renforcé la coopération entre l'Académie de l'UIT, les établissements universitaires et d'autres parties prenantes des secteurs public et privé, et a ouvert la porte à des collaborations futures.



Première réunion du réseau des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D, 11 septembre 2015

En outre, en vue de soutenir les efforts déployés par le BDT pour mobiliser des ressources et de faciliter l'identification de partenaires potentiels pour les projets et initiatives de l'UIT-D dont la mise en oeuvre nécessite des partenaires, le BDT a créé différents produits et outils.

Outils internes

- Base de données des partenaires de financement qui contient les caractéristiques de quelque 110 partenaires existants et potentiels (administrations, organismes multilatéraux ou bilatéraux, banques de développement, fondations et entreprises du secteur privé).
- Base de données des accords de partenariat qui présente plus de 940 accords conclus entre le BDT et diverses parties prenantes.

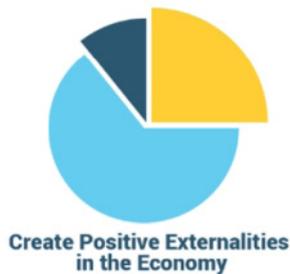
Outils accessibles depuis l'extérieur

- [Site web sur les possibilités de partenariat](#) qui donne des informations préliminaires sur les projets/initiatives du BDT que les partenaires potentiels peuvent examiner et utiliser comme base de discussion.
- [Site web sur les possibilités de sponsoring](#): en 2017, une nouvelle plate-forme interactive et disponible dans les six langues officielles de l'Union a été inaugurée, pour des réceptions et des manifestations parallèles organisées dans le cadre de manifestations de l'UIT-D. Ce site web offre aux entités la possibilité d'accroître leur visibilité, de promouvoir leurs marques ou encore de présenter leurs produits et leurs solutions TIC. Les membres de l'UIT-D peuvent profiter de réductions pour participer à des manifestations et à des réunions ouvertes à tous, ainsi qu'à des activités parrainées par plusieurs entités. Toutes les ressources mobilisées sont utilisées pour la mise en oeuvre d'activités, de projets et d'initiatives, y compris des initiatives régionales relevant des Plans d'action de la CMDT-14.

L'élaboration et la mise en oeuvre des divers outils, services et possibilités de réseautage décrits ci-dessus visant à renforcer les partenariats avec les membres de l'UIT-D et des partenaires potentiels ont permis d'accomplir, notamment, les progrès suivants:

- 42 nouveaux accords de partenariat ont été signés en 2014, 68 en 2015 et 29 en 2016 et 24 en 2017 (à la mi-août 2017).

- Entre 2014 et juillet 2017, 40 nouveaux Membres de Secteur, 5 Associés et plus de 90 établissements universitaires ont rejoint le Secteur de l'UIT-D. En juillet 2017, le secteur de l'UIT-D comptait 321 membres, 11 Associés et 144 établissements universitaires.



Dans la région Afrique

Le 4 août 2016 à Kigali (Rwanda), l'UIT a organisé une consultation multi-parties prenantes réunissant des participants représentant 15 organisations de l'écosystème d'innovation. Cette consultation a été organisée dans le cadre de l'examen national de l'écosystème d'innovation centré sur les TIC du Rwanda. Elle a permis de jeter les bases de la planification et de la mise en oeuvre des futures activités visant à doter le Rwanda d'un cadre pour l'innovation numérique.

L'UIT a fourni une assistance technique au secrétariat de SMART AFRICA pour la conception de son nouveau site web, qui a permis une diffusion plus simple et plus rapide des informations.

Dans la région Amériques

Au cours d'un atelier de formation consacré à la conformité et l'interopérabilité organisé en 2016, des négociations ont été menées avec la COMTELCA et le CPqD, un établissement universitaire membre de l'UIT, concernant la signature d'un accord pour un projet pilote sur les laboratoires de test virtuels visant à accroître la conformité et l'interopérabilité des équipements TIC dans la région Amériques, et à offrir des possibilités de renforcement des capacités, en donnant accès à des installations de test spécialisées et à des professionnels hautement qualifiés. Le projet revêt une grande importance pour les pays d'Amérique centrale et les Parties négocient les termes généraux en vue de la signature de l'accord.

L'UIT travaille avec l'OMS/OPS (Organisation panaméricaine de la santé) en vue de mettre à jour l'étude d'expériences couronnées de succès concernant la cybersanté, réalisées en Amérique latine en 2015, tout en répétant les expériences dans d'autres pays (voir ici).

Depuis 2015, un concours régional d'applications mobiles est organisé chaque année en partenariat avec SAMSUNG, afin de stimuler l'élaboration de solutions innovantes et créatives destinées aux personnes handicapées.



Dans la région des Etats arabes

L'UIT a contribué à l'implantation du Réseau arabe des technoparcs et pépinières d'entreprise (ARTECNET) en vue de favoriser la coopération dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat entre les parcs technologiques des pays de la région des Etats arabes, et a aidé à recenser les projets à présenter en priorité aux donateurs en vue de leur mise en oeuvre.

Un atelier sur la promotion de l'emploi et de l'esprit d'entreprise chez les jeunes a été organisé du 7 au 9 avril 2015 au Caire (Egypte). Les échanges ont permis de renforcer les capacités et les connaissances des participants au sujet des difficultés que rencontrent les parties prenantes pour encourager l'innovation centrée sur les TIC.



Atelier sur la promotion de l'emploi et de l'esprit d'entreprise chez les jeunes organisé au Caire (Egypte), 7 au 9 avril 2015

Les efforts déployés pour fournir des orientations à des centres de recherche et à des institutions universitaires en Egypte concernant les activités de l'UIT ont contribué à attirer de nouveaux membres.

Dans la région Asie-Pacifique

Des partenariats ont été noués avec la Banque asiatique de développement et le Département des technologies de l'information et de la communication des Philippines en vue d'organiser le Sommet sur les stratégies numériques au service du développement de 2015 et le Sommet sur les stratégies innovantes au service du développement, ainsi qu'avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en vue d'organiser le Forum régional sur l'accès et le service universels et le déploiement du large bande à l'intention de la région Asie-Pacifique (2015), et le Forum UIT-ASEAN sur la protection en ligne des enfants (2016).

Une série de "Forums pour jeunes dirigeants du secteur des TIC" ont été organisés en collaboration avec la ville de Busan (République de Corée) entre 2014 et 2016. Ils étaient destinés à mettre en contact les jeunes acteurs du secteur des TIC, à encourager les échanges et à leur donner les moyens de renforcer leurs capacités à innover et à s'assurer une position concurrentielle dans leur sphère professionnelle.

Dans la Communauté des Etats indépendants

Les moyens de participation à distance ont été améliorés dans la CEI en 2015, ce qui a augmenté l'implication des parties prenantes en connectant les membres du Secteur de l'UIT-D les plus actifs de la région à un réseau de vidéoconférence hébergé par le Bureau de zone de l'UIT pour la CEI.

En 2015, l'UIT a participé à l'intégration des TIC dans l'enseignement en République kirghize en fournissant une assistance technique sous la forme d'écrans de télévision LCD offerts à l'Institut d'électronique et des télécommunications de l'Université technique nationale Razzakov de la République kirghize.

Dans la région Europe

Le Sommet sur les paiements numériques annuel, coorganisé par l'UIT à Athènes (Grèce) en 2015 et en 2016, a attiré plus de 200 parties prenantes européennes engagées dans la mise en place d'un écosystème de paiement numérique. Le Sommet fournit aux participants une occasion unique de

renforcer leurs capacités en échangeant les bonnes pratiques et de favoriser l'innovation pour parvenir à un environnement sans espèces.

Le Forum régional sur le développement pour l'Europe organisé à Bucarest (Roumanie) le 20 avril 2015 a adopté l'initiative ITU-ICT Agora. S'en est suivi un atelier organisé à Athènes du 9 au 10 décembre 2015 au cours duquel le Manifeste d'Athènes pour la plate-forme paneuropéenne ITU-ICT Agora pour l'innovation a été élaboré, sur la base des contributions de participants issus de six groupes majeurs de parties prenantes représentant l'écosystème des TIC grec et des spécialistes de Bulgarie, de Hongrie, de Pologne et de Roumanie.

Lors de l'édition d'ITU Telecom World de Budapest (Hongrie) en octobre 2015, un concours d'experts a été organisé sous le thème de la jeunesse, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, à l'occasion duquel plus de 50 experts et innovateurs ont participé à un atelier sur le cadre d'innovation. Lors de ce forum, des sessions ont également été consacrées à encourager les promoteurs des technologies et un secteur public agissant dans un esprit de startup (innovation dans les services publics) et ont rassemblé plus de 200 participants venus du monde entier.

Les activités relatives à l'initiative régionale sur les Esprits d'entreprise, l'innovation et la jeunesse a permis de renforcer la coopération régionale dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Plus de 700 professionnels de plus de 25 pays ont participé aux actions, et notamment à des échanges de connaissances, des examens d'écosystème et des examens de pays. L'élaboration d'une méthodologie sur mesure pouvant être utilisée par les Etats Membres de l'UIT pour mener un examen national des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC a aussi été favorisée. En outre:

- un tel examen a été réalisé en 2016 en Albanie;
- les réunions du Groupe d'experts sur l'identification mobile ont donné l'occasion de renforcer les capacités régionales en matière d'innovation dans la transformation de l'administration publique;
- la coopération et le partenariat avec l'ONUDI et la CNUCED ont été consolidés.

Un forum régional pour la CEI et l'Europe sur le renforcement des capacités d'innovation dans l'écosystème centré sur les TIC et sur l'appui aux entrepreneurs dans le secteur des TIC a eu lieu au début de l'année 2017. Il s'est achevé avec la création d'un manifeste appelant les pays à poursuivre leurs efforts en matière d'innovation des TIC.

Dans le cadre des éditions de 2016 et de 2017 du Forum du SMSI, une partie innovation a été mise en place. Le kit pratique visant à renforcer les écosystèmes centrés sur les TIC a été inauguré au cours d'une session de la partie innovation de l'édition de 2017 du SMSI.

2.3.2 Questions confiées aux Commissions d'études

Les Questions suivantes confiées aux Commissions d'études ont contribué au Produit 2.3:

Questions confiées à la Commission d'études 1

Question 1/1: Aspects politiques, réglementaires et techniques liés au passage des réseaux existants aux réseaux large bande dans les pays en développement, y compris les réseaux de prochaine génération, les services mobiles, les services OTT et la mise en oeuvre du protocole IPv6.

Question 5/1: Télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées.

Question 8/1: Etude des stratégies et des méthodes de transition de la radiodiffusion analogique de Terre à la radiodiffusion numérique de Terre et de la mise en oeuvre de nouveaux services.

Questions confiées à la Commission d'études 2

Question 1/2: Créer la société intelligente: les applications des TIC au service du développement socio-économique.

Question 2/2: Les technologies de l'information et de la communication au service de la cybersanté.

Question 5/2: Utilisation des télécommunications/TIC pour la planification préalable aux catastrophes, l'atténuation des effets des catastrophes et les interventions en cas de catastrophe.

Question 6/2: Les TIC et les changements climatiques.

Les activités menées dans le cadre du produit 2.3 ont contribué à la mise en oeuvre des résolutions, recommandations et décisions de la CMDT-14 et d'autres conférences et assemblées pertinentes.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 5, 30, 33, 50, 59, 71
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 72, 172 Résolutions de la CMR: voir le Document 4 de la RPM
Grandes orientations du SMSI	Les grandes orientations 3, 4, 5, 6 et 7 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève, et la section de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information intitulée "Mécanismes de financement pour relever le défi que représente l'utilisation des TIC au service du développement" ont contribué à la réalisation du Produit 2.3.
Contribution à la réalisation des ODD	1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 12, 16, et 17

Objectif 3 – Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que dans le déploiement des applications et des services correspondants

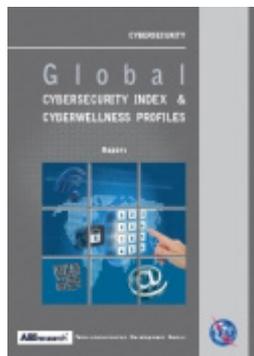
L'Objectif 3 est d'aider les membres de l'UIT à faciliter la mise au point de services et d'applications utilisant les TIC et à améliorer l'accès à ces technologies, en particulier dans les zones mal desservies et les zones rurales, en instaurant la confiance et la sécurité dans l'utilisation sécurisée des TIC et en renforçant la robustesse des réseaux.

3.1 Instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC

L'accès universel et financièrement abordable aux TIC ayant été reconnu comme essentiel à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les progrès réalisés en matière d'adoption des TIC et de connectivité Internet ne seront ni suffisants ni durables si l'infrastructure sous-jacente et les dispositifs qui y sont connectés ne sont pas fiables et sécurisés. Les Etats Membres doivent adopter une approche stratégique de la cybersécurité qui aligne la vision socio-économique du pays avec son programme de sécurité numérique. Pour renforcer les capacités d'un Etat Membre en matière de cybersécurité, il est nécessaire d'élaborer une stratégie soigneusement réfléchie, qui prévoit des lois efficaces sanctionnant les auteurs de cyberattaques, des ressources techniques et humaines appropriées et une collaboration durable et avantageuse pour tous, aux niveaux à la fois local et international, permettant d'intervenir rapidement en cas de cybermenace.



3.1.1 Résultats obtenus



D'après les données de 2014 de l'Indice de la cybersécurité dans le monde (GCI) et d'autres sources fiables, en 2014, 103 pays disposaient d'une équipe nationale d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) et 72 d'une stratégie nationale de cybersécurité (NCS), qui contribuaient à réduire la fracture en matière de cybersécurité. La deuxième version de l'indice CGI, à laquelle ont participé 134 Etats Membres, soit 25% de plus qu'en 2014, a été publiée en 2016. Les travaux réalisés en 2014 et 2016 en rapport avec l'indice CGI ont permis d'aider les pays à identifier les domaines à améliorer, de les inciter à prendre des mesures visant à renforcer la cybersécurité, d'augmenter le niveau global de cybersécurité dans le monde et de faciliter l'identification et la promotion des meilleures pratiques, et ont aussi favorisé une culture mondiale de la cybersécurité.

"A l'UIT, nous sommes résolus à rendre l'Internet plus fiable, plus sûr et plus sécurisé, dans l'intérêt de tous."

Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT

Les actions de l'UIT en faveur de la cybersécurité ont permis de renforcer les capacités de ses Etats Membres en matière d'intégration et de mise en oeuvre des politiques et des stratégies de

cybersécurité dans le cadre de programmes d'envergure nationale, ainsi que leurs capacités organisationnelles. Y ont notamment contribué:

- des évaluations² d'équipes CIRT, réalisées au cours de la période considérée, qui comprenaient des missions au sein des pays destinées à collecter des informations et qui ont permis de renforcer les capacités, ainsi que de pourvoir neuf pays³ d'une équipe CIRT nationale. La mise en oeuvre de ces projets a duré entre un et trois ans selon les circonstances;
- dix cyberexercices régionaux réalisés avec 1 456 personnes issues de 146 pays;
- quinze ateliers techniques, grâce auxquels les capacités de 170 participants ont été renforcées;
- la diffusion aux Etats Membres de trois publications de l'UIT ainsi que de 20 autres publications de partenaires afin de mieux comprendre les défis existant en matière de cybersécurité;
- six ateliers organisés lors du SMSI et quatre autres en préambule aux réunions des Commissions d'études ont été organisés pour permettre aux 350 participants d'échanger des connaissances techniques et de renforcer leurs capacités.

En outre, un Guide des stratégies nationales en matière de cybersécurité, élaboré dans le cadre d'un partenariat de 15 membres, est utilisé par l'UIT et par d'autres partenaires des stratégies nationales en matière de cybersécurité pour aider les Etats Membres à adopter une approche normalisée et coordonnée. Grâce aux différents partenariats consacrés à la cybersécurité qu'elle a noués dans le monde, l'UIT a amélioré la coopération et l'échange des bonnes pratiques entre les Etats Membres et les parties prenantes concernées, en les aidant à trouver des synergies et à optimiser les ressources.



Dans la région Afrique

En septembre 2014, un cyberexercice a été réalisé en Zambie pour les pays de la région Afrique et a réuni plus de 100 participants de 16 pays. Un cyberexercice régional similaire a été organisé au Rwanda en mai 2015, en présence de 150 participants de 18 pays. Ces exercices ont permis aux Etats Membres de la région Afrique d'échanger leurs expériences et d'évaluer leur niveau de préparation en matière de cybersécurité.

En avril 2016, un cyberexercice, organisé à Maurice, a rassemblé 150 participants de 15 pays. Cette activité a permis de renforcer les capacités nationales des pays qui y ont participé.

L'initiative régionale sur l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC a permis d'accroître le nombre de pays d'Afrique qui se sont dotés d'une équipe CIRT et qui ont renforcé leurs capacités et la sensibilisation grâce à des formations d'experts et à des cyberexercices. En juillet 2016 et octobre 2016, respectivement, un atelier régional mixte entre pays africains et Etats arabes sur la stratégie de cybersécurité, coorganisé par l'UIT et l'Union africaine des télécommunications (UAT), et le colloque régional des Etats arabes et des pays africains sur la cybersécurité, ont jeté les bases d'une harmonisation des cadres juridiques relatifs à la cybersécurité en Afrique.

² En 2014: Chypre, Congo, Zimbabwe, Swaziland, Monaco, Angola, Fidji, Vanuatu, Comores, Bolivie, Jordanie, Palestine, Libéria, Liban; en 2015: République du Congo.

³ En 2014: Tanzanie, Côte d'Ivoire, Ghana; en 2015: Chypre; en 2016: Barbade, Burundi, Gambie, Jamaïque, Trinité-et-Tobago.

Dans la région Amériques

L'UIT a développé la sensibilisation et renforcé les capacités des Etats Membres de cette région en matière d'intervention rapide en cas de cyberattaque en organisant, entre 2014 et 2016, trois cyberexercices régionaux: au Pérou en 2014 (rassemblant des participants de neuf pays), en Colombie en 2015 (rassemblant des participants de 13 pays) et en Equateur en 2016 (rassemblant 60 participants de 15 pays).

L'initiative régionale sur le renforcement des capacités pour la participation aux politiques mondiales en matière de TIC, qui met un accent particulier sur l'amélioration de la cybersécurité et de la participation des pays en développement aux travaux des organismes actuels de gouvernance de l'Internet, a produit à ce jour les résultats suivants:

- Les pays ont renforcé la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications au moyen d'ateliers sur les TIC et de cyberexercices à l'intention des équipes d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT et CERT).
- Les pays ont établi des équipes CIRT nationales, et élaboré et mis en oeuvre des projets de coopération technique.
- Des événements ont été organisés pour améliorer la compréhension et renforcer les capacités en matière d'interconnexion, de cybersécurité, de protocole IPv6, et de questions de sécurité en ligne, comme la protection en ligne des enfants (COP).
- Une assistance a été fournie aux Ministères de l'éducation au moyen du Programme de sensibilisation à la cybersécurité dans les écoles des Caraïbes.



Dans la région des Etats arabes

Les cyberexercices régionaux annuels organisés depuis 2014 ont permis de renforcer les capacités des équipes participantes de la région des Etats arabes en matière de communication et d'intervention en cas d'incident, et de garantir une action collective constante des équipes CIRT nationales pour lutter contre les cybermenaces. En outre, le colloque régional 2016 des Etats arabes et des pays africains sur la cybersécurité, qui s'est tenu en Egypte, a renforcé les capacités techniques, de gestion et de cybersécurité pour l'intervention en cas d'incident informatique de ses nombreux participants.

Les compétences, connaissances et capacités en matière de cybersécurité ont été renforcées grâce au Sommet régional sur la cybersécurité organisé par le Centre régional de cybersécurité pour la région des Etats arabes (ARCC) chaque année depuis 2014. L'édition 2016 de ce Sommet, sur le thème "Une collaboration sans limite pour une protection sans limite", a été consacrée à la coopération en matière de cybersécurité en tant que pilier indispensable pour faire face à la complexité et à l'évolutivité des principaux problèmes que posent les cybermenaces. Le Sommet a offert un cadre dans lequel des hauts responsables dans le domaine des TIC et de la cybersécurité des Etats arabes et de la région Afrique ont pu discuter et définir des orientations et des plans stratégiques pour lutter contre les nouvelles menaces visant le secteur de la sécurité aux niveaux mondial et régional. La table ronde sur la confidentialité des données et les cadres politiques visant à sécuriser les services en nuage, par exemple, a rassemblé un nombre particulièrement élevé de participants.

Un soutien en matière de promotion de l'élaboration de politiques et de cadres réglementaires et techniques ainsi que de mesures juridiques, aux niveaux national et régional, a également été fourni

afin de garantir la confidentialité des données et des services de nuage, et la protection et la sécurité des données, lors de l'atelier régional UIT-AICTO sur la "Promotion des politiques relatives à la confidentialité des données et à la cybersécurité", qui a eu lieu en Tunisie en 2016 en présence de 70 participants de la région des Etats arabes. D'autres événements ont, ensemble, permis de sensibiliser et d'améliorer la compréhension en ce qui concerne les défis liés à la cybersécurité, notamment les suivants:

- Un atelier régional sur les stratégies de cybersécurité à l'intention des Etats arabes et de l'Afrique a été organisé conjointement par l'UIT et l'UAT à Khartoum (Soudan) en 2016.
- Le document "Cadre juridique régional pour la protection en ligne des enfants: Des lignes directrices pour la région des Etats arabes" a été élaboré en 2015.
- Des concours COP ont été organisés au niveau national et ont permis de sensibiliser les enfants, les enseignants et les parents en Egypte, en coopération avec le Ministère de la communication et des technologies de l'information (MCIT) et des parties prenantes locales.
- La cinquième édition du cyberexercice régional d'apprentissage appliqué pour les équipes d'intervention en situation d'urgence (ALERT) a eu lieu à Doha (Qatar) du 5 au 9 mars 2017, en collaboration avec l'ARCC. Une centaine de participants de plus de 11 pays étaient présents pour l'exercice, qui a été suivi d'une formation de deux jours organisée par le Centre de cyberbien-être de la fondation EC-Council, visant à améliorer les compétences des membres des équipes CIRT des Etats arabes. La formation se divisait en deux parcours: un parcours technique comportant des modules consacrés à la vulnérabilité sur le web (SQAP) et un parcours de gestion composé de modules de formation de chefs de la sécurité informatique (CISO). Les séances de formation ont été précédées de tests d'évaluation préliminaire et se sont clôturées par des tests d'évaluation finaux.
- Le "Livret de jeux", contenant une description détaillée des jeux qui se sont déroulés lors des concours COP organisés en Egypte en 2015, 2016 et 2017, a été publié en partenariat avec le MCIT.
- Pour poursuivre la sensibilisation à la sécurité sur Internet, 100 écoliers ont pris part au concours COP organisé à Port Saïd (Egypte), le 4 mars 2017, en partenariat avec le Comité national égyptien de la protection en ligne des enfants et d'autres parties prenantes.



"J'ai passé une très bonne journée. J'ai joué à de nouveaux jeux sur l'Internet et je me suis fait de nouveaux amis. Mais, surtout, j'ai appris que même si l'Internet est une chose positive, je dois faire attention à ne pas partager d'informations personnelles, notamment des photos de moi ou de ma famille."

Hassan, l'un des ambassadeurs égyptiens de la sécurité sur l'Internet

L'initiative régionale sur l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC a aidé à sensibiliser le public, à élaborer des lignes directrices sur la protection en ligne des enfants et à apporter une assistance à certains pays pour établir leur équipe CIRT nationale; des cyberexercices régionaux ont en outre été réalisés en vue d'évaluer l'état de préparation des équipes CIRT. La coordination entre les équipes CIRT des Etats arabes a aussi été renforcée. Pour ce

qui est des cadres politiques et techniques, une étude régionale ayant pour thème "L'informatique en nuage dans le monde arabe: Aspects, faits et horizons juridiques et législatifs" a été réalisée en vue d'aider à définir des mesures juridiques qui garantissent la confidentialité des données et l'utilisation sécurisée d'Internet et de ses différentes applications.

L'atelier sur la stratégie nationale du Soudan pour la protection en ligne des enfants, tenu à Khartoum (Soudan) les 14 et 15 décembre 2016, avait pour but de faire le point sur la situation de la protection en ligne des enfants et a débouché sur l'élaboration d'un cadre de stratégie nationale en la matière pour le Soudan en 2017. L'atelier a été précédé d'un concours COP organisé dans une école le 13 décembre 2016.

A la suite d'un atelier visant à évaluer la situation actuelle en matière de cybersécurité en consultant les parties prenantes nationales, et compte tenu des travaux prévus pour mettre en place une équipe CIRT, l'UIT a élaboré une stratégie nationale en matière de cybersécurité pour la Mauritanie pour 2017-2022.

Les capacités de professionnels de la cybersécurité à Djibouti ont été renforcées par le biais de l'ARCC grâce à deux formations portant sur les attaques contre la sécurité du web et sur les solutions face à celles-ci, qui se sont déroulées du 14 au 18 mai 2017, ainsi qu'à une activité de formation sur l'évaluation de la vulnérabilité et les essais de pénétration, organisée du 21 au 25 mai 2017.

Dans la région Asie-Pacifique

Entre 2015 et 2016, l'UIT a élaboré pour le Népal une stratégie nationale de cybersécurité prévoyant également des mesures de protection en ligne des enfants. Cette initiative a renforcé la sensibilisation et les capacités d'une centaine de parties prenantes issues des secteurs public, réglementaire et privé. Elle a également permis d'effectuer avec succès une simulation en matière de cybersécurité dans le cadre de la coopération améliorée avec l'Autorité des télécommunications du Népal, qui poursuit les travaux sur la législation relative à la cybercriminalité. En 2015, l'UIT a aussi aidé la République démocratique populaire Lao à élaborer une politique de cybersécurité et à renforcer ses capacités en la matière dans le but de mettre en place un environnement propice aux TIC. En 2014, des lignes directrices nationales en matière de protection en ligne des enfants ont été préparées pour le Vanuatu et Brunéi Darussalam.



Des formations et d'autres événements ont permis le renforcement des compétences et de la sensibilisation en matière de cybersécurité et de protection en ligne des enfants en Afghanistan, au Cambodge, en Indonésie, au Myanmar, aux Philippines, en République démocratique populaire Lao, au Sri Lanka et en Thaïlande. En outre, des évaluations des équipes CIRT nationales des Fidji et de République démocratique populaire Lao ont donné lieu à des recommandations sur la mise en place de CIRT nationales, l'équipe CERT lao ayant été établie sur la base de ces évaluations. Des exercices de cybersécurité ont aussi été organisés au Cambodge, en République démocratique populaire Lao, au Myanmar, au Sri Lanka et au Viet Nam.

Grâce à des partenariats de coopération avec l'Asia Pacific Network Information Centre (APNIC), le Ministère des technologies de l'information et de la communication (MICT) de la Thaïlande, Globerson et NBTC Thailand, les Centres d'excellence régionaux de l'UIT ont renforcé les compétences et la compréhension sur les thèmes suivants: sécurité de l'Internet et de l'infrastructure IPv6, enquêtes et sécurité dans le contexte de l'informatique en nuage, et sécurité dans l'environnement hertzien. En collaboration avec l'Université d'Oxford, l'UIT a aidé la Thaïlande à réaliser une évaluation de la protection des infrastructures essentielles de l'information dans le cadre d'un atelier tenu à Bangkok. L'UIT a aussi renforcé les compétences techniques nécessaires pour aider les intervenants en cas

d'incident informatique au Myanmar, au Viet Nam, en République populaire démocratique Lao et au Cambodge.

En outre, l'initiative régionale visant à tirer parti des avantages des nouvelles technologies a produit à ce jour les résultats suivants:

- le renforcement des capacités et des compétences en matière de cybersécurité, de protection en ligne des enfants et de préparation des réseaux au Népal;
- un projet de loi national relatif à la cybersécurité pour la République démocratique populaire Lao;
- une évaluation de la sécurité des réseaux en Afghanistan; et
- un projet national de stratégie/politique, des lois, et des mécanismes institutionnels pour la cybersécurité au Népal.

Dans la Communauté des Etats indépendants

A l'occasion d'un séminaire régional de l'UIT organisé à Bakou (Azerbaïdjan), qui a réuni 68 participants de 14 pays, un certain nombre de recommandations ont été élaborées en matière de promotion du développement des paiements sur mobile dans la région de la Communauté des Etats indépendants (CEI) grâce à la coopération entre les régulateurs et d'autres parties prenantes.



Les mécanismes de renforcement des capacités en matière de cybersécurité de la région de la CEI ont été renforcés en 2015 par la création d'un Centre de recherche et de formation sur les TIC pour les professionnels, en partenariat avec l'Université technique des communications et de l'informatique de Moscou (MTUCI), en Fédération de Russie.

L'initiative régionale sur la création d'un centre de protection en ligne des enfants pour la région de la CEI a produit à ce jour les résultats suivants:

- l'élaboration d'un cours en ligne sur l'utilisation sécurisée des ressources de l'Internet, comportant trois modules (niveau de base, pour les élèves des écoles maternelles et primaires; niveau intermédiaire, pour les enfants de cinq à neuf ans; niveau avancé, pour les élèves du secondaire, les étudiants, les parents et les enseignants);
- l'élaboration d'une base de données regroupant plus de 70 solutions techniques ciblant la protection en ligne des enfants, assortie d'un logiciel aidant à choisir la solution la plus adaptée;
- la promotion d'un système de distribution automatisé de listes de ressources Internet *dangereuses* ou *sécurisées*; et
- des échanges de données d'expérience entre des professionnels de la cybersécurité.

Une vue d'ensemble des résultats de la mise en oeuvre de cette initiative régionale a été présentée lors d'un atelier régional de l'UIT, tenu en Ukraine et rassemblant 70 participants de 12 pays, en vue de susciter de nouvelles actions et une participation accrue.

L'initiative régionale sur l'établissement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC a produit à ce jour les résultats suivants:

- analyse continue de la situation en matière de confiance et de sécurité dans la CEI; et

- recommandations sur l'évaluation du niveau de confiance et de sécurité dans l'utilisation des TIC, et formations dispensées à des professionnels.

Dans la région Europe

Le Cyberexercice international d'apprentissage appliqué pour les équipes d'intervention en situation d'urgence (ALERT), organisé par l'UIT au Monténégro en 2015 à l'intention de la région Europe, a réuni plus de 50 participants venus de 10 pays européens en vue de renforcer leurs capacités humaines. Une assistance et des conseils techniques sur l'acquisition ou le renforcement des capacités des équipes CIRT nationales ont été fournis à l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie.



Les lignes directrices de l'UIT sur la protection en ligne des enfants à l'intention des parents et des éducateurs, ainsi que celles à l'intention des enfants, ont été actualisées en 2015 et sont utilisées comme guides pratiques pour la mise en oeuvre au niveau national, par exemple de campagnes nationales de communication sur la protection en ligne des enfants qui ont permis de sensibiliser enfants, professeurs et parents en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, en Italie, au Monténégro, en Roumanie et en Serbie.

L'initiative régionale sur l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC a permis de renforcer la coopération régionale entre les parties prenantes concernées pour ce qui est de bâtir auprès des enfants et des jeunes la confiance dans l'utilisation des TIC. Les activités menées dans la région de la CEI et les réponses aux demandes des Etats Membres ont renforcé les compétences de plus de 2 500 professionnels.

- La version actualisée des lignes directrices sur la protection en ligne des enfants a servi de base aux campagnes nationales.
- Une série de réunions a servi de plate-forme de collecte et de partage des bonnes pratiques.
- Un examen régional des approches nationales en matière de protection en ligne des enfants a été réalisé et publié.
- Trois conférences annuelles (2015, 2016 et 2017) ont eu lieu sur le thème de la sécurité des enfants et des jeunes en ligne.
- Un forum du numérique pour la jeunesse a été organisé en Pologne en 2017.
- Trois dialogues annuels (2015, 2016 et 2017) entre secteur public et secteur privé sur la cybersécurité en Europe centrale ont été organisés en Roumanie.
- Un dialogue entre secteur public et secteur privé sur la cybersécurité aura lieu en Suisse en décembre 2017.

En outre, la coopération a été renforcée grâce aux actions suivantes:

- Une contribution spéciale à l'"Opération pas cool", conçue sur la base de l'étude menée pendant le forum du numérique pour la jeunesse (Pologne, 2017) et présentée au Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur la protection en ligne des enfants en octobre 2017.
- La collaboration entre l'Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA), la Commission européenne et le Conseil de l'Europe.
- Le Forum régional sur la cybersécurité pour les pays d'Europe, organisé conjointement par l'UIT et l'ENISA en 2016 et accueilli par le Ministère des transports et des technologies de l'information et des communications de la République de Bulgarie.

- Les dialogues de haut niveau consacrés à la protection en ligne des enfants tenus pendant la réunion organisé conjointement par l'UIT et le Conseil de l'Europe dans le but de célébrer le mois européen sur la cybersécurité.

A la suite de la mise en place réussie d'une équipe CIRT pour le gouvernement chypriote, en collaboration avec l'UIT en 2015, Chypre, représentée par le Bureau du Commissaire chargé de la réglementation des communications électroniques et de la poste (OCECPR) a demandé l'assistance de l'UIT pour mettre en place une équipe CIRT nationale qui servira de point central de contact et de coordination sécurisé pour les questions de cybersécurité, ainsi que pour l'identification et la gestion des cybermenaces, la lutte contre ces phénomènes et les solutions à leur apporter. L'UIT fournit une assistance à l'OCECPR en ce qui concerne la mise en place et le déploiement des capacités techniques et des exercices de formation correspondants nécessaires pour mettre en place l'équipe CIRT nationale chypriote.

3.1.2 Questions confiées aux Commissions d'études

Les Questions suivantes confiées aux Commissions d'études ont contribué au Produit 3.1:

Question 3/2: Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité.

Les activités menées dans le cadre du produit 3.1 ont contribué à la mise en oeuvre des résolutions, recommandations et décisions de la CMDT-14 et d'autres conférences et assemblées pertinentes.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 5, 9, 15, 30, 33, 37, 45, 50, 59, 64, 67, 69, 78, 79
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 72, 130, 172, 179, 181
Grandes orientations du SMSI	La grande orientation C5 du Plan d'action de Genève a contribué au Produit 3.1
Contribution à la réalisation des ODD	1, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 16, 17

3.2 Applications et services TIC

Les applications et services TIC sont un facteur important de la demande, et peuvent encourager l'adoption de services large bande. Il est nécessaire de favoriser le développement et l'utilisation des applications et des services TIC qui contribuent au développement durable, notamment dans les domaines de l'administration publique, du commerce, de l'enseignement et de la formation, de la santé, de l'emploi, de l'environnement, de l'agriculture et des sciences, dans le contexte général des cyberstratégies nationales. Il existe d'autres besoins liés: élaborer des cadres nationaux de planification stratégique et des outils pour les applications et les services TIC; promouvoir l'élaboration de cadres d'applications mobiles plurisectoriels, afin d'améliorer la prestation de services à valeur ajoutée au moyen des communications mobiles, tels que les services de santé et les applications bancaires; faciliter l'accès à des services publics utilisant les TIC; améliorer l'agriculture et les soins de santé; faciliter l'accès à un enseignement de qualité et à la gestion de l'environnement; aider les pays en développement à s'adapter à de nouveaux environnements d'application, tels que l'informatique en nuage, les communications de machine à machine et l'Internet des objets, les échanges de gros volume de données, les terminaux intelligents et l'adoption d'applications grand public comme les réseaux sociaux.

3.2.1 Résultats obtenus

Les capacités des Etats Membres de l'UIT en matière d'élaboration de cyberstratégies nationales visant à favoriser un environnement propice à l'amélioration des applications TIC ont été renforcées grâce aux actions suivantes:

Au service de la cybersanté:

- Sensibilisation aux politiques de santé numérique grâce à l'organisation conjointe d'un dialogue de haut niveau sur ce sujet par l'UIT et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui s'est déroulé à Genève les 23 et 24 mai 2016, qui a permis aux 250 participants (dont cinq ministres en charge des TIC et cinq ministres de la santé) d'échanger des expériences et d'identifier des stratégies sur la façon dont les politiques et la collaboration intersectorielle entre le secteur de la santé et celui des TIC pourraient favoriser l'innovation, de façon à améliorer la qualité, l'équité et l'accessibilité des services de santé.

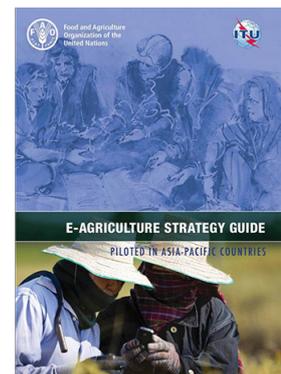


Dialogue de haut niveau sur la sensibilisation aux politiques de santé numérique organisé conjointement par l'UIT et l'Organisation mondiale de la Santé, 23-24 mai 2016

- Renforcement, au Bénin, au Mali, en Tunisie et au Sénégal, des capacités techniques nécessaires pour élaborer et valider les stratégies nationales de cybersanté.
- Fourniture aux décideurs et aux responsables de la planification des services de santé de lignes directrices renforcées pour la conception et la mise en place de plates-formes numériques sur la santé.

Au service de la cyberagriculture:

- Fourniture de lignes directrices renforcées aux pays grâce à la création d'un cadre pour l'élaboration de stratégies nationales de cyberagriculture. Un [guide stratégique pour la cyberagriculture conçu conjointement par l'UIT et la FAO](#) (corps du rapport et résumé) a été publié en 2016. Ces stratégies permettront de rationaliser les ressources humaines et financières et de saisir les occasions que représentent les TIC pour le secteur de l'agriculture de façon plus globale et plus efficace.
- Renforcement des capacités des pays en matière d'élaboration de stratégies de cyberagriculture, grâce à la coorganisation avec la FAO



de deux ateliers régionaux, à Bangkok (Thaïlande) du 9 au 11 février 2015 et à Budapest (Hongrie) du 22 au 24 juin 2015, qui ont aidé 80 délégués des Ministères de l'agriculture de 15 pays.

Au service de la formation en ligne:

- Sensibilisation dans le domaine des politiques d'apprentissage sur mobile grâce à un Forum des politiques sur ce thème organisé conjointement par l'UIT et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le 11 mars 2016, axé sur le renforcement des capacités des 250 participants, dont quatre ministres et deux vice-ministres en charge des TIC, ainsi que deux ministres et trois vice-ministres en charge de l'éducation, sur les façons dont les dispositifs numériques nouveaux et plus abordables peuvent contribuer à résoudre les difficultés urgentes dans le domaine de l'enseignement et répondre aux besoins des étudiants, des enseignants et des administrateurs.



Forum des politiques sur la sensibilisation dans le domaine des politiques d'apprentissage sur mobile organisé conjointement par l'UIT et l'UNESCO, 11 mars 2016

- Une sensibilisation dans le domaine des politiques d'apprentissage sur mobile a également été menée grâce à la publication, en trois langues (anglais, français et espagnol), d'une [note UIT/UNESCO de politique générale sur l'apprentissage sur mobile](#) qui formule dix recommandations fondamentales en matière de politiques pour créer un environnement propice et l'utiliser comme levier pour assurer une éducation de qualité pour tous.

La capacité des pays à tirer parti des applications TIC/mobiles en vue d'améliorer la prestation de services à valeur ajoutée a été renforcée grâce au déploiement, mené conjointement par le secteur public et le secteur privé, d'applications TIC innovantes qui fournissent des solutions efficaces à diverses difficultés auxquelles se heurte le développement durable:

- "Be He@lthy, Be Mobile" ("la santé c'est la mobilité") est une initiative lancée conjointement par l'UIT et l'OMS en 2012 afin de mettre à contribution les pouvoirs publics pour mettre en place un système d'interventions fondé sur des méthodes dont l'efficacité a été démontrée et utilisant la santé sur mobile pour lutter contre les maladies non transmissibles et les facteurs de risques qui leur sont associés. Actuellement, ce système offre une assistance



technique et financière pour la réalisation de programmes dans neuf pays (Costa Rica, Egypte, Inde, Norvège, Philippines, Royaume-Uni, Sénégal, Tunisie et Zambie) pour diverses catégories de revenus et diverses pathologies, notamment dans le cadre de l'utilisation des techniques mobiles au service du sevrage tabagique et du traitement du diabète, du cancer du col de l'utérus et des maladies pulmonaires obstructives chroniques. Cette initiative favorise également une approche pleinement multisectorielle pour garantir la pérennité des programmes, en encourageant l'établissement de partenariats entre les ministères de la santé et les ministères des TIC, et en mobilisant le soutien d'autres acteurs tels que les établissements universitaires, les institutions multilatérales et des partenaires du secteur privé.

- Dans le cadre de cette initiative, trois programmes de lutte contre le diabète grâce au mobile (mDiabetes) ont été lancés en Egypte, en Inde et au Sénégal, en collaboration avec le Ministère de la Santé et le Ministère en charge des TIC, afin d'aider les patients diabétiques à gérer leur maladie en toute sécurité et de réduire ainsi le nombre d'hospitalisations d'urgence. A l'heure actuelle, on dénombre plus de 100 000 utilisateurs en Inde, 150 000 au Sénégal et 50 000 en Egypte. Tous reçoivent régulièrement des messages expliquant comment prévenir et contrôler le diabète.
- Trois programmes de sevrage tabagique (mTobaccoCessation), lancés en Inde, aux Philippines et en Tunisie, font appel à des applications mobiles pour aider les fumeurs à renoncer au tabac. Près de deux millions d'utilisateurs ont souscrit à ce programme en Inde, et la phase pilote a été lancée en Tunisie et aux Philippines.
- Des lignes directrices renforcées sur l'utilisation d'applications mobiles pour arrêter de fumer, prévenir et contrôler le diabète, et lutter contre le cancer du col de l'utérus ont été fournies aux pays grâce à des manuels élaborés en collaboration avec l'OMS.
- Un atelier organisé à Islamabad (Pakistan) du 16 au 26 février 2016 a permis de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des participants afghans en matière de conception d'applications mobiles, afin de combler le manque de professionnels qualifiés dans ce domaine.

Une campagne de sensibilisation des membres de l'UIT et des activités de promotion des bonnes pratiques relatives aux TIC au service du développement ont été menées:

- Un forum consacré aux solutions de cyberagriculture, organisé conjointement par l'UIT et la FAO à Bangkok (Thaïlande) du 29 au 31 août 2016 avec 120 participants de 29 pays, a permis de sensibiliser les pays et de renforcer leurs capacités en ce qui concerne l'élaboration, le déploiement et l'organisation de solutions de cyberagriculture communes. Un groupe d'experts en solutions de cyberagriculture a été établi. Par ailleurs, un événement de formation organisé après le forum, les 1er et 2 septembre 2016, a permis de renforcer les capacités en matière d'élaboration de stratégies de cyberagriculture.
- La connaissance des solutions de cyberagriculture a été approfondie grâce à la publication d'une compilation d'études de cas par l'UIT et la FAO, intitulée "[E-agriculture in Action](#)".
- Une formation de l'UIT et de l'Autorité de régulation des télécommunications de l'Inde (TRAI) intitulée "Tirer parti des TIC pour des villes intelligentes et durables" et un Colloque national sur le thème "Problèmes en matière de réglementation des TIC dans les villes intelligentes en Inde", du 24 au 26 mars 2015, ont permis de sensibiliser plus de 190 participants aux dernières évolutions en matière de villes intelligentes.
- Le pavillon thématique du BDT mis en place du 12 au 15 octobre 2015 à l'occasion d'ITU Telecom World à Budapest, sur le thème "Des TIC intelligentes au service du développement durable" a permis de sensibiliser les participants en présentant plus de 25 applications des TIC qui sont pertinentes pour la réalisation des ODD.

Dans la région Afrique

Un atelier régional pour l'Afrique de l'Ouest sur la mise en oeuvre de stratégies nationales de cybersanté s'est tenu à Abuja (Nigéria) les 26 et 27 avril 2016 et a renforcé la capacité de 50 participants issus des ministères de la santé et des ministères en charge des TIC de 15 pays de la région à élaborer et mettre en oeuvre des stratégies nationales de cybersanté.

Le Département de la santé de Zambie, en coopération avec l'initiative **Be He@lthy Be Mobile**, a élaboré un système utilisant le mobile pour informer et éduquer les femmes d'entre 25 et 45 ans, la tranche d'âge présentant le plus grand risque de maladie.

Un atelier régional sur l'élaboration de stratégies nationales de cybersanté, organisé à Cotonou (Bénin) du 24 au 26 novembre 2015, a renforcé les capacités de 30 délégués des ministères de la santé et ministères en charge des TIC de six pays francophones dans ce domaine.

Une assistance et une formation a été fournie au Zimbabwe, par le biais d'un audit des infrastructures et du matériel en vue d'étendre les services de télémédecine dans les zones isolées du pays. Les professionnels de la santé du Zimbabwe adoptent aisément la télémédecine.



Campagne mDiabetes, Sénégal

Un atelier sur la cybersanté a été organisé à Harare (Zimbabwe), dans le cadre d'un partenariat entre l'UIT et l'OMS et par l'intermédiaire de la Commission UIT-OMS de l'information et de la responsabilisation en matière de santé de la femme et de l'enfant, afin de favoriser l'utilisation des TIC pour soutenir les soins de santé pour les femmes et les enfants.

L'initiative "Be He@lthy Be Mobile", par le biais du projet mDiabetes pour le Sénégal, a continué à se développer, le nombre de personnes inscrites dans la base de donnée du projet étant passé de 2 000 en 2014 à 12 000 en 2015, 52 000 en 2016 et plus de 117 000 en 2017. Un autre volet, la lutte contre l'hypertension grâce au mobile (m-HTA), a été ajouté à ce projet, étant donné que ces deux maladies non transmissibles sont souvent liées.

Dans la région Amériques

Deux éditions réussies d'un concours régional récompensant les solutions d'applications mobiles innovantes et créatives en faveur des personnes handicapées, qui renforcent l'inclusion et l'interaction sociales et qui améliorent le confort et la qualité de vie au quotidien grâce aux technologies mobiles, ont été organisées. L'édition de 2015 a rassemblé 42 concurrents, dont 27 ont été retenus suite au premier tri. En 2016, sur la tribune de l'UIT, 18 des 32 propositions ont été retenus dans les deux catégories en compétition: idées, solutions ou projets qui doivent encore être élaborés ou sont en cours d'élaboration; et solutions qui sont déjà élaborées ou disponibles sur le marché.

Dans la région des Etats arabes

La mise en place, en 2015, du premier réseau arabe pour des logiciels libres à code source ouvert (FOSS) en collaboration avec les ministères de la communication de l'Egypte, de la Palestine, d'Oman et du Liban a permis de favoriser la collaboration entre les parties prenantes intéressées dans le but d'accroître la quantité et la qualité des FOSS dans la région des Etats arabes. Le réseau est désormais géré par ses membres, avec le soutien ponctuel du Bureau régional de l'UIT au Caire.



L'initiative régionale sur l'utilisation des télécommunications/TIC au service d'un développement intelligent et durable et de la protection de l'environnement a amélioré la sensibilisation aux villes durables et intelligentes. Avec le soutien de l'UIT-T, un rapport a été rédigé et définit la feuille de route pour tirer parti des TIC dans le passage aux villes intelligentes et durables dans la région des Etats arabes.

Une autre manifestation importante a été le Forum régional de l'UIT sur l'utilisation des TIC pour parvenir au développement intelligent et durable", organisé à Khartoum (Soudan), les 12 et 13 décembre 2016, en partenariat avec la Sudatel Telecommunications Academy (SUDACAD). Ce forum a renforcé les capacités et la compréhension de plus de 160 participants des Etats arabes sur la manière d'utiliser les télécommunications/TIC pour parvenir au développement durable à différents égards, notamment concernant l'économie numérique, la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques, les plans pour les télécommunications d'urgence, les villes intelligentes et durables, l'Internet des objets et les changements climatiques. En outre:

- Dans le cadre du réseau de Centres d'excellence de l'UIT pour les Etats arabes, des membres de l'UIT ont bénéficié d'un renforcement des capacités en ce qui concerne diverses applications et services de télécommunication/TIC, y compris la gestion de projet pour la mise en oeuvre TIC, l'analyse économique des projets TIC, l'archivage et la commercialisation numériques et la vente d'applications et de services TIC.
- Deux forums ont sensibilisé leurs participants aux possibilités et difficultés liées à l'apprentissage intelligent et à la transformation numérique dans la région des Etats arabes.
- Les capacités de décideurs au niveau régional ont été renforcées en ce qui concerne l'élaboration de stratégies nationales d'apprentissage intelligent grâce à la mise en oeuvre de l'accord de coopération conclu avec l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis et le programme d'apprentissage intelligent Mohamed Bin Rashid. Le premier atelier de renforcement des capacités s'est déroulé à Dubaï du 26 au 28 février 2017, réunissant des participants de dix pays.

Dans la région Asie-Pacifique

Les activités de l'UIT dans la région Asie-Pacifique ont renforcé les capacités des pays en matière de planification des cyberstratégies sectorielles nationales pour favoriser la mise en place d'un environnement propice à l'amélioration des applications des TIC.

Une assistance technique a été fournie au Bhoutan en vue d'élaborer une politique d'administration publique en ligne.

En partenariat avec la FAO, une assistance technique a été fournie aux Fidji, aux Philippines, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Sri Lanka, pour l'élaboration d'une stratégie de cyberagriculture, et au Bhoutan pour l'élaboration d'un plan directeur national relatif à la gestion informatique des ressources naturelles renouvelables. Le programme de santé sur mobile a été renforcé en Inde et aux Philippines en partenariat avec l'OMS.

Les capacités de l'Institut des technologies de l'information et de la communication (ICTI), en Afghanistan, ont été renforcées grâce à une formation sur le développement des applications mobiles, en collaboration avec le Pakistan.

L'initiative régionale sur le thème "Tirer parti des avantages des nouvelles technologies" a mieux fait connaître, grâce à des activités de formation, des séminaires et des forums, les domaines de la gestion du spectre, de l'informatique en nuage, du développement d'applications pour mobiles, des TIC vertes, des réseaux électriques intelligents, de la mise à profit de l'Internet des objets, de l'administration publique en ligne et des villes/sociétés intelligentes et durables. Plusieurs forums, séminaires, ateliers et activités de formation (cyberagriculture, cybersanté/santé sur mobile, administration publique en ligne, villes durables et intelligentes, cyberstratégies postales, TIC vertes, réseaux électriques intelligents, stratégie de télécommunication pour le Pacifique et services financiers numériques), organisés dans la région Asie-Pacifique, ont renforcé les capacités des pays à tirer parti des applications TIC/mobiles afin d'améliorer la prestation de services dans les secteurs hautement prioritaires.



Une évaluation des utilisations potentielles des applications mobiles dans le secteur de la santé au Bangladesh (2014) et une enquête sur l'état de préparation en matière de cybersécurité pour plusieurs pays d'Asie-Pacifique (2015) ont permis de déterminer les besoins restants en matière d'assistance et de renforcement des capacités.

Le renforcement des capacités des décideurs, des régulateurs et des entreprises, soit plus de 1 400 participants de la région, à des difficultés techniques émergentes dans différents domaines (radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, technologies multimédias interactives, informatique en nuage, coordination et planification des satellites, cyberapplications, passage au protocole IPv6, infrastructures et sécurité, et conformité et interopérabilité).

Une série de forums régionaux pour l'Asie-Pacifique sur l'administration publique en ligne et les villes intelligentes ont été organisés en 2015 et en 2016 en Thaïlande, en collaboration avec de nombreux partenaires dont le Bureau de projets des Nations Unies pour la gouvernance, WeGO (*World e-Governments Organization of Cities and Local Governments*), le MICT de Thaïlande et le secteur privé.

Le Ministère des postes et télécommunications de la République démocratique populaire Lao a reçu une assistance pour l'élaboration d'un cadre réglementaire relatif aux services OTT, et les capacités des parties prenantes ont été renforcées grâce au partage des bonnes pratiques internationales et des principales difficultés et possibilités sur le plan réglementaire dans le domaine des services OTT (du 19 au 23 juin 2017).

En juin 2017, la Mongolie a également reçu une assistance sur des questions relatives aux services financiers numériques.

Dans la Communauté des Etats indépendants

Pour améliorer l'échange de données d'expérience et renforcer la coopération au sein de la région sur les questions liées à la télémédecine, l'UIT a organisé un atelier régional à Tachkent (Ouzbékistan) du 7 au 9 octobre 2015, avec des participants de six pays.

Afin de sensibiliser les parties prenantes de la région sur la façon de concevoir et de mettre en oeuvre des applications mobiles, l'UIT a organisé un atelier régional au bord du lac Issyk-Koul (République kirghize) du 6 au 8 septembre 2016.

Un atelier régional de l'UIT tenu à Samarkand (Ouzbékistan) les 1^{er} et 2 juin 2017 a débouché sur une collaboration régionale en matière de villes intelligentes et sur une meilleure compréhension des technologies qui les sous-tendent et des défis associés.

Un atelier régional de l'UIT tenu à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) du 19 au 20 juin 2017, rassemblant 69 participants de 11 pays, a été l'occasion d'échanger des données d'expérience et de discuter de solutions innovantes fondées sur l'Internet des objets et les futures technologies en réseau.



Atelier régional de l'UIT tenu à Saint-Pétersbourg, 19-20 juin 2017

Dans la région Europe

L'UIT et l'OMS ont lancé un projet de "Pôle centralisé de connaissances et d'innovation au service de la santé sur mobile" (2017-2021), avec le soutien financier et en liaison avec les réseaux de recherche européens existants de la Commission européenne en matière de santé sur mobile. Ce projet permettra, d'une part, de mettre en place des interventions en la matière dans un certain nombre d'Etats Membres de l'Union européenne qui ont été choisis afin de promouvoir les soins de santé sur mobile et, d'autre part, de créer et d'assurer le fonctionnement d'un "Pôle centralisé de connaissances et d'innovation au service de la santé sur mobile" destiné à faciliter l'adoption des applications de santé sur mobile et d'exercer suivi en la matière.

3.2.2 Questions confiées aux Commissions d'études

Les Questions suivantes confiées aux Commissions d'études ont contribué au Produit 3.2:

Question 1/2: Créer la société intelligente: les applications des TIC au service du développement socio-économique.

Question 2/2: Les technologies de l'information et de la communication au service de la cybersanté.

En 2016, les Commissions d'études ont organisé deux réunions au sujet de la nouvelle Question 1/2 de l'UIT-D sur la "Société intelligente", ainsi que deux autres au sujet de la Question 2/2 de l'UIT-D sur la "Cybersanté".

Les activités menées dans le cadre du produit 3.2 ont contribué à la mise en oeuvre des résolutions, recommandations et décisions de la CMDT-14 et d'autres conférences et assemblées pertinentes.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 5, 30, 54
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 72, 139, 140, 183, 202
Grandes orientations du SMSI	La grande orientation C7 du Plan d'action de Genève a contribué au Produit 3.2

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées

Contribution à la réalisation des ODD | 2, 3, 4, 6, 7, 11

Objectif 4 – Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, fournir des données et des statistiques, promouvoir l'inclusion numérique et fournir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers

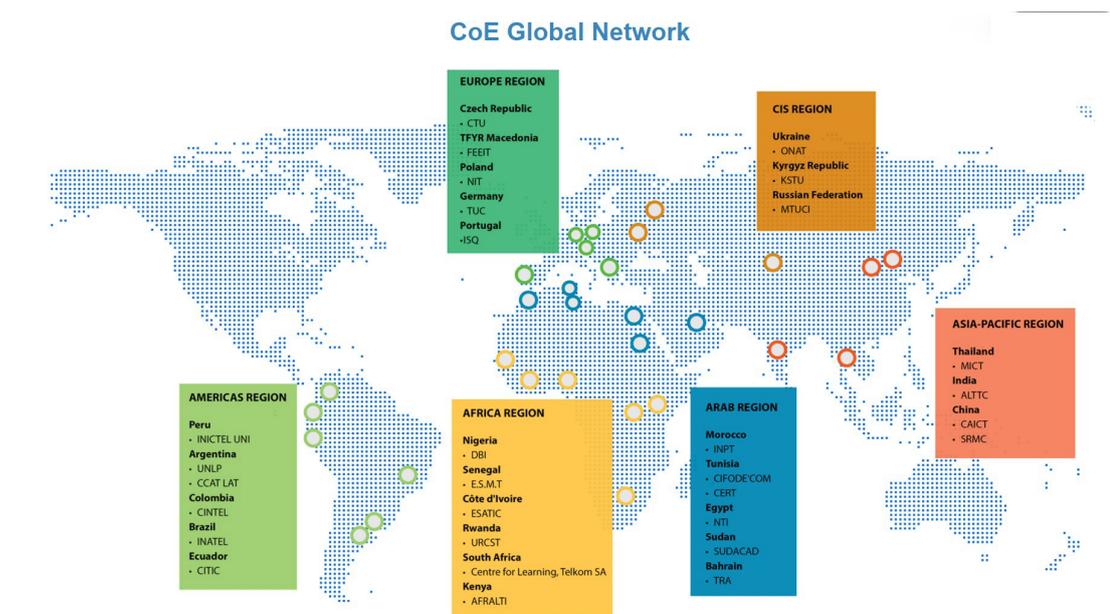
L'Objectif 4 vise à aider les membres de l'UIT à renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des télécommunications/TIC, notamment en utilisant les Questions confiées aux commissions d'études qui sont prioritaires pour les pays en développement; en encourageant l'inclusion numérique qui favorise l'accessibilité des télécommunications/TIC; en prenant, en matière de politiques et de stratégies relatives aux TIC, des décisions éclairées et efficaces, fondées sur des données et des statistiques TIC de qualité et comparables au niveau international; et en fournissant une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers.

4.1 Renforcement des capacités

Les décideurs doivent veiller à ce que la fracture numérique, qui demeure une préoccupation essentielle pour les pays en développement, ne se transforme pas en fracture du savoir. Il est nécessaire de fournir une assistance en renforçant les capacités humaines et institutionnelles, de façon à améliorer les compétences requises pour soutenir le développement et l'utilisation des TIC. Ce faisant, il est important d'exploiter les méthodes et les modes de diffusion les plus modernes qui tirent parti de l'utilisation des TIC: formations à l'intention des décideurs publics et des régulateurs, cursus professionnels axés sur les affaires à l'intention des hauts responsables et des cadres supérieurs du domaine des TIC et programmes spécialisés pour le personnel technique et d'exploitation, etc.

4.1.1 Résultats obtenus

L'UIT-D a contribué à renforcer les capacités des Etats Membres de l'UIT en mettant en place la nouvelle stratégie de l'UIT relative aux Centres d'excellence. Conformément à la Résolution 73 (Rév. Dubaï, 2014) de la CMDT, le projet de Centres d'excellence a été réexaminé en 2014. Une nouvelle stratégie en matière de Centres d'excellence, prévoyant de nouveaux processus et procédures opérationnels, a été élaborée. Dans le cadre du lancement de cette nouvelle phase, 99 candidatures ont été soumises par 65 institutions du monde entier, qui souhaitaient faire partie du réseau des Centres d'excellence.



Réseau mondial des Centres d'excellence, 2017

Trente-deux Centres d'excellence ont été sélectionnés et chacun d'entre eux a signé un accord de coopération avec l'UIT. Des commissions de direction composées de représentants des institutions retenues ont été établies dans chaque région et ont été chargées de gérer la mise en oeuvre de la stratégie relative aux Centres d'excellence. Ces commissions ont organisé avec succès leurs réunions annuelles pour 2015. Dans cinq régions, les réunions annuelles des commissions de direction ont eu lieu en 2016 et la réunion de la Commission de direction pour la région Europe eu lieu en janvier 2017. Les Centres d'excellence ont renforcé les capacités des Etats Membres en menant des programmes de formation dans le domaine des politiques et de la réglementation, de l'accès au large bande, de la cybersécurité, de la conformité et de l'interopérabilité (C&I), de la gestion du spectre, de la radiodiffusion numérique, des applications et services TIC, des télécommunications d'urgence, de la gouvernance de l'Internet, des déchets d'équipements électriques et électroniques et de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets. En 2015, 25 activités de formation ont été organisées dans toutes les régions par le biais du réseau des Centres d'excellence, et ont réuni un total de 820 participants. En 2016, 51 activités de formation ont été mises en oeuvre, en présence d'un total de 1 167 participants.

Une réunion organisée en 2014 à Prague (République tchèque) a permis d'accroître la participation des milieux universitaires aux travaux de l'UIT. Cette manifestation, intitulée "Encourager l'innovation et les partenariats dans le domaine du renforcement des capacités humaines: participation accrue des établissements universitaires aux travaux de l'Union internationale des télécommunications", a attiré quelque 80 participants et a renforcé la coopération entre l'Académie de l'UIT, les établissements universitaires et d'autres parties prenantes du secteur public ou privé, en ouvrant la voie à une collaboration plus poussée.



L'UIT a continué de renforcer les capacités des Etats Membres en élaborant des matériels didactiques normalisés, diffusés par l'intermédiaire des Centres d'excellence et d'autres établissements universitaires partenaires. L'élaboration de matériels didactiques a été achevée en 2015 pour ce qui est de la gestion du spectre et en 2016 en ce qui concerne la qualité de service. Le matériel didactique relatif aux TIC et aux changements climatiques, ainsi qu'à l'Internet des objets, est en cours d'élaboration. Des activités de formation

sur la gouvernance internationale de l'Internet ont été entreprises en 2017 et le premier d'une série d'ateliers régionaux a été organisé au Brésil en juillet 2017.

Le Directeur du BDT Brahim Sanou et le Professeur Petr Konvalinka, Recteur de l'Université technique tchèque, signent un accord de coopération

Les activités relevant du Produit 4.1 ont contribué à renforcer la coopération entre l'UIT et les partenaires concernés dans le domaine du renforcement des capacités. En décembre 2015, l'UIT a signé un accord de coopération avec l'Université technique tchèque, en vue de dispenser le Programme de formation à la gestion du spectre (SMTP).

La mise en oeuvre du programme SMTP sous la forme de modules indépendants a déjà commencé et des certificats de l'UIT sont remis aux étudiants, qui ont validé l'ensemble des modules. En juin 2015, l'UIT a signé un accord avec la United Kingdom Telecommunications Academy en vue de la mise en place d'un programme conjoint de formation de "Master en ligne de gestion des communications" (eMCM). Le programme eMCM a commencé à être dispensé et 10 participants sont inscrits à différents niveaux. En avril 2016, un accord de coopération a été signé avec l'Institut régional africain de formation supérieure en télécommunications (AFRALTI), en vue de dispenser un programme de formation à la gestion du spectre, de niveau élémentaire et de niveau avancé. En février 2017, l'UIT et l'Association des régulateurs des communications et des télécommunications de la Communauté des pays lusophones ont signé un accord de coopération visant à mettre en oeuvre des activités communes axées sur le renforcement des capacités et l'éducation.

En mai 2016, l'UIT a amélioré la qualité de service de la plate-forme de l'Académie de l'UIT, offrant ainsi une meilleure expérience utilisateur. Cette mise à niveau a notamment consisté à enrichir la plate-forme de nouvelles rubriques et fonctionnalités, telles que le paiement sécurisé en ligne des cours au moyen de cartes de crédit et de débit, des fonctionnalités améliorées pour l'établissement de factures pour les paiements par virement bancaire, la création automatique de certificats à la fin de chaque cours de formation et la mise en place d'un outil permettant de repérer les plagiat pour faciliter les travaux de type rédactionnel.

Dans le cadre de ce produit, l'UIT a amélioré le dialogue entre les principales parties prenantes en organisant au Kenya, du 6 au 8 septembre 2016, le Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC. Ce Colloque, qui a été précédé de deux réunions préalables sur les thèmes "Renforcement des capacités concernant la gouvernance de l'Internet" et "Les régulateurs en tant que catalyseurs et bénéficiaires du renforcement des capacités", a attiré plus de 400 participants. Il était axé sur les nouvelles compétences requises à l'ère du numérique et a réuni des responsables de haut niveau, des P-D. G. d'entreprises privées et des organismes de formation, tels que des universités et des Centres d'excellence. Les résultats fourniront des orientations stratégiques aux communautés nationales et à la communauté internationale, notamment à l'UIT, concernant le renforcement des capacités dans le domaine des TIC et le renforcement de la collaboration entre les professionnels de ce domaine, ce qui contribuera directement à la réalisation des ODD dans tous les secteurs du développement. Par ailleurs, le Colloque offre aux établissements universitaires et aux autres professionnels de la formation un cadre permettant d'évaluer les besoins du marché en termes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des TIC, et contribue à façonner les programmes futurs de formation et de prestations.



Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC, 2016

Dans la région Afrique

Afin de renforcer les capacités des pays les moins avancés d'Afrique dans le domaine de la normalisation et des statistiques relatives aux télécommunications/TIC, pour lequel l'UIT joue un rôle de chef de file au niveau mondial, des ateliers ont été organisés à Madagascar et au Gabon en 2016, et ont permis de mieux comprendre les indicateurs des TIC et la collecte de données, ainsi que les nouvelles tendances dans le secteur des télécommunications/TIC. Un atelier similaire à l'intention de tous les

pays africains a été organisé en Ethiopie en 2015 et a accueilli 140 participants venus de 14 pays africains. En outre, dans le cadre d'un atelier national sur les statistiques relatives aux TIC organisé en avril 2017, l'UIT a renforcé les capacités du Rwanda d'établir, à partir de registres administratifs et d'enquêtes, des statistiques nationales sur les télécommunications et les TIC qui sont comparables à l'échelle internationale, publiées en temps opportun et précises.

Un atelier organisé à Niamey (Niger) en juin 2014 en présence de 102 participants venus de 33 pays a permis de sensibiliser davantage les parties intéressées aux problèmes et aux défis liés à la valorisation du capital humain et à l'économie numérique en Afrique subsaharienne et d'examiner les solutions envisageables à cet égard.

Deux ateliers de renforcement des capacités de haut niveau, consacrés à la modélisation des coûts et à la tarification pour les réseaux de prochaine génération et à l'environnement "quadruple play" en Afrique, ont été organisés respectivement à Yaoundé (Cameroun) pour les pays francophones et en Namibie pour les pays anglophones. Ils ont permis à 85 participants de 22 pays de mieux comprendre la concurrence sur le marché dans la région et d'améliorer le niveau et l'étendue de leurs connaissances en la matière.

De plus, les ateliers annuels de renforcement des capacités ci-après ont été organisés: en 2015, à Abidjan (Côte d'Ivoire), sur le thème "Rôle des ressources humaines dans le passage à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre (DTTB) et à l'économie numérique", en présence de 161 participants venus de 21 pays en 2016 à Lilongwe (Malawi), sur le thème "Assurer la sécurité en ligne des enfants (COS) dans un monde numérique: renforcer les capacités humaines lors de la formulation et la mise en oeuvre de politiques relatives à la protection en ligne des enfants", en présence de 116 participants venus de 17 pays; et également en 2016, à Mon Trésor, Plaine Magnien (Maurice), sur le thème "Développer l'écosystème des TIC afin de tirer profit de l'Internet des objets (IoT)", auquel ont pris part 161 participants venus de 21 pays et six organisations internationales ou régionales, dont 61 étrangers et 100 Mauriciens. Au nombre des participants figuraient des professionnels de gouvernements, d'autorités de régulation et du secteur des TIC (secteur public et secteur privé et établissements universitaires (voir [ici](#)).



En plus de l'atelier régional et national organisé avec l'appui de l'UIT visé ci-dessus, l'initiative régionale sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles a été mise en oeuvre avec succès dans le cadre du réseau des Centres d'excellence et de l'Académie de l'UIT, et a permis de dispenser une formation à plusieurs professionnels d'Afrique sur différents thèmes prioritaires liés aux TIC. En 2015, 21 cours de formation traditionnels dispensés au travers du réseau des Centres d'excellence de l'UIT ont permis de renforcer les capacités de 113 participants de six pays d'Afrique dans les domaines de

la cybersécurité, de la réglementation des télécommunications et de la technologie LTE 4G. Citons également comme autres réalisations marquantes la création en commun du Fonds de SMART Africa pour l'octroi de bourses, dont le premier groupe d'étudiants bénéficiaires recevra en 2017 son diplôme de Master à la Carnegie Mellon University.

Une étude de faisabilité pour le compte du Ministère des TIC du Burkina Faso, qui vise à établir un répertoire des compétences nationales en matière de TIC et à adapter les compétences requises du secteur des TIC du Burkina Faso a été effectuée, en vue de mettre en évidence les lacunes et de soumettre des propositions sur la manière d'y remédier.

Dans la région Amériques

Afin d'améliorer et de renforcer les compétences des Etats Membres de la région dans le domaine de la gestion du spectre, un cours de formation en ligne a été dispensé en 2015 à l'intention de participants de la Colombie, de la République Dominicaine, de l'Equateur, du Mexique, de l'Uruguay et du Venezuela.

La manifestation régionale "Communications pour TOUS" a marqué une étape décisive pour la région Amériques dans le domaine de l'accessibilité des TIC pour les personnes handicapées. L'UIT a dispensé une formation sur les notions et principes régissant l'accessibilité des TIC (via le web, la télévision, et les plates-formes d'accès mobiles et publiques), afin de promouvoir l'accessibilité dans les espaces publics TIC (télécentres), une politique-cadre pour l'accessibilité des TIC, ainsi que la mise en oeuvre de politiques en matière d'accessibilité des TIC et de critères sur l'accessibilité du web et les sites web du secteur public qui soient conformes aux normes en matière d'accessibilité du web.

L'UIT a conçu un cours de formation de formateurs traditionnel sur l'accessibilité du web, conformément aux Directives 2.0 d'accessibilité des contenus web (WCAG). Ce cours a été dispensé à l'Université du Costa Rica, qui l'organisera à nouveau pour faire en sorte que les sites web publics du pays soient accessibles à tous, y compris les personnes handicapées, d'ici à la fin de 2017. Cette formation sur l'accessibilité du web comprend une présentation d'un modèle de partenariat autonome, afin que toutes les entités nationales concernées puissent tirer parti de la formation

Le renforcement des capacités dans le domaine des télécommunications par satellite a fait l'objet d'une formation organisée conjointement par l'UIT, la CTU et l'Organisation internationale des télécommunications par satellite (ITSO), à l'intention de plus de 30 participants.

L'UIT, en collaboration avec Fondo Indígena, dispense chaque année depuis 2005, par le biais de l'Académie de l'UIT, un programme de formation à environ 300 dirigeants autochtones de la région Amériques, afin de renforcer leurs capacités à utiliser les télécommunications/TIC au service du développement social et économique. Le programme actuel (2014-2017) se compose de trois cours de formation en ligne portant sur les outils numériques au service du développement des communautés autochtones et sur les outils web à utiliser pour la mise en place, la gestion et l'exploitation d'un réseau local de stations de radiocommunication. Au début de 2017, plus de 290 participants étaient inscrits au premier cours, qui a été dispensé à partir d'avril.

En outre, des professionnels venus d'Argentine, du Costa Rica, de Colombie et du Honduras ont bénéficié d'une formation sur les réseaux de communication évolués; d'autres professionnels originaires d'Argentine, de Bolivie et d'Uruguay ont suivi une formation sur l'évolution de la réglementation en matière de gestion du spectre et des experts de Colombie et du Paraguay ont bénéficié d'une formation sur l'attribution de bandes de fréquences et les méthodes correspondantes, en coopération avec l'Agence nationale du spectre de la Colombie.

L'initiative régionale sur le renforcement des capacités pour la participation aux politiques mondiales en matière de TIC, qui vise tout particulièrement à améliorer la cybersécurité et la participation des pays en développement aux travaux des organismes actuels de gouvernance de l'Internet, a permis d'obtenir les résultats suivants:

- Renforcement de la confiance et de la sécurité des Etats Membres dans l'utilisation des télécommunications, dans le cadre de trois ateliers sur les TIC et de cyberexercices pour les CERT, et également moyennant la mise en oeuvre efficace de stratégies en matière de cybersécurité destinées notamment à aider les pays à créer des équipes CIRT nationales.
- Fourniture d'un appui pour un projet de coopération technique spécialement conçu pour étoffer les connaissances du personnel de l'Institut d'électricité du Costa Rica dans plusieurs domaines relatifs aux technologies.

- Organisation de forums de discussion pour partager les données d'expérience et étoffer les connaissances sur l'interconnectivité et les questions liées à la cybersécurité, y compris la protection en ligne des enfants (COP) et le protocole IPv6.
- Fourniture par l'UIT, dans le cadre d'un partenariat réussi avec le Programme de sensibilisation à la cybersécurité dans les écoles des Caraïbes, d'une assistance technique aux Ministères de l'Education de la Barbade, du Belize, de la Grenade et de Saint-Kitts-et-Nevis.

Dans la région des Etats arabes

Dans le cadre des activités du réseau de Centres d'excellence de l'UIT pour les Etats arabes réalisées en 2016 et 2017, les formations suivantes ont permis de renforcer les capacités des participants et de donner accès à diverses informations, ressources et disciplines universitaires:

- Formation à l'analyse économique pour les projets TIC, organisée du 14 au 16 mars 2016 en coopération avec la SUDACAD en vue de faire connaître aux participants de la région des Etats arabes le rôle des applications TIC dans l'analyse économique et l'amélioration de l'environnement commercial.
- Formation à la gestion de projets pour la mise en oeuvre des TIC, organisée du 18 au 20 avril 2016 également en coopération avec la SUDACAD, en vue de former les participants au cycle de gestion de projets et au processus de gestion des projets TIC.
- En raison de la forte demande pour cette formation, une séance de formation supplémentaire sur l'analyse économique pour la mise en oeuvre des TIC a été organisée en coopération avec la SUDACAD du 9 au 11 mai 2016, en vue de faire connaître aux participants de la région des Etats arabes, comme lors de la première séance, le rôle des applications TIC dans l'analyse économique et l'amélioration de l'environnement commercial.
- La formation permettant à des ingénieurs réseau d'acquérir une certification IPv6 (niveau 1 de la certification CNE6), organisée en coopération avec la SUDACAD, a eu lieu du 24 au 26 mai 2016, en vue d'une part de donner des renseignements sur les technologies et services large bande hertziens actuels et futurs, et d'autre part d'expliquer l'écosystème de l'Internet et son cadre de gestion des ressources, les limites de la version actuelle du protocole Internet ainsi que les caractéristiques du protocole IPv6.
- La formation aux techniques d'ingénierie du spectre, organisée en coopération avec l'Institut national égyptien des télécommunications, a eu lieu du 16 au 18 août 2016, en vue de fournir aux participants des outils et des techniques permettant d'assurer une gestion efficace du spectre.
- La formation intitulée "Principaux défis attendant les opérateurs et les régulateurs des télécommunications", organisée en coopération avec l'Institut national des postes et télécommunications (INPT) à Rabat (Maroc), s'est tenue du 2 au 4 novembre 2016, en vue de permettre aux gestionnaires des opérateurs et aux régulateurs d'acquérir des connaissances utiles pour améliorer la mise en oeuvre de leurs projets futurs d'exploitation et de régulation, compte tenu des changements rapides que connaît le secteur, de donner un aperçu de l'évolution des cadres réglementaires et opérationnels et de mieux comprendre les incidences de l'évaluation des technologies sur le secteur des TIC.
- Une troisième série de formations à l'analyse économique pour la mise en oeuvre des TIC et la gestion de projets dans le domaine des TIC a été organisée à Nouakchott (Mauritanie) du 7 au 9 novembre 2016 et du 5 au 7 décembre 2016 respectivement, en présence de participants de la région des Etats arabes.
- La formation sur les pratiques relatives à l'infrastructure PKI, aux preuves numériques et à la sécurité des transactions électroniques a été organisée en coopération avec le Centre d'information, de formation, de documentation et d'études en technologies de communication (CIFODECOM) à Tunis (Tunisie). La formation, en coopération avec le CIFODECOM, sur les

principes de base applicables aux réseaux à fibres optiques, a été organisée du 30 janvier au 2 février 2017.

- La formation relative à l'ingénierie, à l'installation et au déploiement de réseaux à fibres optiques a été organisée en coopération avec le CIFODECOM du 13 au 15 avril 2017. La formation relative à la planification et au déploiement des technologies 4G/5G a été organisée du 16 au 18 mai 2017, en coopération avec le CIFODECOM.
- La formation relative à la gestion des risques pour la mise en oeuvre des TIC, organisée en coopération avec la SUDACAD, a eu lieu du 30 avril au 2 mai 2017, en vue de recenser les risques liés aux projets TIC ainsi que les risques commerciaux et de créer un processus structuré pour la gestion des risques dans le secteur des TIC. En raison de la forte demande suscitée par cette formation, une seconde session a été organisée du 23 au 25 mai 2017.
- La formation sur l'ingénierie des réseaux certifiés IPv6, organisée en coopération avec la SUDACAD, a eu lieu du 7 au 9 mai 2017, en vue d'étudier les technologies IP actuelles et futures et leur infrastructure.
- La formation sur l'analyse économique pour la mise en oeuvre de projets TIC, organisée du 23 au 25 mai 2017 en coopération avec la SUDACAD a permis de faire connaître aux participants de la région des Etats arabes le rôle des applications TIC dans l'analyse économique et l'amélioration de l'environnement commercial, a été suivie par plus de 20 participants, dont sept femmes.
- Une formation régionale sur les microstations (VSAT – Terminaux à très petite ouverture) et les systèmes à satellites s'est déroulée en Tunisie du 6 au 10 décembre 2015. L'objectif était de transmettre aux participants des connaissances approfondies sur les politiques et réglementations relatives aux systèmes à satellites et au spectre ainsi qu'aux technologies correspondantes. Une formation régionale sur les microstations et les systèmes à satellites s'est déroulée à Oman du 13 au 17 mars 2016. Elle a transmis aux 90 participants de 11 pays arabes des connaissances sur l'utilisation des systèmes à satellites en vue de fournir des services large bande, une connectivité large bande et des technologies large bande connexes.
- Dans le cadre de l'initiative de partenariat avec la TRA (Emirats arabes unis), on a élaboré un projet régional sur le renforcement des capacités humaines en matière de protocole IPv6 dans les pays les moins avancés de la région des Etats arabes et en Palestine. La mise en oeuvre du projet, qui vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles afin d'améliorer les compétences techniques dans le développement et l'utilisation du protocole IPv6, ainsi qu'à fournir une assistance pour améliorer le déploiement de l'IPv6, a commencé en 2016 et deux formations professionnelles ont été organisées en décembre 2016 et en avril 2017. Vingt-huit participants des pays les moins avancés de la région des Etats arabes et de la Palestine ont bénéficié d'une certification IPv6.
- Le Bureau régional de l'UIT pour les Etats arabes a conçu, conjointement avec la TRA (Emirats arabes unis) un projet de renforcement des capacités humaines sur les questions de réglementation et de politique, qui vise à améliorer les compétences du personnel de la TRA concernant diverses tendances et divers aspects de la réglementation.
- Les deux premières réunions de la commission de direction du réseau des Centres d'excellence de l'UIT pour la région des Etats arabes se sont déroulées au Soudan et en Tunisie en 2014 et 2015. Les participants ont abordé des questions opérationnelles et examiné la façon de mobiliser les ressources du réseau. Les deux réunions ont rassemblé des représentants de certains Centres d'excellence. Au cours de la troisième réunion de la Commission de direction organisée en 2016 à Rabat (Maroc), les participants ont passé en revue les difficultés et les possibilités liées au



réseau et approuvé les activités pour 2017. Les trois réunions ont permis d'améliorer le dialogue entre les membres.

- Le réseau ARTECNET, qui bénéficie du soutien de l'UIT, a encouragé l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans les Etats arabes, dans le cadre d'une conférence annuelle qui permet d'échanger et de concevoir de bonnes pratiques en matière de pépinières d'entreprises aux niveaux régional et international et d'échanger les données d'expérience nationales et internationales fournies par les membres. Deux séances de formation sur la gestion économique des pépinières d'entreprises (Cours InfoDev) ont eu lieu en Egypte et au Maroc. Des certificats InfoDev pour les modules retenus ont été remis aux participants.

Dans la région Asie-Pacifique

Les initiatives régionales pour la région Asie-Pacifique sont toutes liées d'une façon ou d'une autre au renforcement des capacités et au perfectionnement des compétences, comme en témoignent les travaux menés par les Centres d'excellence de l'UIT pour l'Asie-Pacifique, qui ont permis de renforcer les capacités, d'environ 475 participants en 2014 (11 formations régionales), d'environ 300 participants en 2015 (8 formations régionales), d'environ 375 participants en 2016 (9 formations régionales), et d'environ 175 participants jusqu'en juin 2017 ainsi que d'environ 300 participants qui ont suivi une



formation en ligne sur la gestion du spectre en février 2017, sous l'égide du Centre d'excellence régional sur la gestion du spectre, c'est-à-dire le Centre national chinois de contrôle des émissions radioélectriques. Les formations ont également bénéficié de l'appui de partenaires, tels que le DOCA (Australie), la NTBC (Thaïlande), l'APNIC, le MSIP, (République de Corée), l'Autorité nationale de régulation des télécommunications de l'Inde, le Ministère japonais des affaires intérieures et des communications, la Faculté des TIC du Ministère des technologies de l'information et de la communication de la République islamique d'Iran, l'ABU, Globéron, la TOT Public Company Ltd., la Ville de Busan, l'Association des télécommunications des îles du Pacifique (PITA) l'Institut national indien des télécommunications pour la politique, la recherche, l'innovation et la formation, le Centre national chinois de contrôle des émissions radioélectriques et de nombreuses autres entreprises ayant désigné intervenants pour les programmes de formation.

L'UIT a également renforcé les capacités de l'Initiative sur les Centres de formation à l'Internet au Samoa, dans le cadre du programme de formation de formateurs, visant à améliorer la durabilité sur le plan de la formation et des institutions.

L'UIT a uni ses efforts à ceux de l'APT pour renforcer les capacités en matière de préparation des participants aux conférences internationales sur les TIC. La formation en deux étapes (en ligne et traditionnelle) a rassemblé 50 participants en ligne, dont 28 étaient présents physiquement en 2016. En 2017, le partenariat s'est poursuivi pour organiser un programme sur le thème "Se préparer à des conférences internationales", en présence de 39 participants de 22 pays ayant suivi une formation dans ce domaine et ayant réussi le cours en ligne, tandis que 30 participants ont perfectionné leurs compétences grâce à la formation traditionnelle.

En partenariat avec l'Union postale Asie-Pacifique, des activités de renforcement des capacités ont été organisées concernant les cyberstratégies postales. Ces activités contribueront à créer un environnement propice et à favoriser la mise en oeuvre d'applications et de services TIC en tirant parti de l'infrastructure existante (2016 et 2017).

Trois réunions de la commission de direction du Centre d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique ont également été organisées et ont permis de renforcer le cadre correspondant et d'améliorer les partenariats existants.

Dans la Communauté des Etats indépendants

L'initiative régionale sur la mise en oeuvre de techniques et de méthodes de formation utilisant les télécommunications/TIC en vue du renforcement des capacités humaines a permis d'obtenir directement les résultats suivants:

- Conception d'un logiciel visant à évaluer la sensibilité humaine à différents canaux de réception des informations.
- Définition de bonnes pratiques en matière de formation en ligne et d'un glossaire des termes.
- Définition des exigences méthodologiques relatives aux ressources de formation en ligne.

Dans la République kirghize, des lacunes ont été mises en évidence dans la législation nationale en ce qui concerne la formation en ligne et des recommandations relatives aux ressources de formation en ligne ont été élaborées.



Le fonctionnement de l'Initiative relative aux Centres d'excellence pour la CEI a bénéficié d'un appui au cours de la troisième réunion de la commission de direction du Centre d'excellence de l'UIT pour la CEI, qui s'est tenue à Odessa (Ukraine) en présence de représentants de six pays de la CEI. A cette occasion, les participants ont examiné les problèmes que posent la collecte et la répartition des frais de formation et amélioré la coopération et la coordination.

Afin de contribuer encore à la participation fiable et active à la société de l'information, plus de 80 directeurs d'école et enseignants de quatre pays de la CEI ont pu perfectionner leurs compétences lors d'un atelier sur le thème "Utiliser les télécommunications/TIC pour assurer une éducation sûre et de qualité", qui a été organisé à Odessa (Ukraine) en 2016.

Soixante-deux participants de neuf pays ont pris part à un échange de données d'expériences entre professionnels du renforcement des capacités lors d'un atelier régional de l'UIT qui a eu lieu à Odessa (Ukraine) du 12 au 14 avril 2017.

Dans la région Europe

En vue de renforcer encore les capacités dans la région Europe, l'UIT a organisé, par l'intermédiaire de son réseau de Centres d'excellence pour la région Europe, une série de formations sur le large bande, la cybersécurité, la gouvernance de l'Internet et les déchets d'équipements électriques et électroniques. En outre, plus de 600 participants ont suivi une formation en ligne, via l'Académie de l'UIT, et lors de réunions traditionnelles en République tchèque, en Allemagne, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Pologne et au Portugal. Depuis 2015, des professionnels du secteur public et du secteur privé ont ainsi pu renforcer leurs capacités.

Un catalogue de cours de formation proposés par les Centres d'excellence de l'UIT pour la région Europe a été élaboré et diffusé à tous les Etats Membres de l'UIT.

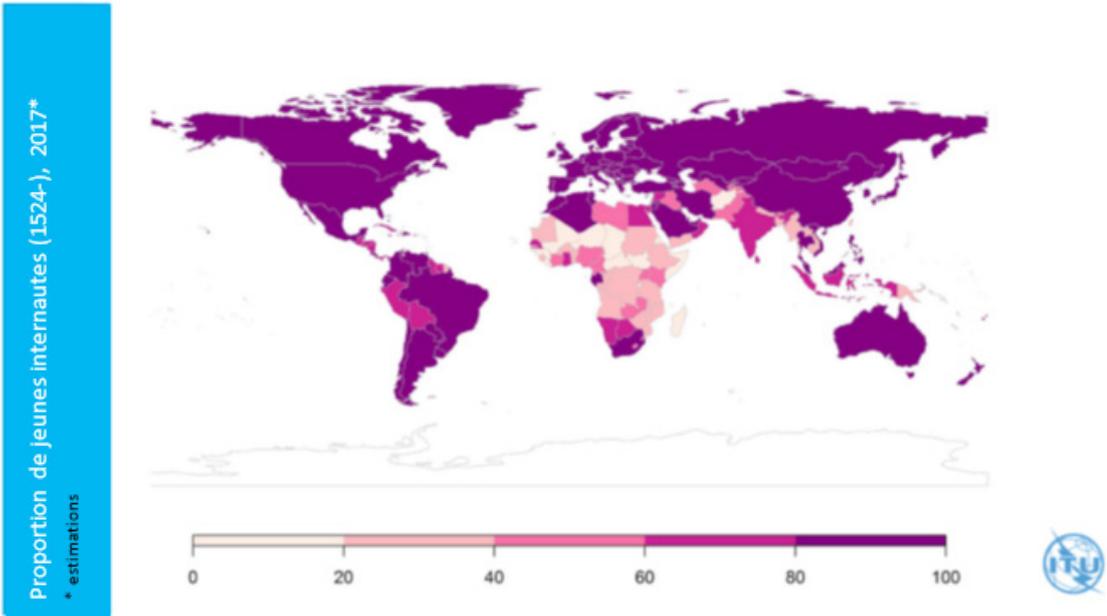
Les activités menées dans le cadre du Produit 4.1 ont contribué à la mise en oeuvre des Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT-14 et des autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 5, 9, 15, 20, 21, 22, 30, 32, 33, 36, 40, 50, 59, 73, 77
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 72, 137, 139, 140, 172, 176, 188, 189, 197, 199, 202
Grandes orientations du SMSI	Les activités menées dans le cadre du Produit 4.1 ont contribué à la mise en oeuvre de la grande orientation C4 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et des paragraphes 8, 22, 23a, 26g, 49, 51, 65, 72h, 86, 87, 90c, d, f, 95, 114b de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information
Contribution à la réalisation des ODD	1, 2, 3, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 16, 17, 18

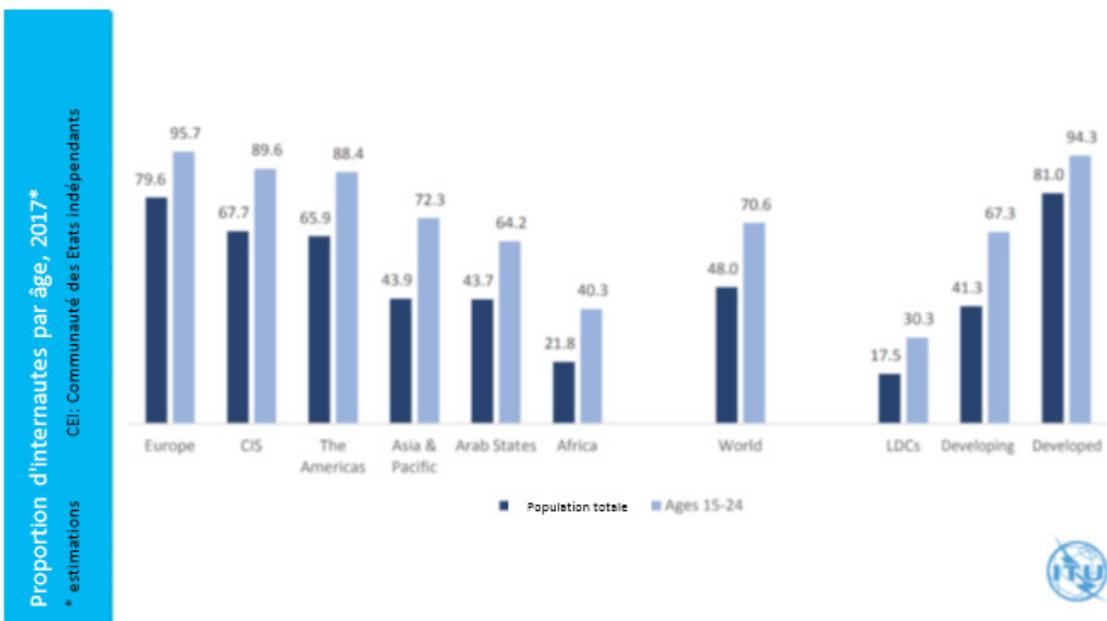
4.2 Statistiques sur les télécommunications/TIC

Au moment où les TIC sont de plus en plus considérées comme étant l'un des moteurs du développement social et de la croissance économique, où un nombre croissant de personnes accèdent à la société mondiale de l'information et où les réseaux de communication à haut débit s'imposent désormais comme une infrastructure indispensable, il demeure plus important que jamais de suivre et de mesurer les progrès enregistrés dans le domaine des télécommunications/TIC. Aujourd'hui, les pays utilisent largement les normes, définitions et méthodes statistiques élaborées par l'UIT pour établir leurs statistiques sur les TIC. L'élaboration par l'UIT de statistiques sur les télécommunications/TIC fiables, complètes et comparables est indispensable pour recenser les progrès accomplis et repérer les lacunes à combler, pour suivre l'évolution de la société de l'information aux niveaux national et mondial et pour aider les pouvoirs publics et le secteur privé à prendre des décisions éclairées et stratégiques garantissant un accès équitable aux TIC et une utilisation équitable de ces technologies, tenant compte de l'incidence des TIC. La collecte et la diffusion de données et de statistiques de qualité permettant de mesurer les progrès réalisés dans l'utilisation et l'adoption des TIC au niveau mondial, et de faire des analyses comparatives, sont indispensables pour aider les économies des pays en développement.

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de ce produit sont les suivants: renforcement des informations et des connaissances mises à la disposition des décideurs et des autres parties prenantes sur les tendances et l'évolution actuelles des télécommunications/TIC sur la de statistiques et de l'analyse des données sur les télécommunications/TIC de qualité et comparables au niveau international; et le renforcement du dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de données sur les télécommunications/TIC, conjugué au renforcement des capacités et des compétences permettant aux producteurs de statistiques sur les télécommunications/TIC de procéder à la collecte de données au niveau national sur la base de normes et de méthodologies internationales.



Source: Faits et chiffres sur les TIC, 2017.



Source: Faits et chiffres sur les TIC, 2017.

4.2.1 Résultats obtenus

L'UIT dispose de l'ensemble le plus complet au monde et le plus à jour de données et de statistiques sur les TIC en ce qui concerne l'infrastructure des TIC, l'accès aux TIC et leur utilisation, les politiques et la réglementation et les questions liées aux coûts et aux politiques tarifaires. Les travaux de l'UIT relevant de ce produit ont permis d'améliorer l'accessibilité et la diffusion de bases de données statistiques comparables à l'échelle internationale et publiées en temps opportun.

"Pourtant, derrière ces chiffres et ces statistiques se cachent des réalités fort diverses. Les réalités d'hommes et de femmes dont le quotidien s'est amélioré grâce aux TIC. Notre mission est de rendre les TIC accessibles à tous les habitants de la planète, où qu'ils se trouvent. En mesurant la société de l'information, nous pouvons suivre les progrès réalisés, ou repérer les lacunes qui subsistent, pour parvenir au développement socio-économique pour tous."

Brahima Sanou, Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT

En 2014, 2015 et 2016, un certain nombre de produits statistiques, fondés sur des statistiques de qualité⁴, ont été mis à disposition, afin d'améliorer l'information et d'enrichir les connaissances mises



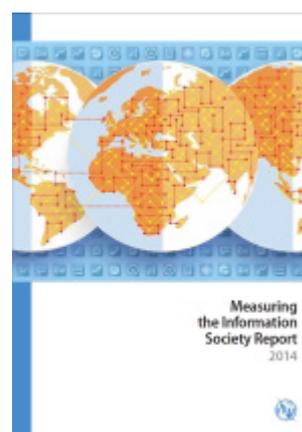
Measuring
the Information
Society Report
2016



à la disposition des décideurs et des autres parties prenantes sur les tendances et l'évolution actuelles des télécommunications/TIC. Le rapport de référence de l'UIT "Mesurer la société de l'information" apporte un appui aux décideurs, aux investisseurs et aux acteurs économiques concernant les tendances actuelles du marché des TIC, en leur permettant de prendre des décisions fondées sur des données probantes et en leur fournissant une analyse précise de l'évolution des télécommunications/TIC aux niveaux national, régional et mondial. La dernière édition du rapport expose, notamment, les résultats annuels de l'Indice de développement des TIC (IDI), le rôle des TIC dans le suivi des ODD, de nouvelles données sur les prix des TIC, une analyse de l'adoption du mobile ainsi qu'une analyse des tendances concernant l'utilisation et les activités liées à l'Internet. Chaque édition du rapport est largement médiatisée et donne lieu à plus

de 1 600 articles de presse qui touchent un large public, ce qui encourage l'échange d'informations, sensibilise davantage le public et les consommateurs et permet d'élargir l'accès du public à des connaissances spécialisées.

L'UIT a également contribué à élargir les connaissances des décideurs et d'autres parties prenantes de la communauté des TIC, en publiant en 2014 le "Bilan final de la réalisation des cibles du SMSI: réalisations, défis et perspectives d'avenir" (élaboré conjointement avec le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement). Ce rapport fournit une évaluation complète des progrès accomplis dans la réalisation des Cibles adoptées par les gouvernements lors des manifestations liées au SMSI. Il passe en revue les progrès accomplis pour chaque cible du SMSI, qu'il s'agisse de connecter des villages, des écoles et des centres médicaux, d'élaborer des contenus ou de fournir un accès aux TIC, et formule des recommandations sur les politiques contribuant le mieux à la réalisation de ces cibles. Le rapport traite également de la pertinence des cibles et des indicateurs utilisés pour le suivi de la société de l'information et attire l'attention sur la disponibilité (et l'absence) de données permettant d'effectuer un suivi des progrès accomplis.



⁴ Faits et chiffres sur les TIC, 2014, 2015 et 2016; base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, (juin et décembre 2014, 2015 et 2016); petit Recueil de données sur les TIC, 2014 et 2015 et Annuaire statistique pour 2014, 2015 et 2016.

En organisant chaque année le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS)⁵, qui est la principale instance mondiale consacrée à l'examen des statistiques sur les TIC, l'UIT a favorisé le dialogue entre les organismes producteurs et les utilisateurs de données TIC et renforcé la sensibilisation des pays et les capacités dont ils ont besoin pour produire des statistiques sur les télécommunications/TIC. Le WTIS a adopté un certain nombre de conclusions et de recommandations pour guider les pays et l'UIT dans leurs travaux futurs sur la mesure des TIC.

L'UIT a contribué à renforcer les capacités des Etats Membres en matière de collecte de données sur les TIC, en publiant le "Manuel 2014 sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux TIC". Ce Manuel, disponible en six langues, est devenu le principal document de référence des organismes statistiques nationaux dans leurs travaux relatifs à la production de statistiques sur l'utilisation des TIC par les ménages, et a contribué à l'harmonisation des définitions, des indicateurs et des méthodes de collecte.



Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, 2016

Les activités de l'UIT relevant de ce produit ont contribué à renforcer la coopération et à améliorer les méthodologies et les normes internationales en matière de statistiques sur les TIC, grâce aux travaux du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages. Ces deux Groupes d'experts se sont réunis à Genève en septembre 2014, septembre 2015 et octobre 2016 et ont tenu une réunion extraordinaire en mars 2017, afin d'examiner les indicateurs figurant dans l'indice IDI. Les réunions ont eu lieu en présence d'environ 120 participants, venus de plus de 50 pays et issus d'organisations régionales et internationales, du secteur privé, d'établissements universitaires et de la société civile. En ce qui concerne les travaux futurs sur les statistiques relatives aux TIC, les participants ont adopté un certain nombre de décisions qui ont été présentées et adoptées lors des 12ème, 13ème et 14ème éditions du Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde.



Les activités relevant de ce produit ont également contribué au suivi des Objectifs internationaux pour le développement, en fournissant des données pour le rapport sur les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le rapport sur le retard pris dans la réalisation des OMD concernant l'évolution des TIC, ainsi que pour la proposition relative aux indicateurs des TIC

⁵ Le 12ème Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde a eu lieu du 24 au 26 novembre 2014 à Tbilisi (Georgie). Le 13ème Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde s'est tenu du 30 novembre au 2 décembre 2015 à Hiroshima (Japon), en présence de plus de 600 participants, et le 14ème Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde a eu lieu du 21 au 23 novembre 2016 à Gaborone (Botswana).

dans le cadre des indicateurs des ODD formulée au titre du Partenariat mondial sur la mesure des TIC au service du développement. Grâce à ces activités, la dernière version du cadre des indicateurs des ODD adoptée en mars 2016 par la Commission de statistique des Nations Unies comprend sept indicateurs sur les TIC, couvrant six cibles relevant des Objectifs 4, 5, 9 et 17.

4 QUALITY EDUCATION



Les compétences et les capacités des organismes producteurs de statistiques sur les TIC en matière de collecte de données, d'élaboration et d'analyse d'indicateurs sur les TIC comparables sur le plan international ont été améliorées grâce à plusieurs activités de renforcement des capacités, à savoir un atelier de formation des coordonnateurs nationaux pour les indicateurs des TIC a été organisé à l'intention de plusieurs pays du 8 au 15 mars 2016 à Nay Pyi Taw (Myanmar), et a réuni des délégués venus d'Indonésie, de Lao (R.d.p.), du Myanmar, du Timor-Leste et du Viet Nam. L'Albanie, l'Angola, les Comores, le Gabon, la Mongolie, le Myanmar, le Pakistan et le Rwanda ont reçu une assistance et une formation sur l'élaboration d'un cadre pour les

statistiques et les indicateurs TIC nationaux.

Dans la région Afrique

Un observatoire des TIC a été mis en place à Madagascar en 2016, en collaboration avec l'Autorité de régulation des télécommunications Il permettra aux décideurs de collecter et d'analyser des données sur les TIC, et ainsi d'élaborer des politiques plus adaptées.

Plusieurs rencontres avec les médias ont été organisées à Addis-Abeba (Ethiopie) pour faire connaître le rapport "Mesurer la société de l'information".

Dans la région Amériques

Grâce aux ateliers de formation en matière d'indicateurs TIC organisés dans les Caraïbes en 2015 et 2016, les Etats Membres ont pu améliorer la collecte des données et la mesure de l'accès aux infrastructures, services et applications large bande. Ces deux ateliers de formation ont permis de renforcer les capacités de 16 pays des Caraïbes en matière de production de statistiques et d'indicateurs nationaux sur les télécommunications et les TIC.

Des conférences de presse ont été organisées à la Barbade, au Brésil, au Chili et au Honduras pour faire connaître le rapport "Mesurer la société de l'information" en 2015 et 2016.

Dans la région des Etats arabes

Des progrès ont été accomplis par les pays, particulièrement ceux de la région des Etats arabes, en vue d'améliorer le développement des télécommunications/TIC, comme en témoigne la publication des rapports 2015 et 2016 "Mesurer la société de l'information", annoncée lors de deux conférences de presse organisées chacune en collaboration avec le MCIT (Egypte).

Le Forum régional de l'UIT sur la mesure des TIC, organisé à Dubaï (Emirats arabes unis) en 2016, a permis de renforcer les capacités des pays de la région concernant la production d'indicateurs et de statistiques nationaux sur les télécommunications/TIC, sur la base de normes et de méthodes convenues au niveau international. Il a rassemblé des responsables et des experts nationaux de ministères, d'organismes de régulation, d'instituts nationaux de la statistique, de fournisseurs de services, d'organisations régionales ou internationales ainsi que d'autres parties prenantes concernées.





Forum régional de l'UIT sur la mesure des TIC, Dubaï, Emirats arabes unis, 13-15 décembre 2016

Dans la région Asie-Pacifique

L'UIT a aidé les Philippines, la R.d.p. Lao, le Myanmar et le Viet Nam à élaborer un cadre national solide pour les statistiques et les indicateurs relatifs aux TIC, ce qui a permis de sensibiliser ces pays à l'importance de la production et de la diffusion de données de qualité pour l'élaboration des politiques générales au niveau national et d'accroître l'utilisation de ces données.

9 INDUSTRY, INNOVATION AND INFRASTRUCTURE



La collecte de statistiques sur les TIC en R.d.p. Lao et à Myanmar a été améliorée suite à une évaluation, à l'élaboration d'une base de données nationale sur les TIC et au renforcement connexe des capacités. En 2015, l'UIT a renforcé les compétences et les capacités d'environ 50 coordonnateurs nationaux pour les statistiques relatives aux TIC issus de bureaux nationaux de la statistique, de ministères et d'organismes de régulation d'Indonésie, de la R.d.p. Lao, du Myanmar, du Timor Leste et du Viet Nam, tandis que 45 délégués de 10 pays ont participé à l'atelier de formation à l'intention des coordonnateurs nationaux sur les indicateurs et la mesure des TIC organisé au Myanmar.

En outre, l'UIT a organisé le Colloque national sur les indicateurs des TIC le 25 juillet 2016 à Islamabad (Pakistan) et l'atelier national de formation sur les statistiques relatives aux TIC les 22 et 23 mai 2017 en Mongolie.

En 2014, un atelier consacré aux indicateurs et aux statistiques sur les TIC, organisé à l'intention des pays de l'ASEAN et des pays insulaires du Pacifique, a permis de sensibiliser 80 participants venus de 20 pays et l'UIT, en partenariat avec l'ASEAN, a organisé un atelier sur les indicateurs des TIC et la mesure de l'adoption des TIC en Thaïlande.

L'édition de 2016 du Colloque sur les indicateurs des TIC, organisée en coordination avec l'Autorité des télécommunications du Pakistan (PTA), a permis aux parties prenantes du Pakistan de mieux comprendre ce qu'était la méthode de classement des TIC au niveau international, de repérer les lacunes dans la collecte des données relatives aux TIC et de rechercher des moyens de supprimer les obstacles à la collecte et à la diffusion des données relatives aux TIC au Pakistan.

Un atelier national de formation sur les statistiques relatives aux TIC a été organisé en Mongolie les 22 et 23 mai 2017 par l'Autorité des technologies de l'information et de la communication (CITA), à

17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS



l'invitation du Ministère des affaires étrangères. Cet atelier a rassemblé 130 participants, dont des représentants et des experts de divers organismes publics participant à la collecte de statistiques relatives aux TIC, y compris l'Office national de statistique de la Mongolie, la CITA et la Commission de régulation des communications de la Mongolie, ainsi que des opérateurs et des fournisseurs de services de télécommunication. Grâce à cet atelier, la Mongolie a renforcé ses capacités de production de statistiques et d'indicateurs sur les télécommunications et les TIC de qualité et comparables à l'échelle internationale.

Dans la Communauté des Etats indépendants

Le 12ème Colloque mondial sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS-14) a eu lieu du 24 au 26 novembre 2014 à Tbilissi (Géorgie). Le WTIS-14 a rassemblé des ministres des TIC, des responsables d'organismes nationaux des télécommunications et d'Autorités de régulation des TIC et d'offices nationaux de la statistique, des chefs de secrétariat d'organisations internationales, des directeurs généraux d'entreprises privées et des spécialistes des statistiques du monde entier. Ce Colloque est la principale tribune internationale dans le cadre de laquelle sont examinées les statistiques internationales dans le domaine des TIC. Le rapport annuel de référence "Mesurer la société de l'information" a été présenté à l'occasion du WTIS-14 le 24 novembre.



Dans la région Europe

Une conférence de presse a été organisée en novembre 2015 à l'occasion de la parution du rapport "Mesurer la société de l'information", l'accent étant mis à tout particulièrement sur la région Europe, et il est prévu de présenter l'édition 2017 de ce rapport en novembre à Bruxelles.

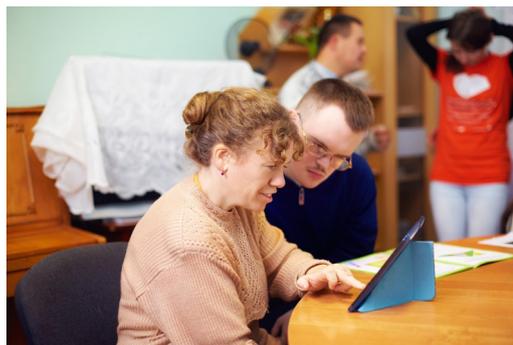
Les activités menées dans le cadre du Produit 4.2 ont contribué à la mise en oeuvre des Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT-14 et d'autres conférences et assemblées pertinentes.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 5, 8, 30, 33, 37, 43, 50, 51, 52, 57, 59, 60
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 72, 137, 139, 140, 172, 176, 188, 189, 197, 199, 202
Grandes orientations du SMSI	Les statistiques sur les TIC sont utiles pour suivre la mise en oeuvre de toutes les grandes orientations du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et sont visées aux paragraphes 112 à 119 de l'Agenda de Tunis sur la société de l'information.
Contribution à la réalisation des ODD	4, 5, 9, 17

4.3 Inclusion numérique des personnes ayant des besoins particuliers

Assurer l'inclusion numérique signifie assurer l'accessibilité des TIC et leur utilisation au service du développement social et économique des personnes ayant des besoins particuliers. Bien que le déploiement des réseaux de télécommunication/TIC s'accélère, un grand nombre de femmes et de jeunes filles, de personnes handicapées, de jeunes, d'enfants et de populations autochtones restent exclus de la société de l'information. Les personnes ayant des besoins particuliers se heurtent souvent à des

obstacles dans l'utilisation des télécommunications /TIC. Les personnes handicapées, selon la nature de leur handicap, ne peuvent pas voir un écran ou entendre le son d'un téléphone, ni utiliser une souris ou se servir d'un ordinateur ou d'un téléphone à écran tactile. Ces obstacles peuvent être surmontés quand des TIC accessibles et abordables sont disponibles. Les femmes, les jeunes et les populations autochtones qui ne disposent pas actuellement d'une connexion à Internet ont souvent besoin de suivre une formation, de base ou avancée, aux outils numériques, mais aussi de comprendre comment utiliser les TIC au service de leur autonomisation sociale et économique.

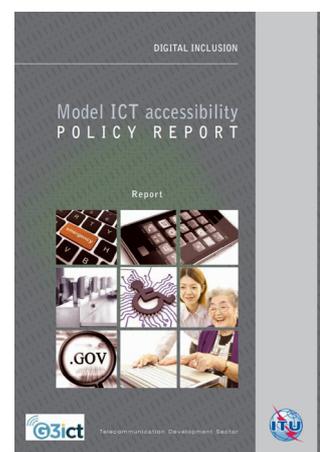


Les obstacles rencontrés par les personnes ayant des besoins particuliers peuvent être supprimés grâce à des lois, des politiques, des programmes nationaux pour le large bande, des réglementations et des pratiques commerciales efficaces, ainsi qu'au moyen de formations aux TIC et de stratégies de développement qui tiennent compte des besoins spécifiques des femmes, des jeunes filles, des populations autochtones et des personnes handicapées, de façon à garantir une société de l'information inclusive.

4.3.1 Résultats obtenus

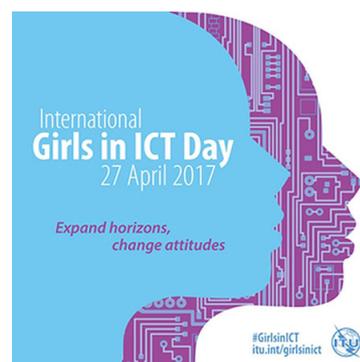
Le renforcement des capacités des Etats Membres en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques, de stratégies et de lignes directrices relatives à l'inclusion numérique, en vue de garantir aux personnes handicapées l'accessibilité des télécommunications/TIC, a permis d'obtenir les résultats suivants:

- Plus de 350 membres de l'UIT ont bénéficié d'un renforcement des capacités en ce qui concerne les politiques et pratiques en matière d'accessibilité des TIC à l'occasion des réunions tenues par le Groupe du Rapporteur et la Commission d'études de l'UIT-D au titre de la Question 7/1 en 2015, 2016 et 2017.
- Plus de 186 personnes ont assisté à la manifestation régionale "Amériques accessibles II: l'information et les communications pour TOUS", organisée en Colombie en 2015, et 188 personnes ont assisté à la manifestation "Amériques accessibles III: l'information et les communications pour TOUS", organisée au Mexique en 2016 et ont bénéficié d'une formation sur les politiques en matière d'accessibilité des TIC en particulier, et sur les lignes directrices relatives aux sites web accessibles devant être mises en oeuvre au niveau régional.
- Reconnaissant le rôle important que jouent les marchés publics pour faire en sorte que les TIC soient largement accessibles pour les personnes handicapées, un ensemble diversifié de matériels didactiques en ligne sur les "Marchés publics dans le domaine des produits et services TIC accessibles" a été mis à la disposition de 75 personnes dans le cadre de deux cours de formation en ligne, dispensés l'un en 2015 et l'autre en 2016 via l'Académie de l'UIT, ainsi que durant la manifestation "Amériques accessibles III: l'information et les communications pour TOUS".
- Le rapport sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC, désormais disponible dans les six langues officielles de l'UIT afin de faciliter son utilisation par les pays du monde entier, vise à mieux faire connaître aux membres de l'UIT les types de



- politiques d'accessibilité des TIC qu'ils peuvent adopter et à renforcer leurs capacités à adopter et mettre en oeuvre ces politiques.
- En 2016, des orientations ont été données à l'Organisme péruvien de surveillance des investissements privés dans le domaine des télécommunications pour la promotion d'une politique d'accessibilité du web au Pérou, et à l'Egypte pour l'élaboration d'une politique nationale d'accessibilité des TIC.
 - En avril 2017, à l'occasion de sa conférence annuelle sur l'accessibilité des TIC, l'Egypte a publié sa politique nationale d'accessibilité des TIC pour les personnes handicapées. Cette politique comprend des recommandations visant à compléter le projet de Loi sur le handicap de l'Egypte, ainsi que sa législation et sa réglementation sur les TIC et la radiodiffusion, qui englobent l'accessibilité du web, de la télévision, de la téléphonie mobile et des terminaux d'accès public ainsi que les marchés publics pour des TIC accessibles.
 - L'UIT a mis au point un programme national de formation sur l'accessibilité du web, comprenant deux cours traditionnels de formation de formateurs intitulés "Contenus et conception du web accessible" et "Conception de sites web accessibles", conformément aux normes relatives à l'accessibilité du web (WCAG 2.0). Le programme national de formation sur l'accessibilité du web a également consisté à obtenir l'adhésion des décideurs, à sensibiliser davantage le régulateur, le Conseil supérieur des télécommunications (SUTEL), le Ministère des sciences, des technologies et des télécommunications, l'Université du Costa Rica et son Conseil national pour les personnes handicapées (CONAPDIS), et à présenter un modèle autonome qui permettra, suite à la certification nationale de ces deux formations, d'obtenir des fonds pour le renforcement des capacités des personnes handicapées en ce qui concerne des sites web accessibles.
 - L'UIT a dispensé une formation des formateurs sur les contenus web accessibles et la conception et la mise au point de sites web accessibles, et leur a remis une certification correspondante. Ces cours ont été dispensés à l'Université du Costa Rica, qui joue un rôle de chef de file au niveau national dans ce domaine et va réorganiser les cours, afin de faire en sorte que les sites web du Gouvernement du Costa Rica soient accessibles aux personnes malvoyantes d'ici à la fin de 2017.

Depuis la CMDT-14, près de 2 000 participants du monde entier ont élargi leurs connaissances sur les types de politiques d'accessibilité des TIC que les membres de l'UIT peuvent adopter et mettre en oeuvre afin de garantir aux personnes handicapées l'accessibilité des télécommunications/TIC. Ce résultat a été obtenu au moyen de réunions et d'ateliers, tels que: "Amériques accessibles I" au Brésil en 2014, "Amériques accessibles II" en Colombie et "Amériques accessibles III" au Mexique, le Sommet M-Enabling à Washington DC en 2014, 2015 et 2016; le séminaire 2016 sur l'inclusion sociale des personnes handicapées par l'accès aux télécommunications/TIC du Groupe de travail sur les télécommunications et l'information de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique; le Forum 2016 du Centre européen des fondations en faveur de l'inclusion; une série de réunions dans le cadre des initiatives régionales pour la région Europe organisées en 2015 en Espagne, en Belgique, en Italie, en Serbie et en Slovaquie, en collaboration avec des partenaires européens de premier plan, dont la Commission européenne, l'Union européenne de radiotélévision (UER) et des établissements universitaires de la région Europe; les réunions organisées en 2015 et 2016 dans le cadre des initiatives régionales pour la région des Etats arabes et la CEI.



En outre, une réunion du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies/Programme des Nations unies pour les établissements humains sur le handicap et le développement pour l'Afrique tenue en 2015, une session du Forum du SMSI sur la passation de marchés publics concernant les TIC accessibles, organisée en 2016 dans le cadre de l'initiative régionale pour l'Europe et en partenariat avec l'UIT-T et le Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique, en partenariat avec l'EAC, ont élaboré un projet

de politique en matière d'accessibilité des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour les pays de l'EAC qui a été adopté par les participants à l'atelier "Politique en matière de cyberaccessibilité pour les pays d'Afrique de l'Est" organisé à Nairobi (Kenya) les 6 et 7 octobre 2016. Les participants de cinq pays de l'EAC ont recommandé d'envisager, une fois cette politique adoptée, d'utiliser le fonds pour le service et l'accès universels comme source de financement et d'élaborer des mécanismes de suivi et d'évaluation pour une période de cinq ans.

En 2017, l'atelier européen sur l'accessibilité, tenu les 2 et 3 février 2017 à Bruxelles (Belgique) a permis de sensibiliser davantage plus de 150 participants aux marchés publics. Au Costa Rica, en mars 2017, près de 100 décideurs ont participé à une manifestation visant à obtenir la participation des milieux politiques sur la question de l'accessibilité des TIC du point de vue de l'accessibilité du web. En mai 2017, lors de la clôture de la manifestation "International Week – I Am Accessible" organisée par le Gouvernement espagnol par l'intermédiaire de Ceapat-Imsero, l'UIT a sensibilisé plus de 200 participants aux possibilités d'encourager des TIC accessibles dans une perspective de développement mondial.

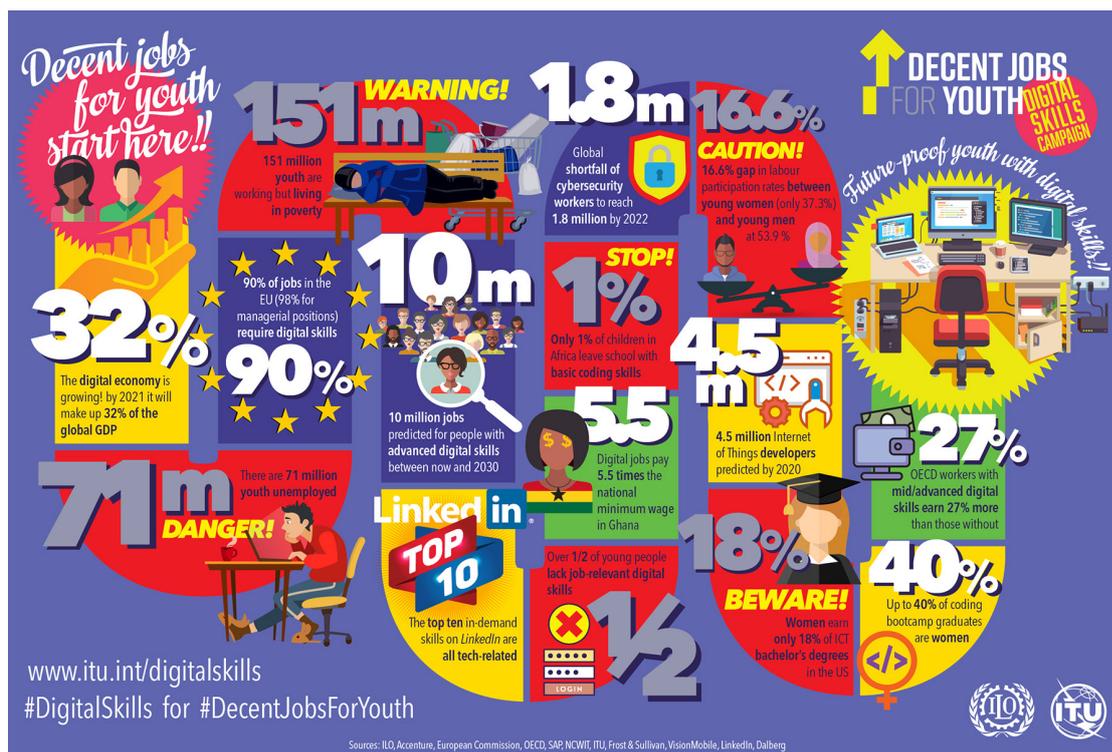
Depuis la première célébration de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC en 2011, plus de 9 000 événements se sont déroulés dans 166 pays et ont contribué à autonomiser plus de 300 000 jeunes filles et jeunes femmes dans le monde entier. Ces Journées ont été organisées par le siège et tous les bureaux régionaux de l'UIT. Plus de 66 600 jeunes filles et jeunes femmes originaires de 133 pays ont participé aux 1 800 manifestations organisées à l'occasion de l'édition 2015 de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC. En 2016, plus de 66 000 jeunes filles originaires de 138 pays ont participé à plus de 1 900 événements. En 2017, plus de 70 000 jeunes filles originaires de 134 pays ont participé à plus de 2 100 manifestations, à savoir: dans 30 pays de la région Afrique, 33 pays de la région Amériques, 12 pays de la région des Etats arabes, 20 pays de la région Asie-Pacifique, six pays de la Communauté des Etats indépendants et 33 pays de la région Europe. Le Portail de l'UIT "[Les jeunes filles dans le secteur des TIC](#)" a enregistré 487 000 pages consultées au premier semestre de 2017, contre un total de 383 552 pages consultées en 2016 et 337 936 pages consultées en 2015. On trouve sur ce portail un kit pratique et des matériels promotionnels à l'intention des organisateurs, qui peuvent les utiliser lors des manifestations qu'ils organisent. On y trouve également une carte des manifestations organisées à l'échelle mondiale, avec des liens vers des pages sur lesquelles les organisateurs peuvent poster des photos, des vidéos et des descriptions des résultats de leurs manifestations.

Des dizaines de millions de personnes à travers le monde ont été sensibilisées à la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC. Non seulement la manifestation a été couverte par la BBC World Service TV en 2017, mais le hashtag #GirlsInICT a atteint plus de 63 millions de comptes Twitter et fait l'objet de 255 057 360 consultations cette année.

En 2017, la manifestation phare "La journée des jeunes filles dans le secteur des TIC" organisée à Genève s'est tenue en parallèle à la même manifestation organisée à Vilnius (Lituanie) à l'occasion de la RPM-EUR, et à Beyrouth (Liban) par Alfa Telecom. Ces manifestations, ainsi que d'autres manifestations organisées dans le monde entier, ont été postées sur le Portail "Les jeunes filles dans le secteur des TIC", sur lequel on trouve également la page Facebook "Les jeunes filles dans le secteur des TIC" et le fil Twitter #girlsiniect.

A l'occasion d'un atelier du SMSI tenu le 15 juin 2017, l'UIT-D a sensibiliser davantage les participants à la manière d'utiliser les TIC pour promouvoir l'inclusion des jeunes filles et leur accès à l'éducation, en particulier dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), et pour contribuer à l'égalité entre les hommes et les femmes et à l'autonomisation des femmes.

Les capacités des membres en matière d'utilisation des télécommunications/TIC au service du développement social et économique des personnes ayant des besoins particuliers, y compris les

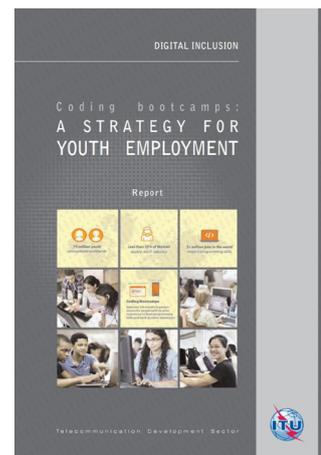


programmes de télécommunication/TIC visant à promouvoir l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat auprès des jeunes, ont été renforcées grâce aux activités suivantes:

- La Campagne UIT-OIT sur les compétences numériques pour l'emploi décent des jeunes, lancée par les deux organismes des Nations Unies à l'occasion du Forum du SMSI en juin 2017 en vue de permettre à cinq millions de jeunes du monde entier d'acquérir des compétences numériques adaptées à leur emploi à l'horizon 2030, a permis de sensibiliser l'opinion à l'importance de l'acquisition de ces compétences par les jeunes et a incité près de 200 parties prenantes à assurer une telle formation en faveur des jeunes. La campagne s'inscrit dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur de l'emploi décent des jeunes (GIDJ4Y), qui regroupe 22 organismes des Nations Unies désireux de lutter contre la crise mondiale du chômage chez les jeunes. L'UIT joue un rôle de chef de file dans le domaine thématique des compétences numériques dans le cadre de cette Initiative, qui vise à intensifier l'action nationale. On trouvera ici davantage de renseignements sur la campagne.
- La publication de travaux de recherche et de lignes directrices dans le rapport de l'UIT "Les débouchés du numérique: des solutions novatrices grâce aux TIC pour l'emploi des jeunes" a été remise à tous les membres de l'UIT.
- La publication du rapport "Stages intensifs de codage: une stratégie pour l'emploi des jeunes", a été remise à tous les membres de l'UIT.
- Le rapport sur les stages intensifs de codage a également figuré parmi les contributions de l'UIT à l'Initiative GIDJ4Y, l'UIT s'étant engagée à diriger les thèmes relatifs aux compétences numériques et aux pôles technologiques lors de l'initiative GIDJ4Y.
- En octobre 2016, aux Philippines, deux cours visant à aider les membres de l'UIT à lancer des programmes de formation au codage dans leur pays ont été mis au point et dispensés à une cinquantaine de participants de plus de 20 Universités et Facultés d'Etat, afin de favoriser l'emploi des jeunes et de faire en sorte que les titulaires d'un diplôme universitaire

en informatique acquièrent des compétences adaptées à leur emploi, Cette formation, qui s'appuie sur un programme intensifs de formation au codage mis en oeuvre en Australie avec succès, était accueillie par la Lyceum Université des Philippines et organisée par l'UIT en partenariat avec l'Administration des Philippines et le Département des technologies de l'information et de la communication.

- Création et affichage en ligne d'une base de données de ressources fondées sur les TIC à l'intention de tous les membres de l'UIT, de jeunes à la recherche d'un emploi et de jeunes entrepreneurs. Cette base de données comprend des liens vers des possibilités de formation, des programmes de financement participatif pour des capitaux de démarrage, des réseaux de mentorat et des services de placement, et donne ainsi la possibilité aux membres et aux jeunes de tirer parti du numérique pour élargir leurs possibilités en matière d'emploi et de création d'entreprise.
- Sensibilisation et diffusion des bonnes pratiques parmi les membres de l'UIT grâce à la publication hebdomadaire de pratiques et de stratégies innovantes en matière d'inclusion numérique sur le site du bulletin d'actualité de l'UIT-D relatifs à l'inclusion numérique, par exemple en ce qui concerne les formations aux outils numériques ou au codage, les initiatives visant à encourager davantage de jeunes filles et de femmes à poursuivre des études ou une carrière dans le secteur des TIC, et les pratiques relatives à l'accessibilité des TIC pour les personnes handicapées.



Dans la région Afrique

Des manifestations à l'occasion de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC ont été organisées à Addis-Abeba (Ethiopie) en 2014, 2015, 2016 et 2017, en collaboration avec des organismes des Nations unies tels que la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour le développement et ONU femmes et la Commission de l'Union africaine. Au moins 200 jeunes filles du secondaire originaires d'Addis-Abeba ont participé à chacune de ces manifestations. D'autres pays africains ont également bénéficié de ressources tirées du Portail "Les jeunes filles dans le secteur des TIC" et certains ont également reçu une assistance financière pour l'organisation de leurs manifestations au niveau national.



En 2016, un projet de politique relative à l'inclusion numérique de l'Afrique orientale a été élaboré en collaboration avec le secrétariat de l'EAC, en vue d'être adopté par les Etats Membres de l'EAC. Des organisations de personnes handicapées des Etats Membres de la région, ainsi que d'autres régions, étaient présentes à la réunion au cours de laquelle cette politique a été élaborée, qui a eu lieu à Nairobi à l'invitation de l'Autorité des communications du Kenya.

En 2014 et 2015, le Zimbabwe a bénéficié d'une formation de formateurs dans le domaine de l'acquisition de compétences TIC, qui portait sur l'utilisation des TIC dans les centres d'information communautaires. A cet égard, une formation a été dispensée aux personnes handicapées. Un total de 52 formateurs a bénéficié de cette formation et les personnes handicapées ainsi que les personnes ayant des besoins particuliers peuvent se rendre dans les centres d'information communautaires pour accéder à des services Internet.

Dans la région Amériques

Un soutien a été apporté à la création de centres communautaires au Belize, à la Barbade, à Saint-Kitts-et-Nevis et à la Grenade. Ces centres offrent un accès à l'Internet aux communautés et s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à réduire la fracture numérique dans ces pays.

Des discussions ont eu lieu au cours des trois dernières éditions de "Amériques accessibles: L'information et les communications pour TOUS", afin d'identifier les principes devant guider la mise en oeuvre des pratiques suivies par les parties prenantes pour garantir le respect des droits des personnes handicapées sur le plan de l'égalité et de l'accessibilité financière. Au cours de ces trois manifestations, l'UIT a dispensé à plus de 400 participants des formations sur les concepts et les principes relatifs à l'accessibilité des TIC sur les plates-formes web (y compris les exigences à respecter pour la conformité aux normes relatives à l'accessibilité du web), de télévision, mobiles et d'accès public (espaces/télécentres TIC), et a présenté des exemples de réussite concernant la mise en oeuvre au niveau régional des politiques et pratiques en matière d'accessibilité des TIC.

Deux éditions réussies d'un concours régional d'applications mobiles récompensant les solutions innovantes et créatives en faveur des personnes handicapées ont été organisées en partenariat avec Samsung. Le principal objectif est de faire connaître et de promouvoir les initiatives susceptibles de favoriser, grâce aux technologies mobiles, l'inclusion et l'interaction sociales et d'améliorer le confort et la qualité de vie au quotidien des personnes handicapées. La troisième édition de ce concours se poursuit actuellement et récompensera des lauréats dans deux catégories: 1) idées, solutions ou projets devant encore être élaborés plus avant ou en cours d'élaboration, afin que le public cible puisse en bénéficier; et 2) solutions en faveur des personnes handicapées qui sont déjà prêtes ou disponibles sur le marché. Les lauréats de la troisième édition seront connus fin septembre 2017.



La réunion "Amériques accessibles IV" aura lieu au Costa Rica du 21 au 23 novembre 2017.

Le BDT, en collaboration avec Fondo Indígena, dispense chaque année depuis 2005, par le biais de l'Académie de l'UIT, un programme de formation dont bénéficient près de 300 dirigeants autochtones de la région Amériques, afin de renforcer leurs capacités à utiliser les télécommunications/TIC au service du développement social et économique. Le programme se compose de trois cours de formation en ligne portant sur les outils numériques au service du développement social et économique des communautés autochtones et sur les outils web à utiliser pour mettre en place, gérer et faire fonctionner des stations de radiocommunication locales. On a fait connaître ces outils aux membres des communautés autochtones par l'intermédiaire du site web du BDT consacré aux peuples autochtones, qui a été consulté près de 17 000 fois en 2016. Dorénavant, on s'emploiera à faire en sorte que les formations futures soient adaptées aux besoins des communautés autochtones en matière de renforcement des capacités ainsi qu'aux intérêts exprimés par ces communautés.

Dans la région des Etats arabes

L'initiative régionale sur la fourniture d'un accès aux télécommunications/TIC, en particulier pour les personnes handicapées, a été axée sur l'intensification des efforts déployés au niveau régional afin d'instaurer des environnements propices à l'accessibilité des TIC ainsi qu'au renforcement des capacités pour promouvoir cette accessibilité.

L'UIT a accentué ses efforts en vue de rendre les TIC accessibles aux personnes handicapées, en mettant en place un centre régional pour l'innovation, suite à la signature d'un accord conclu avec le



Brahima Sanou, Directeur du BDT, avec un jeune garçon malvoyant en Egypte

MCIT d'Egypte en 2016, et une politique nationale en matière d'accessibilité des TIC pour l'Egypte a été formulée, afin d'instaurer un environnement propice à la mise à disposition de TIC accessibles.

L'attention a été attirée sur les possibilités qu'offre l'accessibilité des TIC et les difficultés qu'elle soulève par le biais de l'organisation de manifestations sur ces questions, et les organisations régionales ont été sensibilisées aux ressources nécessaires pour organiser des manifestations accessibles, afin d'encourager une participation accrue des personnes handicapées.

Depuis 2014, une assistance directe a été fournie à 13 pays arabes pour l'organisation de leurs célébrations de la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC. Durant ces années, des célébrations de la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC ont également eu lieu en Mauritanie et en Egypte, en collaboration avec les Etats Membres et d'autres sociétés privées. Plus de 700 jeunes filles du secondaire de différents gouvernorats d'Egypte ont participé à ces manifestations.

Un accord de coopération a été signé en avril 2017 avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), représentée par le projet relatif à la promotion de l'emploi, en vue de l'organisation de manifestations liées à la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC en Egypte jusqu'en 2019.

Dans le cadre d'une manifestation organisée le 27 avril 2017 à Aswan (Egypte), à l'occasion de la journée des Jeunes filles dans le secteur des TIC, en collaboration avec GIZ, le Centre de formation continue et le Centre de recherche-développement international, plus de 60 jeunes filles ont bénéficié d'une formation sur les principes d'application de l'infographie et de l'outil Canva.

Dans la région Asie-Pacifique

Afin de favoriser l'autonomisation sociale et économique des personnes ayant des besoins particuliers, des experts de l'UIT ont renforcé les capacités des Etats Membres:

- en élaborant et en mettant en oeuvre des politiques, des stratégies et des lignes directrices sur l'inclusion numérique afin de garantir l'accessibilité et l'utilisation des télécommunications/TIC;
- en lançant à titre d'essai un programme d'enseignement interactif en ligne aux Philippines, en coordination avec l'Administration des Philippines et la Fondation Tinder, pour évaluer l'intérêt de ce programme pour les pays en développement anglophones s'agissant de la formation aux outils numériques et à l'utilisation des télécommunications/TIC;



Conférence internationale scientifique et technique des étudiants et des jeunes sur les technologies de l'information et les systèmes de communication

- en aidant la R.d.p. Lao, en collaboration avec NECTEC Thaïlande, à élaborer un logiciel de synthèse vocale en langue Lao.

L'Initiative régionale ayant pour thème "Tirer parti des avantages des nouvelles technologies" a permis d'améliorer les compétences et de sensibiliser davantage les participants en matière de formation des enfants aux outils numériques en zone rurale, et de sensibiliser davantage les enfants, les enseignants, ainsi que les personnes handicapées à la manière de surfer en ligne en toute sécurité., L'UIT a également fourni une assistance en ce qui concerne l'élaboration de fonctionnalités de synthèse vocale en faveur des personnes handicapées (R.d.p. Lao, 2016), a encouragé l'utilisation des TIC par les femmes et les jeunes filles grâce aux programmes "Women with the Wave" (Les femmes surfent sur la vague, 2014-2015) et à la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC (2014-2017) et a organisé le stage intensif de codage au service de l'emploi des jeunes, pour encourager l'emploi des jeunes de la région. De plus, le programme de formation au codage destiné aux opérateurs et le programme de formation au codage destiné à des formateurs ont été suivis par des participants de plusieurs universités et facultés d'Etat des Philippines, ce qui démontre l'intérêt des stages intensifs de codage comme stratégie pour l'emploi des jeunes.

Dans le cadre de l'initiative sur la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC, un programme de renforcement des capacités a été lancé conjointement avec le Ministère de l'économie et de la société numériques de la Thaïlande, en partenariat avec CISCO, Microsoft et la FAO, afin de permettre à plus d'une centaine d'étudiantes thaïlandaises d'acquérir des compétences numériques utiles sur le marché du travail en 2017.

L'UIT a également collaboré avec l'Initiative mondiale pour des TIC inclusives (G3ICT) et le Centre for Internet Society et a élaboré un rapport sur l'utilisation des TIC pour la gestion des catastrophes dans la région Asie-Pacifique, intitulé "Pour une gestion inclusive des catastrophes à l'aide des TIC dans la région Asie-Pacifique".

Dans la Communauté des Etats indépendants

L'inclusion de la population rurale en République kirghize a permis d'encourager activement l'accès aux télécommunications/TIC et leur utilisation, grâce à la formation de professeurs d'informatique en zone rurale. L'élaboration, dans le cadre de l'initiative "Connecter une école", d'un manuel électronique interactif servant à se former soi-même aux rudiments des technologies Internet et web, a également permis d'améliorer l'inclusivité en République kirghize.

Toutes ces activités ont contribué à réduire l'écart entre les hommes et les femmes, puisque la grande majorité des enseignants formés sont des femmes. Des formations annuelles sont organisées chaque printemps conjointement par l'UIT et l'Institut d'électronique et des télécommunications de l'Université technique nationale de la République kirghize (IET-KSTU). En 2015, les cours de formation ont été suivis par 137 enseignants en zone rurale, dont 114 femmes, et en 2016, par 107 enseignants en zone rurale, dont 83 femmes. En outre, des jeunes femmes ont été encouragées à embrasser une carrière dans le secteur des TIC lors visioconférences régionales consacrées à la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC et au 150^{ème} anniversaire de l'UIT, organisées dans le Bureau de zone de l'UIT pour la région de la CEI en présence de 93 délégués de six pays de la CEI. En 2017, les cours ont été suivis par 95 enseignants en zone rurale, dont 75 femmes.

De jeunes chercheurs de la région de la CEI ont été encouragés à s'impliquer davantage dans le développement des TIC lors de la Conférence internationale scientifique et technique des étudiants et des jeunes sur les technologies de l'information et les systèmes de communication, tenue dans la Fédération de Russie du 11 au 16 mai 2015.

Suite à l'analyse de l'écart entre les hommes et les femmes dans le secteur des TIC dans la région de la CEI, les possibilités offertes aux femmes d'embrasser une carrière dans ce secteur ont été encouragées lors d'un atelier régional en visioconférence de l'UIT organisé le 28 avril 2016 dans le bureau de zone de l'UIT pour la région de la CEI, en présence de 68 délégués de huit pays de cette région.

L'Initiative régionale sur la fourniture d'un accès aux services de télécommunication/TIC pour les personnes handicapées a débouché sur l'établissement de centres d'information et de formation pour les personnes handicapées dans la République kirghize, la République du Bélarus, la République de Moldova et la Fédération de Russie, et sur le développement et l'adaptation des ressources en ligne pour les personnes handicapées. Les travaux ont été axés sur:

- l'amélioration de l'inclusion des TIC au Bélarus par le biais de la création de centres d'accès à l'Internet et de centres de formation pour les personnes malentendantes à Vitebsk en mars 2017. Le centre est doté de cinq postes de travail;
- le renforcement des capacités des enseignants dans deux centres d'accès à l'Internet et centres de formation pour les personnes malentendantes dans le cadre d'une formation commune UIT-IITE UNESCO, organisée à Minsk (Bélarus) les 15 et 16 mai 2017;
- des discussions, lors du Séminaire régional de l'UIT par visioconférence organisé à Moscou (Fédération de Russie) le 27 avril 2017 en présence de 60 participants de six pays, qui ont été consacrées aux résultats de l'Initiative sur la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC dans la région de la CEI et à la définition des orientations futures pour le développement de cette initiative.

Dans la région Europe

En 2015, 2016 et 2017, une campagne spéciale a été menée au niveau régional, afin d'encourager les parties prenantes de la région Europe à organiser la célébration de l'initiative sur la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC. Les gouvernements, la société civile, les établissements universitaires et les entités du secteur privé d'au moins 36 pays de la région Europe ont mené plusieurs activités et un rapport d'inventaire de ces activités a été rédigé et largement diffusé afin de mettre en avant de bonnes pratiques.

L'UIT et le Comité des politiques de l'UIT de la CEPT (Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications) ont célébré conjointement la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC à Bucarest (Roumanie) en 2015 et à Lucerne (Suisse) en 2016 en vue de sensibiliser les administrations des pays européens à la question de l'intégration du principe de l'égalité hommes/femmes et à l'importance de la création de nouvelles possibilités de carrière pour les femmes dans le secteur des TIC. La Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC, ait coïncidé également avec la Réunion préparatoire (RPM) régionale pour l'Europe et l'UIT a saisi cette occasion pour participer



Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC en 2017, Vilnius, Lituanie

à la célébration de cette Journée, en coopération avec l'Université Kaunas de technologie de Vilnius (Lituanie).

L'Initiative régionale sur la fourniture d'un accès aux télécommunications/TIC, en particulier pour les personnes handicapées, ont permis de renforcer la coopération régionale dans le domaine de l'accessibilité entre les parties prenantes concernées. Les activités menées dans le cadre de cette initiative régionale ont contribué à renforcer les capacités de plus de 500 professionnels. Une série de réunions traditionnelles et de formations en ligne a permis d'échanger de bonnes pratiques dans toute la région et de livrer des orientations en matière de politiques et de cadres réglementaires destinés à favoriser la cyberaccessibilité, notamment les applications télévisuelles/TIC à l'intention des personnes handicapées.

Une attention particulière a été accordée aux TIC accessibles et deux cours en ligne ont fourni aux professionnels de la passation de marchés publics une occasion unique de renforcer leurs compétences, tout en faisant progresser leurs programmes nationaux en matière de cyberaccessibilité.

Un programme spécial sur la politique relative à l'accessibilité des TIC a été mis en place afin de servir de base à des formations nationales destinées aux cadres, qui sont actuellement dispensées en Serbie, en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro.

De plus, la coopération avec diverses organisations européennes oeuvrant dans le domaine de l'accessibilité, notamment le Forum européen des personnes handicapées, la Commission européenne, l'UER et le G3ICT, a été renforcée.

4.3.2 Questions confiées aux Commissions d'études

La Question suivante confiée à la Commission d'études 1 a contribué à la réalisation du Produit 4.3:

Question 7/1: Accès des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers aux services de télécommunication/TIC.

Les activités menées dans le cadre du Produit 4.3 ont contribué à la mise en oeuvre des Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT- 14 et des autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 5, 9, 11, 15, 20, 21, 22, 23, 30, 32, 55, 58, 68, 76, 77
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 64, 70, 71, 131, 139, 140, 175, 184, 198, 202
Grandes orientations du SMSI	Les grandes orientations C2, C4, C7 et C8 figurant dans le Plan d'action de Genève et le paragraphe 90 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué à la réalisation du Produit 4.3
Contribution à la réalisation des ODD	4, 5, 8, 10, 17

4.4 Fourniture d'une assistance ciblée aux PMA, aux PEID et aux PDSL

Les besoins des pays les moins avancés (PMA), des petits Etats insulaires en développement (PEID) et des pays en développement sans littoral (PDSL), ont été intégrés dans toutes les activités, tous les programmes et tous les projets de l'UIT-D. L'assistance fournie porte sur les changements climatiques, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les télécommunications d'urgence, la gestion des risques de catastrophes, l'accès universel, les capacités humaines et institutionnelles, les infrastructures, les politiques propices et les réformes de la réglementation et vise à encourager les partenariats secteur public-secteur privé.

Malgré les progrès accomplis au cours des dernières décennies, le nombre de pays ayant des besoins spécifiques reste très élevé. Les PMA, les PEID, et les PDSL en particulier restent vulnérables et sont confrontés à plusieurs obstacles au développement qui appellent une attention particulière. Compte tenu des possibilités qu'offrent les TIC pour le développement socio-économique et de la nécessité de fournir en conséquence un accès aux services et applications TIC, il est particulièrement important d'apporter à ces pays une assistance ciblée, conformément à l'appel lancé au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, selon lequel personne ne doit être laissé de côté.

L'UIT est résolue à s'acquitter de son mandat et s'efforce de remplir ses engagements en ce qui concerne les TIC au service des PMA au titre du Programme d'action d'Istanbul, des modalités accélérées du Plan d'action de Samoa pour les petits Etats insulaires en développement (Plan d'action de Samoa) et du Programme d'action de Vienne pour les pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024.

4.4.1 Résultats obtenus

L'UIT a mieux fait connaître l'importance des TIC pour le développement durable et fourni une assistance ciblée ainsi que des capacités accrues aux PMA, aux PDSL et aux PEID en ce qui concerne les activités, les initiatives, les programmes et les projets liés aux TIC dans les domaines suivants: réformes de la réglementation des marchés, télécommunications d'urgence, interventions en cas de catastrophe, égalité hommes-femmes, infrastructures des TIC, gestion du spectre et adaptation aux changements climatiques. Autant d'initiatives qui ont contribué à une sensibilisation accrue et permis d'atténuer les conséquences négatives, tout en renforçant les capacités humaines.

Pour ce qui est de l'assistance offerte pour les opérations de secours en cas de catastrophe, l'UIT a fourni une assistance directe pour les interventions dans les situations d'urgence et à améliorer les communications dans un total de 15 pays, dont des pays en développement, des PMA, des PEID et des PDSL, en rétablissant les réseaux de communication, en fournissant une assistance directe consistant à évaluer les dégâts subis par les équipements et les infrastructures et en reconstruisant et en remettant en état les infrastructures de télécommunication. Dans le cadre de ces interventions, plus



L'UIT a fourni à 15 pays une assistance directe pour les interventions d'urgence en cas de catastrophe et pour améliorer les communications

de 150 utilisateurs ont été formés à l'utilisation du matériel de télécommunication par satellite lors de dix ateliers de renforcement des capacités. L'UIT renforce également les capacités des PMA à faire face aux catastrophes, en élaborant et en mettant en place des systèmes d'alerte rapide.

L'UIT a pris initiative d'harmoniser les politiques de télécommunication/TIC dans la région du Pacifique, ce qui a abouti à l'adoption d'un certain nombre de stratégies, de politiques et de réglementations nationales, notamment sur les TIC, la cybersécurité et l'accès et le service universels.

Les efforts se sont poursuivis en vue de promouvoir le développement des infrastructures avec plusieurs parties prenantes et dans le cadre de plusieurs partenariats, en fournissant des capitaux d'amorçage pour connecter les zones rurales et les îles isolées du Pacifique, développer les applications des TIC et renforcer les capacités humaines en matière de développement des TIC.

Le 1er octobre 2014, l'UIT a conclu un accord sur le Projet de connectivité dans le Pacifique avec 11 îles du Pacifique et avec des partenaires du secteur, en vue du développement des capacités de communication satellitaire et de la recherche de solutions de communication d'urgence pour la région du Pacifique, l'objectif étant de rendre le large bande accessible et financièrement abordable pour tous les habitants des îles du Pacifique.

Dans la région Afrique

L'UIT apporte une aide à des élèves malvoyants en Zambie: en 2016, l'Union a fourni à l'Autorité de régulation de la Zambie (ZICTA) des équipements comprenant des imprimantes en braille pour les aveugles, des ordinateurs portables et des logiciels destinés à être utilisés dans des établissements scolaires pour personnes malvoyantes. Ce projet représente un effort tangible de la part de l'UIT, en vue d'apporter une assistance technique aux élèves malvoyants ainsi qu'une assistance ciblée à la Zambie. L'assistance ainsi apportée aidera les élèves aveugles dans leurs études et leur donnera davantage de moyens d'action dans le monde numérique.



La Commission de l'information et des communications de la Tanzanie a élaboré son plan stratégique institutionnel, grâce à l'assistance technique fournie par l'UIT en 2016 et 2017.

Le Mozambique et la Zambie ont également bénéficié d'une assistance technique en 2016.

Le Soudan du Sud a mis en oeuvre sa Loi nationale sur les communications (2012) grâce notamment à l'assistance technique offerte par l'UIT en 2014 et 2015.

En 2015, les Seychelles, en tant qu'Etat Membre de PEID, a bénéficié d'une assistance ciblée dans le cadre d'une formation dans le domaine de la gestion des fréquences et est désormais en mesure de faire face aux problèmes inhérents à sa situation d'île isolée.

En 2016, les Seychelles ont continué de bénéficier d'une assistance ciblée, puisque l'UIT a mené des études de faisabilité sur une station de contrôle des émissions adaptée. Le rapport issu de l'étude de faisabilité a permis aux Seychelles de prendre des décisions en toute connaissance de cause quant à la station de contrôle des émissions convenant le mieux.

Dans la région Amériques

L'assistance permanente qui est fournie en ce qui concerne les équipements de radiocommunication d'urgence à Haïti aidera le Conseil national des télécommunications (CONATEL) à intervenir en cas de catastrophe et permettra de garantir que le réseau et l'infrastructure des télécommunications d'urgence sont équipés au niveau national de dispositifs de résistance aux catastrophes, de façon à améliorer la capacité de faire face aux conséquences d'une catastrophe et d'atténuer ces conséquences.

L'initiative "Ile intelligente" (Smart Island) pour les Bahamas, lancée en février 2016, servira de modèle pour les autres pays des Caraïbes et contribuera à améliorer les infrastructures urbaines, les systèmes et la gouvernance et permettra de sauver des vies par une meilleure préparation aux défis posés par les changements climatiques, notamment les perturbations que provoquent les catastrophes. Elle contribuera aussi à l'égalité sociale, en assurant un accès universel aux services publics, aux soins de santé, à la sécurité et aux systèmes intelligents de gestion du trafic.

La restructuration de l'Autorité de régulation de la Barbade visant à favoriser l'efficacité et la rationalisation des fonctions réglementaires dans l'environnement local a été effectuée avec succès, avec le concours de l'UIT, et 21 personnes ont été formées lors d'un atelier organisé du 4 au 6 mai 2016.

La création de centres communautaires au Belize, à la Barbade, à Saint-Kitts-et-Nevis et à la Grenade, qui donnent accès à l'Internet aux communautés, a contribué à réduire la fracture numérique dans ces pays.

L'UIT a mis en place le Programme de sensibilisation à la cybersécurité dans les écoles des Caraïbes, pour aider les Ministères de l'éducation à promouvoir une utilisation sûre des TIC, la lutte contre le harcèlement en ligne et la sensibilisation à la cybersécurité en général dans les écoles secondaires des Caraïbes. Le Belize, la Grenade et Saint-Kitts-et-Nevis sont les trois premiers pays bénéficiaires de ce programme.

Un atelier intitulé "Le rôle de l'éducation dans la cybersécurité: élaboration d'une citoyenneté numérique" a été organisé au Belize les 27 et 28 juin 2016 en présence de plus de 105 participants.

Des documents et des législations additionnels ont été élaborés avec le concours d'experts de l'UIT:

- un manuel destiné à aider les éducateurs et les parents à lutter contre le cyberharcèlement et un document de politique régionale, sont en cours d'élaboration;
- des politiques nationales relatives au large bande pour la Dominique sont en cours d'élaboration, afin de faciliter la mise en oeuvre d'un cadre technologique pour le large bande;

- un projet de loi type sur l'itinérance est en cours d'élaboration à Sainte-Lucie et devrait être adopté par l'Autorité des télécommunications de la Caraïbe orientale (ECTEL). Un premier atelier sur ce thème s'est déroulé le 24 juin 2016 à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, en présence de 15 représentants du groupe ECTEL.

Dans la région des Etats arabes

Un projet régional de renforcement des capacités sur le développement et le déploiement du protocole IPv6 pour les PMA de la région des Etats arabes a été mis en place et une formation a été assurée par la suite du 25 au 29 décembre 2016, en présence de 14 participants représentant tous les PMA de la région des Etats arabes et la Palestine. Ce projet a permis de renforcer les compétences techniques des participants de chaque pays, afin qu'ils soient certifiés IPv6. En outre, les Comores, Djibouti et le Yémen ont chacun reçu un rapport stratégique national sur le développement et le déploiement du protocole IPv6, qui a renforcé les capacités en ce qui concerne le passage au protocole IPv6 et son adoption.

En 2016, l'UIT a aidé la Palestine à évaluer son marché des TIC, et à renouveler les licences actuelles et à en émettre de nouvelles.

Les Comores ont bénéficié d'une assistance spécialisée, fournie en partie dans le cadre d'un Atelier spécial pour ce pays organisé en collaboration avec la Banque mondiale en 2016, sur la manière de libéraliser leur marché des TIC et d'élaborer des lignes directrices nationales sur le partage des infrastructures. Trente participants des Comores, du Maroc, de Maurice et de la Tunisie y ont assisté, aux côtés d'autres parties prenantes du secteur des TIC, Djibouti a reçu en 2016 une assistance pour la détermination des besoins juridiques et réglementaires en vue de l'établissement d'une autorité indépendante de régulation des TIC. L'assistance fournie par la suite par l'UIT à Djibouti a consisté à examiner et à élaborer les instruments juridiques et le cadre réglementaire nécessaires à la transition du secteur des télécommunications.

Dans la région Asie-Pacifique

L'Initiative régionale visant à accorder une attention particulière aux pays les moins avancés, aux petits Etats insulaires en développement, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux pays en développement sans littoral, a permis d'améliorer les capacités humaines, politiques et réglementaires dans les domaines suivants: octroi de licences, gestion du spectre, y compris l'élaboration de tableaux nationaux d'attribution des fréquences, cadres législatifs, cybersécurité, large bande, radiodiffusion, applications des TIC, coordination des satellites, planification du transit Internet, points IXP, détermination des prix, octroi de licences, numérotage, réglementation post convergence et autres formes d'assistance dans le domaine de la réglementation. En outre, le renforcement des capacités a été encouragé et amélioré dans un grand nombre d'autres domaines, tels que:

- l'octroi de licences pour la gestion du spectre et la réglementation des services;
- la mesure des rayonnements produits par les champs électromagnétiques (EMF);
- le développement des applications mobiles;
- la sensibilisation à la cybersécurité;
- la formation des enfants aux outils numériques;
- la protection en ligne des enfants, et la promotion de la sensibilisation des enfants et des enseignants à la sécurité en ligne.

La mise en oeuvre du Projet relatif à la connectivité dans le Pacifique a démarré et le Projet-cadre régional pour le Pacifique concernant le développement des capacités de communication satellitaires et de solutions en matière de communications d'urgence pour les îles du Pacifique est en cours d'exécution. L'UIT a organisé, du 15 au 18 mai 2017, le premier Atelier de formation sur les principes de base applicables aux microstations et à leur installation.



Atelier de formation de l'UIT sur les principes de base applicables aux microstations et à leur installation, 15-18 mai 2017

Un projet sur le renforcement des capacités pour lutter contre le détournement des numéros de téléphone dans les pays insulaires du Pacifique, appuyé par le DOCA (Australie), a été lancé en 2017 et est en cours de mise en oeuvre.

Dans la Communauté des Etats indépendants

En fournissant en avril 2017 des installations d'enseignement à distance, dans le cadre d'une assistance technique, à l'Institut d'électronique et des télécommunications de l'Université technique nationale de la République kirghize, l'UIT a favorisé l'intégration des TIC dans l'éducation dans la République kirghize.

Les activités menées dans le cadre du Produit 4.4 ont contribué à la mise en oeuvre des Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT-14 et des autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 16, 17, 18, 21, 25, 26, 30, 33, 36, 37, 50, 51, 52, 53, 57, 60
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 30, 32, 33, 34, 36, 70, 71, 123, 124, 125, 126, 127, 135, 159, 160, 161, 172, 193, 202
Grandes orientations du SMSI	Les grandes orientations C4 et C7 figurant dans le Plan d'action de Genève et les paragraphes 9, 23, 26, 49, 59, 87 et 95 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué à la réalisation du Produit 4.4
Contribution à la réalisation des ODD	1, 3, 4, 5, 6, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17

Objectif 5 – Renforcer les mesures relatives à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets ainsi que les efforts déployés en matière de gestion des catastrophes au moyen des télécommunications/TIC

L'Objectif 5 vise à aider les membres de l'UIT en leur apportant une assistance dans le domaine de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de l'atténuation de ces effets ainsi que de la gestion des catastrophes. Les efforts consistent essentiellement à recenser les possibilités d'utilisation des TIC et à utiliser ces technologies pour faire face aux conséquences négatives des changements climatiques ainsi que pour favoriser la préparation aux catastrophes et les interventions suite à une catastrophe.

5.1 Les TIC et l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation de ces effets

Les changements climatiques sont l'un des principaux problèmes de développement auxquels le monde est aujourd'hui confronté. Ils constituent un sujet de préoccupation crucial dans le débat politique actuel, qui a notamment été abordé dans l'Accord de Paris adopté en décembre 2015 par la Conférence sur les changements climatiques, dans la Déclaration de Sendai et le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, ainsi que dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les changements climatiques affectent considérablement le développement socio-économique durable et exacerbent les risques de catastrophes, car les aléas climatiques et météorologiques se produisent plus fréquemment et avec plus d'intensité, avec des conséquences sur les ressources en eau, l'utilisation des sols et les écosystèmes marins. Les pays les plus vulnérables, notamment les PMA, sont confrontés à des risques particuliers, puisque les taux de mortalité et les pertes économiques qui en résultent sont proportionnellement plus élevés, mais les changements climatiques affectent les économies de tous les Etats Membres de l'UIT.

Les TIC jouent un rôle important en limitant les changements climatiques, en atténuant leurs effets et en nous permettant de nous y adapter grâce à des outils importants et novateurs. Les TIC peuvent freiner les émissions de gaz à effet de serre en fournissant des équipements et des outils plus efficaces et en proposant des services et des réseaux novateurs. Les TIC permettent également d'augmenter les échanges d'informations et de connaissances, de suivre les changements liés au climat et de favoriser la gestion des catastrophes, notamment par la mise à disposition de systèmes d'alerte avancée. Dans le même temps, l'essor du secteur des TIC et l'adoption croissante de ces technologies conduisent à une augmentation de la production de déchets d'équipements électriques et électroniques, qui nécessite l'élaboration d'orientations sur les méthodes de réduction de l'empreinte environnementale.

5.1.1 Résultats obtenus

L'UIT a contribué à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets par la mise en place de capacités de communication satellitaires destinées à être utilisées avec des systèmes de production d'électricité propres, en fournissant des solutions en matière de communications d'urgence au titre de la mise en oeuvre du volet adaptation aux effets des changements climatiques du projet concernant les communications par satellite, les capacités et les solutions en matière de communication pour les petits Etats insulaires en développement du Pacifique. Ce projet a aussi contribué à réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à la mise en place de systèmes à énergie solaire destinés à alimenter une vingtaine de centres informatiques.



Système d'alerte avancée en cas d'inondation en Ouganda

L'UIT a permis aux Etats Membres de mieux comprendre la manière dont les télécommunications/TIC sont utilisées pour l'adaptation aux effets des changements climatiques et souligné l'importance de stratégies pour des TIC vertes, dans le cadre d'ateliers organisés dans les 15 pays ayant reçu des équipements TIC et une formation à la suite d'une catastrophe.

L'UIT a également contribué à la mise au point d'un système d'alerte avancée respectueux de l'environnement, en mettant en place des sirènes et des centres de commande à énergie solaire dans l'est de l'Ouganda, ce qui a aidé le pays à déployer une solution durable face au risque accru d'inondation.

L'UIT, en collaboration avec l'Université des Nations Unies et l'Association internationale des déchets solides a créé le Partenariat mondial sur les statistiques relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques, dont les principaux objectifs sont de fournir aux pays les capacités nécessaires pour produire des statistiques fiables et comparables sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, de recueillir des données par pays et de constituer une base de données mondiale sur les déchets d'équipements électriques et électroniques pour suivre les évolutions dans le temps et fournir les informations ainsi recueillies aux décideurs et aux professionnels du secteur.

Dans la région Asie-Pacifique

La région Asie-Pacifique, dans le cadre de forums, d'ateliers et de formations, a encore amélioré son niveau de compréhension en ce qui concerne les villes intelligentes et durables, les TIC vertes et la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques. Elle a également conçu des matériels didactiques qui faciliteront l'élaboration de cadres politiques et réglementaires et amélioreront les compétences et les capacités.

La question de l'amélioration de l'efficacité de la gestion énergétique grâce aux TIC a été traitée dans un rapport établi à l'intention du Ministère pakistanais de l'information et des technologies, qui a permis de renforcer les capacités de plus de 50 participants au Pakistan en 2014.

5.1.2 Questions confiées aux Commissions d'études

Les Questions suivantes confiées à la Commission d'études 2 ont contribué à la réalisation du Produit 4.3:

Question 6/2: TIC et changements climatiques

Question 8/2: Stratégies et politiques pour l'élimination ou le recyclage adéquats des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC

Les activités menées dans le cadre du Produit 5.1 ont contribué à la mise en oeuvre des Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT-14 et des autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 17, 21, 30, 32, 37, 50, 52, 53, 66
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 172, 182
Grandes orientations du SMSI	La grande orientation C7 (cyberécologie) figurant dans le Plan d'action de Genève est étroitement liée au Produit 5.1. En étroite collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'UIT n'a cessé de sensibiliser les participants à travers diverses manifestations et conférences organisées lors des forums du SMSI et pendant sa phase préparatoire. Cela a permis aux différents intervenants issus de pays et d'organisations variés d'échanger et de partager leurs données d'expérience. L'UIT a encouragé divers acteurs à soumettre leurs projets à travers la plate-forme du SMSI et à échanger avec d'autres participants. De nombreux projets ayant contribué à la réalisation du Produit 5.1 ont reçu un prix du SMSI.
Contribution à la réalisation des ODD	19. 11, 13, 14, 15

5.2 Télécommunications d'urgence

Dans le monde entier, les pays sont confrontés à un nombre grandissant de catastrophes naturelles et de catastrophes associées à l'activité humaine. Celles-ci ont des effets dévastateurs sur les vies humaines et des incidences négatives importantes sur le développement durable, perturbant l'économie et détruisant les infrastructures et les services essentiels. Les PMA, les PEID, les PDSL et les pays côtiers menacés par la montée des eaux, qui sont souvent mal préparés et ne disposent pas des capacités requises pour intervenir, sont particulièrement vulnérables aux conséquences des catastrophes.

Il est largement admis que l'utilisation des télécommunications/TIC revêt une importance cruciale pour faire face à ces phénomènes destructeurs. Etant donné le rôle que jouent les télécommunications/TIC dans les différentes phases des catastrophes – prévision, détection, atténuation et secours –, il est important d'élaborer des plans et des stratégies sur l'utilisation des télécommunications/TIC pour la planification en prévision des catastrophes, qui tiennent compte, notamment, de la nécessité de disposer d'infrastructures et de systèmes résilients et redondants pour la réduction des risques de catastrophes et l'alerte avancée en cas de catastrophe.

Etant donné que les catastrophes dépassent souvent les frontières d'un Etat Membre, leur gestion efficace nécessite parfois les efforts de plusieurs pays, afin non seulement d'éviter les pertes humaines, mais aussi de réduire les risques de crise régionale. La coordination et la collaboration préalables entre experts de la gestion des catastrophes relevant,



notamment, d'organismes publics, du secteur privé, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales (y compris d'organisations humanitaires), peuvent limiter les risques associés aux catastrophes et aux situations d'urgence et accroître la probabilité de sauver des vies.

L'UIT s'emploie à sensibiliser davantage les Etats Membres à la nécessité de prendre en compte les diverses solutions de télécommunication/TIC qui conviennent et sont couramment disponibles pour les interventions en cas de catastrophe et l'atténuation des effets des catastrophes, en particulier celles qui sont fournies par les services de radioamateur et les services et installations associés aux réseaux à satellite et aux réseaux de Terre, et à l'importance de la prise en compte des besoins des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers.

5.2.1 Résultats obtenus

L'UIT a facilité les interventions d'urgence en cas de catastrophe, renforcé les capacités et amélioré les communications pour les opérations de secours et a aidé 17 Etats Membres frappés par une catastrophe à rétablir leurs réseaux de communication, en fournissant une assistance directe qui a consisté à fournir des équipements, à évaluer les dégâts subis par les infrastructures et à contribuer à la reconstruction et à la remise en état des infrastructures de télécommunication. Dans le cadre de ces interventions, plus de 350 utilisateurs ont participé à 17 ateliers de renforcement des capacités et suivi une formation sur l'utilisation du matériel de télécommunication par satellite.



International Telecommunication Union



Le deuxième Forum mondial de l'UIT sur les télécommunications d'urgence (GET-2016): Sauver des vies, qui s'est tenu au Koweït du 26 au 28 janvier 2016, a permis de sensibiliser les pays et de renforcer leurs capacités à exploiter les TIC pour les télécommunications d'urgence et de renforcer le dialogue entre experts de la gestion des catastrophes issus, notamment, d'organismes publics, du secteur privé, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales, ainsi que d'organisations humanitaires. Ce Forum s'est tenu en présence de plus de 500 participants issus d'Etats Membres de l'UIT, du secteur privé, d'institutions des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales, d'établissements universitaires et d'organisations humanitaires. Il a été l'occasion de mettre en avant le rôle important des télécommunications/TIC dans la mise en oeuvre du Cadre de Sendai et de formuler des recommandations concrètes sur la manière d'utiliser les TIC pour aider les pays à atteindre les ODD fixés d'un commun accord.

Un atelier sur les télécommunications d'urgence les secours en cas de catastrophe a été organisé à l'occasion des réunions du Groupe du Rapporteur de la Commission d'études 2 de l'UIT-D, au titre de la Question 5/2 (Utilisation des télécommunications/TIC pour la planification préalable aux catastrophes, l'atténuation des effets des catastrophes, et les interventions en cas de catastrophe). Il a

été l'occasion d'examiner de manière détaillée les nouvelles technologies et applications destinées à l'atténuation des effets des catastrophes et aux interventions en cas de catastrophe, et de tirer les enseignements de l'expérience acquise par diverses parties prenantes.

Dans la région Afrique

Pour faire face aux inondations qui ont frappé le Kenya, le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe, l'UIT a renforcé les capacités de ces pays en mettant en place des équipements de télécommunication d'urgence et en renforçant leurs capacités d'utiliser les équipements et services pour le rétablissement après une catastrophe. L'intervention de l'UIT a également permis d'élaborer des plans et des stratégies au niveau national pour la planification préalable aux catastrophes. Des systèmes de gestion des catastrophes et d'alerte avancée ont ainsi été mis en place en Zambie et en Ouganda. En outre, des projets de systèmes d'alerte rapide en cas de catastrophes naturelles permettant de diffuser des alertes en cas d'inondation, des alertes de sécurité publique et des informations connexes dans certaines régions, ont été mis en oeuvre.

L'UIT a amélioré la sensibilisation, renforcé la coopération et démontré le rôle que peuvent jouer les TIC, notamment les mégadonnées, en faveur du développement dans le domaine des urgences sanitaires. En 2015, l'Union a organisé une réunion ministérielle de haut niveau au Sierra Leone, à laquelle ont participé 15 Ministres des secteurs des TIC et de la santé. Cette réunion a abouti à l'adoption d'une Déclaration appelant à la poursuite des efforts visant à utiliser les mégadonnées pour lutter contre la maladie à virus Ebola et d'autres épidémies.

L'UIT a également lancé des projets au Sierra Leone, en Guinée et au Libéria, afin de démontrer comment les gouvernements peuvent utiliser les mégadonnées des opérateurs mobiles afin d'aider à endiguer les maladies infectieuses transmises par l'homme.

Dans la région Amériques

L'initiative régionale sur les télécommunications d'urgence a aidé les Etats Membres de la région Amériques à faire face rapidement aux situations d'urgence et a abouti à l'élaboration de plans nationaux de télécommunication d'urgence pour sept pays de la région, à savoir le Costa Rica, la République dominicaine, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et Panama et a contribué à améliorer l'efficacité du Centre des opérations d'urgence du Guyana.

L'UIT a organisé des activités relatives à la mise en place et au renforcement des capacités de CIRT nationaux, en vue de renforcer les capacités régionales dans les domaines des communications d'urgence, des changements climatiques, des villes intelligentes et durables et des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Une assistance en matière de télécommunications d'urgence a été offerte à l'Equateur suite au violent tremblement de terre qui a frappé le pays en avril 2016. Une assistance a également été fournie à Haïti suite aux ravages causés par l'ouragan Mathew de catégorie 5 qui a frappé le pays en octobre 2016. Cette assistance a consisté à fournir des téléphones et des terminaux satellitaires pour les communications vocales et de données.

L'UIT, le Ministère des télécommunications et de la société de l'information de l'Equateur et INICTEL-UNI (Institut national de recherche et de formation dans le domaine des télécommunications de l'Université nationale d'ingénierie) ont organisé conjointement en Equateur, les 12 et 13 septembre 2016, un atelier sur les technologies permettant d'atténuer les effets des tremblements de terre et des tsunamis. Cet atelier visait essentiellement à sensibiliser les participants à l'importance de la mise en



place de systèmes de radiodiffusion d'alerte en cas d'urgence (EWBS) destinés à alerter les populations en cas de risque de tsunami et d'autres types de risques naturels. Les participants ont longuement débattu de la manière d'intégrer les systèmes EWBS lors du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique et différents prototypes ont été présentés pendant l'atelier. L'atelier s'est tenu en présence de plus de 100 participants représentant différents organismes humanitaires nationaux, tels que les pompiers, la Croix-Rouge et les organismes chargés de la protection civile, ainsi que du Secrétariat national de l'Equateur pour la réduction des risques de catastrophe, le Service intégré pour la sécurité nationale (ECU 911) de l'Equateur, le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique, l'Ambassade du Japon et des établissements universitaires.

Dans la région Asie-Pacifique

L'initiative régionale sur les télécommunications d'urgence a aidé les Etats Membres de la région Asie-Pacifique à renforcer leurs capacités et leurs aptitudes par la formation aux télécommunications d'urgence et par la sensibilisation au moyen de séminaires, d'ateliers, de réunions et de forums sur l'adaptation aux effets des changements climatiques, la gestion des risques de catastrophes et l'atténuation de leurs effets et les télécommunications d'urgence.

Une assistance dans le domaine des télécommunications d'urgence a été fournie aux Philippines après le passage du typhon Ruby en 2014, au Vanuatu après le passage du cyclone tropical Pam en 2015, aux Etats fédérés de Micronésie après le passage du typhon Maysak en 2015, au Népal (République du) après le violent tremblement de terre de 2015, au Myanmar, après les graves inondations de 2015, aux Fidji après le passage du cyclone tropical Winston et au Sri Lanka après les graves inondations qui ont eu lieu en 2016.

Afin d'améliorer encore la planification préalable en cas de catastrophe, notamment l'alerte rapide et les interventions en cas de catastrophe, les opérations de secours et le rétablissement des réseaux de télécommunication, l'UIT a fourni:

- une assistance directe à l'Autorité des télécommunications du Pakistan pour l'élaboration du cadre national de réglementation des télécommunications d'urgence en 2016;
- une assistance technique pour la formulation d'un plan de rétablissement du réseau mobile après une catastrophe (Népal (République du), 2015) et d'un plan de communications d'urgence (Timor-Leste, 2015);
- une assistance pour le rétablissement de l'infrastructure des télécommunications de base après une catastrophe à l'île de Cebu (Philippines), qui s'est concrétisée par l'installation d'une unité mobile et déployable de ressources TIC (MDRU).



L'UIT fournit une assistance en matière de télécommunications d'urgence au Sri Lanka, 2016

Cette installation MDRU s'inscrit dans le cadre d'une étude plus large sur le rétablissement rapide des infrastructures et son utilité. Grâce à ce projet, qui a été mis en oeuvre avec l'appui du Ministère japonais des affaires intérieures et des communications (MIC), l'île de Cebu est désormais mieux à même d'assurer des communications après une catastrophe.

5.2.2 Questions confiées aux Commissions d'études

La Question suivante confiée à la Commission d'études 2 a contribué à la réalisation du Produit 5.2.

Question 5/2: Utilisation des télécommunications/TIC pour la planification préalable aux catastrophes, l'atténuation des effets des catastrophes et les interventions en cas de catastrophe

Les activités menées dans le cadre du Produit 5.2 ont contribué à la mise en oeuvre des Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT-14 et des autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées.

Résolutions, Recommandations et décisions de la CMDT et autres Résolutions, Recommandations et décisions pertinentes des conférences et assemblées	
CMDT	Résolutions 1, 5, 17, 21, 30, 32, 34, 37, 50, 52, 53, 69
Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014)	Décisions 5, 13 Résolutions 25, 37, 71, 98, 136, 140, 182, 202
Grandes orientations du SMSI	La grande orientation C7 (cyberécologie) figurant dans le Plan d'action de Genève est étroitement liée au Produit 5.1. En étroite collaboration avec l'OMM, l'UIT n'a cessé de sensibiliser les participants à travers diverses manifestations et discussions organisées lors des forums du SMSI et pendant sa phase préparatoire. Cela a permis aux différents intervenants issus de pays et d'organisations variés d'échanger et de partager leurs données d'expérience. L'UIT a encouragé divers acteurs à soumettre leurs projets à travers la plate-forme du SMSI et à échanger avec d'autres participants. De nombreux projets ayant contribué à la réalisation du Produit 5.1 ont reçu un prix du SMSI.
Contribution à la réalisation des ODD	9, 11, 13, 14, 15

Appendice 1: Détails de mise en oeuvre des initiatives régionales

Région Afrique

AFR RI 1: Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

- L'initiative régionale sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles a été mise en oeuvre à grande échelle dans le cadre du réseau de Centres d'excellence de l'UIT et de l'Académie de l'UIT.
- La première réunion de la commission de direction du réseau de Centres d'excellence pour l'Afrique s'est tenue à Cape Town (Afrique du Sud) en février 2015 et a été couronnée de succès. Les six instituts de formation retenus comme Centres d'excellence de l'UIT pour la période 2015-2018 (Centre for Learning, Telkom SA, Afrique du Sud; Collège de science et de technologie de l'Université du Rwanda, Rwanda; Digital Bridge Institute, Nigéria; Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT), Sénégal; Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication, Côte d'Ivoire; Institut régional africain de formation supérieure en télécommunications (AFRALTI), Kenya) ont travaillé en coordination et ont entériné une stratégie générale de formation, des plans individuels de formation, des opportunités communes et des moyens de résoudre les difficultés éventuelles.
- La deuxième réunion de la commission de direction du réseau de Centres d'excellence, qui s'est tenue à Maurice en décembre 2015, a permis de coordonner la mise en oeuvre des cours prévus en 2016. La réunion a réuni des représentants de six Centres d'excellence et de Maurice, ainsi que des fonctionnaires de l'UIT.
- La troisième réunion de la commission de direction du réseau de Centres d'excellence s'est tenue à Abuja (Nigéria) en novembre 2016, en présence de représentants de Centres d'excellence de l'UIT, de l'UIT, de l'entreprise partenaire CISCO, d'Etats Membres.
- Des professionnels ont reçu une formation sur des sujets en lien avec les TIC à l'aide des noeuds de Centres d'excellence et de l'Académie de l'UIT, ce qui a permis d'améliorer leur niveau de connaissances et de compétences et d'accroître le nombre de professionnels qualifiés en matière de TIC dans la région.
- En 2015, le réseau des Centres d'excellence a organisé 21 cours de formation traditionnels en vue de renforcer les capacités. Les 113 participants issus de six pays africains ont reçu une formation sur la cybersécurité, la réglementation des télécommunications et la technologie des réseaux de quatrième génération évolution à long terme (4G LTE). Au cours de la même période, 73 participants issus de huit pays africains ont reçu une formation traditionnelle sur les communications par satellite organisée conjointement par l'UIT et l'Organisation internationale des télécommunications par satellite (ITSO). De même, en 2016, 34 formations traditionnelles ont été dispensées à 142 participants issus de six pays. Les formations traditionnelles de l'ITSO portant sur les satellites ont été dispensées respectivement par l'AFRALTI et l'ESMT pour les pays anglophones et francophones.
- Le Fonds de SMART AFRICA pour l'octroi de bourses a été mis en place, avec un financement de départ de l'UIT et des contributions initiales du Rwanda et du Soudan du Sud. Grâce au fonds, sept étudiants ont pu bénéficier d'une bourse, ce qui leur a permis de suivre un cursus de Master en TIC/ingénierie à l'université Carnegie Mellon. Les capacités de l'Afrique dans le domaine des TIC en seront ainsi renforcées. D'autres bourses ont été octroyées à l'ESMT de Dakar (Sénégal).
- En vue de renforcer la sensibilisation, une aide directe a été fournie à 15 pays africains pour l'organisation de la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC, et ce en 2014, 2015 et 2016. En collaboration avec la Commission de l'Union africaine et d'autres institutions des Nations Unies, des manifestations ont également été organisées à Addis-Abeba (Ethiopie) pour

la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC, avec la participation de plusieurs centaines de lycéennes (respectivement 265, 250 et 230 pour 2014, 2015 et 2016).

AFR RI 2: Renforcement et harmonisation des cadres politiques et réglementaires en vue de l'intégration des marchés africains des télécommunications/TIC

- Des lignes directrices relatives à l'élaboration d'un plan national et un modèle de plan national pour le large bande ont été mises au point à l'intention des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). A la suite des recommandations de l'atelier de validation (Namibie, 2015), les pays membres de la SADC ont adopté les lignes directrices relatives au plan national et au modèle de plan pour le large bande au cours de la réunion des ministres de la SADC chargés des TIC, qui s'est tenue en Namibie du 23 au 26 juin 2015.
- La Namibie et le Swaziland ont également élaboré des plans nationaux pour le large bande en suivant les lignes directrices et le modèle de l'UIT. Les plans nationaux ont été adoptés à la suite de l'exercice de validation réalisé dans ces deux pays en 2016.
- L'aide directe fournie de 2014 à 2015 à l'Autorité nationale des communications du Soudan du Sud pour la mise en place d'un nouveau comité a permis de renforcer le rôle et les capacités du régulateur national.
- Les capacités des pays les moins avancés (PMA) en matière de normalisation des télécommunications/TIC et de statistiques ont été renforcées au moyen d'ateliers nationaux organisés au Gabon et à Madagascar. Les 25 participants à chaque atelier ont ainsi pu bénéficier d'une meilleure compréhension des indicateurs TIC et de la collecte de données.
- Des ateliers portant sur l'harmonisation des politiques et des cadres réglementaires nationaux en matière de TIC ont été organisés dans la Communauté des Etats de l'Afrique centrale. Ces ateliers ont mené à l'élaboration d'un ensemble de lois types qui sont en attente de transposition dans les législations nationales des pays demandeurs.
- L'assistance fournie par l'UIT au Rwanda a jeté les bases de nouveaux projets de lois et de textes d'application sur les TIC, et la création de nouveaux organismes de régulation spécialisés (dans les fréquences et les TIC). Une assistance de même nature a également été fournie au Cameroun, à la Guinée équatoriale et au Togo.

AFR RI 3: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

- Des projets d'infrastructure large bande hertzienne sont actuellement mis en oeuvre dans six pays (Burkina Faso, Burundi, Lesotho, Mali, Rwanda et Swaziland) dans le cadre du projet UIT/Craig et Susan McCaw sur un réseau large bande hertzien pour l'Afrique, afin de développer leur infrastructure large bande et les applications, et de renforcer leurs capacités. Les projets menés au Lesotho, au Mali, au Rwanda et au Swaziland sont en cours, et les projets mis en oeuvre au Burkina Faso et au Burundi ont déjà permis d'offrir un accès au large bande à des hôpitaux et à des écoles.
- Le projet de plan directeur pour l'accès au large bande hertzien de l'UIT et du Ministère de la Science, des TIC et de la Planification de la République de Corée (MSIP) a permis de poser les bases de l'adoption et de l'utilisation du large bande en République du Congo et au Malawi.
- Un mémorandum d'accord entre la Chine, l'UIT et les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) concernant des partenariats conjoints et une coopération sur l'accélération du développement de l'infrastructure des TIC en Afrique de l'Est a établi une base solide pour la future mise en oeuvre de projets TIC.
- En 2017, une étude de faisabilité du projet "Partenariats conjoints et coopération sur l'accélération du développement de l'infrastructure des TIC en Afrique de l'Est" a été commandée. Les trois composantes faisant l'objet de l'étude sont les suivants: 1) l'amélioration de l'infrastructure large bande et de la connectivité dans les pays de l'EAC; 2) les plates-formes de transactions

électroniques régionales pour les cybergouvernements et le commerce électronique; et 3) les Centre d'excellence en matière de recherche et d'innovation dans le domaine des TIC.

- Les efforts soutenus consentis aux fins du développement de la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre de l'UIT en Afrique auront pour effet d'améliorer le potentiel économique et la planification de l'infrastructure (partage passif de l'infrastructure de télécommunication et alimentation électrique) dans la région.
- Le cadre et les lignes directrices sur le partage et l'accès à l'infrastructure TIC (adoptés par les Etats Membres de la SADC en mars 2016), qui visent à aider les pays à mettre en oeuvre leurs politiques de partage des infrastructures, ont été mis au point et diffusés.
- L'UIT a réalisé et diffusé une étude de cas sur le cadre d'itinérance du réseau unique africain (One Network Area) pour les pays du corridor Nord en Afrique de l'Est, lequel a été adopté comme référence pour l'itinérance en Afrique.
- Le Burundi a bénéficié d'une assistance pour l'élaboration d'une politique, d'une stratégie et d'un cadre réglementaire sur le large bande, ce qui permettra d'améliorer l'arsenal réglementaire afin de répondre à la demande croissante sur le plan de la connectivité large bande.
- Une étude sur l'accès universel au large bande au Lesotho a été réalisée et a fourni des orientations stratégiques pour la mise en oeuvre de la stratégie d'accès universel au large bande et le développement global du secteur des TIC au Lesotho.
- Une assistance a été également fournie:
 - aux fins du développement de la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre de l'UIT dans la sous-région de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO);
 - à l'Organisation régionale africaine de communication par satellite (RASCOM), dans le cadre de son audit technique;
 - à la CEDEAO, dans le cadre de l'étude de faisabilité de son Système informatique de gestion des télécommunications (SIGTEL), qui constitue un répertoire des projets et des activités menés en Afrique de l'Ouest dans le domaine des télécommunications/TIC;
 - dans le cadre d'une étude de faisabilité concernant la création d'un point d'échange Internet (IXP) sous-régional dans les pays de l'Organisation des communications de l'Afrique de l'Est (EACO);
 - aux fins de la création d'un banc d'essai pour le protocole Internet version 6 (IPv6) en Côte d'Ivoire et en Ouganda, ces deux pays devant servir de terrains d'expérimentation sous-régionaux pour le passage du protocole Internet version 4 (IPv4) au protocole IPv6, respectivement en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est;
 - dans le cadre de la mise en oeuvre de la première phase du projet UIT/McCaw sur un réseau large bande hertzien au Burkina Faso, et dans le cadre d'un examen de la portée de ce projet et de sa planification au Mali;
 - pour la création d'un banc d'essai IPv6 au Zimbabwe (en cours), ce pays devant servir de terrain d'expérimentation sous-régional pour le passage du protocole IPv4 au protocole IPv6 en Afrique australe;
 - pour la création d'un banc d'essai IPv6 au Cameroun, ce pays devant servir de terrain d'expérimentation sous-régional pour le passage du protocole IPv4 au protocole IPv6 en Afrique centrale.

AFR RI 4: Gestion du spectre et passage à la radiodiffusion numérique

- En 2014, une assistance a été fournie au Swaziland en vue de l'élaboration d'une feuille de route intégrant des calculs relatifs au réseau de radiodiffusion, ce qui permettra de réduire les brouillages.
- En 2015, l'assistance fournie à la Guinée équatoriale a abouti à l'élaboration du plan de passage au numérique et à la conception du réseau de ce pays.
- L'élaboration de la feuille de route et de la stratégie de passage au numérique du Burkina Faso a abouti au lancement d'un appel d'offres pour la mise en oeuvre du passage de la télévision analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre en 2015.
- En 2015 et 2016, une assistance technique a été fournie à 19 pays qui ont entamé le processus de passage au numérique.
- En 2016, un atelier de coordination transfrontière des fréquences a été organisé pour la région de la SADC. Des participants venus d'Afrique du Sud, d'Angola, du Botswana, du Lesotho, du Malawi et de la Namibie y ont assisté, ainsi que des partenaires et des représentants de sociétés privées telles qu'Ericsson et LS telcom. Cela s'est traduit par un renforcement de la coordination transfrontière des fréquences entre ces pays, par la mise en place d'un groupe d'action et par le renouvellement de la volonté de mettre en oeuvre l'accord-cadre relatif à une méthode de calcul harmonisée pour l'Afrique (HCM4A).

AFR RI 5: Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC

- Une méthode et un plan d'action visant à mettre en oeuvre les lignes directrices relatives à la protection en ligne des enfants (COP) en Afrique ont été élaborés et diffusés auprès de tous les pays de la région. Pour sensibiliser le public à cette question, une conférence régionale a été organisée les 15 et 16 décembre 2014, avec la participation de plus de 200 représentants de 21 pays africains. Un cadre d'action COP par pays a également été défini.
- En 2015, des ateliers nationaux sur la protection en ligne des enfants ont été organisés au Gabon et au Tchad à l'intention des parties prenantes, afin de leur fournir des informations et d'enrichir leurs connaissances. Des projets de politiques nationales et de cadres stratégiques ont été élaborés pour trois pays (Tchad, Gabon et Rwanda). Des projets régionaux et nationaux sur la mise en place d'un environnement propice au développement efficace de la protection en ligne des enfants ont été définis. L'amélioration de l'expertise technique du Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique permettra de renforcer la mise en oeuvre de la protection en ligne des enfants dans la région.
- En 2014, un projet d'équipe d'intervention en cas d'incident informatique (équipe CIRT) a été mis en oeuvre en Tanzanie, et une évaluation a été réalisée en Angola en 2015 en vue de la mise en place d'une équipe CIRT. La deuxième étape du projet d'équipe CIRT a été lancée au Kenya afin de mettre en place une protection accrue contre les cyberattaques.
- En 2014, un cyberexercice a été organisé en Zambie à l'intention des pays africains. Il a réuni plus de 100 participants issus de 16 pays. L'expérience a été reproduite au Rwanda, avec 150 participants de 18 pays. Un cyberexercice a également été organisé à Maurice, en présence de 150 participants de 15 pays. Ces exercices ont permis aux pays de la région Afrique d'échanger leurs expériences et d'évaluer leur niveau de préparation en matière de cybersécurité, ce qui a eu pour effet de renforcer les capacités nationales en matière de cybersécurité.
- En 2015, l'atelier régional annuel de renforcement des capacités des pays africains a été organisé à Abidjan (Côte d'Ivoire), sur le thème "Passage au numérique et renforcement des capacités humaines". Cet atelier a permis de sensibiliser 161 représentants de 21 pays et de huit organisations et de renforcer effectivement leurs compétences.

- L'atelier conjoint UIT-Union africaine des télécommunications (UAT) sur les stratégies de cybersécurité en Afrique et le Colloque régional des Etats arabes et de l'Afrique sur la cybersécurité (Soudan, 2016) ont permis de former plus de 110 participants issus de 18 pays, ainsi que des représentants du secteur privé et d'organisations internationales. Les résultats de ces manifestations ont jeté les bases d'une harmonisation des cadres juridiques relatifs à la cybersécurité en Afrique.
- En 2015, une assistance a été fournie au Sierra Leone afin de finaliser l'élaboration de sa politique nationale et de sa feuille de route en matière de cybersécurité, mais aussi d'évaluer l'état de préparation du pays pour la mise en place d'une équipe CIRT nationale.
- Des ateliers d'évaluation de l'état de préparation à la constitution d'une équipe CIRT ont été organisés au Mali et en Namibie, respectivement en mars et avril 2017.

Région Amériques

AMS RI 1: Télécommunications d'urgence

- En 2014, les experts de l'UIT ont élaboré un projet de plan national sur les télécommunications d'urgence qui a été utilisé par le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et la République dominicaine pour l'élaboration de leur législation nationale. En coopération avec ces pays, l'UIT a élaboré en 2015 et 2016 un descriptif de projet intitulé "Solutions techniques pour les communications en situation d'urgence". En 2015, l'UIT a organisé un atelier national relatif au plan sur les télécommunications d'urgence en République dominicaine, atelier qui a réuni environ 100 participants.
- En 2015, l'UIT a apporté son soutien à la Dominique et à son centre d'opérations d'urgence par la fourniture d'équipements d'urgence, afin d'appuyer l'action du Gouvernement après le passage de la tempête tropicale Erika.
- L'UIT a fourni au Guyana des équipements de radiocommunication d'urgence pour son réseau national d'interventions d'urgence, renforçant ainsi la capacité du pays de remédier aux catastrophes, et a fait en sorte que des dispositifs de résilience face aux catastrophes soient intégrés au réseau national d'interventions d'urgence et à son infrastructure.
- En 2016, une assistance a été fournie à Haïti en matière de radiocommunications d'urgence afin d'aider le Conseil National des télécommunications (CONATEL) à répondre aux situations de catastrophe.
- Le deuxième atelier régional sur les communications d'urgence et les changements climatiques a été organisé à Guayaquil (Equateur).
- L'UIT a participé à la formation conjointe sur les télécommunications d'urgence pour les premiers secours, organisée par le Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPREDENAC) et la Commission technique régionale des télécommunications (COMTELCA) à l'intention du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua. Cinq organismes responsables des premiers secours y ont participé: le Centre d'intervention d'urgence (COE) du Costa Rica, la Protection civile à El Salvador, le Centre de coordination national pour la prévention des catastrophes (CONRED) du Guatemala, la Commission permanente d'intervention d'urgence (COPECO) du Honduras et le Système national pour la prévention, l'atténuation et la réponse aux catastrophes (SINAPRED) du Nicaragua. Le Costa Rica était en outre représenté par l'Institut d'électricité du Costa Rica, le Conseil supérieur des télécommunications (SUTEL) et le Ministère des Sciences et Technologies et des Télécommunications. Les participants ont reçu une formation aux télécommunications d'urgence.

AMS RI 2: Gestion du spectre et passage à la radiodiffusion numérique

- Afin de renforcer la sensibilisation et les capacités dans les domaines de la planification et de l'attribution des fréquences, de la gestion du spectre, du contrôle des émissions et du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, l'UIT et la Banque latino-américaine de développement (CAF) ont fourni un appui à huit pays: Bolivie, Colombie, Costa Rica, Jamaïque, Panama, Paraguay, République dominicaine et Venezuela.
- Des feuilles de route pour le passage à la radiodiffusion numérique ont été élaborées et soumises au Honduras et au Nicaragua en 2015, ainsi qu'au Guatemala et à El Salvador en 2016.
- Le projet de l'UIT et de la République de Corée concernant l'élaboration de plans directeurs pour la gestion du spectre dans des pays des Caraïbes (Grenade, Jamaïque et Saint-Vincent-et-les-Grenadines) a été mis en oeuvre en 2016. L'UIT a mené une étude pour comprendre la situation et les besoins liés à la gestion du spectre et a organisé un atelier de renforcement des capacités. Les rapports d'évaluation ont donné lieu à des recommandations clés relatives à l'élaboration de plans directeurs pour la gestion du spectre des trois pays bénéficiaires.
- De 2014 à 2016, l'UIT a organisé des cours de formation en ligne dans les domaines de la gestion du spectre et de la radiodiffusion numérique à l'intention des pays d'Amérique latine. En Bolivie, plus particulièrement, des cours de formation ont été dispensés en ligne grâce à la plate-forme de l'Académie de l'UIT et par le biais d'ateliers traditionnels de renforcement des capacités, réunissant des connaissances théoriques et pratiques sur les nouvelles tendances et les technologies offertes par la dernière génération d'outils techniques des fréquences radioélectriques dans les procédures de contrôle et de vérification. L'objectif consistait à améliorer l'efficacité de l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et à répondre de manière concrète aux défis de la libéralisation de nouvelles bandes de fréquences pour les systèmes de communication mobiles de Terre (IMT).
- En 2016, également dans le domaine de la gestion du spectre, des cours de formation portant sur les tendances en matière de réglementation de la gestion du spectre, l'attribution de fréquences et le spectre des fréquences radioélectriques ont été organisés. En outre, des cours de formation en ligne dans le domaine de la radiodiffusion numérique ont été dispensés pour améliorer la capacité des systèmes de radiodiffusion numérique. Une centaine de professionnels d'Amérique latine ont été formés.
- Une formation avancée sur la modélisation des coûts et la tarification à l'intention des pays d'Amérique latine, comprenant notamment des lignes directrices sur les aspects politiques et économiques de l'assignation et de l'utilisation des fréquences radioélectriques, a été organisée au Nicaragua en 2015. Soixante participants issus de huit pays (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama et République dominicaine) y ont participé.
- En 2015, l'UIT a organisé un Forum régional sur l'optimisation et l'utilisation efficace du spectre au Mexique, auquel ont participé 120 représentants de 14 pays (Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Equateur, États-Unis, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou et Uruguay). Ce forum a mis en avant les bonnes pratiques en matière d'utilisation des fréquences radioélectriques et de plans d'activité, créant ainsi les capacités pour les activités futures liées à la gestion du spectre et aux processus d'appel d'offres dans les pays de la région Amériques.
- Des cours en ligne sur la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et sur les réseaux de prochaine génération ont été dispensés en Colombie et au Paraguay.
- L'UIT et la COMTELCA ont organisé le Sommet d'Amérique centrale sur la télévision numérique et le dividende numérique à El Salvador en juillet 2016. A cette occasion, les participants ont présenté différents scénarios pour la transition de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique et rédigé la Déclaration d'El Salvador, qui définit les prochaines étapes du processus de transition pour chaque pays.
- En 2016, l'UIT, en collaboration avec la CAF, le Secrétariat aux communications et aux transports du Mexique (SCT) et Forum Global, a organisé une série d'évènements lors de la Semaine de la

radiodiffusion numérique de la région Amériques et de la Conférence régionale sur la gestion du spectre. Ces manifestations portaient notamment sur les politiques relatives à la planification du spectre et au dividende numérique, sur les résultats du projet UIT/CAF visant à appuyer le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, sur les plans directeurs pour la gestion du spectre, sur la coordination transfrontalière et sur la troisième Conférence annuelle sur la gestion du spectre en Amérique latine.

- En 2017, l'UIT a entamé un processus de coordination des fréquences radioélectriques dans les zones frontalières pour les pays des Caraïbes et d'Amérique centrale (soit 27 pays et territoires au total). La première réunion à ce sujet s'est tenue au Nicaragua en mars 2017, et la seconde a eu lieu au Guatemala à la fin du mois d'août. Dans l'intervalle, la plupart des pays ont fourni les données concernant les assignations de fréquence nécessaires pour exécuter les itérations de la simulation de coordination des fréquences. Le processus devrait être mené à bien en 2018.
- En 2015, des lignes directrices sur les aspects politiques et économiques de l'assignation et de l'utilisation des fréquences radioélectriques ont été élaborées à l'intention de l'Argentine, de la Bolivie, du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, du Panama et de la République dominicaine.

AMS RI 3: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

- En 2014, l'UIT a travaillé en partenariat avec le Ministère coréen des Sciences, des TIC et de la Planification (MISP) en vue d'établir des plans directeurs pour la gestion du spectre à l'intention de la Grenade, de la Jamaïque et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines.
- L'UIT a réalisé une étude sur le large bande sous l'angle de la technologie, du marché et de la réglementation, en analysant notamment l'état de son développement dans la sous-région andine (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela).
- Une formation sur la conformité et l'interopérabilité (C&I) a été dispensée en 2014, 2015, 2016 et 2017.
- Une formation sur la conformité et l'interopérabilité a été organisée en 2014, 2015 et 2017 à l'intention des pays de la région Amériques dans le cadre du programme mondial en matière de conformité et d'interopérabilité. Elle a réuni des participants de dix pays (Argentine, Brésil, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Equateur, Haïti, Paraguay, Pérou et Venezuela) en 2014, des participants de six pays (Brésil, Costa Rica, Jamaïque, Paraguay, Suriname, Trinité-et-Tobago) en 2015 et des participants de dix pays (Brésil, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay et Venezuela) en 2016. La formation a permis de faire mieux connaître le rôle et l'importance des accords de reconnaissance mutuelle et de sensibiliser les pays à cet égard.
- Des évaluations du régime C&I et des accords de reconnaissance mutuelle ont été menées spécialement pour les pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama) et Cuba.
- Une évaluation du régime C&I et des accords de reconnaissance mutuelle a été menée spécialement pour les pays d'Amérique du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela). L'UIT a présenté les rapports d'évaluation aux pays lors d'un atelier organisé en juillet 2017.
- Un atelier visant à renforcer les capacités liées à la mise en place d'un régime C&I commun et d'accords de reconnaissance mutuelle pour les pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama) a été organisé afin de présenter les progrès accomplis dans l'élaboration de projets d'accords de reconnaissance mutuelle et dans la création d'un laboratoire de test virtuel.
- En 2015, l'UIT a réalisé une évaluation des risques, une étude de la demande et une étude de faisabilité pour déterminer la nécessité de disposer d'installations d'essai nationales ou régionales pour appuyer les systèmes C&I dans les Caraïbes et aider les pays de la région à

établir un plan pour le développement de laboratoires de test nationaux. Parmi ses principaux résultats, l'atelier de validation C&I a fait émerger la nécessité d'élaborer un cadre général pour les systèmes d'évaluation de la conformité, ainsi qu'un cadre spécifique pour la conformité et l'interopérabilité des TIC dans la région des Caraïbes. L'UIT mettra en oeuvre, conjointement avec l'Union des télécommunications des Caraïbes (CTU) et la *CARICOM Regional Organization for Standards and Quality* (CROSQ), un accord de reconnaissance mutuelle avec certains Etats Membres. Six cadres supérieurs de la région des Caraïbes ont visité les locaux du Centre de recherche et de développement sur les télécommunications (CPqD) lors de la formation sur la conformité et l'interopérabilité, organisée du 8 au 12 juin 2015 au Brésil, afin de constater directement les bonnes pratiques des laboratoires d'essais.

- De 2014 à 2016, plusieurs études de cas sur la généralisation des TIC et l'écosystème numérique ont été élaborées à l'intention de certains pays d'Amérique latine, l'objectif étant d'analyser l'utilisation des TIC du point de vue réglementaire et institutionnel, ainsi que l'état d'avancement de l'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques sur les télécommunications et des plans pour le large bande. Ces études de cas ont été menées en Bolivie, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay et en République dominicaine et ont donné lieu à des recommandations stratégiques qui visent à parvenir à une utilisation et à une application plus efficaces des TIC.
- Une collecte de données est actuellement menée dans le cadre du projet de cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre de l'UIT dans la région Amériques. La collecte a été menée à bien auprès de 47 parties prenantes d'Amérique latine et des Caraïbes. Les données recueillies permettront d'aider les membres dans la planification des ressources et des réseaux.
- Des forums visant à renforcer les capacités et à échanger de bonnes pratiques ont été organisés dans la région Amériques, sur les thèmes de l'interconnectivité, de la cybersécurité et du protocole IPv6. Ces forums ont été organisés au Paraguay et en République dominicaine en 2014, avec plus de 90 participants de 11 pays pour chacun d'eux, au Panama en 2015, réunissant plus de 80 représentants de 17 pays, et au Honduras en 2016, avec 112 participants de dix pays.
- En 2014 et 2015, l'UIT a participé à la création de centres communautaires à la Barbade, au Belize, à la Grenade et à Saint-Kitts-et-Nevis, afin de fournir un accès à l'Internet dans ces pays et de réduire la fracture numérique entre les zones rurales et urbaines.
- En 2015, un atelier régional sur l'infrastructure large bande stratégique au service du développement pour la région Amériques a été organisé à Sao Paulo (Brésil) par l'UIT et l'Autorité nationale des télécommunications du Brésil (Anatel), en collaboration avec Futurecom. Il a permis de mieux faire connaître les questions relatives à la conformité et à l'interopérabilité, à la concurrence des marchés, à la qualité des services de télécommunication et à l'utilisation des applications TIC.
- L'UIT a apporté son appui aux pays d'Amérique du Sud pour la cartographie des systèmes de câble à fibre optique (de Terre) longue distance, un outil utile aux administrations et aux régulateurs dans leurs travaux d'élaboration et de révision des politiques.
- En 2014, un appui a été fourni à la Dominique concernant la formulation et l'élaboration de politiques nationales visant à mettre en oeuvre un cadre technologique pour le large bande, à Roseau (Dominique). Du 18 au 22 avril 2016, l'UIT a contribué à la formation de groupes de travail dans les domaines suivants: politique, droit et réglementation; infrastructure, connectivité et dispositifs; renforcement des capacités et applications; finances et investissement; et mise en oeuvre, suivi et évaluation. Une assistance a également été fournie en vue de l'élaboration d'une politique nationale sur le large bande et d'une stratégie sectorielle.
- Des études de cas ont été réalisées au Panama en 2015 et au Nicaragua en 2016. Elles ont porté sur le cadre réglementaire, la structure institutionnelle et l'état d'avancement de l'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques sur les télécommunications et des plans sur le large bande, ce qui a permis de mieux connaître l'environnement général des TIC dans ces pays.

- Le descriptif de projet visant à soutenir l'initiative "Ile intelligente" (Smart Island) des Bahamas a été élaboré.
- L'UIT a contribué à la restructuration de l'autorité de régulation de la Barbade afin de favoriser l'efficacité et la rationalisation des fonctions réglementaires dans l'environnement local. Vingt-et-un fonctionnaires ont bénéficié de la formation dispensée en 2016.
- L'UIT a contribué à la préparation d'un projet de loi et de règlement types sur l'itinérance à l'intention de Sainte-Lucie, en vue de leur adoption future dans d'autres Etats contractants de l'Autorité des télécommunications des Caraïbes de l'Est (ECTEL). Un premier atelier sur l'itinérance s'est déroulé le 24 juin 2016 à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, en présence de représentants d'ECTEL.
- En 2014, 2015 et 2016, l'UIT a participé aux congrès Futurecom organisés au Brésil, afin de mettre en avant le rôle de l'Union dans la sensibilisation à l'infrastructure des TIC. Des événements parallèles sur la conformité et l'interopérabilité ont été organisés en étroite collaboration avec Anatel.

AMS RI 4: Réduction des prix des services de télécommunication et des coûts de l'accès à l'Internet

- Des forums sur l'interconnectivité, la cybersécurité et le protocole IPv6 ont été organisés au Paraguay et en République dominicaine en 2014, réunissant plus de 90 participants de 11 pays; au Panama en 2015, avec 81 représentants de 17 pays; et au Honduras en 2016, avec 112 participants de dix pays. Les discussions ont porté sur les bonnes pratiques concernant l'interconnectivité, la cybersécurité et le protocole IPv6, créant des capacités pour les activités futures en matière d'interconnectivité dans les pays de la région Amériques.
- En 2015, une assistance a été fournie aux membres de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales concernant l'élaboration de lignes directrices relatives à la politique, la législation et la réglementation en matière d'itinérance.
- Du 28 au 30 avril 2015, un atelier de formation régional sur la portabilité des numéros a été organisé à Pamararibo (Suriname) et a réuni des participants des Bahamas, du Guyana, d'Haïti, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie, de Trinité-et-Tobago et d'ECTEL. Parmi les participants du Suriname se trouvaient notamment des représentants du Ministère des Transports, des Communications et du Tourisme du Suriname, d'UNIQA Telecommunications Suriname et de divers services de l'Autorité des télécommunications du Suriname. L'atelier a offert aux participants un cadre approprié pour renforcer les capacités en matière de portabilité des numéros et pour débattre des principales questions techniques, réglementaires, commerciales/ de coût, d'application et de mise en oeuvre de la portabilité des numéros, des types de portabilité, et de leurs effets sur la stimulation de l'innovation et l'intensité de la concurrence. Les régulateurs régionaux des télécommunications, les décideurs, les législateurs et le personnel technique impliqué dans la portabilité des numéros, l'interconnexion et les questions connexes ont pu acquérir une meilleure compréhension des coûts, des avantages et des perspectives de la portabilité des numéros.
- L'UIT a contribué au renforcement du dialogue entre le Paraguay et la Bolivie (représentés respectivement par la Société de télécommunication du Paraguay (COPACO) et par ENTEL Bolivia), afin de promouvoir une connexion large bande entre ces deux pays (les deux seuls pays de la région Amériques sans accès à la mer).
- En 2014, l'UIT a fourni un appui à l'Administration paraguayenne pour le déploiement d'un point IXP national et a mis au point trois modèles. Avec l'aide de l'UIT, l'organisme de régulation paraguayen a également présenté des recommandations sur la réglementation interne et sur la structure et l'organisation des modèles sélectionnés.
- Le Forum régional économique et financier pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et la réunion du Groupe SG3RG-LAC de l'UIT-T (groupe régional de la Commission d'études 3 de l'UIT-T – Tarifs) ont eu lieu au Chili en 2015.

- Afin de donner suite aux résultats du projet HIPCAR (Renforcer la concurrence dans les Caraïbes en harmonisant les politiques, la législation et les procédures réglementaires relatives aux TIC), conclu en 2013 par l'UIT et la Commission européenne, l'Union a élaboré des lois et des politiques types relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques pour les Caraïbes, dans le domaine des normes environnementales, de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques et du recyclage des téléviseurs, des téléphones portables et des ordinateurs. Ces politiques types incluront également des règlements anti-dumping pour les téléviseurs qui ne seraient pas conformes aux exigences régionales et aux normes internationales.
- De plus, le projet de grand réseau public (G-WAN) dans les Caraïbes vise à aider trois gouvernements de la région (Dominique, Grenade et Saint-Kitts-et-Nevis) à planifier, concevoir et mettre en oeuvre un grand réseau IP public complet et sécurisé, de façon à offrir une plateforme sur laquelle pourront s'appuyer d'autres initiatives majeures, notamment des services d'administration publique en ligne. En 2015, les équipes de l'UIT et de la CTU ont organisé des réunions de lancement en Dominique, à la Grenade et à Saint-Kitts-et-Nevis, avec la participation de représentants des ministères, services et organismes du secteur public. Des évaluations de sites G-WAN (serveur web) ont été menées, et un atelier de renforcement des capacités et de transfert des connaissances, comprenant une formation sur la planification, la conception et la mise en oeuvre future du G-WAN, a été organisé.

AMS RI 5: Renforcement des capacités pour la participation aux politiques mondiales en matière de TIC, l'accent étant mis en particulier sur l'amélioration de la cybersécurité et de la participation des pays en développement aux travaux des organismes actuels de gouvernance de l'Internet

- Entre 2014 et 2016, l'UIT a mené de trois cyberexercices régionaux: au Pérou en 2014, en présence de participants de neuf pays), en Colombie en 2015, avec des participants de 13 pays), et en Equateur en 2016, avec 60 participants de 15 pays). L'objectif de ces exercices était d'améliorer la capacité des Etats Membres à réagir rapidement face aux cybermenaces.
- En 2015, l'UIT a organisé le Forum régional sur la cybersécurité et le troisième Cyberexercice pour les équipes d'intervention en situation d'urgence à l'intention de la région Amériques, à Bogota (Colombie). Le forum a réuni plus de 500 représentants de 13 pays, et le cyberexercice quelque 50 participants d'Antigua-et-Barbuda, d'Argentine, de la Barbade, de Bolivie, de Colombie, du Costa Rica, de Cuba, d'Equateur, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Paraguay et du Venezuela.
- Le Forum sur l'interconnectivité, la cybersécurité et le protocole IPv6 a été organisé en 2014 au Paraguay et en République dominicaine, avec plus de 90 participants de 11 pays pour chacun d'eux. En 2015, le forum s'est tenu au Panama et a réuni plus de 80 représentants de 17 pays. En 2016, il s'est tenu au Honduras, avec 112 participants de dix pays. Ces forums ont présenté les bonnes pratiques concernant l'interconnectivité, la cybersécurité et le protocole IPv6, créant des capacités pour les activités futures concernant l'interconnectivité dans les pays de la région Amériques.
- En 2014, une évaluation de l'équipe CIRT a été menée et un atelier a été organisé en Bolivie en présence de représentants de ministères, d'acteurs du secteur privé, y compris d'institutions bancaires et de fournisseurs d'accès à l'Internet (FAI) publics et privés, d'établissements universitaires, de la police, de groupes de travail gouvernementaux sur la cybersécurité, et de l'armée.
- De 2014 à 2016, l'UIT a aidé des pays à mettre en place des équipes CIRT nationales, et des projets de coopération technique ont été signés et mis en oeuvre à la Barbade, en Jamaïque et à Trinité-et-Tobago en vue de recenser et de gérer les cybermenaces, de s'en protéger et d'y faire face. Des évaluations des équipes CIRT et de la situation en matière de cybersécurité ont été réalisées au Costa Rica, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Panama.

- Afin d'améliorer les capacités en matière d'applications TIC mobiles, des évaluations sous-régionales ont été réalisées à l'intention des pays de la région Amériques sur le potentiel des technologies mobiles, sur l'évolution de l'administration publique en ligne, les politiques et les défis en la matière et sur les outils permettant de relever ces défis. Des recommandations visant à promouvoir la mise en oeuvre rapide de l'administration publique en ligne ont également été formulées.
- Une assistance technique a été fournie à Trinité-et-Tobago pour que le pays élabore sa politique nationale en matière de protection et de classification des données de cybersécurité. Deux ateliers ont également été organisés sur la classification et la conservation des données.
- En coopération avec l'UIT, des pays de la région Amériques ont participé à la septième et à la huitième édition du programme de formation "South School on Internet Governance", événement visant à former de nouveaux dirigeants aux principaux aspects de la gouvernance de l'Internet, dans une perspective mondiale et en mettant particulièrement l'accent sur l'Amérique latine et les Caraïbes.
- Une réunion en ligne a été organisée à l'intention de tous les pays hispanophones de la région Amériques, en vue de discuter de questions concernant les politiques en matière d'Internet avec des représentants régionaux de l'Internet Society (ISOC), du Centre d'Information sur les Réseaux d'Amérique Latine et des Caraïbes (LACNIC) et de la Société pour l'attribution des noms de domaine et numéros sur l'Internet (ICANN).
- Un séminaire régional pour les Caraïbes portant sur les questions de cybersécurité, y compris sur la protection en ligne des enfants, a été organisé en 2016.
- En 2016, l'UIT a mis en place le Programme de sensibilisation à la cybersécurité dans les écoles, qui vise à aider les Ministères de l'Education des pays des Caraïbes à promouvoir une utilisation sûre des TIC, la lutte contre le harcèlement en ligne et la sensibilisation générale à la cybersécurité dans les écoles secondaires du Belize, de la Grenade et de Saint-Kitts-et-Nevis. Le premier atelier s'est tenu au Belize les 27 et 28 juin 2016 et a réuni plus de 105 participants. Un manuel a été élaboré afin d'aider les enseignants et les parents à faire face au cyberharcèlement. Un document de politique régionale a également été rédigé.

Région des Etats arabes

ARB RI 1: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

- Une assistance a été fournie à l'Iraq, à la Libye, à la Palestine, au Soudan et au Yémen pour l'élaboration de plans directeurs nationaux relatifs au large bande en vue du développement de l'infrastructure large bande et de l'adoption des services associés.
- En 2016, une formation consacrée à la mise en oeuvre et à la gestion de points IXP a été organisée en Tunisie et a rassemblé des participants de 11 Etats arabes. Cette initiative avait pour objectif de mettre à la disposition des participants des outils permettant d'abaisser les coûts et d'améliorer la qualité du trafic Internet sur le territoire national.
- En 2015 et 2016, une formation C&I a été dispensée à des techniciens de huit Etats arabes afin de sensibiliser ces pays aux normes et aux procédures régissant le contrôle et l'homologation des équipements, et de renforcer leurs capacités en la matière. En 2015, des techniciens de l'Autorité de régulation syrienne (SYTRA) ont également bénéficié d'une formation C&I dans le but d'aider la Syrie à mettre en oeuvre son propre laboratoire de tests C&I. En 2016, des participants de cinq Etats arabes ont reçu une formation aux aspects organisationnels et administratifs de l'évaluation de la conformité.
- En 2014, une étude d'évaluation consacrée aux pays du Maghreb a été mise au point et diffusée. Elle a donné lieu à la formulation d'un accord de reconnaissance mutuelle visant à encourager la coopération sur les questions de C&I.

- En 2016, des lignes directrices sur l'élaboration de modèles d'investissement innovants visant à limiter les obstacles à l'adoption du large bande, notamment par le biais du partage d'infrastructures et de la concurrence sur le marché, ont été communiquées à dix Etats arabes.
- Un premier ensemble de lignes directrices sur le recours à l'informatique en nuage dans l'éducation a été élaboré et examiné à l'occasion d'une réunion d'experts organisée en collaboration avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO). Ces lignes directrices aideront les décideurs des Etats arabes dans le choix du modèle de plateforme en nuage le plus approprié et le plus économique.
- En 2016, dix Etats arabes ont participé au Forum régional de l'UIT sur les nouvelles technologies pour le développement, organisé au Caire (Egypte) dans les locaux de la Nile University en collaboration avec l'Autorité nationale égyptienne de régulation des télécommunications. Cette manifestation a permis de renforcer la capacité de ces pays à définir les mesures politiques, réglementaires et techniques à mettre en oeuvre afin de tirer pleinement profit de nouvelles technologies telles que les mégadonnées, l'informatique en nuage, l'Internet des objets et la 5G.
- En 2015, huit participants palestiniens ont reçu une formation à l'informatique en nuage et à la conception de centres de données.
- Une étude d'évaluation a également été réalisée afin d'aider la Palestine à mettre en place une station terrienne de satellite.
- Des recommandations ont été élaborées et des orientations ont été fournies au sujet des procédures d'appel alternatives et de l'inclusion financière numérique à l'occasion du Forum sur la mise en place et le financement du large bande organisé au Bahreïn en 2015. Cet événement avait pour objectif d'aider les Etats arabes à gérer efficacement le trafic téléphonique alternatif et à préparer l'environnement de futurs services financiers numériques.
- En 2015, 60 participants issus d'Etats arabes ont reçu une formation aux nouvelles tendances en matière de promotion des services large bande "over-the-top" (OTT) afin d'aider les décideurs de ces pays à élaborer des politiques efficaces en la matière.
- L'UIT a apporté une assistance technique à Djibouti afin d'étendre le réseau large bande de Djibouti Télécom à l'aide de réseaux hertziens large bande WiMAX. De plus, une étude de faisabilité a été menée par l'UIT afin d'aider Djibouti à envisager l'établissement d'un point régional IXP.
- Un atelier spécial portant notamment sur la conception de réseaux et les lignes directrices nationales relatives au partage d'infrastructures a été organisé aux Comores et a permis de faire avancer les travaux réalisés par ce pays en matière de libéralisation, de partage d'infrastructures et de dégroupage de la boucle locale.
- Un projet de renforcement des capacités humaines concernant le protocole IPv6 a été mis en oeuvre dans le cadre de l'accord de coopération conclu entre l'Autorité de régulation des télécommunications (TRA) des Emirats arabes unis et l'UIT.
- Les Etats arabes ont également bénéficié d'une aide à la définition des mesures politiques, réglementaires, techniques et commerciales qui leur permettront de rendre l'accès au large bande et à ses services financièrement abordables.
- A l'occasion du Forum régional économique et financier des télécommunications/TIC organisé à l'intention des Etats arabes, à Muscat (Oman) les 6 et 7 décembre 2016 l'UIT a mis en place une plateforme de dialogue sur l'accès financièrement abordable aux services large bande, les questions économiques et financières dans un environnement large bande postconvergence et les défis liés à l'écosystème numérique.
- Une assistance a été fournie à l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication (AICTO) pour l'étude des incidences des services OTT sur les marchés des télécommunications dans les Etats arabes.

- Certains pays ont bénéficié d'une assistance dans l'élaboration de leurs plans nationaux pour le large bande, ainsi que dans la sensibilisation et le renforcement des capacités en ce qui concerne les aspects techniques, économiques et financiers du déploiement et de l'adoption du large bande.
- Le Forum régional de l'UIT sur les nouvelles technologies telles que la 5G, l'informatique en nuage, les mégadonnées et l'Internet des objets, qui s'est tenu au Caire (Egypte) les 23 et 24 novembre 2016, a permis d'évoquer les possibilités, les avantages et les défis associés à l'application de ces technologies dans le cadre du développement des Etats arabes.
- L'UIT a favorisé la coopération régionale à travers l'élaboration d'un accord de reconnaissance mutuelle sur la conformité et l'interopérabilité entre les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), à la suite d'une réunion d'experts tenue au siège de l'UMA en décembre 2016.
- La formation dispensée lors de l'atelier régional de l'UIT sur les services de radiocommunication de Terre et spatiaux à l'intention des Etats arabes, lequel a eu lieu à Amman (Jordanie) du 29 novembre au 1er décembre 2016, a permis de renforcer les compétences des 65 spécialistes de la région des Etats arabes qui l'ont suivie.
- Le Bureau régional pour les Etats arabes a participé à l'organisation de la troisième Conférence annuelle des Etats du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sur la gestion du spectre, qui s'est tenue les 24 et 25 janvier 2017, en partenariat avec Forum Global et l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis (avec plus de 200 participants). La manifestation a précédé l'atelier de l'UIT sur la gestion transfrontière des fréquences dans les Etats arabes, lequel s'est tenu à Dubaï (Emirats arabes unis) le 26 janvier 2017 et a réuni 60 participants.
- Le Forum régional de l'UIT pour les Etats arabes sur les réseaux futurs, organisé à Tunis (Tunisie) les 21 et 22 février 2017, a permis de renforcer les compétences de 80 délégués de sept Etats arabes en ce qui concerne les aspects techniques, réglementaires et politiques des réseaux large bande dans l'économie des applications.
- A l'occasion du Forum régional économique et financier des télécommunications/TIC organisé par l'UIT/BDT à l'intention des Etats arabes, forum qui s'est tenu à Nouakchott (Mauritanie) les 17 et 18 mai 2017, 85 participants de six pays ont échangé des connaissances et des bonnes pratiques concernant le rôle des TIC au service de la réalisation des Objectifs de développement durable fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

ARB RI 2: Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/ TIC

- L'organisation de sommets, de forums, de séminaires, d'ateliers et de sessions de formation portant sur divers aspects de la cybersécurité ont été organisés afin d'obtenir les résultats escomptés dans le cadre de cette initiative régionale. Cela a permis de renforcer les compétences et d'accroître la sensibilisation, mais aussi de développer des lignes directrices sur la protection en ligne des enfants.
- Certains pays ont également bénéficié d'une assistance en vue de la constitution d'équipes CIRT nationales, et des cyberexercices régionaux ont été réalisés de façon annuelle pour évaluer l'état de préparation des équipes CIRT, améliorer les capacités et assurer une coordination optimale entre les équipes CIRT des Etats arabes.
- Pour ce qui est des cadres politiques et techniques, une étude régionale ayant pour thème "L'informatique en nuage dans le monde arabe: Aspects, faits et horizons juridiques et législatifs" a été réalisée en vue d'aider à définir des mesures juridiques qui garantissent la confidentialité des données et l'utilisation sécurisée d'Internet et de ses différentes applications.
- Certains pays ont reçu une assistance pour élaborer leurs stratégies nationales en matière de cybersécurité et de protection en ligne des enfants.

- En 2015, des évaluations de l'état de préparation en matière de cybersécurité ont été menées aux Comores, à Djibouti, en Jordanie, au Liban, en Mauritanie et en Palestine dans le cadre de la constitution d'équipes CIRT nationales.
- En 2015 et 2016, dans le cadre du projet de protection des infrastructures des pays les moins avancés, une assistance a été fournie à près de 50 participants des Comores, de Djibouti et de Mauritanie afin de renforcer les capacités en matière de cybersécurité, notamment pour ce qui est de la gestion des risques liés aux infrastructures.
- En 2015, des lignes directrices relatives à la création d'un cadre juridique régional et d'une loi type sur la protection en ligne des enfants ont été élaborées à l'intention des Etats arabes, afin de soutenir ces pays dans l'élaboration ou la révision de leur législation en la matière.
- Du 14 au 16 septembre 2014, un programme de renforcement des capacités en matière de protection en ligne des enfants a été dispensé aux participants à l'atelier consacré au Cadre stratégique de la protection en ligne des enfants ainsi qu'au défi Protection en ligne des enfants, organisés à Bahreïn en partenariat avec l'Autorité de régulation des télécommunications (TRA) du pays sous l'égide du centre régional de cybersécurité.
- Le défi Protection en ligne des enfants organisé à Assouan le 21 février 2015, à Damanhour le 27 février 2016 et à Port-Saïd le 4 mars 2017 en partenariat avec les Ministères égyptiens des Communications et des Technologies de l'Information (MCIT) et de l'Education, d'opérateurs de téléphonie mobile et de sociétés du secteur privé, a permis de sensibiliser 500 enfants, parents et personnels éducatifs égyptiens aux questions de cybersécurité.
- Le Sommet régional sur la cybersécurité qui s'est déroulé à Oman en mars 2015 a réuni 125 participants issus de huit Etats arabes ainsi que des experts internationaux. Il a permis de favoriser la coopération régionale entre les experts en matière de cybersécurité et d'accroître la sensibilisation concernant les nouvelles tendances et menaces en matière de cybersécurité.
- Un cyberexercice régional a été organisé du 17 au 19 mai 2015 à Hurghada (Egypte) et a été suivi, les 20 et 21 mai, d'un atelier de renforcement des capacités sur la protection de l'infrastructure essentielle dans les Etats arabes. Ces manifestations ont permis de renforcer la coopération entre les représentants de sept Etats de la région, notamment entre leurs équipes CIRT respectives, et d'échanger des connaissances avec les pays qui ne possèdent pas encore d'équipes CIRT.
- L'atelier régional de l'UIT sur la stratégie en matière de protection en ligne des enfants, consacré au thème "Autonomisation des citoyens numériques de demain", a été organisé en Egypte les 25 et 26 octobre 2015 sous l'égide de la Ligue des Etats arabes et en coopération avec le Ministère égyptien des Communications et des Technologies de l'information. Il a permis à 65 participants de dix Etats arabes d'échanger des idées, des connaissances et des bonnes pratiques sur des questions liées à la sécurité des enfants. Cette manifestation a également permis de promouvoir la mise en place de réseaux et d'un dialogue interinstitutionnels visant à créer un réseau d'experts panarabe.
- En 2015, la Mauritanie a bénéficié d'une assistance dans l'élaboration de sa stratégie nationale en matière de cybersécurité, et un atelier consacré à la marche à suivre a été organisé en 2016 à l'intention des parties prenantes.
- A l'occasion d'une manifestation organisée à Djibouti, une aide au renforcement des capacités en matière de cybersécurité a été fournie à 50 participants dans le cadre du projet de protection des infrastructures des pays les moins avancés. Le volet technique de la formation a eu lieu du 1er au 5 novembre 2015, tandis que le volet consacré à la gestion s'est déroulé du 22 au 26 novembre 2015.
- Une étude comparée de la législation en matière de sécurité de l'informatique en nuage dans la région des Etats arabes et en Europe a été réalisée en 2015. Cette étude a été publiée en 2016 et diffusée aux membres afin d'aider les pays de la région à saisir les aspects juridiques et réglementaires de l'informatique en nuage.

- En mai 2016, un cyberexercice régional a été organisé en Tunisie à l'intention des Etats arabes, afin d'encourager l'échange d'expériences entre les professionnels de la cybersécurité et de renforcer leur collaboration dans ce domaine. Cet exercice a permis de renforcer les compétences et d'améliorer l'état de préparation en matière de cybersécurité de 70 participants issus de 11 pays.
- Un atelier conjoint UIT-UAT consacré à la stratégie en matière de cybersécurité des pays africains a été organisé du 24 au 26 juillet 2016 et a permis de renforcer les capacités de plus de 100 participants, qui ont pu échanger des expériences et des bonnes pratiques et disposer d'informations concernant l'état d'avancement de la mise en oeuvre des stratégies existantes en matière de cybersécurité afin de déceler d'éventuelles lacunes et de définir la marche à suivre. Cet atelier a été organisé par la National Telecommunication Corporation (NTC) du Soudan.
- Un atelier destiné aux équipes nationales CIRT des Etats arabes, organisé dans le cadre du Sommet régional sur la cybersécurité qui s'est déroulé en Egypte le 3 novembre 2016, a permis de renforcer la coopération régionale en matière de cybersécurité entre les 150 participants.
- Un atelier régional UIT-AICTO sur la promotion des politiques relatives à la confidentialité des données et à la cybersécurité a été organisé à Tunis (Tunisie), les 5 et 6 décembre 2016, en présence de 70 participants des Etats arabes. L'objectif consistait à discuter de l'élaboration, aux niveaux national et régional, de politiques et de cadres réglementaires et techniques et de mesures juridiques afin de garantir la confidentialité des données et des services de nuage, ainsi que la protection et la sécurité des données.
- Un atelier sur la stratégie nationale du Soudan pour la protection en ligne des enfants, organisé à Khartoum (Soudan) les 14 et 15 décembre 2016, a permis de faire le point sur l'état de la protection en ligne des enfants et de faciliter l'élaboration d'une stratégie nationale en la matière pour le Soudan. Un concours COP a été organisé dans une école de Khartoum le 13 décembre 2016 et a permis de sensibiliser 50 élèves.
- En 2017, le Soudan a reçu une assistance pour l'élaboration de son cadre stratégique national en matière de protection en ligne des enfants.
- En coopération avec le Centre régional de cybersécurité de l'UIT pour la région des Etats arabes (ARCC), la cinquième édition du cyberexercice régional d'apprentissage appliqué pour les équipes d'intervention en situation d'urgence (ALERT) a été organisée à Doha (Qatar), du 5 au 9 mars 2017.
- Une formation a été dispensée afin d'améliorer les compétences techniques et de gestion des équipes CIRT des Etats arabes, comprenant notamment des modules sur les vulnérabilités des sites web et sur la fonction de responsable en chef de la sécurité des données (CISO).
- En avril 2017, la Mauritanie a bénéficié d'une assistance pour l'élaboration de sa stratégie nationale en matière de cybersécurité.
- En mai 2017, Djibouti a bénéficié d'une assistance du Centre régional de cybersécurité de l'UIT pour la région des Etats arabes afin de renforcer ses capacités techniques dans les domaines des cyberattaques, des analyses de vulnérabilité et des tests de pénétration.

ARB RI 3: Utilisation des télécommunications/TIC au service d'un développement intelligent et durable et de la protection de l'environnement

- Un événement a été organisé à Manama (Bahreïn) le 6 mai 2015, en coopération avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, la Ligue des Etats arabes et le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Cette manifestation, qui portait sur l'importance de l'utilisation des TIC aux fins du développement durable et de la protection de l'environnement pour parvenir à un développement intelligent et durable, a permis de sensibiliser les participants issus de différentes organisations qui ont participé à la réunion de lancement de cette initiative.

- Un forum régional pour les Etats arabes sur la meilleure façon de tirer parti des TIC et sur les rôles que peuvent jouer les différentes parties prenantes dans la mise en oeuvre de villes intelligentes et durables a été organisé les 3 et 4 mai 2015 à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) par l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis, en coopération avec le TSB. Le Forum a adopté une feuille de route sur l'utilisation des TIC pour instaurer des villes intelligentes et durables dans les Etats arabes et a permis d'accroître la sensibilisation et les connaissances de plus de 60 participants.
- Le Forum régional sur l'utilisation des TIC dans le cadre de la transition vers un développement intelligent et durable pour la région des Etats arabes, organisé à Khartoum (Soudan) les 12 et 13 décembre 2016 en coopération avec l'Académie des télécommunications de Sudatel (SUDACAD), a permis de sensibiliser les dix pays participants à l'importance des télécommunications/TIC dans le cadre d'un développement intelligent et durable, au rôle des stratégies nationales en matière de TIC dans le développement durable et à la façon dont les TIC peuvent être utilisées pour atténuer les effets des changements climatiques et les risques de catastrophes et s'y adapter.
- Des politiques et législations types sur la gestion des déchets électroniques découlant de l'utilisation des TIC ont été élaborées et serviront d'appui à l'élaboration de politiques nationales en la matière dans la région des Etats arabes.
- En 2016, le Ministère égyptien des Technologies de l'Information et de la Communication (MCIT) a signé un document de projet portant sur la gestion intelligente des nappes phréatiques, qui a pour but de démontrer les avantages que présente l'utilisation des TIC pour gérer efficacement les ressources en eau souterraines. D'une durée de deux ans, le projet a débuté par une visite sur place effectuée par toutes les parties prenantes à Marashdah (Egypte).
- Afin d'aider les pays à élaborer leurs politiques nationales, une politique type et des rapports sur les études de cas portant sur les déchets d'équipements électriques et électroniques découlant de l'utilisation des TIC dans la région des Etats arabes ont été élaborés.
- Une étude régionale sur le cadre réglementaire pour les TIC visant à parvenir au développement durable et intelligent a été réalisée dans la région des Etats arabes et a donné lieu à l'élaboration d'un modèle de cadre réglementaire qui aidera ces pays à définir leurs propres cadres réglementaires.
- Un modèle de plan national pour les télécommunications d'urgence a été élaboré à l'intention des Etats arabes, en vue d'aider les pays à préparer leurs propres plans nationaux pour les télécommunications d'urgence.

ARB RI 4: Apprentissage intelligent

- Les 200 participants au Forum sur l'apprentissage intelligent UIT/ALECSO, organisé du 14 au 16 décembre 2015 et accueilli par l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis en collaboration avec Intel et Millennium@EDU, ont été sensibilisés aux questions liées à l'apprentissage intelligent.
- Quatre ateliers de renforcement des capacités étalés sur deux ans et visant à renforcer les capacités de décideurs et de planificateurs des secteurs de l'éducation et des TIC des Etats arabes, ainsi que des gouvernements de la région dans le domaine de l'apprentissage intelligent, ont été mis au point au moyen d'un accord de coopération avec l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis (TRA). Le premier atelier, qui s'est tenu à Dubaï du 26 au 28 février 2017, a réuni des participants issus de dix pays.
- Un avant-projet de lignes directrices visant à aider les décideurs de la région des Etats arabes à élaborer leurs stratégies nationales en matière d'apprentissage intelligent a été présenté pendant le forum UIT/ALECSO sur l'apprentissage intelligent tenu à Dubaï du 14 au 16 décembre 2015.

- Un forum organisé à Rabat (Maroc) du 8 au 10 novembre 2016 en collaboration avec Intel a permis d'accroître la sensibilisation aux possibilités et aux difficultés liées à la transformation numérique.

ARB RI 5: Fourniture d'un accès aux télécommunications/TIC, en particulier pour les personnes handicapées

- Lors de l'atelier de lancement de l'initiative pour la région des Etats arabes sur l'accessibilité des TIC organisé au Caire (Egypte) les 20 et 21 avril 2015, près de 200 participants ont été sensibilisés à l'importance de l'accessibilité des TIC pour les personnes handicapées et aux objectifs de l'initiative régionale, à savoir rechercher l'adhésion des participants au cadre de mise en oeuvre, leur demander de faire part de leurs commentaires et adopter ce cadre.
- Afin d'aider les Etats arabes à élaborer leurs politiques nationales, le Rapport de l'UIT sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC a été traduit et publié en langue arabe à l'intention des 22 Etats Membres de la région.
- A l'occasion du cinquième Congrès international sur l'accessibilité des TIC organisé par l'ALECSO à Marrakech (Maroc) du 21 au 23 décembre 2015, un projet avancé de manuel consacré à l'accessibilité des TIC lors de manifestations (réunions, ateliers et conférences) a été présenté. Ce projet vise à aider les organisations régionales à organiser des manifestations telles que des réunions, des ateliers ou des conférences qui soient accessibles aux personnes handicapées.
- Dans le cadre d'un accord de projet signé par le Ministère égyptien des Communications et des Technologies de l'Information le 27 novembre 2016, les pays de la région ont reçu une assistance afin de promouvoir les innovations en matière d'accessibilité de ces technologies pour les personnes handicapées, par l'intermédiaire d'un centre régional d'innovation consacré à l'accessibilité des TIC.
- Avec l'appui de l'UIT, l'Egypte a élaboré sa politique nationale en matière d'accessibilité des TIC, dans le but de mettre en place un environnement favorable aux personnes handicapées, et a mis en avant ce nouveau cadre politique pour inciter d'autres pays de la région des Etats arabes à suivre son exemple.

Région Asie-Pacifique

ASP RI 1: Accorder une attention particulière aux pays les moins avancés, aux petits Etats insulaires en développement, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux pays en développement sans littoral

- La première initiative régionale pour la région Asie-Pacifique de l'UIT (ASP RI 1) s'intéresse tout particulièrement aux pays les moins avancés, aux petits Etats insulaires en développement, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux pays en développement sans littoral afin qu'ils puissent répondre à leurs besoins prioritaires en matière de TIC. L'UIT a mené les activités exposées ci-après afin d'atteindre cet objectif.
- En partenariat avec le Ministère des Sciences, des TIC et de la Planification (MISP) de la République de Corée, l'UIT a fourni une assistance à certains pays de la région Asie-Pacifique afin de les aider à élaborer leurs plans directeurs pour la gestion du spectre (voir également l'initiative ASP RI 3).
- Le projet visant à poursuivre le développement du Système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC) a débuté en 2014, avec l'appui du MSIP. Plus de dix pays ont ainsi bénéficié de données topographiques haute résolution et d'une version test du logiciel.
- Du 11 au 21 août 2014, une formation au logiciel SMS4DC a été dispensée aux Iles Salomon, au Samoa, au Timor-Leste, à Tonga et au Vanuatu, qui l'utilisent actuellement pour gérer leur spectre national.

- En février 2016, des participants de dix Etats Membres ont bénéficié d'une formation supplémentaire afin de renforcer leurs capacités en matière de gestion du spectre.
- L'UIT a apporté son appui à la République démocratique populaire Lao en vue de l'élaboration d'une politique et d'une réglementation tarifaires. Entre 2014 et 2016, des fonctionnaires du Ministère des Postes et des Télécommunications ont participé aux travaux menés par les experts et ont ainsi pu bénéficier d'un transfert des connaissances.
- En 2014, l'UIT a réalisé un examen de la réglementation régissant la concurrence et du mécanisme de Fonds de service universel pour le secteur des TIC pour le compte de la Commission de l'information et autorité des médias du Bhoutan (BICMA).
- En 2016, l'UIT a fourni une assistance spécialisée à la BICMA concernant la mesure des rayonnements électromagnétiques produits par les stations mobiles et les stations de radiodiffusion, ainsi que l'élaboration de procédures d'exploitation normalisées.
- En novembre 2014, l'UIT a mené un programme de renforcement des capacités à l'intention de cinq experts de l'équipe afghane d'intervention en cas d'urgence informatique (AfCERT), dans le cadre d'un programme de formation intensive en matière de sécurité des informations organisé par la Fondation EC-Council.
- De 2014 à 2016, le Timor-Leste a bénéficié d'un cadre d'octroi de licences, d'une stratégie de développement sectoriel et d'un cadre réglementaire pour les échanges Internet et la convergence fondé sur l'examen de la situation postlibéralisation.
- L'UIT a élaboré un cadre national de statistiques et d'indicateurs TIC en 2014 et une politique de cybersécurité en 2015 à l'intention de la République démocratique populaire Lao, dans le but de mettre en place un environnement propice aux TIC.
- L'UIT a apporté son aide au Myanmar dans le cadre de l'élaboration d'une approche de règlement des différends réglementaires en matière de télécommunications en 2014 et d'un cadre national de statistiques et d'indicateurs TIC en 2016.
- En 2014, des règles et des règlements relatifs à l'octroi de licences ont été élaborés à l'intention du Cambodge, venant renforcer l'environnement réglementaire des télécommunications et les capacités institutionnelles du pays dans ce domaine.
- Du 20 au 23 juillet 2015, l'UIT et l'Autorité des télécommunications du Pakistan (PTA) ont organisé une formation sur les aspects réglementaires de l'octroi de licences et des services à l'intention du personnel des autorités de régulation des télécommunications afghane et pakistanaise.
- La Mongolie a bénéficié d'une assistance concernant des questions réglementaires et techniques telles que la coordination et la planification des fréquences applicables aux réseaux à satellite en 2014; la planification du trafic de transit, l'octroi de licences et le protocole IPv6 en 2015; et les services financiers numériques, la gestion du spectre et les statistiques sur les TIC en 2017. Cette assistance a permis de renforcer les capacités des parties prenantes en Mongolie.
- En novembre 2015, un programme de renforcement des capacités a été dispensé à 50 participants de neuf Etats Membres de la région Pacifique dans le cadre de la formation sur la stratégie de télécommunication pour le Pacifique proposée par le Centre d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique. Cette initiative, qui a été menée en partenariat avec l'Association des télécommunications des îles du Pacifique (PITA), le Département des communications et des arts de l'Australie (DOCA) et le Centre de formation à l'Internet du Samoa, a été mise en oeuvre par le biais d'un programme de formation des formateurs.
- En 2016, une stratégie nationale en matière de cybersécurité a été élaborée à l'intention du Népal (République du), ce qui a permis de renforcer la sensibilisation et les capacités d'une centaine de parties prenantes issues des secteurs public, réglementaire et privé. Des démonstrations d'une simulation de cybersécurité ont été menées avec succès, et la coopération avec l'Autorité des télécommunications du Népal en vue de poursuivre les travaux sur la législation relative à la cybercriminalité a été renforcée.

- En 2016, l'UIT a également mis au point des tests de conformité pour les stations de base mobiles et les stations de radiodiffusion à l'intention de la BICMA.
- En février 2016, l'UIT et l'Autorité des télécommunications du Pakistan ont dispensé une formation sur la conception d'applications mobiles à l'Institut des technologies de l'information et de la communication (ICTI) de l'Afghanistan afin de renforcer les capacités.
- Dans le cadre du projet régional pour le Pacifique concernant le développement de capacités de communication et de solutions en matière de communications d'urgence par satellite pour les îles du Pacifique, des accords de coopération ont été conclus avec des Etats Membres insulaires bénéficiaires. Le projet comporte une composante relative à l'adaptation aux changements climatiques, et l'accord de service de base est en cours de finalisation avec Intelsat en vue de sa mise en oeuvre en 2016.
- Une stratégie de cyberagriculture (plan directeur relatif à la gestion informatique des ressources naturelles renouvelables) a été élaborée pour le Bhoutan, avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'UIT et d'autres partenaires, et a permis de rendre l'environnement plus favorable aux applications TIC.
- L'UIT et la FAO ont assisté les Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans l'élaboration de stratégies en matière de cyberagriculture, et ont également apporté leur aide au Bhoutan et à Sri Lanka dans la mise en oeuvre de ces stratégies.
- Un projet de renforcement des capacités pour lutter contre le détournement des numéros de téléphone dans les pays insulaires du Pacifique a été lancé en 2017 avec le soutien du Département des communications et des arts de l'Australie.
- En 2017, une assistance a été fournie au Bhoutan dans le cadre d'une feuille de route concernant le protocole IPv6 et la sécurité de l'infrastructure IPv6.

ASP RI 2: Télécommunications d'urgence

- Le projet d'unités mobiles et déployables de ressources TIC (MDRU) a été lancé en 2014 après que le typhon Yolanda a ravagé les Philippines en 2013. Mis en oeuvre par l'UIT en partenariat avec le Ministère japonais des Affaires intérieures et des Communications (MIC) et le Département du Bureau des sciences et des technologies TIC (DOST-ICTO) des Philippines, le projet a été transféré à ce département en février 2015. Il vise à renforcer les capacités du pays en matière de préparation aux catastrophes. Les autres partenaires de ce projet sont la société Nippon Telegraph and Telephone Corporation au Japon et la fondation Central Visayas Information Sharing Network Foundation, Inc. aux Philippines. Le projet MDRU pourra être reproduit dans d'autres municipalités des Philippines ainsi que dans d'autres Etats Membres. Le Ministère japonais des Affaires intérieures et des Communications développe actuellement des modèles GSM/LTE pour en faciliter le déploiement.
- Lors des diverses catastrophes survenues entre 2014 et 2016, l'UIT a continué de soutenir la région en déployant rapidement le matériel de télécommunications par satellite adapté, à savoir: des téléphones satellitaires, des terminaux de satellites B-GAN, des microstations (VSAT) et des stations de base transportables QUALCOMM. Une assistance a été fournie aux Philippines après la survenue du typhon Yolanda en 2013 et du typhon Ruby en 2014, au Vanuatu après le passage du cyclone Pam en 2015, à la Micronésie après le passage du typhon Maysak en 2015, au Népal (République du) après un séisme en 2015, au Myanmar après les graves inondations qui ont frappé le pays en 2015 et aux Fidji après le passage du cyclone Winston en 2016.
- En 2015, l'UIT a apporté une assistance technique au Népal (République du) et a contribué à renforcer les capacités de ce pays en matière de préparation aux situations d'urgence en mettant au point le logiciel Nepal Emergency Telecommunication Continuity Management System (NETCOMS).
- En 2015, une assistance a été fournie à l'Autorité nationale des communications du Timor Leste en vue de l'élaboration d'un plan de télécommunications d'urgence.

- L'UIT a contribué au Sommet des médias sur le changement climatique, les TIC et la réduction des risques de catastrophes organisé par l'Union de radiodiffusion Asie-Pacifique (ABU) en 2014. L'Union a également contribué au sixième atelier de la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT) consacré à la gestion des catastrophes et aux télécommunications (WDMC-6) qui s'est déroulé en 2015 aux Fidji, en diffusant des informations sur l'action de l'UIT en matière de normalisation et de développement dans le domaine des interventions d'urgence dans la région Asie-Pacifique. L'UIT a également fait plusieurs présentations et participé aux discussions lors de l'atelier du Groupe des télécommunications d'urgence organisé au Samoa en 2016.
- Diverses activités ont été menées afin d'améliorer les capacités et d'accroître la sensibilisation des Etats Membres de la région quant à la gestion des questions relatives aux télécommunications d'urgence. Un échange de bonnes pratiques en matière de communications d'urgence a notamment été organisé.
- L'UIT a apporté son aide au Pakistan dans l'élaboration d'un cadre réglementaire pour les télécommunications d'urgence du Pakistan (PETRF) en 2016.

ASP RI 3: Tirer parti des avantages des nouvelles technologies

- De 2014 à 2016, l'UIT a élaboré des plans directeurs pour la gestion du spectre pour le Bangladesh, le Brunéi Darussalam, les Fidji, le Pakistan, les Iles Samoa et la Thaïlande, en partenariat avec le MSIP de la République de Corée.
- Vingt-quatre Etats Membres de l'UIT dans la région ont bénéficié d'une aide en vue de l'élaboration de leur feuille de route nationale pour le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Fidji, Iles Salomon, Indonésie, Kiribati, Lao (République démocratique populaire), Maldives, Micronésie, Mongolie, Myanmar, Népal (République du), Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Vanuatu et Viet Nam. Cette aide a été rendue possible grâce au soutien du MSIP de la République de Corée, du Ministère des Affaires intérieures et des Communications (MIC) du Japon, du Département des communications et des arts de l'Australie et des programmes opérationnels de l'UIT. De plus, l'UIT collabore étroitement avec l'ABU et l'Institut Asie-Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD) afin de poursuivre le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique ainsi que les activités postérieures à cette transition.
- Des lignes directrices sur le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre ont été mises à jour, et des études de cas sur la mise en oeuvre de la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre en Australie, au Japon et en Thaïlande ont été publiées entre 2013 et 2015. La publication d'un rapport intitulé "Trends and Insights 2015" sur les tendances en matière de services multimédias interactifs dans la région Asie-Pacifique a permis d'accroître la sensibilisation au déploiement de nouvelles technologies de radiodiffusion dans ce secteur.
- Entre 2014 et 2016, l'UIT et la Commission nationale de la radiodiffusion et des télécommunications (NBTC) de la Thaïlande ont mis en oeuvre plusieurs projets portant notamment sur la radiodiffusion numérique (télévision et radio). Bien qu'axés sur la Thaïlande, ces projets ont également profité à d'autres pays de la région Asie-Pacifique.
- En août 2015, un examen de la réglementation sur l'arrêt des émissions analogiques (ASO) et la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre a été mené pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin de permettre une transition progressive.
- En 2015, l'UIT a examiné la feuille de route relative à l'arrêt des émissions analogiques et l'état d'avancement de celle-ci, ainsi que le plan relatif à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre des Philippines. La cessation des émissions analogiques est prévue pour 2020.

- En 2016, les Fidji ont lancé la mise en oeuvre des services de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre lors d'un essai national, en application de la feuille de route de l'UIT, l'abandon des transmissions analogiques étant prévu pour 2017.
- En partenariat avec l'ABU et l'AIBD, le quatrième atelier régional sur les technologies et services OTT et de radiodiffusion-large bande intégrés (IBB) a été organisé à l'intention des médias afin de sensibiliser une soixantaine de participants de 20 pays dans ce domaine.
- En 2014, une aide a été fournie au Vanuatu en vue de mettre à jour le tableau national d'attribution des fréquences. En 2015, une assistance a été fournie au Bhoutan dans le cadre d'un atelier national de renforcement des capacités en vue de l'examen du cadre national de gestion du spectre de ce pays, dans la perspective d'une utilisation efficace des ressources. Cet atelier a réuni des participants issus de 12 organisations.
- L'UIT a apporté son savoir-faire technique afin d'améliorer le cadre et les capacités de plusieurs pays de la région en matière de conformité, d'interopérabilité et d'homologation, par le biais:
 - d'une réunion d'examen du régime d'homologation organisée à Oulan-Bator (Mongolie), qui a permis d'améliorer les connaissances et de renforcer les capacités des participants;
 - d'un appui aux Etats Membres de l'UIT (38 pays) concernant les programmes de conformité et d'interopérabilité de l'APT, fourni en 2015 afin de renforcer les capacités dans la région.
- En 2014 et 2015, les séminaires et forums ci-après ont été organisés afin de renforcer la sensibilisation aux nouvelles technologies:
 - Un forum sur l'utilisation positive de l'Internet et des réseaux sociaux dans le service public a été organisé en 2014 à Jakarta (Indonésie), en partenariat avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et la Commission malaisienne des communications et du multimédia (MCMC). Il a permis de renforcer la sensibilisation et les compétences de participants issus des pays de l'ANASE.
 - Un séminaire régional de l'UIT pour l'Asie-Pacifique, portant sur le thème "Les IMT à l'horizon 2020 et au-delà (technologie et spectre)", a été organisé au Viet Nam en 2014, avec l'appui du Ministère de l'Information et de la Communication. Plus de 150 experts et hauts fonctionnaires de 24 Etats Membres de l'UIT (y compris des fonctionnaires de pays extérieurs à la région Asie-Pacifique), de même que plusieurs exploitations internationales et des organisations scientifiques et des entreprises du secteur privé reconnues par l'UIT, ont participé aux débats.
- En 2015, un atelier régional organisé en Malaisie en collaboration avec l'AIBD et l'ABU a permis de renforcer les compétences de participants de 20 pays en matière de radiodiffusion télévisuelle numérique.
 - En 2015, la Conférence sur les partenariats médias dans la région du Pacifique (partenariat pour la radiodiffusion) organisée aux Iles Samoa en collaboration avec l'ABU, l'UIT et Pacific Media Partners, avec l'appui du Département des communications et des arts de l'Australie et de la Société de radiodiffusion des Samoa, a permis à plus de 50 participants d'échanger des connaissances afin d'améliorer et de promouvoir la radiodiffusion dans la région.
 - L'atelier régional pour l'Asie-Pacifique sur la coordination des satellites a été organisé en 2015, à l'invitation du Bureau des technologies de l'information et de la communication du Ministère des sciences et de la technologie (ICTO-DOST) des Philippines et en coopération avec l'UIT-R, l'APT et le Département des communications et des arts de l'Australie. Soixante-dix participants de 20 pays y ont participé.
 - Le premier forum régional pour l'Asie-Pacifique sur l'administration publique en ligne et les villes intelligentes, organisé en Thaïlande en 2015, a permis à 333 participants de 39 pays de mieux comprendre ce sujet à travers l'échange de données d'expériences.

- En 2016, un atelier national sur les nouvelles technologies et leurs incidences politiques et réglementaires a été organisé en République démocratique populaire Lao. Plus de 60 fonctionnaires du Ministère des Postes et des Télécommunications, d'autres ministères concernés et d'autorités publiques locales y ont participé.
- De 2014 à 2017, des Etats Membres ont bénéficié d'une assistance au développement des applications et de l'informatique en nuage:
 - Une évaluation du potentiel d'utilisation des applications mobiles a été menée dans le secteur de la santé au Bangladesh (2014).
 - Un atelier national sur l'informatique en nuage a été organisé à Colombo (Sri Lanka) en 2015 et a permis de renforcer les capacités des 60 participants issus du secteur public, de l'autorité de régulation, du secteur privé et du monde universitaire.
 - En 2016, une formation personnalisée visant à renforcer les capacités et les compétences en matière de développement d'applications mobiles et de solutions faisant appel à des technologies mobiles a été organisée à l'intention de membres de l'Institut des technologies de l'information et de la communication (ICTI) de l'Afghanistan. La formation a été dispensée par l'Autorité des télécommunications du Pakistan.
 - En 2015, des documents de formation ont été mis au point et une formation a été organisée à Nonthaburi (Thaïlande) dans les domaines des villes intelligentes durables, des TIC vertes et des réseaux électriques intelligents, ce qui a permis de renforcer les capacités de participants de quatre pays en la matière.
 - Du 10 au 14 novembre 2014, une manifestation sur la gestion efficace de l'énergie grâce aux TIC a été organisée à Islamabad (Pakistan), ce qui a permis de renforcer les capacités de plus de 50 participants de ce pays. Un rapport a été élaboré à l'intention du Ministère pakistanais de l'Information et de la Technologie.
 - Entre 2014 et 2016, en partenariat avec la FAO, l'UIT a renforcé les capacités de membres de ces deux entités et de parties prenantes en matière d'utilisation stratégique des TIC dans l'agriculture. La FAO et l'UIT ont élaboré un guide consacré aux stratégies nationales en matière de cyberagriculture afin d'aider les pays à élaborer leurs propres stratégies. En 2015 et 2016, une assistance a également été fournie en vue de l'élaboration du plan directeur relatif à la gestion informatique des ressources naturelles renouvelables du Bhoutan et de la stratégie nationale de cyberagriculture du Sri Lanka. Plusieurs nouveaux partenaires (parmi lesquels le Centre technique pour la coopération agricole et rurale, et CAB International) interviennent dans ce domaine depuis 2014. La FAO et l'UIT fournissent actuellement une assistance aux Fidji, aux Philippines et à la Papouasie Nouvelle-Guinée en vue de l'élaboration de leurs stratégies en matière de cyberagriculture, et au Bhoutan et au Sri Lanka pour la mise en oeuvre d'une telle stratégie.
 - En 2015, un programme de renforcement des capacités en matière de planification du trafic de transit Internet a été mené à l'intention de décideurs, de collaborateurs issus de l'autorité de régulation et de membres du secteur privé en Mongolie.
- Une assistance a été fournie à la République démocratique populaire Lao (2014), à la Mongolie (2015), au Cambodge (2016) et au Bhoutan (2017) dans le domaine du déploiement du protocole IPv6. Cette assistance a été mise en oeuvre grâce à des partenariats solides entre les gouvernements des pays, le Centre d'information sur les réseaux de la région Asie-Pacifique (APNIC) et le Département des communications et des arts de l'Australie.
- Une assistance a été fournie au Timor Leste sur les points d'échange Internet, en partenariat avec l'APNIC.
- En participant à divers programmes de formation, des membres du secteur public, des autorités de régulation et du secteur privé ont été formés et ont développé leurs compétences dans les domaines suivants:

- Les techniques de radiodiffusion numérique et leur mise en oeuvre (77 participants de 16 pays, 2014, Inde).
 - Les pratiques relatives à la sécurité dans l'environnement hertzien à l'intention des décideurs et des régulateurs (participants de 13 pays, 2014, Académie de l'UIT en ligne).
 - Les technologies et services intelligents à l'ère des LTE évoluées (participants de dix pays, 2014, Busan, République de Corée).
 - La sécurité de l'Internet et de l'infrastructure IPv6 pour les réseaux de télécommunications (avec des participants de huit pays en juin et juillet 2014, de dix pays en mai 2016 à Nonthaburi, Thaïlande, et de 11 pays en mai 2017 en Thaïlande).
 - Le contrôle du spectre (près de 50 participants de 14 pays, 2015, Beijing, Chine).
 - Les services multimédias interactifs et la télévision à péage (65 participants de six pays, Hanoï, Viet Nam).
 - Les applications mobiles dans l'informatique en nuage visant le développement de services à valeur ajoutée (73 participants de sept pays, 2014, Hanoi, Viet Nam).
 - Les enquêtes et la sécurité dans le contexte de l'informatique en nuage (participants de neuf pays, 2014, Nonthaburi, Thaïlande).
 - Les procédures d'enregistrement des réseaux à satellite et la réglementation internationale (66 participants de 25 pays, 2015, Académie de l'UIT en ligne); organisation conjointe avec l'UIT-R, sous l'égide des Centres d'excellence de l'UIT de la région Asie-Pacifique et d'autres partenaires.
 - La planification du réseau d'accès large bande (participants de quatre pays, 2015, Ghaziabad, Inde).
 - La conformité et l'interopérabilité (participants de sept pays, 2015, Beijing, Chine).
 - La qualité de service du large bande (51 participants de sept pays, 2015, Bangkok, Thaïlande).
 - Le développement de l'écosystème des TIC afin de tirer profit de l'Internet des objets (près de 50 participants, 2016); organisation sous l'égide des Centres d'excellence de l'UIT dans la région Asie-Pacifique et d'autres partenaires.
 - La planification du réseau d'accès large bande (21 novembre – 16 décembre 2016).
 - La gestion du spectre (formation en ligne, 143 participants, 13-26 février 2017).
 - La conformité et l'interopérabilité des réseaux 4G LTE; formation en ligne (17 avril – 15 mai 2017).
 - L'Internet des objets, technologies, normes et planification (71 participants, 8-11 juillet 2017, Téhéran, République islamique d'Iran).
- Des formations et des événements en matière de cybersécurité et de protection en ligne des enfants ont permis de renforcer les compétences et de promouvoir la sensibilisation aux niveaux national et régional:
- Des membres des équipes nationales d'intervention en cas d'urgence informatique (CERT) du Cambodge, du Myanmar, de la République démocratique populaire Lao et du Sri Lanka ont bénéficié d'une formation (République démocratique populaire Lao, 2014).
 - Des experts de l'AfCERT ont participé à un programme de formation intensive à la sécurité des informations organisé par la fondation EC-Council (Afghanistan, 2014).
 - Une simulation de cyberincident et une conférence sur la protection des infrastructures nationales essentielles ont eu lieu le 23 novembre 2015 à Bangkok (Thaïlande) en collaboration avec le Ministère thaïlandais de la Défense et en présence de plus de 200 participants.

- Un rapport sur la cybersécurité et la protection en ligne des enfants a été rédigé à l'intention du Népal (République du), et un atelier national a été organisé en présence de 60 participants.
 - Trente intervenants de 20 organismes du secteur public des Philippines ont bénéficié d'une formation concernant la gestion des cyberincidents (2016).
 - L'UIT a apporté son soutien à 70 enseignants et élèves d'écoles élémentaires dans trois villages ruraux d'Indonésie, par le biais d'activités liées aux TIC et organisées en partenariat avec Intel Indonesia.
 - En 2016, l'UIT a contribué à l'élaboration de la stratégie nationale du Népal (République du) en matière de cybersécurité et a organisé un programme de renforcement des capacités pour plus de 50 participants.
- Afin de renforcer les capacités, d'accroître la sensibilisation et de consolider l'engagement de participants issus du secteur public, des autorités de régulation et du secteur privé, l'UIT a mené diverses activités, comme suit:
- Une formation a été organisée à l'intention des cadres dirigeants concernant l'élaboration d'une stratégie pour le secteur des télécommunications de la région Pacifique. Cette formation a permis d'accroître la sensibilisation en la matière, et une feuille de route a été élaborée pour les cinq années à venir. Plus de 50 participants de neuf pays ont suivi cette formation (2015, Fidji).
 - L'UIT a fourni une assistance à l'Autorité de régulation des télécommunications des Maldives concernant l'accès financièrement abordable à l'Internet.
 - Des manifestations concernant la planification et la détermination des coûts des projets relatifs aux réseaux de prochaine génération (NGN) ont permis de former des participants de six pays (2016, Inde).
 - Des discussions ont été menées avec des parties prenantes et des partenaires afin de renforcer leur engagement dans le domaine de la santé sur mobile (2016, Inde). Ces discussions ont réuni des participants issus du Ministère de la Santé et de la Famille, du Ministère des Communications et des Technologies de l'information, de l'Autorité indienne de régulation des télécommunications, de l'Organisation nationale de normalisation, du Portail national de la santé, de compagnies d'assurance, de fournisseurs de services de télécommunications, d'hôpitaux, de la Fondation UIT-APT, du Centre supérieur de formation aux télécommunications (Centre d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique), du monde universitaire, de l'OMS et de l'UIT ainsi que des experts.
 - L'UIT a organisé une formation sur la gestion et le contrôle du spectre, ce qui a permis de renforcer les capacités de participants de 14 pays (Chine).
 - Une formation en ligne a été organisée par les centres d'excellence de l'UIT et l'Académie chinoise des technologies de l'information et de la communication afin de sensibiliser 52 participants de 15 pays à la question de la conformité et de l'interopérabilité concernant les réseaux de télécommunication, les terminaux mobiles et la compatibilité électromagnétique.
 - L'UIT a organisé une formation sur la conformité et l'interopérabilité pour les sous-systèmes multimédia IP (IMS) et les réseaux 4G-LTE à l'intention de 39 participants de dix pays (Chine, 2016).
 - Une évaluation de la cybersécurité et de la protection des infrastructures essentielles, menée en collaboration avec le Centre mondial des capacités de cybersécurité, l'université d'Oxford et la NBTC de la Thaïlande, a permis d'améliorer le cadre de cybersécurité de la Thaïlande.
 - Une formation à l'élaboration de cyberstratégies postales a été organisée en partenariat avec l'Union postale de l'Asie et du Pacifique (APPU) (Thaïlande, juin 2016 et juin 2017).

- Le deuxième Forum régional Asie-Pacifique a permis de mieux faire connaître la question des villes intelligentes et de l'administration publique en ligne et de partager des données d'expérience à ce sujet (Thaïlande, 2016).
- Un forum consacré aux solutions de cyberagriculture a été organisé afin de mettre en place une communauté de prestataires dans ce domaine et de renforcer l'engagement de la communauté des TIC et de l'agriculture dans la région Asie-Pacifique. Cet événement a donné l'occasion à 120 participants de 29 pays de se sensibiliser à la cyberagriculture. Il a également renforcé l'engagement des décideurs, des régulateurs et des entreprises des secteurs de l'agriculture et des TIC (Thaïlande, 2016).
- Des programmes de formation des formateurs menés conjointement avec la FAO ont permis de former des partenaires à l'élaboration de stratégies nationales en matière de cyberagriculture (Thaïlande, 2016).

ASP RI 4: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

- Des politiques nationales sur le large bande ont été élaborées à l'intention du Bhoutan (2012-2014, 2015), du Brunéi Darussalam (2013-2014), des Iles Marshall (2014), des Philippines (2014), du Vanuatu (2014), du Cambodge (2016) et Sri Lanka (2016). Le Brunéi Darussalam a adopté sa politique en 2015.
- L'amélioration de la cartographie interactive en ligne des réseaux de transmission de la région Asie-Pacifique, réalisée en collaboration avec la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), a permis de renforcer les compétences en matière d'infrastructures large bande.
- Des études consacrées aux politiques nationales en matière de large bande (projet "Smartly Digital Asia-Pacific-2020") et à l'accès financièrement abordable à l'Internet ont été réalisées, de même qu'une étude sur la faisabilité du large bande, et ont été présentées à l'Autorité nationale des technologies de l'information et de la communication de Papouasie-Nouvelle-Guinée (2015).
- La nécessité d'améliorer l'accès à l'infrastructure, aux applications et aux services large bande a été mise en avant par le biais des événements suivants:
- Des forums régionaux pour l'Asie-Pacifique consacrés aux politiques sur les sociétés numériques ont été organisés en présence de plus de 200 participants de 20 pays (Thaïlande, 2015 et 2016).
- Des Forums régionaux pour l'Asie-Pacifique sur l'administration publique en ligne, les villes intelligentes et les sociétés numériques au service du développement durable ont été organisés en présence de plus de 200 participants (Thaïlande, 2015 et 2016).
- Le forum régional pour l'Asie-Pacifique sur la réorganisation de l'environnement politique et réglementaire pour accélérer l'accès au large bande a rassemblé 115 participants de 19 pays (Indonésie, 2015).
- A l'occasion d'ITU Telecom World 2016, l'échange Asie-Pacifique sur la réglementation et les politiques en matière de large bande a donné lieu à la publication, par l'UIT et Huawei, d'un livre blanc sur la réglementation et la politique en matière de large bande.
- Par ailleurs, des formations ont été organisées pour renforcer les capacités dans les domaines suivants:
 - Des politiques en faveur du large bande pour un accès à l'Internet universel, formation ayant réuni 51 participants de 30 pays par le biais de l'Académie de l'UIT en ligne (2014).
 - Des villes intelligentes et durables, formation organisée conjointement par l'UIT-T et l'UIT-D et ayant réuni 50 participants de 11 pays en 2014 (Bangkok) et 107 participants de 12 pays en 2015 (Inde).
 - L'élaboration d'une feuille de route sur le large bande hertzien, formation ayant réuni 55 participants de neuf pays (République islamique d'Iran, 2016).

- La détermination des coûts et la tarification de l'accès aux infrastructures "quadruple play", formation qui a réuni environ 60 participants de 14 pays (Thaïlande, 2016).
- Les technologies d'accès large bande, formation organisée en ligne (2016).

ASP RI 5: Politiques et réglementation

- Des interventions d'aide directe ont été menées afin de consolider les cadres politiques, réglementaires et législatifs nationaux en matière de télécommunications et de TIC:
 - Un projet d'amendement de la loi sur les télécommunications a été élaboré à l'intention des Philippines (2015).
 - Un document sur la politique et la réglementation en matière de tarification a été élaboré par un expert de l'UIT et huit fonctionnaires du Ministère des Postes et des Communications (MPT) à l'intention de la République démocratique populaire Lao.
 - Un cadre d'octroi de licences (2014), une stratégie de développement sectoriel fondée sur l'examen de la situation postlibéralisation (2015) et un cadre de réglementation postconvergence (2016) ont été élaborés à l'intention du Timor Leste.
 - Un cadre national de statistiques et d'indicateurs relatifs aux TIC (2014), un plan de numérotage (2015), une politique de cybersécurité (2015) et une réglementation tarifaire (2016) ont été mis au point à l'intention de la République démocratique populaire Lao.
 - Un mécanisme de règlement des différends réglementaires dans les télécommunications (2014) et un cadre national de statistiques et d'indicateurs relatifs aux TIC (2016) ont été mis au point pour le Myanmar.
 - En 2014, un projet de règles applicables à l'octroi de licences a été élaboré à l'intention du Cambodge, dans le cadre d'une aide directe. Par ailleurs, des fonctionnaires de différents ministères ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités.
- Plusieurs pays ont amélioré leur cadre réglementaire grâce à des interventions d'aide directe:
 - Un rapport détaillé sur les aspects politiques et réglementaires de l'introduction de réseaux mobiles de prochaine génération a été fourni à la Mongolie (2014). Une assistance a également été fournie sur l'octroi de licences unifiées (2015), ce qui a permis d'accroître la sensibilisation de parties prenantes du secteur des télécommunications en général, et de l'autorité de régulation en particulier. Une assistance est actuellement fournie en ce qui concerne les services financiers numériques (2017).
 - Une assistance a été fournie à l'Autorité de régulation des communications de la République islamique d'Iran concernant la modélisation des coûts d'interconnexion (2014).
 - Des lignes directrices sur les approches favorables au développement du secteur des télécommunications ont été rédigées à l'intention de l'Autorité népalaise des télécommunications.
 - Une assistance spécialisée a été fournie au Timor Leste en vue de l'élaboration d'un plan de numérotage et de l'introduction de la portabilité des numéros (2015).
 - Une assistance spécialisée a été fournie à l'Autorité des communications des Maldives en vue de l'élaboration d'un rapport d'étude sur la gestion et le fonctionnement des noms de domaine (2016).
 - Une assistance spécialisée fournie dans le cadre du Colloque sur le thème "Problèmes en matière de réglementation des TIC dans les villes intelligentes en Inde", organisé par l'UIT et l'Autorité de réglementation des télécommunications de l'Inde (TRAI), a permis de renforcer les cadres nationaux et de sensibiliser les quelque 90 participants qui y ont assisté (mars 2015).

- Les dialogues de haut niveau tenus lors des événements ci-après ont permis d'échanger des informations sur des questions d'ordre réglementaire:
 - Une table ronde des régulateurs de la région Asie-Pacifique a été organisée en Australie en 2014 (55 participants de 24 pays), en Malaisie en 2015 (52 participants de 19 pays) et au Pakistan en 2016 (48 participants de 17 pays).
 - Un programme international de formation a été organisé en Australie en 2014 (56 participants de 26 pays), en Malaisie en 2015 (62 participants de 18 pays) et au Pakistan en 2016 (66 participants de 18 pays).
 - Un programme de formation UIT-IDA organisé à l'intention des cadres à Singapour a réuni des participants de 14 pays en 2014; des délégués de haut rang de dix pays en 2015; et des participants de 22 pays en 2016.
 - L'UIT et la MCMC ont organisé conjointement le forum de la région Asie-Pacifique pour les régulateurs des télécommunications/TIC et des services financiers sur l'inclusion financière numérique (Malaisie, 2015), avec l'appui du Ministère des Communications et du Multimédia de la Malaisie, du Département des communications et des arts de l'Australie et de la Fondation Bill et Melinda Gates. Plus de 70 délégués de 17 pays y ont participé.
- Des séminaires annuels sur les thèmes ci-après ont été organisés par l'UIT et le Ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information afin de renforcer la sensibilisation des décideurs chinois dans les domaines suivants:
 - Développement du large bande et innovation grâce à l'Internet (2014).
 - Développement des TIC à l'heure de l'Internet évolué; plus de 100 participants (2015).
 - Réglementation pour une ère nouvelle; plus de 150 participants (2016).
- Les compétences politiques et réglementaires de participants issus du secteur public, des autorités de régulation, du secteur privé et du monde universitaire ont été renforcées:
 - Une formation au calcul des coûts stratégiques et à la planification commerciale pour le Quadruple Play a été dispensée à 60 participants de 18 pays (Thaïlande, 2014).
 - Une formation au calcul des coûts stratégiques et à la planification de la convergence pour la région Pacifique a été dispensée à des participants de cinq pays (Fidji, 2014).
 - Une formation en ligne aux aspects réglementaires de la qualité de service du large bande a été organisée à l'intention de participants de 17 pays (2014).
 - Un atelier consacré aux indicateurs TIC dans les statistiques a été organisé à l'intention des pays de l'ANASE et des Etats insulaires du Pacifique, en présence de 80 participants de 20 pays (Thaïlande, 2014).
 - Une formation sur les aspects réglementaires de l'octroi de licences et des services a été organisée par l'UIT et l'Autorité des télécommunications du Pakistan à l'intention de membres de l'Autorité afghane de régulation des télécommunications (Pakistan, 2015).
 - Un examen du régime d'octroi de licences du Sri Lanka a été mené (2015-2016).
- La collaboration avec la Télécommunauté Asie-Pacifique a été renforcée grâce à l'organisation, en partenariat, des activités suivantes:
 - Un séminaire sur la gestion du spectre et la radiodiffusion télévisuelle de Terre, précédé d'un programme de formation à la gestion du spectre radioélectrique et des services, a été organisé par l'APT en collaboration avec l'UIT (Fidji, 2015). Ce séminaire a réuni des représentants de dix Etats insulaires du Pacifique membres de l'UIT, de deux organisations régionales (APT et PITA), de trois Etats Membres de l'UIT extérieurs à la région Asie-Pacifique et de quatre entreprises du secteur privé des TIC.

- L'UIT a contribué à renforcer les capacités en matière de préparation aux conférences internationales sur les TIC en général et à celles de l'APT et de l'UIT en particulier, grâce à une formation en ligne et à une formation traditionnelle, qui se sont déroulées en deux étapes (2016). Des représentants de 22 pays ont suivi la formation en ligne, tandis que d'autres participants ont pu renforcer leurs capacités en assistant à la formation traditionnelle.
- D'autres actions ont été menées en vue de renforcer les cadres nationaux:
 - Une aide directe a été fournie en matière de développement du secteur des TIC (République du Népal), de gestion efficace de l'énergie grâce aux TIC (Pakistan), d'octroi de licences (Cambodge et Timor-Leste), de cadre national d'indicateurs et de statistiques relatifs aux TIC (République démocratique populaire Lao), de règlement des différends réglementaires dans le secteur des télécommunications (Myanmar), d'amélioration du cadre d'interopérabilité (Mongolie), de cyberagriculture (Bhoutan, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines et Sri Lanka), de cadre concurrentiel (Bhoutan) et de renforcement de la sensibilisation et des compétences pour le déploiement du protocole IPv6 (Cambodge, Mongolie et République démocratique populaire Lao).
 - En 2016, les conclusions de la CMR-15 ont été communiquées par l'entremise de multiples ateliers régionaux, sous-régionaux et nationaux afin d'harmoniser l'usage du spectre.

Région de la Communauté des Etats indépendants (CEI)

CIS RI 1: Création d'un centre de protection en ligne des enfants pour la région de la CEI

- L'initiative régionale CIS RI 1 est actuellement mise en oeuvre en partenariat avec l'Académie nationale des télécommunications A.S. Popov d'Odessa (ONAT), Membre du Secteur UIT-D, avec le soutien de l'administration ukrainienne.
- L'élaboration d'un cours de formation multimédia à distance sur l'utilisation sécurisée des ressources de l'Internet a permis de renforcer la confiance dans l'utilisation des TIC ainsi que la sécurité. Ce cours est structuré en trois modules: un niveau élémentaire (pour les élèves des écoles maternelles et primaires), un niveau intermédiaire (pour les élèves de cinq à neuf ans) et un niveau avancé (pour les élèves du secondaire, les étudiants, les parents et les professeurs d'informatique). Il est disponible en russe à l'adresse <https://onlinesafety.info> et en DVD. Ce projet mis en oeuvre par l'ONAT a reçu un prix du SMSI 2016 dans la catégorie "Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC".
- En décembre 2015, ce cours a été présenté lors d'une réunion en présence de plus de 200 directeurs d'établissements scolaires à Odessa (Ukraine) et à Bichkek (République kirghize). Il a également été présenté lors d'une table ronde organisée à Bichkek le 9 décembre 2015 en présence de l'UIT, de l'UNESCO, de représentants des pouvoirs publics et de membres du secteur privé et du monde universitaire.
- Pendant les congés scolaires de l'été 2016, l'ONAT a mis en oeuvre une promotion ciblée en organisant une série de conférences à l'intention des enfants séjournant dans des camps de vacances à Odessa. Ces interventions interactives ont rassemblé plus de 100 enfants.
- Les efforts de promotion intensifs ont permis à ce cours de qualité d'être suivi par plus de 13 500 utilisateurs d'une soixantaine de pays dès les six premiers mois de son lancement en décembre 2015.
- Afin de contribuer à assurer la sécurité en ligne, l'UIT et l'ONAT ont mis au point une base de données sur les solutions techniques ciblant la protection en ligne des enfants et un logiciel permettant de choisir les solutions techniques les mieux adaptées. Plus de 70 de ces solutions techniques ont été testées par des experts et incluses dans la base de données. Le logiciel et la base de données sont accessibles en russe à l'adresse <https://contentfiltering.info>.

- Enfin, un système de distribution automatisé de listes "noires" (dangereuses) et "blanches" (sécurisées) de ressources Internet a été développé afin de faciliter l'identification et la gestion des ressources web dangereuses. Ce système comprend des modules destinés aux administrateurs, aux experts et aux utilisateurs. Il peut être utilisé par les institutions d'enseignement, les opérateurs de télécommunication et d'autres acteurs intéressés. Il contient des ressources Internet et des modèles spécifiques aux pays de la CEI et est disponible en langue russe à l'adresse <http://bwld.online>.

CIS RI 2: Fourniture d'un accès aux services de télécommunication/TIC pour les personnes handicapées

- L'initiative régionale CIS RI 2 est actuellement mise en oeuvre en partenariat avec:
 - l'Académie biélorusse des communications avec le soutien de l'administration du Bélarus;
 - l'Institut d'électronique et des télécommunications de l'Université technique nationale Razzakov de la République kirghize (IET-KSTU), Membre du Secteur UIT-D, avec l'appui de l'administration du Kirghizistan;
 - le Ministère des Technologies de l'information et des Communications de la République de Moldova;
 - le Gouvernement de la République de Sakha, avec le soutien de l'administration de la Fédération de Russie;
 - l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE), Moscou (Fédération de Russie).
- Un Centre d'information et de formation à l'intention des personnes handicapées a ouvert le 22 octobre 2015 en République kirghize. Il propose six espaces de travail pour les utilisateurs à mobilité réduite et six pour les utilisateurs malvoyants. Il offre aux personnes handicapées toutes les conditions nécessaires à la poursuite de la scolarité et de la formation dans différents domaines professionnels. Le Vice-premier ministre, le ministre de l'Education, des membres du Parlement et d'autres hauts représentants du gouvernement de la République kirghize ont assisté à la cérémonie d'ouverture.
- En 2016, au vu du succès de ce centre, l'UIT a appuyé la création de quatre espaces de travail supplémentaires: deux pour les personnes malentendantes et deux pour celles présentant des troubles de la parole.
- Le projet de création à Bichkek d'un Centre d'accès et de formation à l'Internet à l'intention des personnes handicapées a reçu un prix du SMSI 2016 dans la catégorie "Accès à l'information et au savoir".
- Afin de créer les capacités humaines requises pour former les personnes handicapées dans le Centre d'accès et de formation à l'Internet, l'UIT a organisé une formation le 8 octobre 2015 et un séminaire les 7 et 8 décembre 2015 à l'intention du personnel de l'IET-KTSU, en coopération avec l'ITIE et l'IET-KTSU.
- Le 9 décembre 2015, les résultats du projet et la suite à donner ont fait l'objet de discussions lors d'une table ronde organisée à Bichkek (République kirghize) rassemblant des représentants des régulateurs, des décideurs, des universitaires et des membres de la société civile de cinq pays de la CEI ainsi que des représentants de l'UNESCO.
- En novembre 2015, un Centre d'accès et de formation à l'Internet destiné aux personnes malvoyantes (trois espaces de travail) a été créé dans la banlieue de Chisinau (Moldova).
- En République kirghize, un test a été mené concernant l'accessibilité des ressources web publiques pour les personnes handicapées, sur la base des Directives 2.0 sur l'accessibilité aux contenus du web (WCAG) aux personnes handicapées.

- Un portail d'information et d'éducation pour les personnes handicapées géré par l'IET-KTSU a été mis en place. Jusqu'à présent, ce portail a principalement été utilisé par la République kirghize, mais d'autres pays de la CEI devraient également en profiter à l'avenir.
- Une méthodologie d'adaptation des cursus universitaires aux besoins des personnes handicapées a été mise au point, et des ressources de formation multimédias (supports audio pour les utilisateurs malvoyants et supports audio et vidéo pour les personnes présentant des troubles musculo-squelettiques) ont été élaborées.
- Des développeurs de sites web gouvernementaux ont été formés à l'accessibilité de l'Internet. Le portail web de l'IET-KTSU a été adapté afin de tenir compte des besoins spécifiques des personnes handicapées. Un système de test en ligne a été établi à l'intention des utilisateurs malvoyants et de ceux présentant des troubles musculo-squelettiques, ainsi qu'un portail web visant à faciliter l'accès à l'emploi des personnes handicapées.
- En étroite coopération avec l'ITIE, un Centre d'accès et de formation à l'Internet destiné aux utilisateurs handicapés moteurs et aux personnes présentant des troubles de la parole a été créé en août 2016 dans la République de Sakha (Fédération de Russie). Deux postes de travail sont prévus pour les utilisateurs aveugles, trois pour les utilisateurs malvoyants et cinq autres pour les utilisateurs présentant des troubles musculo-squelettiques et de la parole.
- Un centre de formation et d'accès à l'Internet à l'intention des personnes malentendantes a été créé à Minsk (Biélorus) en septembre 2016. Ce centre comporte cinq postes de travail.
- Les résultats de l'initiative régionale CIS RI 2 ont été communiqués à Mme Galina Danchikova, Présidente du gouvernement de la République de Sakha (Fédération de Russie) à l'occasion de la réunion du 17 août 2016 organisée en Yakoutie dans le cadre du Forum de l'éducation Lensky, à laquelle assistaient également d'autres hauts représentants du gouvernement. Les autorités de la République de Sakha comptent sur l'initiative régionale et sur une coopération avec l'UIT à l'avenir.

CIS RI 3: Mise en oeuvre de techniques et de méthodes de formation utilisant les télécommunications/TIC en vue du renforcement des capacités humaines

- L'initiative régionale CIS RI 3 est mise en oeuvre en partenariat avec:
 - l'IET-KTSU, Membre du Secteur UIT-D, avec l'appui de l'administration du Kirghizistan;
 - l'ONAT, Membre du Secteur UIT-D, avec l'appui de l'administration de l'Ukraine.
- Un logiciel (système automatique) de diagnostic de la sensibilité humaine à un ou plusieurs canaux de réception des informations a été développé et a fait l'objet d'un test pilote en Ukraine. Il permet aux utilisateurs de déterminer leur canal de réception principal des informations et livre des recommandations utiles pour améliorer la qualité du processus éducatif en faisant appel aux TIC. Son principal objectif est d'évaluer le processus d'apprentissage et la façon dont les élèves obtiennent de bons résultats, mais aussi de définir les formes et les méthodes optimales de fourniture des supports de formation s'appuyant sur les télécommunications/TIC.
- Une étude consacrée aux bonnes pratiques en matière d'utilisation des ressources de formation en ligne a été réalisée, et ses résultats ont été présentés le 31 mai 2016 à l'occasion d'une table ronde organisée à Bichkek (République kirghize) et cofinancée par le programme Tempus de l'Union européenne. Un glossaire sur les ressources de formation en ligne a été créé et publié sur le site web de l'IET-KTSU: www.iet.kg.
- Les exigences méthodologiques relatives aux ressources de formation en ligne ont été définies, et les lacunes de la législation nationale de la République kirghize ont été mises en évidence. Des recommandations sur la création d'une ressource de formation en ligne ont été élaborées et publiées sur le site web de l'IET-KTSU en vue de leur diffusion aux autres pays de la région de la CEI: www.iet.kg.

- Les résultats de l'initiative régionale CIS RI 3 ont été communiqués à Mme Galina Danchikova, Présidente du gouvernement de la République de Sakha (Fédération de Russie) à l'occasion de la réunion du 17 août 2016 organisée en Yakoutie dans le cadre du Forum de l'éducation Lensky, à laquelle assistaient également d'autres hauts représentants du gouvernement. Les autorités de la République de Sakha comptent sur l'initiative régionale et sur une coopération avec l'UIT à l'avenir.

CIS RI 4: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

- En 2016, dans le cadre de son processus de planification, l'UIT a défini une stratégie de mise en oeuvre de l'initiative régionale, en a identifié les éventuels partenaires et a estimé les fonds requis.

CIS RI 5: Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC

- L'initiative régionale CIS RI 5 est en cours de mise en oeuvre en partenariat avec l'Université technique des communications et de l'informatique de Moscou et avec l'appui de l'administration de la Fédération de Russie.
- La situation actuelle en matière d'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC dans la région de la CEI est en cours d'analyse.
- Des recommandations contenant des indications générales sur la méthode d'évaluation du niveau de confiance et de sécurité dans l'utilisation des TIC sont en cours d'élaboration. Elles seront communiquées aux pays de la CEI.
- Du matériel didactique est actuellement élaboré en ce qui concerne les systèmes de prévention/détection des intrusions dans les laboratoires ("Forpost"), y compris des modules d'orientation professionnelle, des aides à la formation et du matériel de test à l'intention des spécialistes de la sécurité des informations.

Région Europe

EUR RI 1: Gestion du spectre et passage à la radiodiffusion numérique

L'initiative régionale EUR RI 1 est en cours de mise en oeuvre en partenariat avec plusieurs parties prenantes, notamment:

- l'Autorité nationale hongroise des médias et de l'infocommunication;
- l'Autorité nationale roumaine de gestion et régulation des communications;
- le Ministère roumain des Communications et de la Société de l'information;
- l'Autorité turque des technologies de l'information et de la communication;
- l'Autorité albanaise des communications électroniques et postales (AKEP);
- le radiodiffuseur ETV (Emisiona Tehnika i Veze) et le [Ministère serbe du Commerce, du Tourisme et des Télécommunications](#).

La mise en oeuvre de cette initiative a renforcé la coopération régionale. Les capacités humaines en matière de gestion du spectre et de radiodiffusion numérique de plus de 250 professionnels représentant plus de 16 pays ont été renforcées. Des réunions annuelles sur la gestion du spectre et la radiodiffusion ont été complétées par des interventions d'aide directe, des programmes de jumelage, l'élaboration d'études comparatives, des évaluations nationales et des formations.

- En 2014, des spécifications techniques ont été élaborées en vue de la création en Albanie d'un centre de contrôle du spectre répondant aux besoins et visant à faciliter la création de la station de contrôle.

- Du 5 au 7 mai 2015, un atelier régional pour l'Europe et la CEI sur le thème "Gestion du spectre et passage à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, a été organisé à Budapest (Hongrie) en collaboration avec l'Autorité nationale hongroise des médias et de l'infocommunication. Plus de 15 administrations européennes ont ainsi bénéficié d'une occasion unique de renforcer les capacités de plus de 80 professionnels, de les sensibiliser au processus du passage au numérique et d'échanger les bonnes pratiques.
- Une formation à la gestion du spectre (Turquie, 2015) a été organisée en collaboration avec l'Autorité turque des technologies de l'information et de la communication afin de renforcer les capacités de plus de 50 professionnels nationaux.
- En 2016, un programme de jumelage a permis l'échange d'informations entre l'Albanie et la Hongrie dans le domaine de la gestion du spectre et de l'élaboration d'une stratégie en la matière.
- L'UIT a participé au Colloque international et à l'Exposition sur la compatibilité électromagnétique (EMC Europe 2016), organisés à Wroclaw (Pologne) en 2016.
- Un échange de connaissances sur le passage à la radiodiffusion numérique a donné lieu à la mise en place d'un réseau novateur de surveillance de la télévision numérique de Terre visant à évaluer en temps réel l'intégrité des signaux de radiodiffusion numérique dans le pays (Turquie, 2014).
- Un aperçu paneuropéen du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique de Terre a été mené en 2015 et des informations ont été fournies à l'UIT afin d'alimenter la base de données sur le passage au numérique, laquelle recueille des données sur l'état d'avancement de la transition au niveau mondial et permet aux membres d'y avoir accès.
- La Serbie a bénéficié d'une assistance comportant des examens annuels liés à la gestion du spectre. En 2015, l'UIT a fourni des équipements de radiodiffusion (réémetteurs complémentaires) qui ont permis d'améliorer la réception de la télévision numérique dans plusieurs municipalités.
- Un atelier régional pour l'Europe et la CEI sur la gestion du spectre et la radiodiffusion (Italie, 2017) a permis d'identifier les problèmes et de mettre en oeuvre des mesures pour optimiser les avantages que le dividende numérique apportera sur les plans économique et social. Il a également permis d'examiner les futurs défis qu'il conviendra de relever dans le domaine de la radiodiffusion et de la gestion du spectre pour que les pays européens et les pays de la CEI soient dotés d'outils efficaces et prennent des mesures adéquates.

EUR RI 2: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

L'initiative régionale EUR RI 2 est mise en oeuvre en partenariat avec plusieurs parties prenantes, notamment:

- le Bureau des communications électroniques (UKE) de la Pologne;
- l'Agence des communications électroniques et des services postaux du Monténégro;
- le Ministère de la Société de l'information et des Télécommunications du Monténégro;
- l'AKEP de l'Albanie;
- l'Agence des réseaux et des services de communication de Slovénie;
- le Ministère italien du Développement économique;
- la fondation Ugo Bordoni et l'Autorité italienne de régulation des communications, Italie;
- la Commission européenne; et
- l'ISOC.

La mise en oeuvre de cette initiative a renforcé la coopération régionale. Plus de 1 000 professionnels représentant plus de 30 pays ont pu renforcer leurs capacités en matière de développement de réseaux haut débit en Europe. Une série de manifestations, de réunions traditionnelles et de formations en ligne ont permis de partager les bonnes pratiques au sein de la région. De plus, un programme de jumelage auquel ont participé quatre pays a renforcé la coopération bilatérale. Des analyses et des études comparatives spécifiques ont également été élaborées. Certains pays ont bénéficié d'une aide directe, par exemple dans le cadre de la création au Monténégro d'un point IXP national, ce qui a permis d'améliorer les capacités régionales dans ce domaine.

- La Conférence sur la réglementation en Europe en ce qui concerne l'élargissement et l'adoption de l'accès au large bande (Monténégro, 2015), organisée en collaboration avec l'Agence des communications électroniques et des services postaux du Monténégro, a permis à plus de 150 experts de plus de 15 pays européens de passer en revue les stratégies nationales en matière de large bande et les enjeux dans ce domaine au niveau régional. Cette conférence a également donné lieu à une série d'actions concrètes menées dans le domaine de la qualité de service.
- En 2015, l'UIT a réalisé des examens des stratégies nationales en matière de large bande et des plans de déploiement dans 12 pays du sud et de l'est de l'Europe.
- La Conférence sur la réglementation en Europe en ce qui concerne la régulation du marché des communications électroniques (Monténégro, 2016), organisée en collaboration avec l'Agence des communications électroniques et des services postaux du Monténégro, a permis de renforcer la sensibilisation à travers les discussions sur l'itinérance internationale et les actions à mener dans ce domaine au niveau sous-régional. Elle a également permis à plus de 150 experts de plus de 15 pays européens d'identifier les mesures concrètes à prendre en vue de favoriser l'harmonisation des réglementations en tenant compte de l'examen en cours du cadre réglementaire de l'Union européenne.
- L'Atelier régional pour l'Europe consacré au thème "Nouvelles questions liées à la mesure et au contrôle de la qualité de service" (Italie, 2015), organisé conjointement par l'UIT et le Ministère italien du Développement économique et accueilli par la Fondation Ugo Bordoni, a permis d'examiner les bonnes pratiques en matière de qualité de service et de qualité d'expérience. Plus de 50 experts de 12 pays y ont présenté des études de cas exhaustives, et un atelier a permis de soumettre le nouveau cursus du programme de formation sur la qualité de service de l'UIT à une évaluation par les pairs. Il a également donné l'occasion de renforcer la coopération avec la Commission européenne en matière de large bande.
- Depuis 2015, l'UIT constitue un recueil de bonnes pratiques sur la qualité de service et la protection du consommateur, sur la base des contributions des Etats Membres, afin d'améliorer le partage des connaissances et des informations.
- Depuis 2015, l'UIT participe à la Commission de direction et au Groupe d'examen technique de la plate-forme européenne de surveillance visant à cartographier la qualité de service et la qualité d'expérience. Ce projet dirigé par la Commission européenne a permis de renforcer la coopération avec celle-ci dans le domaine du développement du large bande.
- La Conférence régionale UIT-CE sur la cartographie de l'infrastructure et des services large bande (Pologne, 2016), organisée en partenariat avec le Bureau polonais des communications électroniques, a permis à plus de 120 professionnels de 25 pays européens d'harmoniser les approches nationales en matière de cartographie et de contrôle de la qualité de service et de la qualité d'expérience. La conférence a débouché sur le lancement de deux programmes de jumelage.
- Un programme de jumelage consacré à la cartographie de l'infrastructure large bande a été mis en place en 2016 entre l'Albanie et la Slovénie et a donné lieu à l'élaboration des spécifications techniques du futur système albanais de cartographie de l'infrastructure.

- En 2016, un autre programme de jumelage entre l'Albanie et la Pologne a permis l'élaboration des spécifications techniques en vue de la création d'un système national de contrôle de la qualité de service et de la qualité d'expérience.
- De 2014 à 2016, le développement de cartes UIT interactives des réseaux de transmission de Terre s'est poursuivi. Cette cartographie présente des informations relatives à l'infrastructure large bande de base de plus de 60 pour cent des pays européens.
- En 2015, l'UIT a réalisé des études de cas sur le Monténégro (point IXP national) et le Portugal (nouveaux modèles législatifs).
- En 2015, un atelier sous-régional sur la création d'un point IXP national a été organisé au Monténégro. Il a réuni plus de 100 professionnels de huit pays.
- Le Monténégro a bénéficié d'une aide directe, ce qui a permis la création d'un point IXP national en 2015. Les capacités de ce point ont été étendues en 2016 afin de répondre à l'augmentation progressive de la demande de services IXP au niveau national.
- Plus de dix formations visant à renforcer les capacités et les connaissances de plus de 600 professionnels ont été dispensées par le réseau des Centres d'excellence de l'UIT dans les domaines des réseaux de prochaine génération, du large bande mobile, de l'accès au large bande, du contrôle et des tests de qualité des logiciels, de l'évaluation de la conformité des câbles et des dispositifs de télécommunication et de la transmission de données, des aspects stratégiques de la gouvernance de l'Internet et des innovations en matière de conception de la qualité de service de bout en bout des réseaux.
- Le déploiement des réseaux intelligents de demain a été le thème de la réunion d'un groupe d'experts tenue en février 2017. Cette réunion a permis de définir les activités à mener concernant la réglementation collaborative entre le secteur des télécommunications et le secteur de l'énergie et d'identifier les mesures qui pourraient être prises pour utiliser les TIC au service de l'énergie afin de contribuer à la réalisation de l'ODD 7 "Énergie propre à un prix abordable: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable".

EUR RI 3: Fourniture d'un accès aux télécommunications/TIC, en particulier pour les personnes handicapées

L'initiative régionale EUR RI 3 est mise en oeuvre en partenariat avec plusieurs parties prenantes dont:

- le Ministère bulgare des Transports, des Technologies de l'information et des Communications;
- le Ministère serbe de la Culture et de l'information;
- le Ministère serbe du Commerce, du Tourisme et des Télécommunications;
- le Programme des Nations unies pour le développement;
- la Commission européenne;
- l'Union européenne de radio-télévision (UER);
- l'Université Autonome de Barcelone;
- l'université de Rome III;
- ProForma;
- Mercato Internazionale Audiovisivo;
- Sub-Ti Access; et
- la Chambre de commerce internationale.

La coopération régionale entre les parties prenantes du secteur de l'accessibilité est sortie plus forte de cette initiative, qui a également donné lieu au renforcement des capacités de 500 professionnels de plus de 30 pays. Une série de manifestations, de réunions et d'activités de formation en ligne ont permis de partager les bonnes pratiques au sein de la région ainsi que des conseils en matière de politiques et de cadres réglementaires favorisant la cyberaccessibilité, notamment les applications télévisuelles/TIC à l'intention des personnes handicapées. Une attention particulière a été accordée à la passation de marchés publics des TIC accessibles: un cours en ligne spécifique a fourni aux professionnels des passations de marchés une occasion unique de renforcer leurs capacités, tout en faisant progresser leur programme national en matière de cyberaccessibilité. De plus, la coopération avec diverses organisations européennes oeuvrant en faveur de l'accessibilité, notamment le Forum européen des personnes handicapées, la Commission européenne, l'Union européenne de radio-télévision et l'Initiative mondiale pour des TIC inclusives (G3ICT), a été renforcée.

- L'UIT, l'Université autonome de Barcelone et la Commission européenne ont organisé un atelier régional consacré à l'accessibilité intelligente sur la télévision connectée (Barcelone, Espagne, mars 2015). Cette initiative, qui a rassemblé plus de 70 parties prenantes européennes intervenant dans le domaine de la cyberaccessibilité, a permis d'identifier les principaux défis auxquels se heurtent les radiodiffuseurs tout en présentant des solutions techniques de radiodiffusion envisageables.
- La réunion du Groupe d'experts de l'UIT sur l'accessibilité a précédé le Colloque international sur la synthèse vocale, le sous-titrage en direct et l'accessibilité (Italie, 2015). A cette occasion, plus de 30 experts de l'accessibilité ont émis des propositions d'actions dans le cadre de l'initiative régionale. La réunion a également procédé à des évaluations par les pairs du cursus d'une formation en ligne à l'accessibilité.
- L'UIT, Mercato Internazionale Audiovisivo et SUB-TI Access ont organisé une conférence sur le thème "Cinéma et accessibilité" à l'occasion du Festival international du film de Rome (Italie, 2015). Cette manifestation a réuni plus de 70 experts de l'accessibilité, dont des producteurs de films, afin de discuter de la nécessité d'incorporer une composante accessibilité dans la production cinématographique.
- L'UIT a apporté sa contribution à la réunion d'experts EUROVISION/UER (Bruxelles, 2015) qui a réuni plus de 80 représentants de radiodiffuseurs européens mettant en oeuvre l'accessibilité dans la radiodiffusion. La réunion a renforcé la coordination et resserré les liens de coopération avec l'UER, notamment concernant la réalisation éventuelle, dans le cadre de cette initiative régionale, d'inventaires sur l'accessibilité de la TVIP.
- Une conférence régionale pour l'Europe sur le rôle des TIC dans le développement d'une société inclusive (Serbie, 2015) a permis de renforcer les capacités de plus de 80 professionnels de l'accessibilité et représentants d'organisations concernées de plus de 16 pays, et a débouché sur l'élaboration d'une série de recommandations à l'intention des parties prenantes mettant en oeuvre des solutions d'accessibilité de façon proactive.
- En 2015, l'Académie de l'UIT a organisé une formation en ligne aux passations de marchés publics concernant les TIC accessibles, à l'occasion de laquelle des professionnels des passations de marchés de six pays européens ont pu renforcer leurs capacités. En 2016, l'Académie de l'UIT a également dispensé une formation en ligne consacrée à l'audiodescription et au sous-titrage codé à l'intention des radiodiffuseurs.
- En coopération avec le Ministère bulgare des Transports, des Technologies de l'information et des Communications, l'UIT a mis en oeuvre un projet pilote à l'intention des municipalités frontalières visant à créer des points d'accès Wi-Fi (Zlatograd, Bulgarie, 2015) afin de former des adultes malvoyants et malentendants et d'améliorer les compétences dans le domaine du numérique.
- Plus de 50 experts de l'accessibilité ont participé à des échanges de connaissances sur l'accessibilité des TIC dans le cadre des sessions intitulées "Rendre les TIC accessibles et inclusives

pour tous" et "Passation de marchés publics concernant les TIC accessibles" (Genève, 2016). Ces événements ont favorisé l'échange de bonnes pratiques et de solutions novatrices dans le domaine de la cyberaccessibilité et constitué une plate-forme de discussion sur la normalisation des politiques publiques en matière de passation de marchés concernant les TIC accessibles.

- L'UIT a contribué à l'atelier national sur l'accessibilité (Slovénie, 2015), qui a réuni plus de 80 experts de dix pays. Cet atelier a permis de passer en revue les pratiques nationales en matière d'élaboration de politiques relatives à l'accessibilité des TIC et de sensibiliser aux problèmes à résoudre au niveau régional.
- Sur la base du Rapport de l'UIT sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC, l'UIT, ProForma, les ministères concernés et le Programme des Nations Unies pour le développement conçoivent actuellement un projet sous-régional sur l'accessibilité des TIC. Ce projet vise à renforcer les capacités de professionnels dans au moins quatre pays européens, parmi lesquels la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro et la Serbie.
- En 2016, l'UIT a lancé une étude comparative régionale sur les services d'accessibilité de la TVIP afin d'élaborer un ensemble de données qui permettra de comparer le niveau d'accessibilité des systèmes de radiodiffusion traditionnels et de la TVIP.
- Une formation destinée aux cadres a été organisée à l'échelle nationale en Serbie en 2016 afin de promouvoir les normes et pratiques internationales, conformément aux lignes directrices formulées par l'UIT-D dans le [Rapport sur des modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC](#) et d'informer les experts nationaux à cet égard. Cette formation a permis de remédier au problème de l'accessibilité des programmes de télévision aux personnes handicapées. Il est prévu d'organiser des formations similaires pour les cadres en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et en Croatie.

EUR RI 4: Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC

L'initiative régionale EUR RI 4 est mise en oeuvre en partenariat avec

- le Ministère bulgare des Transports, des Technologies de l'information et des Communications;
- l'Agence des communications électroniques et des services postaux du Monténégro;
- le Ministère de la Société de l'information et des Télécommunications du Monténégro;
- l'Autorité turque des technologies de l'information et de la communication;
- le [Ministère serbe du Commerce, du Tourisme et des Télécommunications](#);
- l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA),
- le Conseil de l'Europe; et
- la Swiss Web Academy.

La mise en oeuvre de cette initiative a renforcé la coopération régionale entre les parties prenantes intervenant dans le domaine du renforcement de la confiance dans l'utilisation des TIC chez les enfants et les jeunes, et a permis de renforcer les capacités humaines de plus de 2 500 professionnels. La version actualisée des lignes directrices sur la protection en ligne des enfants a servi de base aux campagnes nationales menées par plus de cinq pays. Une série de manifestations et de réunions a servi de plate-forme de collecte et de partage des bonnes pratiques. Un examen régional des approches nationales en matière de protection en ligne des enfants a fourni des points de référence utiles pour les discussions consacrées aux mesures régionales et à l'élaboration d'un guide sur les politiques types en matière de protection en ligne des enfants. Le renforcement de la coopération avec l'ENISA, la Commission européenne et le Conseil de l'Europe a fait l'objet d'une attention particulière.

- L'UIT a coorganisé des conférences internationales annuelles pour l'Europe sur le thème "Assurer la sécurité des enfants et des adolescents en ligne" (Pologne, 2015 et 2016). Avec plus de

600 participants de plus de 20 pays, ces conférences ont permis le partage d'expériences et favorisé la coopération.

- L'UIT a coorganisé des conférences annuelles sur la Plate-forme de dialogue entre secteur public et secteur privé sur la cybersécurité en Europe centrale (Roumanie, 2014, 2015 et 2016). Ces conférences ont rassemblé plus de 500 experts de la cybersécurité et ont permis de discuter de problèmes tels que la protection en ligne des enfants ainsi que d'encourager la collaboration entre les différentes parties prenantes, dans certains cas par le biais de partenariats public-privé.
- Une assistance à la consolidation des capacités des équipes CIRT nationales est fournie depuis 2014 à l'Albanie, à la Bosnie-Herzégovine, à l'ex-République yougoslave de Macédoine et à la Serbie.
- Un cyberexercice international UIT-ALERT pour la région Europe a été organisé au Monténégro en 2015. Il a réuni plus de 50 participants de dix pays européens et facilité le développement des capacités des équipes CIRT nationales.
- En 2015, l'UIT a contribué au lancement officiel du Mois de la sensibilisation à la protection en ligne des enfants organisé par l'ENISA à Bruxelles. En 2016, l'UIT a organisé un débat spécial de haut niveau à l'occasion du Mois de la sensibilisation, avec la participation de partenaires européens clés concernés par la mise en oeuvre de l'initiative régionale.
- Organisé en collaboration avec le Conseil de l'Europe, le Forum régional UIT-ENISA sur la cybersécurité pour l'Europe (Bulgarie, 2016) a constitué une plate-forme unique pour les discussions de haut niveau sur les problèmes régionaux et les mesures concrètes à prendre pour renforcer la confiance dans l'utilisation des TIC.
- En 2015, à la demande de membres, les lignes directrices COP à l'intention des parents et des éducateurs et les lignes directrices COP à l'intention des enfants ont été mises à jour. Ces documents actualisés ont servi de base à une série d'actions nationales, dont des campagnes de communication sur la protection en ligne des enfants facilitées par l'UIT qui ont permis de sensibiliser des enfants, des enseignants et des parents dans certains pays européens (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Italie, Monténégro, Roumanie et Serbie).
- En 2015, le programme de jumelage entre la Pologne et la Roumanie a facilité l'échange de matériel utilisé pour des campagnes nationales menées dans les écoles à l'intention des enfants et des enseignants.
- Un examen régional des approches nationales en matière de protection en ligne des enfants en Europe a été élaboré en 2016. Axé sur 19 pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, il rend compte de la diversité constatée dans la région et fournit des indications sur des mesures à envisager à l'avenir face aux tendances émergentes.
- A la suite de la mise en place réussie de l'Equipe CIRT par le gouvernement de Chypre en 2015, en collaboration avec l'UIT, Chypre, représenté par le Bureau du Commissaire chargé de la réglementation des communications électroniques et de la poste (OCECPR) a sollicité une assistance pour mettre en place son équipe CIRT nationale qui a vocation à servir de point central de contact et de coordination sécurisé pour les questions de cybersécurité, pour l'identification et la gestion des cybermenaces ainsi que pour la lutte contre ces phénomènes et les solutions à leur apporter. L'UIT fournira une assistance à l'OCECPR en ce qui concerne la mise en place et le déploiement des capacités techniques et des formations correspondantes nécessaires pour mettre en place l'équipe CIRT nationale chypriote. Le projet a été signé en décembre 2016 et devrait être achevé d'ici mars 2018.
- La Conférence internationale annuelle sur le thème "Assurer la sécurité des enfants et des adolescents en ligne" (2015, 2016 et 2017) et le Forum sur la jeunesse et le numérique (2017) ont été organisés en Pologne, et des conférences annuelles sur la Plate-forme de dialogue entre secteur public et secteur privé sur la sécurité en Europe centrale (2015, 2016 et 2017) ont été

organisées en Roumanie. De nouveaux dialogues entre secteur public et secteur privé sur la cybersécurité seront organisés en Suisse en décembre 2017.

- Une contribution spéciale à l'Opération "Uncool", élaborée sur la base de l'enquête réalisée pendant le Forum sur la jeunesse et le numérique (Pologne, 2017), sera présentée au Groupe du travail du Conseil sur la protection en ligne des enfants en octobre 2017.

EUR RI 5: Esprits d'entreprise, innovation et jeunesse

L'initiative régionale EUR RI 5 est mise en oeuvre en partenariat avec:

- le Ministère grec des Infrastructures, des Transports et des Réseaux;
- le Ministère hongrois du Développement national;
- le Bureau polonais des communications électroniques;
- le Ministère polonais de la Numérisation;
- le Ministère serbe du Commerce, du Tourisme et des Télécommunications;
- la Chambre technique grecque;
- l'Association hellénique des entreprises d'applications mobiles;
- l'Association hellénique des professionnels de l'informatique;
- l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI); et
- la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

La mise en oeuvre de cette initiative a renforcé la coopération régionale dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Plus de 700 professionnels de plus de 25 pays ont participé à diverses actions dans le cadre de cette initiative. Une série d'échanges de connaissances en Hongrie et en Suisse, des examens de l'écosystème en Grèce ainsi qu'une analyse effectuée en Albanie ont permis d'élaborer une méthodologie spécifique d'examen national des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC qu'appliquera l'UIT. En outre, des actions régionales telles que les sommets annuels sur les paiements numériques coorganisés par l'UIT et les réunions du groupe d'experts de l'UIT sur l'identification mobile ont constitué une occasion unique de renforcer les capacités régionales en matière d'innovation dans la transformation de l'administration publique. La coopération avec l'ONUDI et la CNUCED a été consolidée.

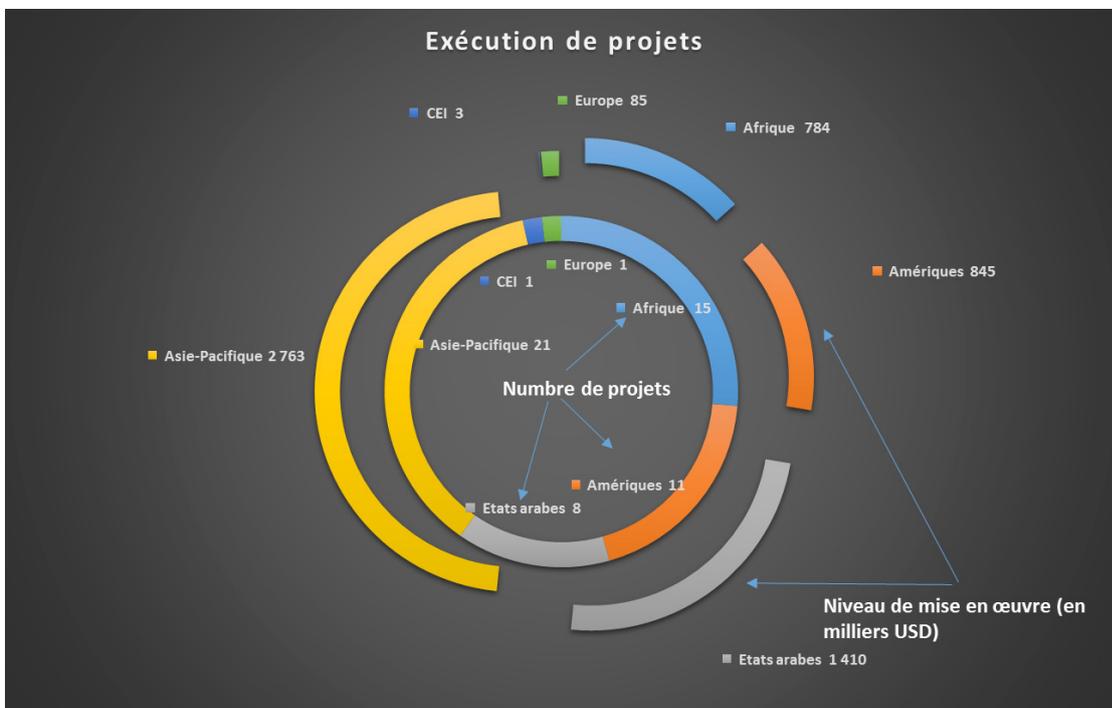
- Les Forums SMSI (Genève, 2015 et 2016) ont permis à plus de 50 parties prenantes de discuter des défis que pose la promotion de l'innovation sur les TIC, des opportunités qui s'ouvrent et des actions concrètes qu'il convient de prendre en la matière.
- Des sommets sur les paiements numériques ont été coorganisés par l'UIT, le Secrétariat général grec des télécommunications et des postes, l'Association hellénique des professionnels de l'informatique, la Chambre technique grecque et l'Association hellénique des entreprises d'applications mobiles (Athènes, Grèce, 2015 et 2016). Chaque édition a attiré plus de 200 professionnels participant à la mise en place d'un écosystème de paiement numérique et donné l'occasion d'un échange de vues sur les étapes requises pour encourager le développement d'un environnement sans espèces.
- Un examen de l'écosystème national grec de l'innovation a été mené en 2015. Il a permis de recueillir des informations auprès de 70 parties prenantes de l'écosystème de l'innovation et d'effectuer un état des lieux initial des forces et des faiblesses de l'écosystème national centré sur les TIC. Sur la base du résultat, la réunion du Groupe d'experts de l'UIT sur l'entrepreneuriat, l'innovation et la jeunesse (Grèce, 2015), a adopté le Manifeste d'Athènes pour guider les futures actions relatives à la mise en place d'un environnement propice.
- Le concours d'experts sur l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat organisé en Hongrie à l'occasion de l'édition de 2015 de Telecom World, a réuni plus de 50 parties

prenantes d'horizons divers et a fourni des orientations sur les besoins et les étapes requises pour développer la plate-forme "ITU-ICT-Agora".

- Le partenariat établi entre l'UIT, la CNUCED et l'ONUDI a permis d'élaborer une méthodologie propre à l'UIT pour les examens nationaux de l'écosystème d'innovation centré sur les TIC qui ont été réalisés en Europe en 2016.
- Un examen de l'écosystème d'innovation centré sur les TIC a été réalisé en Albanie en 2016, par le biais de trois ateliers nationaux et de plus de 50 entretiens avec des parties prenantes de premier plan, moteurs de l'innovation dans le pays. Cet examen a abouti à une étude exhaustive suggérant des options politiques et émettant des propositions pour la mise en oeuvre au niveau national.
- La semaine de l'innovation, organisée en Albanie en 2016 avec le soutien de l'UIT, a réuni plus de 100 parties prenantes du secteur des TIC, lesquelles ont pu bénéficier des contributions des représentants de la Grèce et de la Hongrie. Cette initiative a permis d'établir un partenariat entre diverses parties prenantes et de discuter des résultats et de l'examen national et des propositions connexes.
- Les participants à la réunion du Groupe d'experts de l'UIT sur l'identification mobile (Pologne, 2016) ont examiné les options techniques de l'identification mobile au niveau national. Une compilation des mises en oeuvre au niveau national des programmes d'identité mobile a été réalisée en partenariat avec le Bureau des communications électroniques de la Pologne, en se fondant sur les réponses fournies par des experts d'Autriche, d'Azerbaïdjan, d'Estonie, de Lettonie, de Malaisie, d'Oman, de Pologne, d'Espagne et de la GSMA. Le rapport met en avant une série de propositions concrètes à examiner pour faire progresser les discussions et le partage d'informations.
- Un examen de l'écosystème hongrois (2016) a permis de recenser les problèmes rencontrés par le pays et de présenter des solutions envisageables au niveau régional.
- Un Forum régional pour l'Europe et la CEI sur le renforcement des capacités en matière d'innovation dans un écosystème centré sur les TIC et sur la stimulation de la croissance des start-up s'occupant des TIC s'est tenu au Moldova, en présence de 50 participants de 12 pays. Ce forum a donné lieu à l'élaboration d'un manifeste reconnaissant le rôle essentiel que jouent les TIC dans tous les secteurs de l'économie ainsi que la contribution particulière de l'innovation centrée sur les TIC et de l'entrepreneuriat pour ce qui est du développement durable, en particulier pour faire progresser la réalisation de l'ODD 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation), dans la mesure où les parties prenantes partagent un ensemble de buts communs.
- La Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC, célébrée chaque année, a coïncidé avec la Réunion préparatoire régionale de l'UIT-D, qui s'est tenue à Vilnius le 27 avril 2017. L'UIT a ainsi pu renforcer la sensibilisation à l'échelle régionale en collaborant avec l'Université Kaunas de technologie pour célébrer cette manifestation.
- Un volet "Innovation" a été organisé lors des Forums SMSI 2016 et 2017. Un kit pratique sur le renforcement de l'écosystème de l'innovation centré sur les TIC a été lancé durant la session consacré au volet "Innovation" du SMSI 2017.
- Un programme de formation des formateurs a été organisé en septembre 2017. Ce programme se fonde sur le kit pratique sur l'innovation et vise à réaliser des examens de l'écosystème de l'innovation centré sur les TIC dans la région, tout en créant un environnement propice à la création de projets dans le domaine de l'innovation.

Annexe 1: Mise en oeuvre financière par région

Les tableaux et les graphiques ci-dessous fournissent des informations détaillées sur la mise en oeuvre du budget 2015 du plan opérationnel et des projets, par région.



Mise en oeuvre du plan opérationnel

	Objectif 1		Objectif 2		Objectif 3		Objectif 4		Objectif 5		TOTAL	
	Nombre de mesures	Niveau de mise en oeuvre (milliers CHF)	Nombre de mesures	Niveau de mise en oeuvre (milliers CHF)	Nombre de mesures	Niveau de mise en oeuvre (milliers CHF)	Nombre de mesures	Niveau de mise en oeuvre (milliers CHF)	Nombre de mesures	Niveau de mise en oeuvre (milliers CHF)	Nombre de mesures	Niveau de mise en oeuvre (milliers CHF)
Afrique			19	459	5	70	16	157	2	16	42	702
Amériques			17	421	5	117	8	135	1	16	31	689
Etats arabes			14	186	11	77	12	104	2	25	39	392
Asie-Pacifique			23	178	10	120	13	137	4	43	50	478
CEI			8	61	3	83	9	133			20	277
Europe			13	108	7	59	10	55			30	222
Plusieurs régions	6	456	25	738	6	177	26	952	6	197	69	2 520
Total	6	456	119	2 151	47	703	94	1 673	15	297	281	5 280

(continue)

Exécution de projets

	Fonds d'affectation spéciale		Fonds pour le développement des TIC		Plan opérationnel		PNUD		TOTAL	
	Nombre de projets	Niveau de mise en oeuvre (milliers USD)	Nombre de projets	Niveau de mise en oeuvre (milliers USD)	Nombre de projets	Niveau de mise en oeuvre (milliers USD)	Nombre de projets	Niveau de mise en oeuvre (milliers USD)	Nombre de projets	Niveau de mise en oeuvre (milliers USD)
Afrique	4	283	9	495	2	6			15	784
Amériques	10	662			1	183			11	845
Etats arabes	1	0	3	407	3		1	1 003	8	1 410
Asie-Pacifique	20	2 571	1	192					21	2 763
CEI					1	3			1	3
Europe	1	85							1	85
Total	36	3 601	13	1 094	7	192	1	1 003	57	5 890

Glossaire

ABU	Union de radiodiffusion Asie-Pacifique
AfCERT	Equipe afghane d'intervention en cas d'urgence informatique
AFRALTI	Institut régional africain de formation supérieure en télécommunications
AIBD	Institut Asie-Pacifique pour le développement de la radiodiffusion
AICTO	Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication
AKEP	Autorité albanaise des communications électroniques et postales
ALECSO	Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences
ALERT	Apprentissage appliqué pour les équipes d'intervention en situation d'urgence
ANASE	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
Anatel	Agence nationale des télécommunications, Brésil
APNIC	Centre d'information sur les réseaux de la région Asie-Pacifique
APT	Télécommunauté Asie-Pacifique
ARCC	Centre régional de cybersécurité de l'UIT pour la région des Etats arabes
ARTECNET	Réseau arabe des technoparcs et papinières d'entreprise
BDT	Bureau de développement des télécommunications
C&I	conformité et interopérabilité
CAF	Banque latino-américaine de développement
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des Etats indépendants
CERT	Equipe nationale d'intervention en cas d'urgence informatique
CESAP	Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique
CG-SPOPD	Groupe de travail par correspondance sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration
CG-SR	Groupe de travail par correspondance sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT
CIFODECOM	Centre d'Information, de Formation, de Documentation et d'Etudes en Technologies de Communication, Tunisie
CIRT	Equipe d'intervention en cas d'incident informatique
CITA	Autorité des communications et des technologies de l'information, Mongolie
CMDT	Conférence mondiale de développement des télécommunications
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMTELCA	Commission technique régionale des télécommunications
CONATEL	Conseil national des télécommunications, Haïti

COP	protection en ligne des enfants
CPqD	Centre de recherche et de développement sur les télécommunications, Brésil
CRO	Directeur de la réglementation
CTU	Union des télécommunications des Caraïbes
DOCA	Département des communications et des arts, Australie
DOST-ICTO	Bureau des sciences et des technologies TIC des Philippines
DTTV	télévision numérique de Terre (TNT)
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
ECTEL	Autorité des télécommunications des Caraïbes de l'Est
EMC	compatibilité électromagnétique
EMF	champ électromagnétique
ENISA	Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information
ESMT	Ecole supérieure multinationale des télécommunications, Sénégal
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
G3ICT	Initiative mondiale pour des TIC inclusives
GAR	gestion axée sur les résultats
GCDT	Groupe consultatif pour le développement des télécommunications
GSR	Colloque mondial des régulateurs
G-WAN	grand réseau public
ICTI	Institut des technologies de l'information et de la communication, Afghanistan
IDI	Indice de développement des TIC
IET-KSTU	Institut d'électronique et des télécommunications de l'Université technique nationale de la République kirghize
IITE UNESCO	Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation
IMR	itinérance mobile internationale
IoT	Internet des Objets
IPv4	protocole Internet – version 4
IPv6	protocole Internet – version 6
ISCT	Equipe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel
ISOC	Internet Society
ITSO	Organisation internationale des télécommunications par satellite
IXP	point d'échange Internet

KPI	indicateur fondamental de performance (IFP)
MCIT	Ministère des Communications et des Technologies de l'information, Egypte
MCMC	Commission malaisienne des communications et du multimédia
MDRU	unité mobile et déployable de ressources TIC
MIC	Ministère des Affaires intérieures et des Communications, Japon
MICT	Ministère des Technologies de l'information et de la Communication, Thaïlande
MIS	mesurer la société de l'information
MPT	Ministère des Postes et des Télécommunications, République démocratique populaire Lao
MRA	accord de reconnaissance mutuelle
MSIP	Ministère de la Science, des TIC et de la Planification, République de Corée
NBTC	Commission nationale de la radiodiffusion et des télécommunications, Thaïlande
NGN	réseau de prochaine génération
OCECPR	Bureau du Commissaire chargé de la réglementation des communications électroniques et de la poste, Chypre
ODD	Objectif de développement durable
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONAT	Académie nationale des télécommunications A.S. Popov d'Odessa, Ukraine
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OTT	over-the-top
PAD	Plan d'action de Dubaï
PDSL	pays en développement sans littoral
PEID	petit Etat insulaire en développement
PITA	Association des télécommunications des îles du Pacifique
PMA	pays les moins avancés
PP	Conférence de plénipotentiaires
PTA	Autorité des télécommunications du Pakistan
QoE	qualité d'expérience
QoS	qualité de service
RPM	réunion préparatoire régionale
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe

SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
SUDACAD	Académie des télécommunications de Sudatel, Soudan
SUTEL	Conseil supérieur des télécommunications, Costa Rica
TIC	technologie de l'information et de la communication
TRA	Autorité de régulation des télécommunications, Emirats arabes unis
UAT	Union africaine des télécommunications
UER	Union européenne de radio-télévision
UIT	Union internationale des télécommunications
UIT-D	Secteur du développement des télécommunications de l'UIT
UMA	Union du Maghreb arabe
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VSAT	terminal à très petite ouverture
WCAG	Directives sur l'accessibilité aux contenus du web

Union internationale des télécommunications
Bureau de développement des télécommunications

Place des Nations
CH-1211 Genève 20

Suisse

www.itu.int

ISBN: 978-92-61-25292-2



Imprimé en Suisse
Genève, 2017